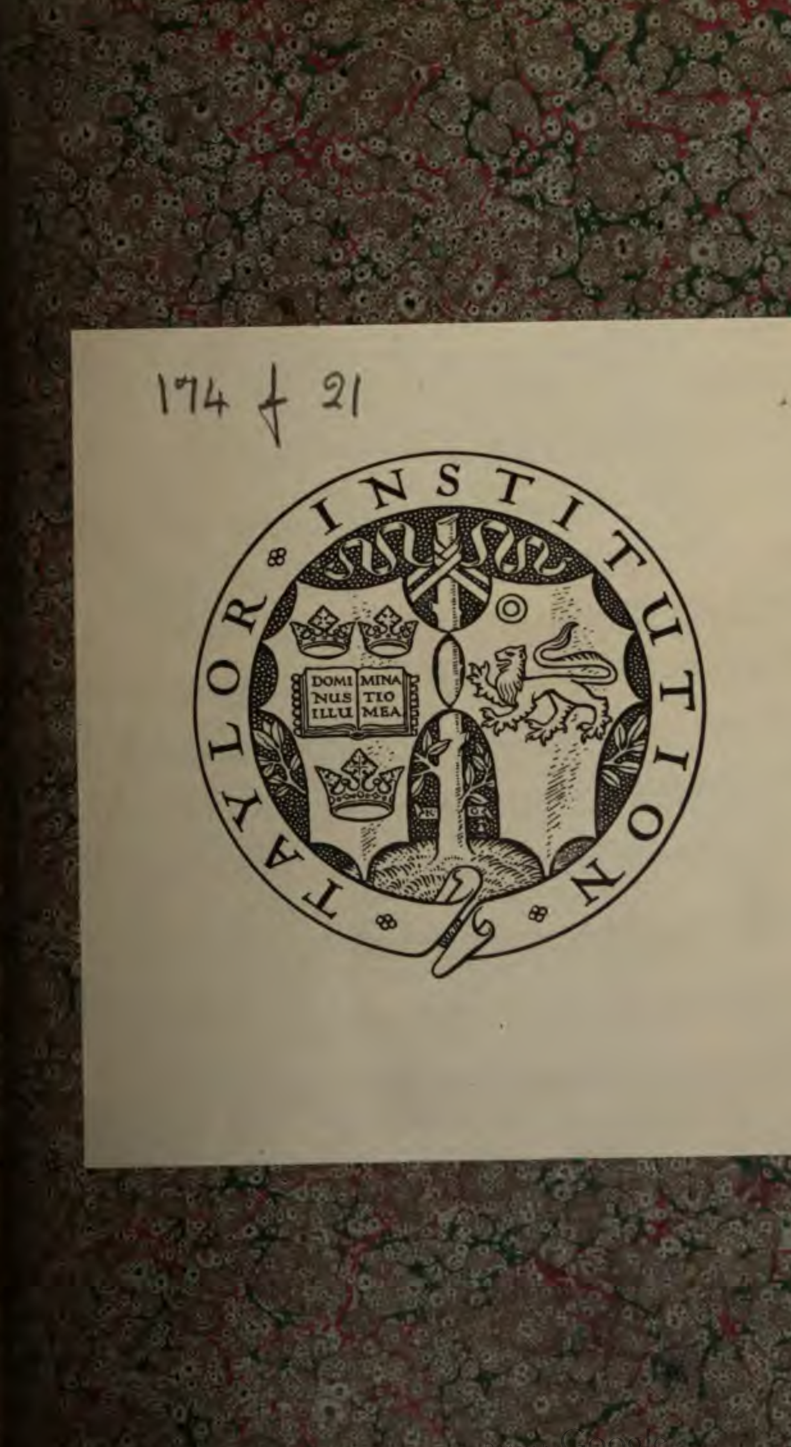



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE FLÉCHIER.

VIII.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12.



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE FLÉCHIER.

TOME HUITIÈME.

VIE DU CARDINAL COMMENDON.



PARIS,

BOISTE FILS AINÉ, BERQUET, DUFOUR ET Cie.

1827


THE TAYLOR
13 OCT 1939


COLL · REG · OXON · BIBL

AU ROI.

SIRE,

Je présente avec respect à Votre Majesté la vie d'un cardinal célèbre, que plusieurs papes ont employé dans les affaires les plus importantes de l'Église, et que des rois et des empereurs ont honoré de leur amitié.

Ce fut par ses soins et par sa prudence qu'un des prédécesseurs de Votre Majesté [1] fut autrefois élu roi de Pologne. La France, glorieuse de fournir des souverains à un des plus nobles royaumes de l'Europe, avoua qu'elle devoit à ce cardinal une partie de sa gloire, et ce monarque, plein d'estime et de reconnoissance pour lui, résolut de lui laisser la conduite de ses états, pendant qu'il seroit à la tête de ses armées, et qu'il feroit la guerre aux Moscovites. Il employa depuis tout son crédit pour l'élever à la première dignité de l'Église, voulant ainsi, par une générosité toute royale, ou lui faire part de son autorité, ou lui en procurer une plus sainte et plus étendue. Mais il étoit réservé à Votre Majesté de reconnoître

[1] Henri III.

les services qu'il rendit à la France pendant sa vie, en l'honorant de votre protection un siècle entier après sa mort.

Ces considérations, Sire, m'ont obligé de dédier à Votre Majesté l'Histoire de cet illustre cardinal. Des princes moins éclairés y trouveroient des exemples, et peut-être des règles d'équité, de discernement et de sagesse. Ils pourroient profiter d'une politique si pure et si judicieuse; et cet homme d'un esprit si élevé et d'une prudence consommée, qui a servi ou qui a instruit presque tous les princes du siècle passé, pourroit être encore le conseiller et le ministre des princes de celui-ci. Mais Votre Majesté n'a besoin ni d'exemple ni d'instruction. Elle connoît, par ses propres lumières, ce que les autres n'apprennent que par de longues expériences. Ses réflexions valent mieux que tous les préceptes de politique; et le meilleur art de régner est la manière dont elle règne.

Vous tirez, Sire, de la profondeur de votre jugement ces grandes maximes dont vous vous servez pour votre gloire et pour la félicité de vos peuples. Pour être un grand roi, vous n'avez besoin que de vous consulter et de vous croire vous-même; et tout ce que je puis espérer, en vous offrant la vie de ce sage politique, c'est qu'elle ne vous sera pas désagréable. Sa prudence vous donnera quelque légère idée de la vôtre, et vous verrez en ce que vous faites ce qu'il croyoit que les princes chrétiens devoient faire. Il a exhorté des rois à gouverner leurs états, comme vous gouvernez les vôtres, et il leur

a souvent donné des conseils qui ressemblent à ceux que Votre Majesté prend d'elle-même.

Qu'il eût été heureux, Sire, dans les négociations qu'il entreprit pour les intérêts de la religion, pour la paix de l'Église et pour l'union des puissances de la chrétienté contre les infidèles, s'il eût trouvé des souverains aussi justes, aussi pieux et aussi vaillans que vous l'êtes. Mais tous les âges ne produisent pas des héros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de modération, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, et qui protégent la religion avec tant de zèle par leurs édits et par leurs armes.

Ce sont les vertus que nous admirons en vous, Sire. Nous avons vu, ce que la postérité aura peine à croire, qu'en peu de mois et en peu de jours vous avez fait des conquêtes qui devoient coûter plusieurs années ; que vous avez arrêté plus d'une fois le cours de vos victoires, lorsque vous n'aviez plus de peine à vaincre ; qu'en un âge où les rois ne savent pas encore leurs affaires, Votre Majesté a déjà réglé les siennes ; et que depuis qu'elle gouverne par elle-même, la France jouit des douceurs et des prospérités de plusieurs règnes.

En effet, Sire, tous les monarques renommés dans les histoires se sont appliqués, ou à rétablir les autels, ou à étendre les limites de leurs royaumes, ou à donner des lois et à régler l'administration de la justice. Chacun de ces emplois a été l'application de tout un roi, et la gloire de tout un règne. Mais ces vertus se trouvent toutes

réunies en la personne de Votre Majesté. Elle achève les guerres qu'elle a commencées ; elle autorise les lois qu'elle a faites; elle fait triompher la religion qu'elle professe ; enfin elle exécute ce que ses prédécesseurs n'ont fait qu'imaginer, et ne laisse à ses successeurs que la gloire de maintenir ce qu'elle aura établie, et de suivre ses grands exemples.

Mais je ne m'aperçois pas que, suivant mon inclination, j'entreprends, Sire, de louer ce que j'admire en Votre Majesté, et que je ferois plus volontiers un éloge qu'une épître dédicatoire. Je m'arrête, Sire, et je me contente de faire connoître, en vous présentant cette traduction, la passion, le zèle, et le profond respect avec lequel je suis,

Sire,

de Votre Majesté,

Le très-humble, très-fidèle, et très-obéissant serviteur et sujet,

FLÉCHIER.

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

Ceux qui ne lisent l'histoire que pour y chercher des événemens extraordinaires, et pour satisfaire leur vaine curiosité, jugent peu favorablement d'un livre qui n'a pour titre que la vie et les actions d'un homme seul. Ils veulent que l'histoire ait de l'étendue, qu'elle embrasse plusieurs siècles et plusieurs nations; qu'elle traite de l'origine des peuples, des révolutions des royaumes et des républiques. Comme ils ne s'appliquent ni à recueillir les préceptes des anciens ni à profiter de leurs exemples, ils se contentent de remplir leur imagination et leur mémoire de la grandeur ou de la variété des événemens qu'ils ont remarqués. De là vient qu'ils prennent la vie d'un homme, quelque illustre qu'il puisse être, pour un recueil de quelques faits peu importans qui ne touchent que l'esprit et les mœurs d'un particulier, et qui ne représentent qu'un caractère.

Ceux qui cherchent à s'instruire en lisant, ont des vues bien différentes. Ils regardent l'histoire comme une espèce de morale réduite en actions et en exemples, dont la fin est de régler la conduite des particuliers, et de perfectionner la vie civile. Ils apprennent par ce qui a été fait ce qu'il faut faire ou ce qu'il faut éviter, qui sont les deux principales fonctions de la prudence. Ils se proposent pour modèles les grands hommes qui les ont précédés. Ils étudient leurs histoires, comme des traités de sagesse et de politique, qui leur paroissent d'autant plus utiles, qu'il leur est plus aisé de faire des réflexions sur eux-mêmes, de démêler ce qui leur est propre, et de descendre aux applications particulières. Ainsi ils préfèrent souvent le récit d'une seule vie à ces histoires vastes et universelles qui embarrassent l'esprit par la diversité des images qu'elles représentent, et qui rapportent plusieurs actions sans donner presque aucun exemple; semblables à ces miroirs qui confondent les objets à force de les multiplier, et qui ne laissent presque rien voir parce qu'ils montrent trop de choses.

On peut dire que l'histoire de la vie du cardinal Commendon est un de ces ouvrages qui animent l'esprit des lecteurs, et qui les portent à l'admiration et à la pratique des vertus morales et chrétiennes. La cour de Rome n'eut jamais de

ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline de l'Église; et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes avec une fermeté et une sagesse extraordinaire.

Ses vertus qui furent l'admiration du siècle passé, peuvent être encore imitées en celui-ci; et sa vie peut servir de règle à tous ceux qui se trouvent dans les grands emplois, pour le service de leurs princes, ou pour l'intérêt de l'Église. Les uns y remarqueront les qualités qui sont nécessaires à ceux qui traitent les affaires publiques; les autres y apprendront de grands principes de religion et des maximes très-utiles pour la conduite des peuples; et chacun y trouvera des exemples de piété, de zèle, de prudence et de modestie. Mais quoique les actions de ce grand homme soient des instructions pour ceux qui les lisent, elles ont des suites si considérables, et sont mêlées de tant de circonstances, que son histoire comprend l'histoire de quatre pontificats différens, et renferme presque tous les mouve-

mens et toutes les affaires importantes du dernier siècle. Ainsi elle a de quoi instruire les sages, et de quoi satisfaire les curieux. Les uns y considèreront un prélat infatigable dans le travail, humble dans l'élévation, et constant dans l'adversité. Les autres y admireront un ministre toujours employé, toujours agissant, qui s'élève insensiblement par de grands et de longs services.

Il arrive ordinairement que ceux qui peuvent prétendre aux dignités par le droit de leur naissance, s'appliquent moins que les autres à les mériter. Ils se servent des avantages qu'ils ont reçus de la nature pour obtenir ce qui devroit être la récompense de la vertu; et, quelque habiles qu'ils puissent être, ils sont toujours moins agissans, soit qu'ils croient que leur noblesse leur doit tenir lieu de mérite, soit qu'ils attendent de leur fortune ce que les autres recherchent par leur travail. Le cardinal Commendon, plus connu par ses actions que par sa famille, a eu la gloire de mériter tous les honneurs qu'il a obtenus. Toute sa vie est une action perpétuelle; et s'il a été évêque, nonce, cardinal, légat, ce ne sont pas des titres que la faveur ou l'ambition lui aient acquis, ce sont des récompenses qu'on n'a pu refuser aux services qu'il avoit rendus à toute l'Église.

Annibal Caro, qui avoit de l'esprit, du discernement, de la politesse, et qui étoit très-bon juge des actions et du mérite des hommes, nous a laissé dans ses lettres une idée de la vie laborieuse de ce cardinal. Il le représente tantôt dans les négociations difficiles avec des princes prévenus, tantôt travaillant à adoucir des peuples qui n'avoient point de religion ni d'humanité; quelquefois même exposant sa vie non-seulement aux infirmités, mais à la mort même et au martyre. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici la lettre que ce galant homme lui écrivit pour le féliciter de sa promotion au cardinalat.

« Enfin vous êtes cardinal, monseigneur. Il « y a si long-temps que vous devriez l'être et « que nous avons prévu que vous le seriez, que « nous n'en sommes point surpris. Ce n'est pas « que la manière de votre promotion ne soit un « peu surprenante. Vous vous êtes toujours ap-« pliqué à mériter les dignités, et vous ne les « avez jamais briguées. Personne n'a sollicité pour « vous que notre ami d'Avila, encore l'a-t-il fait « pour faire honneur à son maître, plutôt que « pour vous rendre aucun office d'amitié, car « vous ne l'en aviez point chargé; d'où l'on peut « conclure que votre promotion ne vient que de « Dieu, du mouvement de notre saint Père et de

« celui de l'illustrissime cardinal Borromée, ce « qui n'est que la même chose. Ces circonstances, « et la joie qu'en a eue toute cette cour, m'ont « plus touché que la dignité qu'on vous a donnée. « Quoiqu'elle soit grande, il me semble qu'elle « est arrivée un peu trop tard, et qu'elle est au- « dessous de votre vertu; au moins elle n'égale « pas vos travaux et ne remplit pas encore toute « mon espérance. Vous pouvez vous souvenir, « monseigneur, de l'étonnement où j'étois de ce « qu'on se servoit de vos grandes qualités sans les « reconnoître, et qu'on vous donnoit plus de « peine que de récompense. Maintenant qu'on « vous honore, qu'on vous connoît et qu'on vous « donne lieu de toujours vous faire mieux con- « noître, je me réjouis plus des honneurs que « vous recevrez un jour, que de celui que vous « venez de recevoir. Cependant je loue la pré- « voyance et le jugement de notre saint Père, et « prends part à tous les avantages qui en doivent « arriver à l'Église de Dieu, pour laquelle vous « avez plus travaillé qu'aucun autre, et peut-être « plus que plusieurs autres ensemble. Il ne reste « plus qu'à prier Dieu qu'il vous conserve long- « temps, et cela, c'est le prier pour votre gloire « et pour celle de toute l'Église. »

Cette lettre fait assez connoître l'estime qu'on

faisoit du mérite de ce cardinal, son désintéressement et sa modestie, et l'ardeur avec laquelle il s'acquitta de tous ses emplois si pénibles et si importans. Il avoit parcouru l'Angleterre, la Hongrie, l'Allemagne et la Pologne, et il ne cessa presque d'être employé qu'autant de temps qu'il en falloit pour changer d'emploi.

Comme l'état ecclésiastique est un état mêlé de domination spirituelle et temporelle, il y a peu de royaumes dans l'Europe qui n'aient quelques intérêts communs, ou pour le moins quelques liaisons de religion avec Rome. Elle est non-seulement la patrie de toute l'Italie, mais elle forme, pour ainsi dire, un monde spirituel qui la fait devenir la patrie commune de toutes les nations chrétiennes. Les princes et les peuples la révèrent. Les uns ont recours à ses oracles et à ses décisions; les autres la prennent pour l'arbitre de leurs différends; les autres implorent son secours contre les oppressions et contre les violences. Ainsi, la correspondance y étant plus grande et les négociations plus fréquentes, il y a plus d'occasions de se servir de ceux qui, par leur esprit et par leur adresse, peuvent être utiles à l'état et à la religion. Ceux qui liront la vie du cardinal Commendon jugeront aisément qu'il n'y eut jamais dans cette cour de ministre plus employé que lui. Il commença à paroître dans un

temps que deux grandes puissances disputoient de l'empire de l'Italie; que les royaumes les plus florissans de la chrétienté étoient divisés en sectes et en factions; que le concile de Trente assemblé travailloit à détruire le schisme et l'erreur et à remettre la foi et la discipline dans la pureté des premiers siècles. Il fut d'abord envoyé vers tous les princes d'Italie; peu après vers tous les princes d'Allemagne. Il eut ordre de se trouver au concile. Ses missions ont été plus étendues que celles des autres. Il a eu le soin de régler plusieurs royaumes à la fois; et, pour occuper cet esprit vaste, il a fallu lui donner non-seulement des provinces, mais des parties même du monde à réformer.

Je ne m'arrêterai point ici à faire remarquer la force de son éloquence. On la peut assez voir dans les harangues qu'on lira dans la suite de cette histoire, et dans les fragmens de celle qu'il prononça dans le sénat de Pologne, avec tant de gravité et tant de véhémence, qu'il épouvanta quelques esprits emportés qui tachèrent en vain de l'interrompre et de l'épouvanter lui-même. Un historien qui a écrit de l'état des affaires de Pologne, sous le règne de Henri de Valois, a inséré une partie de ce discours dans son histoire; et quelques curieux qui en conservent des exemplaires entiers en feront peut-être part au pu-

blic, aussi bien que de quelques instructions politiques qu'on attribue à ce grand homme. Après avoir représenté les vertus du cardinal Commendon, il est juste que je parle aussi du mérite de son historien, qui avoit été le témoin de toutes ses actions et le compagnon de tous ses voyages; et je m'assure que le lecteur jugera que si la vie de l'un est admirable, l'autre l'a décrite admirablement.

Antoine Maria Gratiani, natif du bourg du Saint-Sépulcre, petite ville d'Étrurie, étoit d'une maison noble et ancienne. Jule Gratiani son père avoit eu des emplois considérables dans les armées, et soit qu'il y eût acquis plus de réputation que de biens, soit qu'il eût négligé les affaires de sa famille, il mourut sans avoir pourvu à l'éducation ni à l'établissement de ses enfans. Antoine, qui étoit le plus jeune, fut destiné à porter les armes ou à mener une vie oiseuse et obscure, sans aucun emploi public et sans aucune connoissance des belles-lettres. Il étoit âgé de vingt-un ans, et il alloit prendre l'un ou l'autre des partis qu'on lui proposoit; mais Commendon ayant reconnu l'esprit et le génie de ce jeune homme, sollicita puissamment Louis Gratiani, son frère aîné, de le faire élever dans l'étude des lettres humaines, et il jugea dès-lors qu'il parviendroit un jour aux premières dignités de l'Église.

Il fut donc envoyé dans une petite ville du Frioul pour y apprendre les principes de la langue latine sous un maître qui avoit la réputation d'avoir trouvé une méthode beaucoup plus courte et plus aisée que l'ordinaire. Il fit en peu de mois les progrès qu'on ne fait ordinairement qu'en plusieurs années; et il récompensa par ses soins et par la vivacité de son esprit le temps qu'il avoit perdu par la négligence de ses parens. Après qu'il eut achevé ses premières études avec tant de succès, Commendon se chargea lui-même de son éducation. Il le prit auprès de lui; il lui expliqua lui-même la philosophie d'Aristote; il lui fit des leçons de morale et de rhétorique; il voulut achever de former l'esprit de ce jeune homme qui se portoit de lui-même aux sciences et à la vertu, et qui pouvoit lui être utile dans la suite de ses emplois. Enfin il eut pour lui tous les soins d'un maître, et toute la tendresse d'un père; et, par ses conseils, par ses instructions et par ses exemples, il le rendit capable d'écrire ses grandes actions et d'en faire lui-même de semblables.

Depuis ce temps-là Gratiani s'attacha entièrement au service de son bienfaiteur. Il l'accompagna dans tous ses voyages; il l'assista dans toutes ses négociations; et il lui témoigna partout cette ardeur que l'inclination et la reconnoissance font

naître dans les belles âmes. Après l'élection du duc d'Anjou, frère du roi de France, le cardinal Commendon, pressé de partir de Pologne, et de s'en retourner en Italie, jugea à propos de le laisser dans ce royaume pour encourager les évêques, pour fortifier le parti des catholiques et pour donner des avis importans au roi, lorsqu'il arriveroit dans ses états. Il fit paroître en cette occasion tant de zèle et tant de sagesse, que ce prince se servit long-temps de ses conseils, et lui proposa depuis des conditions très-avantageuses pour l'engager à son service. Mais il étoit si étroitement lié aux intérêts et à la personne de son maître, qu'il protesta qu'il ne seroit jamais qu'à lui seul, et que c'étoit une assez grande fortune que d'être auprès d'un si excellent homme.

Il témoignoit ainsi la passion et l'attachement qu'il avoit pour ce cardinal; et ce cardinal cherchoit toutes les occasions de lui témoigner aussi son affection, et même sa reconnoissance. Dans ce dessein l'ayant un jour tiré à part dans son cabinet, après avoir loué sa fidélité, son esprit et son désintéressement, il lui dit d'une manière très-obligeante qu'il avoit quelque honte de ne pouvoir lui donner que des preuves très-médiocres de son amitié, et qu'il n'avoit jamais souhaité d'avoir de grands biens, que pour reconnoître ses grands services; mais que ne pouvant être libéral,

il ne vouloit point être ingrat. En disant ces mots, il lui donna une ordonnance de quatre mille écus, et le pria de les recevoir comme une marque de son amitié plutôt que comme une récompense de ses travaux, et de considérer son affection plus que son présent. Gratiani lui répondit très-modestement qu'il s'estimoit assez bien récompensé, s'il avoit eu le bonheur de lui plaire; qu'il avoit une joie extrême de voir que sa fidélité étoit connue, et que ses services étoient approuvés; mais qu'il avoit une douleur très-sensible de se voir traité comme un serviteur intéressé; qu'il lui étoit obligé de toute son éducation, et qu'il s'étoit fait honneur à lui-même en le servant; et, après l'avoir remercié plusieurs fois, il refusa très-respectueusement de recevoir cette ordonnance. Commendon admira sa générosité, et, peu de temps après, il se démit en sa faveur d'une abbaye de deux mille écus de revenu, et le força de la recevoir quelque résistance qu'il pût faire.

Après la mort de ce cardinal, Gratiani fut un des secrétaires de Sixte V, et il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de succès. Il s'attacha au cardinal Alexandre Montalto, et le servit très-utilement dans quatre conclaves consécutifs, particulièrement en celui de Clément VIII. Ce pape avoua souvent, en présence de plusieurs personnes, qu'il devoit son exaltation aux soins et à la

prudence de Gratiani ; aussi lui donna-t-il des charges et des bénéfices considérables. Il le fit d'abord évêque d'Amélia. Il l'envoya vers tous les princes chrétiens pour les exhorter à faire une ligue contre le Turc ; et peu de temps après vers la république de Venise où il fut quelques années en qualité de nonce apostolique.

Il y eut deux rencontres où il fit paroître sa capacité et son jugement. On agita une question très-importante et très-délicate touchant le droit des Vénitiens sur la mer Adriatique. Il fut obligé d'écrire sur ce sujet un traité des droits du saint-siége; et il le fit avec tant de force, tant d'élégance et tant de modération, qu'il soutint la cause de l'Église sans offenser la république, et parut défenseur de Rome et ami de Venise tout ensemble. Après la mort d'Alfonse duc de Ferrare, César d'Est, son plus proche parent, vouloit se mettre en possession du duché. Le pape alléguoit la défectuosité de sa naissance, et soutenoit que le duché devoit être réuni au saint-siége. César sembloit être résolu de défendre sa cause par la voie des armes. Le pape le menaçoit des censures ecclésiastiques, et levoit une grande armée. Chacun tâchoit d'attirer les princes chrétiens à son parti, et il étoit à craindre que la guerre ne s'allumât dans toutes les parties de l'Italie. Le sénat de Venise étoit puissamment sollicité; mais, par

les soins et par les conseils du nonce, bien loin de traverser les desseins de sa sainteté, il lui fournit même des armes et du secours contre son ennemi.

Il est certain que le pape, à toutes les promotions qu'il fit, avoit résolu d'envoyer le chapeau à l'évêque d'Amélia; mais il en fut toujours détourné par le cardinal Pierre Aldobrandin son neveu, qui avoit eu de grands démêlés avec la maison de Médicis, et qui ne vouloit pas qu'on élevât un de leurs sujets. Ainsi, pour des intérêts particuliers, il s'opposoit aux intérêts de toute l'Église. Ce n'est pas qu'il n'aimât ce sage prélat, mais il le regardoit comme un sujet des princes de Toscane, que sa vertu rendoit très-illustre, mais que sa naissance pouvoit lui rendre suspect. Voilà ce qu'on a écrit de la vie d'Antoine Maria Gratiani. Il fut fort tourmenté de la goutte pendant son séjour à Venise; ce qui l'obligea de se retirer à Amélia, où il vécut encore quelque temps dans l'exercice continuel des vertus chrétiennes et épiscopales, et mourut enfin âgé de soixante-quinze ans, l'an 1611.

Il a laissé quelques ouvrages qui ont été loués de tous les savans. L'*Histoire de la guerre de Chypre*, un livre des malheurs arrivés aux hommes illustres de son temps, le *Synode de l'Église d'Amélia*, et la *Vie de Jean-François de Com-*

mendon, sont encore admirés de tous ceux qui les lisent. Le cardinal Bentivoglio, qui n'est pas sujet à donner des louanges mal à propos, a fait l'éloge de ce prélat. Il nous le représente comme un esprit adroit, agréable et insinuant, qui avoit la réputation de savoir parfaitement la langue latine et la toscane; qui avoit écrit en latin l'histoire de Chypre, approuvée et admirée des plus sévères critiques; qui, pendant sa nonciature de Venise, avoit mérité les applaudissemens de cette république et les louanges de la cour de Rome; qui étoit enfin capable d'être secrétaire d'un pape, et digne d'obtenir les récompenses de cette charge après en avoir exercé glorieusement les fonctions.

Que si l'esprit, la prudence et la probité d'un historien si célèbre peuvent déjà donner une grande idée de cette histoire, l'on peut dire aussi que cette histoire peut faire connoître le génie admirable de l'historien. Le style en est naturel, élégant, plein et majestueux; et, quoiqu'il ait de la netteté et de la douceur, il répond partout à la dignité du sujet et à la gravité de la personne qu'il représente. Les descriptions y sont vives et animées; et toujours accompagnées de discrétion et de jugement. Les digressions n'y sont pas fréquentes, mais elles y sont utiles et agréables et selon les règles de l'art; elles instruisent ou elles

délassent l'esprit du lecteur. Les sentences y sont mêlées fort à propos. Ce sont toujours de grandes maximes mises dans les endroits où elles doivent être; et l'auteur n'y emploie jamais de ces petits jeux de paroles, ni de ces affectations indécentes qu'on sait qui sont assez du génie de sa nation.

Outre qu'il étoit fort éclairé et qu'il avoit appris l'art d'écrire les grandes actions, il avoit encore le bonheur d'être né dans un siècle qui ne se ressentoit plus de la barbarie des précédens. Les belles-lettres s'étoient rétablies, ou par la libéralité des princes, ou par la rencontre et par l'émulation de quelques savans, ou par une certaine révolution qui fait croître ou diminuer les sciences de temps en temps. Quoi qu'il en soit, le chaos étoit déjà développé. On avoit non-seulement retrouvé les règles de bien parler et de bien écrire, on les avoit même pratiquées avec succès; et, en renouvelant les préceptes de l'éloquence, on en avoit donné de grands exemples. Les Bembes, les Manuces, les Politiens avoient laissé des ouvrages qui approchoient de ceux de l'antiquité; et ils avoient si bien imité l'air et la politesse des siècles heureux, qu'ils étoient devenus les maîtres et les modèles du leur. Ainsi, Gratiani a marché sur les traces des anciens et des modernes; et, selon le jugement de ceux qui savent l'art de l'histoire et la pureté de la langue

latine, il s'est rendu comparable aux uns et aux autres.

Mais ce qui doit rendre son histoire plus considérable, c'est qu'il paroît toujours exact, et qu'il a vu une partie de ce qu'il rapporte. Ceux qui ont écrit leurs propres actions sont tombés ordinairement dans le soupçon ou de les avoir relevées par orgueil, ou d'en avoir diminué la gloire par modestie. Ceux qui écrivent des histoires éloignées sont souvent sujets à être trompés, et à tromper eux-mêmes les autres. Notre historien n'a point été prévenu, et il n'a point été contraint de percer l'obscurité des siècles passés; il a trouvé la vérité sans avoir la peine de la chercher, parce qu'il a été le témoin des choses qu'il a écrites, et le confident de celui dont il a été l'historien.

On peut aisément remarquer sa bonne foi et son adresse dans les portraits qu'il fait de ceux qui ont été les principaux acteurs des affaires qu'il traite. Il les examine par tous les endroits. Il découvre leur esprit, leurs intentions, leurs passions et leur conduite. Il décrit leurs bonnes et leurs mauvaises qualités; et il distribue la louange et le blâme avec beaucoup de jugement. Quoiqu'il soit attaché aux intérêts de la cour de Rome, il n'en approuve pas aveuglément les désordres, et il distingue, dans les papes mêmes, ce qui est louable d'avec ce qui ne l'est pas. Il a même voulu

nous marquer quelques défauts de son maître dans les derniers chapitres de sa vie, et mêler quelques ombres aux couleurs éclatantes de son portrait. Il reconnoît qu'il avoit une fermeté trop inflexible, des manières de railler un peu trop piquantes, et quelque intempérance de curiosité. Ainsi, représentant l'état des personnes dans le naturel, il blâme sans aucune apparence de passion, et il loue sans se rendre suspect de flatterie.

Quelqu'un trouvera peut-être que le cours de cette histoire est trop souvent interrompu, et que les harangues y sont trop fréquentes et trop longues. Mais il faut considérer qu'elles sont toutes importantes, qu'elles sont vraisemblables et même véritables, et qu'elles ne disent rien de superflu. J'avoue qu'on ne sauroit assez blâmer ces historiens qui veulent faire les déclamateurs, et qui interrompent le cours de la narration pour faire valoir leur éloquence. Je sais qu'il faut éviter ces discours étudiés qui ne relèvent pas la beauté de l'histoire, et qui ne servent qu'à montrer la vanité de l'historien, et à faire son esprit au préjudice de son jugement; mais lorsque les occasions sont pressantes et qu'il s'agit de toucher ou de convaincre des princes ou des assemblées, les harangues deviennent une des plus agréables parties de l'histoire. Celles du cardinal Commendon sont de cette nature. Il étoit obligé de réduire

des esprits préoccupés, de répondre aux invectives des hérétiques, de résister aux passions violentes des princes, de les exhorter à la paix ou de les animer à la guerre; de sorte que ses discours sont liés avec ses actions, et ses raisonnemens sont essentiels à son histoire. Quelques historiens ont négligé la vraisemblance en ces occasions. Ils ont prêté indiscrètement leur esprit et leur éloquence, et ils ont fait parler les plus barbares comme les plus polis. D'autres n'ont pu se régler sur la vérité; et nous ne trouvons pas étrange que Tite-Live, qui n'avoit point ouï les harangues des premiers Romains, les ait fait haranguer dans son histoire. Faudroit-il que Gratiani eût oublié ces discours qu'il avoit ouïs, qu'il avoit lus, et qui ne doivent point passer pour trop longs, puisque tout y sert à la cause, et qu'il n'y a rien d'inutile?

Je ne puis assez m'étonner qu'une histoire, qui comprend tant d'événemens remarquables, et qui mérite d'être estimée de tous les savans, ait été près d'un siècle presque inconnue ou par la négligence des curieux, ou par des considérations politiques. Elle seroit encore ensevelie dans la poussière de quelques cabinets, si le docte M. Séguin, doyen de l'église royale de Saint-Germain de Paris, pendant son voyage de Rome, ne l'eût tirée de l'obscurité où elle étoit. Il étoit réservé à cet homme sage, qui a tant contribué à l'intelli-

gence de l'histoire ancienne, de donner encore au public cette partie de la moderne, et d'enrichir la France des dépouilles de l'Italie. Il reçut ce manuscrit d'un illustre abbé qui, par sa vertu, par sa naissance et par son érudition, tient un rang très-considérable dans la cour de Rome. Voilà les aventures de l'histoire que j'ai traduite.

Pour ce qui regarde ma traduction, je n'ai qu'à prier le lecteur d'en juger favorablement. J'ai suivi mon original, sans m'y attacher avec trop de sujétion; et j'ai tâché de conserver partout le sens de l'auteur, en l'accommodant à notre langue. J'ai cru qu'il m'étoit permis de retrancher quelques redites dans les harangues et dans les digressions, et d'adoucir quelques termes qui expriment un peu fortement les prétentions de la cour de Rome, et qui ne sont pas tout-à-fait de notre usage.

VIE DU CARDINAL

JEAN-FRANÇOIS

COMMENDON.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE Ier.

L'origine et la famille de Jean-François Commendon.

La famille des Commendons est une des plus anciennes familles de la ville de Bergame en Italie. Ils prétendent être sortis originairement d'Allemagne ; et ils racontent qu'un de leurs ancêtres, nommé Dogalde, homme de qualité, ayant été obligé de se retirer de son pays, se réfugia en Italie ; qu'il fut reçu avec beaucoup d'honneur par les habitans de Bergame ; et qu'après qu'il eut joui quelque temps de tous les droits de citoyen, et qu'il eut été même associé au conseil de cette ville, il alla recueillir ce qui lui restoit de la succession de ses pères, et vint s'y établir peu de temps après. Ses descendans augmentèrent leurs biens et leur fortune, et quittèrent le nom de leur maison pour prendre celui d'un bourg

des environs de Bergame, nommé Commendon, dont ils étoient devenus seigneurs.

On peut aisément connoître qu'ils étoient considérables par leur puissance et par leurs richesses. Car, outre le bourg de Commendon et le village d'Albin qu'ils ont possédés, ils ont laissé de grands revenus et de grands héritages à l'église de Bergame, où l'on voit encore aujourd'hui leurs armes gravées sur des pierres, comme un monument éternel de leur piété et de leur libéralité tout ensemble.

Jean Galéas, duc de Milan, qui avoit amassé de si grands trésors, qu'on le soupçonna de vouloir se rendre maître de toute l'Italie, ayant réduit la ville de Bergame sous son obéissance, ruina entièrement la maison des Commendons, parce qu'ils avoient été des premiers à se déclarer contre lui, et qu'ils s'étoient attachés avec trop de chaleur aux intérêts de la république de Venise. Concine, qui étoit pour lors le chef de la famille, fut dépouillé de tous ses biens et chassé de son pays. Il se retira chez les Vénitiens, qui le reçurent avec beaucoup d'affection, lui assignèrent des pensions pour lui et pour toute sa postérité, et ordonnèrent qu'on fourniroit du trésor public la dot de ses filles. On trouve encore dans les registres du sénat ces ordonnances conçues en des termes très-honorables pour Concine et pour ses ancêtres. On les traite de personnes illustres par leurs richesses, par leurs alliances, par les terres qu'ils possédoient, et par le grand pouvoir qu'ils s'étoient acquis parmi les habitans des montagnes. Le sénat

leur rend ce témoignage public, qu'ils avoient tout sacrifié pendant la guerre de Milan, pour le service de la république.

Cette famille ainsi ruinée se dispersa en divers endroits : les uns se réfugièrent dans des villes voisines, et s'établirent dans les lieux qu'ils avoient choisis pour leur retraite ; les autres retournèrent à Bergame où ils sont encore au rang des principaux et des plus riches citoyens. Le bisaïeul de celui dont nous écrivons l'histoire, fut un de ceux qui renoncèrent à leur pays. Il se retira à Venise ; il y transporta tout ce qu'il put recueillir de ses biens ; il s'y maria, et laissa un fils nommé Joseph. Celui-ci eut aussi un fils nommé Antoine, qui fut élevé avec beaucoup de soin, et qui devint très-habile philosophe et très-excellent médecin.

Il exerça la médecine avec plus d'honnêteté qu'on ne fait ordinairement. Il considéra toujours plus sa réputation que ses intérêts, et se tint assez bien récompensé par le plaisir qu'il avoit de servir ses amis malades. Ainsi méprisant le gain, il s'acquit l'amitié de toute la ville, et mérita d'épouser une fille d'une des plus nobles familles des sénateurs. Il est vrai que le hasard y eut presque autant de part que le mérite. Cette fille avoit perdu ses parens et étoit tombée sous la conduite d'un frère bizarre et intéressé, qui, contre toutes les lois de la raison et de l'amitié, la traitoit plutôt comme son esclave que comme sa sœur. Quoiqu'elle fût âgée de plus de vingt-cinq ans, il n'avoit nul égard ni à sa qualité ni à son âge ;

et de peur d'être obligé de lui donner une dot considérable s'il la marioit à une personne de sa condition, il avoit refusé ou négligé tous les partis avantageux qui s'étoient présentés pour elle. Enfin elle se lassa de ce mauvais traitement, après l'avoir souffert assez long-temps; et, craignant de vieillir dans cet état misérable, elle résolut de songer elle-même à son repos. Le chagrin la rendit malade; et, dès qu'elle fut guérie, elle se choisit pour époux celui que son frère lui avoit choisi pour médecin. Antoine, content de ce que la fortune lui avoit offert, demeura dans une honnête médiocrité, et passa le reste de ses jours sans ambition. Celui-ci fut père de Jean-François Commendon.

Laure Barbarigo, sa mère, étoit d'une des premières maisons de Venise, illustre par son ancienne noblesse et par les alliances qu'elle avoit avec tous les principaux sénateurs de la ville. Claire Bolanie, aïeule maternelle de Commendon, avoit apporté plus de soixante et dix mille écus d'or en mariage, et avoit rendu cette famille très-puissante. Marc-Antoine Barbarigo, son aïeul, eut l'honneur de voir ses deux frères, Marc et Augustin, chefs de la république l'un après l'autre. Marc fut recommandable par sa modestie, par sa probité, et par les soins qu'il eut de régler le gouvernement, et de le tirer des mains de quelques familles ambitieuses qui s'estimoient plus anciennes que les autres, et qui, sur ce droit imaginaire d'ancienneté, s'étoient rendues maîtresses de la république. Il augmenta le nombre de

ceux qui devoient conduire l'état, et le réduisit en la forme où nous le voyons aujourd'hui. Augustin passa pour un homme fort sage et fort politique, et fit des actions plus éclatantes que son frère. Il s'acquit une si grande autorité dans la ville, pendant qu'il en fut le chef, qu'il n'auroit pas été sûr pour la liberté publique de lui donner ce pouvoir si absolu, s'il n'eût mieux aimé servir son pays que d'y régner. Il eut tout l'éclat et toute la majesté d'un roi parmi ses citoyens, et n'en voulut point retenir la puissance. On assure même qu'étant sur le point de mourir il les avertit de ne donner jamais tant d'autorité à des particuliers dans la république, et que les Vénitiens, suivant ce conseil, firent des lois très-sévères pour arrêter et pour modérer la puissance de leurs doges.

Antoine eut quatre enfans de Laure, Jean-François, qui naquit à Venise l'an 1524, le dix-septième jour de mars, sur le midi ; Joseph, qui mourut presque dans son enfance ; Clémence et Lucrèce. Lucrèce étant encore fort jeune, touchée du désir de son salut, quitta le monde et se consacra à Dieu dans un monastère de religieuses de Padoue, où elle avoit été élevée dès ses premières années. Elle mourut l'an 1564, dans le temps que Commendon étoit nonce en Pologne. Clémence fut mariée à Venise avec Baltasar Cavéo, jeune homme d'une ancienne famille de sénateurs. Philippe Mocénigo, qui fut depuis archevêque de Chypre, qui avoit été compagnon d'étude de Commendon, et qui lui conserva tou-

jours cette amitié qui les avoit unis dans leur enfance, s'entremit pour ce mariage en l'absence de son ami. Cette dame eut trois enfans, Jean-François, Antoine et Laure. Laure avoit été accordée à l'âge de vingt ans à un homme de qualité, nommé Sylvio Gonzague; mais elle mourut un peu avant ses noces, d'une maladie contagieuse qui emporta presqu'en même temps son père, sa mère et son frère Jean-François, les uns après les autres, l'an 1576. Commendon, qui étoit déjà cardinal, fut sensiblement touché de ce malheur qui désoloit toute sa famille. Il en reçut la nouvelle avec beaucoup de douleur; mais il souffrit pourtant cette perte avec une grande fermeté d'esprit. Antoine, qui étoit le plus jeune de tous, ayant survécu tous les autres, fut l'unique héritier de Commendon. Il fut pourvu de quelques bénéfices de grand revenu, et s'étant engagé aux ordres sacrés, il fut le dernier de sa race, et vit périr en lui toute l'espérance de sa maison.

CHAPITRE II.

Ce qui lui arriva en son enfance; les dangers qu'il courut sur l'eau.

Dès que Commendon fut né, comme on l'eut approché d'un vase qu'on avoit préparé pour le laver, selon la coutume, on dit qu'il se tint quelque temps à genoux et qu'il leva ses mains jointes vers le ciel.

Le jour de son baptême, comme on le portoit à l'église, l'air étant fort sombre et fort obscur, on remarqua qu'un rayon du soleil, qui parut comme un éclair, perça les nuages les plus épais, et répandit sur cet enfant une très-agréable lumière. Soit que ces choses soient arrivées par hasard, ou qu'elles aient été des présages de l'avenir, on les racontoit comme très-certaines.

A peine avoit-il atteint l'âge de quatre ans, qu'il fut dans un danger évident de périr sur l'eau. Sa mère passoit de Chioza à Venise dans une petite barque et le ramenoit avec elle. Comme c'est l'ordinaire des enfans de se faire des jeux et des plaisirs de toutes choses, celui-ci s'étoit avancé, sans qu'on s'en aperçût, vers le bord du navire et s'efforçant de toucher l'eau avec sa main, il se pencha si fort en se jouant, qu'il tomba malheureusement dans la mer. Cependant le vent étoit favorable, et la barque alloit à pleines voiles. Cette dame fut si surprise et si touchée de cet accident, qu'elle en perdit presque le jugement; et, dans l'excès de sa douleur, elle se fût précipitée elle-même après son fils, si l'on ne l'eût retenue. Mais le pilote qui tenoit le gouvernail ayant vu la chute de cet enfant, le secourut fort à propos. Il relâcha d'abord la corde, descendit la voile, et se jeta dans la mer avec tant de hardiesse et de promptitude, qu'il le prit flottant encore sur l'eau, et le reporta à la nage jusque dans les bras de sa mère, qui étoit si accablée de douleur, qu'elle étoit sur le point de rendre l'âme. Commendon fut depuis si

illustre, qu'on peut juger qu'il fut sauvé d'un si grand danger par une providence particulière de Dieu qui le réservoit pour de grandes choses.

On a remarqué qu'il ne fit presque jamais de voyage par eau sans courir quelque grand danger. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il s'embarqua à Chioza pour passer à Ancone, et le navire où il étoit se brisa de nuit vers Sinigaglia. Quelques-uns de ceux qui étoient avec lui ne purent résister à la violence des vagues et demeurèrent ensevelis sous les eaux, quoique la tempête les eût jetés près du rivage. Pour lui qui ne savoit point nager, il marcha plus de trois cents pas sur des sables toujours battus des ondes, et gagna la terre, après beaucoup de peine, dans l'obscurité de la nuit.

Lorsqu'il fut en Flandre, ayant été obligé de s'embarquer à Amsterdam, le ciel doux et serein et le vent favorable sembloient lui promettre une heureuse navigation. Mais il s'éleva la même nuit une tempête violente; des ténèbres épaisses se répandirent dans l'air; les éclairs et les tonnerres redoublés jetèrent la frayeur dans tous les esprits. Le capitaine du vaisseau et les pilotes mêmes furent épouvantés, et le vaisseau fut sur le point d'être submergé. L'incommodité de la mer et la crainte du péril avoient abattu le corps et l'esprit de tous ceux qui se voyoient réduits à cette extrémité, du nombre desquels j'étois moi-même qui ai composé cette histoire. La pluie étoit si grande qu'il sembloit qu'elle alloit remplir le vaisseau; le vent la poussoit avec tant d'impétuo-

sité contre le visage de ceux qui vouloient travailler qu'ils furent obligés d'abandonner le travail. Commendon ne s'étonna de rien, il fit lui seul toutes les fonctions des pilotes, assisté de Denis Viterbe de Padoue, son valet de chambre, qui n'avoit point été incommodé de la mer. Il encouragea tout le monde par ses soins et par ses paroles, et nous sauva lui seul du naufrage. Le lendemain, sur la pointe du jour, la tempête cessa et la mer devint tout-à-fait calme.

Il ne se mit jamais sur aucune rivière dans ses voyages, qu'il ne lui arrivât quelque accident fâcheux. Quelques-uns de ses amis l'avertirent qu'il devoit éviter toute sorte de navigation, qu'il y avoit du danger pour lui sur les eaux, qu'il devoit craindre quelque malheur à venir par l'expérience qu'il avoit des malheurs passés. Mais il se moqua de ces avis et de ces prédictions, et l'on ne put jamais le détourner de s'embarquer toutes les fois que la nécessité de ses affaires ou la commodité de ses voyages lui en présentèrent l'occasion.

CHAPITRE III.

La première éducation de Commendon.

Son père le fit élever avec beaucoup de soin, parce qu'il avoit remarqué en lui dès sa première enfance de grandes lumières d'esprit, et que des astrologues qu'il avoit consultés sur ce sujet lui avoient donné

de très-grandes espérances. A l'âge de dix ans, il composoit des vers latins, même sur-le-champ, sur quelque matière qu'on lui proposât, ce qui le rendit si agréable aux principaux de la ville, qui étoient des amis de son père, que plusieurs avoient la curiosité d'aller au collége où il étudioit, pour y être témoins de son esprit et de son génie dans ses exercices ordinaires, et pour juger eux-mêmes si sa réputation étoit bien fondée. L'on avoit une si grande opinion de lui dans la ville, que c'étoit la coutume de tous les pères, lorsqu'ils corrigeoient leurs enfans ou qu'ils les exhortoient à la vertu, de leur proposer l'exemple de Commendon.

Il eut pour maître [1] Jean-Bernardin Félicien, homme de grande érudition et fort studieux, à qui l'on a souvent ouï dire qu'il s'étoit rendu plus illustre dans Venise par l'esprit de Commendon que par le sien propre. Aussi, quoiqu'il eût élevé une grande partie des enfans des sénateurs, il ne se louoit que du naturel excellent et de la force d'esprit de celui-ci, s'appliquant entièrement à lui donner toutes les connoissances dont son âge pouvoit être capable. Il tomba ensuite entre les mains d'Antoine Arias, Espagnol, célèbre grammairien; et il apprit le grec, au même temps, d'Antoine Éparque de Zanthe.

[1] Jean-Bernardin Félicien florissoit vers le milieu du seizième siècle. Il s'est fait connoître par un grand nombre de traductions latines des auteurs grecs; mais au jugement des savans, ses traductions tiennent trop de la paraphrase, et pèchent par défaut de simplicité.

Il avoit un esprit capable de concevoir tout ce qu'on lui vouloit apprendre, et une mémoire heureuse qui retenoit tout ce qu'il avoit une fois appris, ce qui n'arrive que rarement; car ces esprits vifs et agissans, qui comprennent les choses presqu'en un moment, les oublient aussi aisément qu'ils les ont comprises; au lieu que ceux qui ne les apprennent qu'avec peine, se les impriment aussi plus avant dans l'esprit; comme les images qu'on a gravées avec travail, s'effacent plus difficilement que celles qui ne sont que marquées sur la superficie. Il se plaisoit particulièrement à entendre parler des actions des hommes illustres qui avoient acquis de la gloire par leur vertu, et qui s'étoient ouvert le chemin des honneurs par leur esprit et par leur mérite. Il écoutoit avec une attention admirable le récit de leurs belles actions. Il prioit souvent son père et son maître de lui raconter l'histoire de quelque grand personnage; soit que ce ne fût qu'une curiosité naturelle d'enfant, soit qu'il eût déjà de grands principes d'honneur, et qu'il sentît dans son âme des mouvemens de sa propre vertu en s'instruisant de celle des autres.

A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à Padoue où il s'occupa avec beaucoup de succès à l'étude des belles-lettres. Il se laissa charmer des douceurs de la poésie, et s'appliqua si heureusement à lire et à écrire des vers, que l'on étoit étonné de voir que dans sa grande jeunesse non-seulement il surpassoit ceux de son âge, mais qu'il pouvoit même être comparé aux plus excellens poëtes de son siècle. Il s'a-

donna ensuite à la philosophie qu'il apprit sous de très-habiles docteurs ; et, s'instruisant lui-même de toutes les opinions et de toutes les maximes de la sagesse ancienne, il s'attacha particulièrement à la doctrine de Platon, parce qu'elle a plus de conformité que les autres avec les sentimens et les préceptes du christianisme. Il traduisit de grec en latin une partie des livres de ce philosophe pour s'exercer, et fit des observations très-savantes pour en éclaircir les endroits les plus obscurs et les plus difficiles. Ces commentaires étoient entre nos mains, et nous les conservions avec beaucoup de soin depuis plusieurs années, mais il les trouva par hasard et les brûla, quoiqu'ils eussent pu lui faire honneur parmi les savans.

Pendant qu'il s'occupoit ainsi à l'étude, et qu'il se laissoit emporter au plaisir de savoir, s'appliquant à la lecture et à la contemplation sans relâche et sans avoir aucun égard à sa santé, il tomba dans une maladie très-incommode et très-dangereuse, qui faillit à retarder ses progrès, et à rompre même le cours d'une vie qui devoit être si glorieuse. Une humeur piquante et une quantité de sang corrompu se jetèrent sur ses yeux, et lui firent perdre le repos et l'usage même de la vue. Rien ne le pouvoit soulager; tous les remèdes qu'il éprouva furent inutiles. Il demeura quatre ans renfermé dans un cabinet sans pouvoir souffrir la lumière, et les plus habiles médecins travaillèrent en vain à sécher, ou à détourner cette humeur maligne. Comme il vit sa santé désespérée, il eut dessein d'acheter une maison qu'il avoit louée à Padoue, ré-

solu d'y passer le reste de ses jours dans la douleur et dans la solitude. Mais il fut guéri enfin par les soins de Jean-Baptiste Montan de Véronne, qui étoit le plus célèbre médecin de son temps; et, soit qu'on eût trouvé le remède propre à son mal, soit que la malignité de l'humeur se fût dissipée d'elle-même, il recouvra la vue, et personne ne l'eut depuis ni plus saine, ni plus subtile, ni plus forte que lui. Quoiqu'il interrompît par nécessité l'ordre de ses études, dans cet espace de temps qu'il passa dans les ténèbres, il ne demeuroit point dans l'oisiveté ni dans la langueur. Il se désennuyoit à dicter des vers; il adoucissoit lui-même ses peines par des imaginations agréables; il se faisoit lire des ouvrages utiles et divertissans; et cherchoit ainsi du soulagement et du remède dans les mêmes études qui avoient été la cause de son mal.

Dans le plus fort de sa maladie, à l'âge de dix-neuf ans, il perdit son père qui étoit dans sa soixante et dix-huitième année. Cette mort ruina presque toutes ses affaires, car son âge ni sa santé ne lui permettant pas d'en avoir grand soin, une partie de ses biens fut dissipée, et Marc-Antoine Barbarigo son oncle, homme très-avare et très-intéressé, au lieu de lui conserver ses droits, fut le premier à lui faire des injustices. Son application à l'étude des sciences et les soins qu'il avoit de recouvrer sa santé occupoient si fort son esprit, qu'il ne connut point l'importance de pertes qu'il venoit de faire.

Dès qu'il fut en parfaite santé, ceux à qui son père

mourant l'avoit recommandé, lui conseillèrent de quitter ses autres études, pour s'appliquer entièrement à la jurisprudence. Il s'y attacha pour complaire à ceux qui l'y avoient engagé, et il fit en peu de temps de grands progrès dans la connoissance du droit civil. Il ne voulut pourtant jamais abandonner l'étude de Platon et des philosophes; et son esprit touché du désir de s'avancer et de se rendre utile au public, s'arrêta particulièrement à cette partie de la philosophie qui règle les actions, et qui sert à la conduite de la vie humaine. Il jugeoit que les sciences sont inutiles, si l'on ne les réduit à l'usage et à l'utilité des hommes. Il s'exerça fort soigneusement à l'éloquence. Il écrivoit, il déclamoit, il conféroit souvent avec des orateurs; il plaida même devant le juge de Padoue la cause d'un jeune homme qui étoit accusé d'avoir commis un meurtre, et le fit absoudre; et lorsque la même ville de Padoue, selon sa coutume, députa à François Donat pour le haranguer sur ce qu'il avoit été élu chef de la république, ce fut lui qui composa la harangue des députés.

Par ces soins et ces exercices il s'acquit une grande facilité de s'expliquer en latin et en sa langue naturelle, soit qu'il fallût exposer nettement et en peu de mots les affaires, soit qu'il fallût discourir au long et haranguer sur des matières importantes, ce qui lui fut depuis d'un grand usage. Car, comme il n'étoit pas en peine de chercher les termes propres ni de les arranger, il se forma un style pur et naturel, toujours égal et toujours coulant.

CHAPITRE IV.

Commendon fait un voyage à Rome; un de ses amis lui donne ce conseil.

Après avoir jeté les fondemens d'une belle vie par ces connoissances diverses, et donné de grandes espérances à ses amis, Commendon parvint à l'âge de vingt-cinq ans. Il avoit du génie et de l'inclination pour les affaires, mais il n'étoit point encore déterminé sur le genre de vie qu'il devoit suivre.

Il étoit ami particulier d'un des principaux citoyens de Padoue, nommé Louis Corneille. C'étoit un vieillard vénérable si réglé et si exact pour la conservation de sa santé que, quoiqu'on ne lui servît jamais que des viandes choisies et fort faciles à digérer, il se faisoit apporter tous les jours des balances pour peser ce qu'il mangeoit et ce qu'il buvoit, vivant ainsi par poids et mesure, et réglant tous ses repas sur l'étude qu'il avoit faite de sa complexion; d'où vient qu'on le surnomma le sobre. Toutes les personnes d'esprit ou de qualité de la ville avoient beaucoup de respect pour lui et le visitoient très-souvent; car il avoit toujours vécu d'une manière fort honorable et même fort magnifique. Il avoit fait bâtir une maison, proche l'église de Saint-Antoine, qu'on alloit voir pour la beauté des jardins et pour la propreté des bâtimens; et tout le monde étoit char-



mé de la conversation d'un si galant homme, qui n'étoit pas fort consommé dans les belles-lettres, mais qui avoit de la modération, du discernement, et un tour d'esprit fort commode et fort agréable. Aussi sa maison étoit ordinairement remplie d'honnêtes gens. Il recevoit tout le monde d'un air civil et obligeant; mais il aimoit avec tendresse les personnes d'esprit, et les servoit dans les rencontres avec une ardeur incroyable.

Ce sage vieillard avoit une estime et une inclination particulière pour Commendon qui n'étoit encore qu'un jeune homme, mais qui donnoit déjà de grandes marques d'esprit et de capacité; et, s'étant aperçu de son irrésolution sur l'état de vie qu'il devoit embrasser, pour le tirer de la peine du choix, il entreprit un jour de lui persuader qu'il devoit aller s'établir à Rome. Il lui représenta que c'étoit là un théâtre où devoit paroître un jeune homme comme lui qui avoit du génie et du savoir; qu'il trouveroit bientôt de grandes entrées dans une cour où tous les chemins de l'honneur sont ouverts à la vertu; que c'étoit un lieu propre à faire valoir de grands talens; qu'il devoit s'engager dans cette carrière, et se chercher dans cette superbe ville une fortune digne de son esprit et de son mérite. Commendon écouta avec beaucoup de respect le conseil que lui donnoit un homme si sage et qui avoit beaucoup de tendresse pour lui; mais il n'osa se déterminer sur une affaire de cette importance. Il étoit le seul qui restoit de toute sa famille. Sa maison étoit éteinte, s'il prenoit les ordres

sacrés. Tous ses parens et tous ses amis le pressoient de venir s'établir à Venise.

Comme il ne prenoit point de résolution certaine, Corneille qui l'en avoit sollicité plusieurs fois le pria de faire un voyage à Rome, de voir toutes les curiosités de cette ville, d'observer la forme de son gouvernement, et de reconnoître, au moins en passant, l'état de cette cour ecclésiastique. Il y consentit d'autant plus volontiers que c'étoit l'année du jubilé 1550, pendant laquelle les chrétiens viennent des endroits du monde les plus éloignés pour visiter les églises et les tombeaux des saints martyrs, et pour révérer particulièrement les reliques sacrées des apôtres saint Pierre et saint Paul qui sont dans un même sépulcre. Commendon arriva à Rome, sur la fin de cette année, avec Jérôme Renald et Antoine Autan de Padoue qui étoient ses amis particuliers. Il y demeura quatre mois; et lorsqu'il fut de retour, il entretint Corneille des intérêts et de l'état de la cour romaine, de la manière de s'y conduire dans les commencemens, des vues qu'il falloit avoir, des mesures qu'il falloit prendre pour arriver à ses fins. Il en parloit avec tant de jugement, que ce bon vieillard s'écria que toutes les règles de la prévoyance étoient fausses, ou que ce jeune homme seroit quelque jour sans doute un des principaux ministres de cette cour.

Dans le temps que j'étudiois à Padoue, et que Commendon s'acquittoit avec beaucoup de succès et de réputation des emplois les plus importans à l'Église,

j'ai souvent ouï raconter ces choses à Corneille qui se louoit ordinairement de lui avoir donné le conseil de faire ce premier voyage à Rome. Il l'aima toujours comme son propre fils, et lui donna des marques de son amitié jusqu'au dernier moment de sa vie. Il vécut jusqu'au temps que Commendon, étant nonce en Pologne, reçut le bonnet de cardinal. Cette même année, à mon retour de Pologne où j'avois suivi cet illustre prélat, je demeurai quelque temps à Padoue pour me délasser des fatigues de mes voyages, et pour rétablir ma santé. Je vis Corneille quelques jours avant sa mort. Il se jeta d'abord sur les louanges de Commendon, et m'assura qu'il n'avoit jamais eu de joie plus sensible que celle de sa promotion.

Le jour qu'il mourut, il eut quelque pressentiment de sa fin; et, sans rien perdre de sa constance et de sa tranquillité accoutumée, il nous parloit de sa mort comme il auroit parlé d'un déménagement et du passage d'une maison à une autre. Il s'assit sur son lit, qui étoit fort étroit, en présence de sa femme presque aussi âgée que lui; et, d'un esprit libre et d'un ton de voix ferme, il nous représenta les raisons qu'il avoit de sortir sans répugnance de cette vie; et, après un assez long entretien plein de résignation et de piété, il ajouta qu'il ne lui restoit que ce seul regret en mourant, de n'avoir pu embrasser Commendon depuis qu'il étoit élevé à cette dignité, qu'il lui avoit tant souhaitée et même prédite, comme une récompense due à sa vertu et à ses qualités extraor-

dinaires. Après lui avoir souhaité encore une plus grande prospérité, il lui écrivit une lettre de sa main, par laquelle il lui donnoit avis de sa mort prochaine, et l'exhortoit de servir l'Église avec constance, et d'employer pour la république chrétienne ces mêmes vertus qui l'avoient élevé dans le rang illustre où il se trouvoit. Il lui recommandoit d'aimer toujours la tempérance qui étoit le principe de toutes les vertus, qui rendoit l'esprit pur et sain, et qui conservoit même la santé du corps, qui est un des plus grands biens de la vie.

Après qu'il eut achevé d'écrire sa lettre, et qu'il nous eut dit qu'il ne croyoit pas vivre encore deux jours, nous nous retirâmes. Peu de temps après il sentit que ses forces diminuoient. Il fit appeler des pères de la compagnie de Jésus, et s'entretint avec eux des mystères de la religion et de tout ce qui regardoit son salut. Il reçut les sacremens avec beaucoup de piété, et prenant entre ses mains un crucifix qu'il contemploit fort attentivement, il témoigna qu'il mouroit content, et qu'il avoit devant ses yeux le sujet de sa confiance. Il s'étendit ensuite dans son lit fort modestement, et fermant les yeux, comme s'il eût voulu dormir, il rendit par un doux soupir son âme à Dieu, trois heures après que nous l'eûmes quitté. Cette vie sobre et modérée qu'il avoit menée durant si long-temps lui conserva l'esprit libre, les sens entiers, et de la vigueur jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. J'ai jugé qu'il ne seroit pas hors de propos d'insérer ici ces particularités de la vie de

ce sage vieillard, tant parce qu'il fut un des hommes illustres de son temps, que parce qu'il eut toujours beaucoup d'amitié pour Commendon.

CHAPITRE V.

Commendon entre dans les emplois. Sa conduite dans les commencemens.

Commendon ayant considéré l'état et la forme du gouvernement de la cour de Rome, se détermina fort aisément à s'y établir, et n'écouta plus les conseils de ceux qui, pour le retenir à Venise, lui proposoient des partis considérables et une charge dans le collége des secrétaires de la république. Ces charges ne se donnent qu'à des personnes de mérite, des plus anciennes familles du peuple, et elles font toute la fortune de ceux qui ne sont point nés sénateurs. Car les honneurs, les négociations, les administrations publiques et le droit de suffrage n'appartiennent qu'aux sénateurs. Les autres n'ont que des emplois dépendans et sont destinés à servir la république, sans pouvoir prétendre à la gouverner. Commendon avoit l'esprit trop vaste et trop élevé pour se borner à une charge de secrétaire. Il ne put se résoudre à passer ses jours dans une ville où il ne lui étoit pas permis comme aux autres d'avoir part au gouvernement ni d'arriver aux premières charges de l'état. On croit que ce fut la principale raison qui le porta à

quitter son pays et à laisser perdre son nom et sa maison après lui, pour s'établir dans une ville où les dignités peuvent être les récompenses des vertus, et où l'on peut aspirer à tous les honneurs, quand on a de l'esprit et du mérite. Comme il étoit dans ce dessein, un ecclésiastique de ses parens, qui étoit fort âgé, lui résigna deux bénéfices qu'il possédoit aux environs de Padoue, qui valoient trois cents écus d'or de revenu. Il en avoit bien recueilli autant du débri de son patrimoine, après en avoir tiré ce qu'il avoit destiné pour le mariage de ses sœurs.

Ayant donc réglé ses affaires domestiques, il se retira à Rome l'an 1551, et reconnut d'abord la voie qu'il devoit tenir pour sa fortune. La plupart de ceux qui se produisent dans la cour de Rome et qui veulent entrer dans l'administration des affaires ecclésiastiques, à quoi les étrangers et les plus inconnus peuvent prétendre, ont accoutumé de s'attacher à des princes ou à des cardinaux, afin de s'avancer plus aisément par la faveur et par le secours de leurs patrons. Commendon trouva que ceux qui s'attachoient aux grands se laissoient entraîner par une fortune étrangère, au lieu de laisser agir la leur. Aussi ne prit-il aucun de ces engagemens. Il se conserva tout entier à lui-même et à l'état, et ne voulut servir que la république. Il persista dans ce sentiment jusqu'à sa mort.

Nicolas Ponce, qui fut depuis duc de Venise, et qui étoit pour lors ambassadeur de cette république près du pape Jule troisième, le présenta à sa sain-

teté, et rendit des témoignages si avantageux de son mérite, que Jule le reçut chez lui, et le mit au nombre de ses camériers. Cette charge donnoit en ce temps-là un rang fort honorable, et l'on n'y recevoit que des jeunes gens choisis, qui pussent faire honneur à leur maître par leur naissance et par leur esprit. Commendon entra dans la maison du pape, comme s'il eût été appelé aux premières charges de la cour.

L'état ecclésiastique est gouverné par un seul prince. Mais parce que ce prince est élu par les suffrages de plusieurs, qu'il n'arrive ordinairement à cette dignité suprême que dans un âge fort avancé, qu'il n'a nul droit pour le choix de son successeur, et que d'ailleurs chacun y peut espérer des honneurs, il se trouve dans cette monarchie plusieurs espèces de républiques. Enfin, quoique tout le pouvoir appartienne à un seul, chaque prince ne laisse pas d'y avoir sa petite cour et son autorité particulière; et la faveur même du peuple y peut être considérable. Ce fut pour cette raison que Commendon s'appliqua à se faire des amis. Comme il avoit beaucoup de discernement, il choisit des personnes d'un esprit modéré et d'une vie réglée comme lui, sachant bien que l'amitié s'entretient par la ressemblance des mœurs et de l'esprit. Il prit donc grand soin de se mettre bien dans l'esprit de tous ceux qui excelloient alors dans les sciences et dans la connoissance des belles-lettres, et il mérita bientôt leur amitié et leur estime.

Il s'attacha particulièrement à Annibal Caro, à

cause de son honnêteté, de son savoir et de sa politesse; et à Guillaume Sirlet qui fut depuis cardinal. C'étoit un homme d'une grande probité et d'une mémoire si prodigieuse, qu'après avoir lu une infinité de livres sur toutes sortes de sciences, et parcouru tous les écrits des Grecs et des Latins, des anciens et des modernes, avec un travail infatigable, il redisoit non-seulement leurs sentimens, mais encore leurs propres termes. On le consultoit aussi sur les choses les plus obscures, et on le regardoit comme une bibliothèque vivante. Et si la nature lui eût donné un tour d'esprit et un génie propre aux affaires, avec cette profonde érudition et ce grand amas de connoissances, il auroit été sans doute le plus admirable homme de son siècle. Commendon fut encore fort familier avec Octave Pantagare, Jacques Marmitta, Basile Zanchi, Paul Manuce et Jule Pogian qui passoient pour les maîtres de l'éloquence romaine. Et, quoiqu'ils fussent tous déjà fort avancés en âge, ils admirèrent la gravité, la modestie, le jugement et la pénétration d'esprit de ce jeune homme dans les matières même de doctrine.

Il eut encore de grandes liaisons avec diverses sociétés de gens d'église, surtout avec les pères jésuites, qui pour lors, comme c'est l'ordinaire des ordres religieux d'avoir beaucoup de ferveur dans leurs commencemens, avoient plus de réputation de sainteté et plus de crédit que tous ceux qui faisoient profession des sciences ecclésiastiques et d'une discipline régulière. Il se fit aimer de tous les gens de

bien, et il crut qu'il étoit de son honneur d'être estimé de tous ceux qui avoient quelque réputation dans la ville. Bien qu'il sût faire les différences, qu'il eût égard à la qualité plutôt qu'au nombre de ses amis, et qu'il préférât les hommes pieux et savans à tous les autres, néanmoins il tâchoit, par ses soins et par ses services, d'obliger autant de personnes qu'il pouvoit. Il eut beaucoup de respect et de vénération pour quelques cardinaux qui étoient renommés pour leur piété et pour leur sagesse, entre lesquels furent Jean-Pierre Carafe qui étoit doyen du sacré collége, Marcel Cervin, et Réginald Polus, Anglois. Les deux premiers furent depuis élus papes, l'autre fut sur le point de succéder à Paul III. Jacques du Püy, Rodolphe Pio, Jean Salviati, Frédéric Césis, que leur âge et leur savoir rendoient vénérables, eurent beaucoup de considération pour lui et le servirent dans les occasions.

Il ne voulut avoir aucune habitude avec le cardinal Innocent Monti, qui jouissoit de toute la faveur sous le pape Jule. C'étoit un jeune homme d'une naissance basse et même incertaine, qui n'avoit pas une qualité qui le pût faire considérer. Jule le fit adopter par son frère qui n'avoit point d'enfans, l'éleva à la dignité de cardinal; et, par une facilité déraisonnable et criminelle, lui abandonna l'autorité souveraine et le rendit l'arbitre de toutes les affaires de l'Église. Comme il disposoit de toutes les grâces, chacun briguoit son amitié et lui rendoit tous les respects et tous les services imaginables. Commen-

don, qui reconnut que sa vie étoit aussi impure que sa naissance, et que ses actions ne répondoient ni à sa nouvelle fortune ni à son caractère, n'eut aucun commerce avec lui et s'abstint même de le voir en particulier. Il eut cette délicatesse d'honneur, sachant bien qu'on juge ordinairement de l'esprit des hommes par l'esprit et par les mœurs de ceux qu'ils aiment et qu'ils fréquentent; et il aima mieux se faire honneur de la familiarité qu'il eut avec des personnes sages que de satisfaire son ambition par la faveur d'un jeune homme inconsidéré, qui ne songeoit qu'à ses plaisirs.

CHAPITRE VI.

Les emplois et les honneurs de Commendon.

Quelque temps après il fut employé dans les affaires publiques, et comme entraîné par l'impétuosité de sa fortune. Il passa sans s'arrêter par tous les degrés d'honneur; et ce qui est merveilleux, et que des gens consommés dans les affaires et dans l'usage du monde remarquoient comme une chose singulière, il ne s'empressa jamais, il ne fut poussé par aucune puissance; il ne demanda jamais, et il refusa souvent; tous les honneurs lui furent offerts de bonne grâce, et toutes les suites de sa fortune lui arrivèrent d'une manière naturelle.

Il fut fait cardinal quatorze ans après qu'il fut ar-

rivé à Rome. Pendant tout ce temps-là il fut continuellement occupé à des négociations publiques. L'année même qu'il vint à Rome, c'étoit l'an 1551, il fut envoyé à Urbin; l'année d'après en Flandre, et de là en Angleterre. A peine étoit-il de retour qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il passa en ces occupations les cinq premières années du pontificat de Jule III. L'an 1555, il fut appelé par le pape Paul IV pour être un de ses secrétaires, et fut sacré évêque la même année. Il avoit été nommé pour être préteur de la ville; mais il fut envoyé ambassadeur en Allemagne; et, pour me servir du terme nouveau qui est déjà fort en usage à Rome, il alla, en qualité de nonce de sa sainteté, vers l'empereur Charles V; mais les affaires étant troublées et la guerre ayant été déclarée entre eux, il n'acheva pas son voyage.

A peine fut-il arrivé à la cour de Rome, que le pape l'envoya à tous les princes d'Italie pour les exciter à prendre les armes, et à se signaler avec lui. Il eut ordre de passer à Venise pour engager le sénat à entrer dans cette ligue. Ces affaires l'occupèrent près de quatre ans, jusque vers la mort de Paul IV.

Pie IV l'envoya nonce près de l'empereur Ferdinand, dès la première année de son pontificat. Il eut ordre d'aller aussi chez tous les princes d'Allemagne. Il y fut un an et demi. A son retour, il fut envoyé au même empereur Ferdinand par les cardinaux qui présidoient au concile de Trente. Il fit ce voyage fort promptement, et fut ensuite obligé de partir pour se rendre en Pologne, et y résider en qua-

lité de nonce apostolique près du roi Sigismond-Auguste. C'est là qu'il fut fait cardinal par le pape Pie IV, la cinquième année de son pontificat, un peu avant sa mort.

L'année 1566, il alla en qualité de légat à Ausbourg où l'empereur Ferdinand avoit assemblé la diète de l'empire. Deux ans après il y retourna pour le dissuader du dessein qu'il avoit d'accorder la liberté de conscience, et l'exercice de l'hérésie de Luther aux peuples d'Autriche. Il fut encore envoyé deux ans après, en qualité de légat, à l'empereur et au roi de Pologne pour les exhorter à faire une ligue contre le Turc.

Pendant tout ce temps, quoiqu'il eût parcouru, avec de grandes fatigues, presque toutes les provinces de l'Europe, il ne fut jamais malade. Les travaux et les peines du voyage furent des plaisirs pour lui, et ni la chaleur, ni les pluies, ni le froid insupportable des pays septentrionaux, ne l'incommodèrent jamais. Après avoir donné une légère connoissance des affaires qu'il a ménagées, nous allons raconter par ordre le succès de ses négociations.

CHAPITRE VII.

On prédit à Commendon ce qu'il doit être un jour.

COMMENDON fut si estimé, et donna de si belles espérances dans sa première jeunesse, que tout le

monde fut persuadé qu'il parviendroit un jour aux premières dignités de l'Église. Lorsqu'il parut à Rome, on eut la même opinion de lui. Étant fort jeune, j'ai souvent ouï dire à Annibal Caro, homme très-sage, qui avoit fait de longues réflexions sur les choses humaines et qui savoit fort bien la cour de Rome, qu'il avoit prédit à Nicolas Ardhinghel et à Marcel Cervin, ses amis, qu'ils seroient un jour cardinaux. Il reconnut leur esprit dès qu'ils furent arrivés à la cour, et l'expérience fit voir qu'il ne s'étoit trompé ni en l'un ni en l'autre. Car ils furent tous deux fort employés, et ils s'acquittèrent de leurs emplois avec tant de fidélité et de sagesse, qu'ils méritèrent d'être élevés à ce rang par le pape Paul III. Ardhinghel étoit déjà mort. Marcel étoit porté par les vœux et par la voix du peuple au souverain degré d'honneur, où il fut élevé quelques mois après à la place du pape Jule. Commendon étoit le troisième que Caro croyoit être né pour les grandes affaires, et à qui il avoit prédit la même dignité. Connoissant ainsi son mérite, il voulut être de ses intimes amis. Il lui donna un de ses neveux pour être l'intendant de sa maison, et lui recommanda toujours ses intérêts et ceux de ses proches avec beaucoup de confiance. Il eut une joie très-sensible de voir que ses prédictions étoient accomplies; mais il ne jouit pas long-temps de cette joie, car il mourut peu de jours après que Commendon fut arrivé à Rome, ensuite de sa promotion au cardinalat.

Le cardinal Jean-Pierre Carafe, qui fut depuis appelé Paul IV, étoit un personnage fort grave et

fort prudent; il se plaisoit extrêmement à la conversation de ce jeune homme; et il disoit souvent qu'il méritoit les premières dignités, et qu'il les obtiendroit bientôt. Il l'exhortoit à continuer comme il avoit commencé, et lui promettoit des récompenses dignes de sa vertu. Ayant depuis été créé pape, il le fit évêque, et protesta que ce n'étoit là que de foibles commencemens qui devoient être suivis d'une meilleure fortune.

Il étoit aisé de tirer ces conjectures de son esprit et de ses mœurs. En voici qu'on tiroit des astres. Dès qu'il fut né, les astrologues répondirent à son père qu'il seroit un grand personnage, et qu'il parviendroit un jour à une dignité suprême. Plusieurs lui prédirent les mêmes choses à Rome, soit qu'ils en eussent la même connoissance, soit qu'ils voulussent flatter l'opinion et les espérances qu'on avoit conçues de lui. Ils s'accordoient tous sur le jugement qu'ils faisoient de sa vertu et sur les apparences de quelque grande élévation.

Lorsqu'il fut envoyé par le pape au roi de Portugal, parmi ceux qui lui rendoient plus d'honneur et qui le visitoient plus souvent, il se trouva un Espagnol fort savant dans les lettres grecques et latines, et le plus habile astrologue de son siècle, nommé Maldonat, qui avoit été chassé de son pays depuis quelque temps. Celui-ci s'attacha particulièrement à lui; et lui faisant dans des conversations familières plusieurs questions éloignées, comme s'il n'eût eu aucun dessein, il tira de lui non-seulement le jour,

mais l'heure même de sa naissance. Alors il observa la situation du ciel et des étoiles, leurs aspects et leurs mouvemens; et il lui apporta le lendemain un petit papier où étoient marqués les astres qui avoient présidé à sa naissance, avec leurs regards différens, avec une lettre fort courte, dans laquelle il assuroit Commendon, que par les règles de son art il avoit souvent connu l'avenir; mais que les astres n'avoient jamais été mieux disposés que pour lui, et qu'il n'avoit jamais trouvé d'horoscope plus heureuse que la sienne; qu'il continuât de suivre la voie que la providence de Dieu lui avoit tracée; qu'en quelque république qu'il voulût s'établir, il pouvoit se promettre d'y commander. Il ajoutoit que, pour lui, il étoit sur le déclin de son âge et qu'il n'osoit espérer de vivre si long-temps; mais qu'il laisseroit en mourant à son fils des lettres signées de sa main et fermées de son cachet, avec ordre de les lui rendre un jour quand ses prédictions seroient accomplies; qu'il le conjuroit de se souvenir du père, en ce temps-là, et d'avoir quelque bonté pour le fils. Il osa même lui marquer le temps de son élévation, qui fut la soixante-unième année de son âge, quoiqu'il ne fût encore que dans sa trentième. Ce fut précisément l'année que le pape Grégoire XIII mourut. En effet, tous les gens de bien et les cardinaux même avoient destiné Commendon pour son successeur, si une maladie violente ne l'eût emporté peu de jours auparavant, comme nous dirons dans la suite de cette histoire.

Il étoit certain que ce Maldonat avoit prédit beau-

coup de choses qui étoient arrivées. Il s'étoit réfugié en Portugal, parce que, dans le temps que les villes d'Espagne se révoltèrent contre Charles V, il avoit tâché d'émouvoir les peuples, et s'étoit engagé dans ce parti avec plus de chaleur que tous les autres. Quoiqu'il eût assuré quelque temps auparavant ceux qui l'avoient consulté, du mauvais succès de cette révolte et du malheur qui lui devoit arriver, il voulut pourtant témoigner son zèle et sa fidélité pour sa patrie contre ses propres intérêts ; et il aima mieux perdre les espérances de sa fortune, que d'abandonner ses citoyens en cette occasion. Dès qu'il fut arrivé en Portugal, il conseilla au roi Jean de marier promptement son fils Emmanuel qui, selon toutes les règles de l'astrologie, ne devoit pas vivre longtemps. Le roi suivit ce conseil, et le prince mourut dans sa vingtième année.

Commendon auroit pu, sur ces conjectures, concevoir de belles espérances et exciter son ambition à de grandes choses. Mais il se moquoit de la vanité de ces tireurs d'horoscopes, qui tournent toujours à leur sens le ciel et les astres, selon qu'ils ont envie de flatter ou de médire. Il savoit que les jugemens des hommes sont incertains et trompeurs ; que le destin ne peut rien sur nos volontés ; qu'il y a une Providence qui conduit et qui gouverne toutes choses ; et que les malheurs ou les prospérités, que nous voyons dans le monde, arrivent par l'ordre et par la puissance de Dieu, et non par une fatale nécessité de la nature.

CHAPITRE VIII.

Par quelle voie Commendon s'insinua dans les bonnes grâces du pape Jule.

Le pape Jule faisoit bâtir avec beaucoup de soin et de dépense hors de la porte Flaminienne une belle maison de plaisance. Il y avoit fait conduire par de longs canaux les eaux très-pures d'une source ancienne. Une nymphe de marbre, d'un ouvrage antique, qui étoit comme assoupie et penchée sur une urne, les recueilloit et les distribuoit dans les jardins. Jule voulut qu'on fît diverses petites poésies à l'honneur de cette statue, pour être gravées selon la disposition et les espaces des marbres. Tous les beaux-esprits, non-seulement de Rome, mais encore de toute l'Italie, s'exercèrent sur ce sujet. Commendon avoit eu dès son enfance une extrême passion pour les vers. Il est vrai qu'elle étoit un peu diminuée. Mais, se sentant animé par le désir de plaire à son maître et par cette louable émulation qui excitoit tous les savans hommes d'Italie, il composa quelques épigrammes qui convenoient fort au sujet, et qui remplissoient très à propos les espaces vides des marbres. Le pape les ayant lues, comme il avoit le goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, il ne les approuva pas seulement, mais il commanda qu'on les fît graver, et les préféra à toutes les autres.

Il fit appeler Commendon; et, après avoir reconnu l'esprit et la sagesse de ce jeune homme, par diverses questions qu'il lui avoit faites, il le renvoya; et se tournant vers ceux qui étoient présens : Ce jeune homme, leur dit-il, a trop de mérite pour demeurer plus long-temps inutile, et je remarque en lui de trop grandes qualités pour ne l'employer qu'à faire des vers.

Depuis ce temps-là Commendon renonça entièrement à la poésie : et soit qu'il fût satisfait de la gloire qu'il s'étoit acquise, et qu'il crût qu'il y avoit des études propres à la jeunesse, qui ne convenoient pas à des âges plus avancés; soit qu'il voulût se donner des occupations plus sérieuses et s'appliquer entièrement à l'étude de la théologie, il ne fit plus du tout de vers, et il se contenta de lire avec plaisir ceux des autres et d'en juger avec beaucoup de délicatesse. Il eut même tant de honte de ceux qu'il avoit autrefois composés, qu'il en retira des mains de ses amis de quoi en faire plusieurs volumes, qu'il jeta dans le feu, avec quelques tragédies et quelques comédies de sa façon, les brûlant avec plus de plaisir qu'il n'en avoit eu autrefois à les écrire.

Lorsque le pape l'interrogea sur ses études, il apprit qu'il avoit employé trois ans entiers à l'étude du droit civil. Il le loua fort de s'être attaché à cette science; mais il le blâma d'avoir négligé de prendre des licences, et de se mettre au rang des jurisconsultes. Commendon obtint congé de sa sainteté pour un mois, s'en alla promptement à Padoue, et se présenta pour rendre compte de ses études au lieu

même où il avoit étudié. Il fut présenté par le docteur Jérôme Torniel qui avoit été son professeur. On le loua publiquement; et, ayant été reçu avec approbation de toute l'université au nombre des jurisconsultes, il partit en diligence et il arriva à Rome le même jour qu'il avoit promis de s'y rendre.

CHAPITRE IX.

Le pape envoie Commendon au duc d'Urbin.

Le pape lui sut bon gré de sa diligence et de son exactitude; et, croyant qu'il pouvoit avec bienséance lui confier toute sorte d'emplois, il l'envoya à Urbin pour une négociation importante.

Pendant les guerres de l'empereur et du roi de France en Italie, la ville de Sienne, qui est une des principales de l'Étrurie, ne pouvant plus souffrir l'orgueil ni la sévérité importune de Diégo de Mendosse qui en étoit gouverneur pour l'empereur, avoit chassé les Espagnols, et reçu garnison françoise. Il se faisoit de grands préparatifs de guerre de part et d'autre. Les uns vouloient faire tous leurs efforts pour la reprendre, les autres étoient résolus de la conserver. Guidubald, duc d'Urbin, à cause du voisinage de ses terres, pouvoit être d'un grand secours à l'un ou à l'autre parti. Aussi chacun tâcha de l'engager dans ses intérêts et lui fit des propositions très-avantageuses. Comme on savoit que le

pape avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, on le sollicita puissamment à se déclarer. Mais comme sa sainteté craignoit que ce prince ne se laissât toucher des avantages qu'on lui proposoit, et qu'on ne lui imputât la résolution qu'il auroit prise, elle voulut le détourner de tous les engagemens qu'il pouvoit prendre et l'attacher aux seuls intérêts du saint-siége. Pour cet effet elle lui envoya Commendon, avec ordre de faire grande diligence, pour arriver avant un agent que les ambassadeurs de l'empereur avoient dépêché avec pouvoir de traiter avec le duc.

Commendon partit donc en diligence, et se rendit en très-peu de temps à Urbin. Il trouva le duc Guidubald disposé à recevoir les offres que l'empereur lui avoit fait faire et à conclure avec lui son traité. Il lui fit connoître les intentions de sa sainteté, et lui fit si bien comprendre qu'il devoit se ménager entre ces deux grandes puissances, et qu'il n'étoit pas sûr pour lui de se mêler dans leurs différends, que, touché de l'autorité du pape et des discours de Commendon, il s'engagea à ne prendre aucune liaison qu'avec le saint-siége. On fit un traité ; on convint avec lui des pensions ; on lui donna le gouvernement de Rome. Les envoyés du roi de France et de l'empereur arrivèrent peu de temps après ; ils furent reçus avec beaucoup d'honneur et de civilité, mais ils s'en retournèrent sans avoir avancé leurs affaires.

Jule souhaitoit que son neveu Fabrice Monti épousât la sœur de ce prince, héritière des ducs de Camérino du côté de sa mère. Il avoit donné ordre à

Commendon d'en faire la proposition au duc comme de lui-même, après avoir sondé ses sentimens avec adresse, et de lui en parler comme d'une pensée qu'il avoit eue et non comme d'un ordre qu'il eût reçu, parce qu'il jugeoit que c'étoit au duc à le rechercher. Commendon trouva l'occasion d'entretenir Guidubald en particulier; et, après plusieurs détours, il fit tomber le discours sur ce sujet. Il lui représenta les avantages qui pouvoient suivre cette alliance; et il s'offrit de le servir en cette affaire avec beaucoup de soin et de fidélité. Le duc écouta volontiers cette proposition, et pria Commendon d'en parler de sa part à sa sainteté.

Après avoir ainsi achevé sa négociation, il partit la même nuit, ayant fait tenir des relais sur les chemins; et il fut de retour à Rome presque avant que le pape eût su qu'il étoit arrivé à Urbin.

CHAPITRE X.

Commendon va en Flandre avec le légat.

La guerre étant allumée, comme nous avons déjà dit, entre l'empereur Charles V et Henri II, roi de France, Jule crut qu'il étoit de son devoir d'accommoder leurs différends, et de réconcilier deux grands princes qui, pour des jalousies ou pour des intérêts d'état, troubloient le repos de toute la chrétienté. Il choisit pour cela Jérôme Dandino qu'il avoit fait

cardinal depuis peu, et qui étoit en grande faveur auprès de lui, et l'envoya en qualité de légat vers l'empereur. Ce cardinal, qui avoit connu l'esprit de Commendon en quelques conversations qu'ils avoient eues ensemble, obtint de sa sainteté la permission de le mener avec lui dans sa légation. Ce jeune homme, par sa gravité, par sa modestie et par sa manière obligeante d'agir, se rendit d'abord agréable à toute la suite du légat, et au légat même qui le consultoit et qui lui confioit tout le secret des affaires.

Peu de temps après qu'ils furent arrivés à la cour de l'empereur, on apprit la mort d'Édouard, roi d'Angleterre. Commendon fut envoyé par le légat dans ce royaume. Mais avant que de parler du succès de son voyage, il est à propos de reprendre la chose de plus haut.

Henri VIII avoit épousé Catherine, fille de Ferdinand, roi d'Espagne, tante de l'empereur Charles V; et, après avoir vécu vingt-huit ans avec elle en assez bonne intelligence, et en avoir eu des enfans; soit que l'âge eût rendu cette princesse moins agréable, soit qu'il se fût lassé de l'aimer et qu'il se fût engagé à quelques amours étrangères, il poursuivit avec une ardeur incroyable sa séparation d'avec elle, sous prétexte que Catherine avoit épousé en premières noces son frère Arthus, et que le pape Jule second avoit accordé trop facilement la dispense de son mariage aux pressantes sollicitations du roi son père, et du roi son beau-père. Arthus étoit mort à l'âge de quatorze ans sans avoir consommé le ma-

riage; mais Henri vouloit couvrir l'emportement et l'injustice de sa passion sous quelque apparence de raison. Comme il vit que la cour de Rome refusoit d'autoriser son divorce, il se laissa emporter au déréglement de son esprit; il méprisa l'autorité du souverain pontife; il perdit tout sentiment d'honneur et de religion; il se moqua de tous les droits humains et divins; il répudia la reine; il épousa, de son autorité privée, Anne de Boulen dont il étoit éperdument amoureux; et, contre la fidélité et le respect qu'il devoit au saint-siége, il se sépara, lui et ses états, du corps de l'Église catholique, et prit le titre de chef de l'Église de son royaume.

Cette digue étant rompue, un torrent de fausses opinions inonda bientôt toute l'Angleterre; et, quelque soin qu'il prît d'interdire ces nouveautés et d'en faire punir rigoureusement les auteurs, il ne put empêcher ces hérésies naissantes, qui furent autant de principes de division dans l'état. Il mourut et laissa pour son successeur Édouard, qui étoit fils de sa troisième femme. Ce jeune prince avoit les inclinations assez bonnes, mais il avoit été si perverti dès son enfance par ceux qui devoient avoir soin de son éducation, qu'il fit consister toute sa religion à ruiner la religion même. Il ne régna pas long-temps; et, soit qu'il fût emporté par la violence de la maladie ou par l'infidélité de ceux qui le servoient, il mourut à l'âge de dix-sept ans; et, sans avoir égard aux droits de Marie, sa sœur, il laissa le royaume à Jeanne de Suffolck, sa cousine.

Dudley, duc de Northumberland, qui s'étoit acquis une autorité souveraine pendant le règne d'Édouard, avoit obtenu cette fille en mariage pour son fils, et l'avoit regardée comme un moyen de faire passer la royauté dans sa famille; mais Marie, après la mort du roi, son frère, ne perdit point de temps; elle se mit en état de soutenir ses droits; et, par la faveur des peuples, elle se rendit en peu de jours maîtresse de tout son royaume, et ce qui lui étoit presque aussi considérable, maîtresse de ses ennemis; car le duc de Northumberland, la princesse Jeanne et son mari Guilford lui furent mis entre les mains. Le duc, après avoir fait publier la mort d'Édouard, qu'il avoit célée pendant trois jours pour avoir le temps de disposer tous ses desseins, fit ouvrir le testament en présence des principaux seigneurs du royaume; il fit déclarer Jeanne reine d'Angleterre, la conduisit dans la tour de Londres, selon la coutume de la nation, et la mit en possession du royaume. Ayant appris ensuite que Marie étoit en campagne, il tira des sommes considérables de l'épargne; et, croyant s'être assuré de la fidélité des troupes par les grandes largesses qu'il venoit de leur faire, il marcha en diligence contre Marie, à dessein de l'opprimer avant qu'elle fût en état de se défendre; mais ses soldats se révoltèrent contre lui, et le livrèrent eux-mêmes à la reine comme un gage de l'affection et du zèle qu'ils avoient pour son service.

Cette princesse se trouva dans des états bien différens. Elle naquit du mariage légitime, mais malheu-

reux, de Henri VIII et de Catherine. Elle eut un frère qui mourut dans les premières années de son enfance. Toute la cour la regarda depuis comme l'unique héritière du royaume; elle étoit les délices de ses parens, qui la faisoient élever en reine, et les plus grands princes de l'Europe la firent demander en mariage. Après que la reine sa mère eut été répudiée et que le roi fut tombé dans ses derniers déréglemens, elle se vit privée de tous les droits de succession par les arrêts du parlement et par l'autorité du roi même, et fut réduite à servir, comme une esclave, les courtisanes de son père. Elle ne fut pas plus heureuse sous le règne d'Édouard. Elle fut abandonnée de tout le monde, reléguée dans une retraite éloignée de la cour; et ce fut par une providence particulière du ciel, plutôt que par ses soins et par ses gardes, qu'elle se sauva des piéges que lui tendit plusieurs fois le duc de Northumberland qui la vouloit perdre.

Elle mena une vie irréprochable, et fut toujours fortement attachée à la religion catholique. Dès qu'elle se vit sur le trône, elle s'appliqua à faire casser tous les édits que son père et son frère avoient faits contre les droits de l'Église, et à rétablir le culte ancien. Et comme l'empereur Charles V lui eut écrit un jour de modérer un peu son zèle, d'attendre des conjonctures favorables, et de ne se déclarer que bien à propos, elle lui répondit, avec une constance admirable, que lorsque le monde l'avoit abandonnée elle avoit mis toute sa confiance en Dieu; qu'elle n'avoit reçu du secours que de lui; que c'étoit lui qui venoit

de la couronner et de la mettre sur le trône; qu'elle étoit résolue de témoigner ouvertement et sans différer sa reconnoissance à celui à qui elle devoit la vie et la royauté. En effet, bien qu'elle eût à craindre certains esprits séditieux qui s'étoient accoutumés à l'impunité et à la révolte, et qui, vivant depuis longtemps sans religion, avoient de la peine à se soumettre au joug salutaire et doux de la discipline chrétienne, elle n'abandonna point son dessein. Elle fit punir les auteurs de l'impiété; et réduisant doucement les peuples à la sainteté et à la pureté de la foi elle apaisa les troubles de l'état et rétablit la religion avec beaucoup de zèle et beaucoup de gloire.

CHAPITRE XI.

Commendon passe en Angleterre. Ce qu'il y fit.

Pour reprendre la suite du temps et de l'histoire que nous avions quittée; après la mort d'Édouard, un bruit confus se répandit d'abord que le duc de Northumberland avoit pris les armes, et que les peuples étoient disposés à reconnoître Marie pour leur reine. La guerre, qui étoit allumée entre les François et les impériaux, empêchoit qu'on ne reçût des nouvelles certaines d'Angleterre. Toute la côte étoit soigneusement gardée; tous les ports étoient fermés; et dans ce temps de soupçon et de défiance, il n'étoit pas permis de passer dans cette île, ni d'en reve-

nir sans la permission des gouverneurs. On apprit enfin que le duc avoit été abandonné de ses propres troupes, et que les affaires de Marie étoient en très-bon état.

Le cardinal Dandino, qui savoit l'importance qu'il y avoit d'assister cette princesse et de réduire sous l'autorité du saint-siége un royaume que la fureur et la passion d'un prince en avoit séparé, faisoit tous ses efforts pour être informé de ce qui se passoit; mais voyant que les nouvelles étoient favorables, mais peu certaines, il résolut d'y envoyer quelque personne adroite et intelligente, qui sût reconnoître l'état des choses, et lui en rendre un compte exact. Cependant le pape, qui avoit appris la mort d'Édouard, avoit dessein d'envoyer en Angleterre le cardinal Polus, et lui en avoit déjà écrit. Ce cardinal, qui étoit pour lors aux environs du lac de Garde où il étoit allé chercher la pureté de l'air qui lui étoit nécessaire pour sa santé, ayant jugé à propos de ne rien précipiter et d'attendre des nouvelles plus assurées, le pape dépêcha un courrier au légat Dandino pour l'en avertir et pour lui ordonner de faire passer promptement quelqu'un en Angleterre.

Le légat qui avoit connu que Commendon avoit de l'esprit et de la résolution, et qu'il ne cherchoit que les occasions de servir, lui proposa son dessein et l'exhorta d'entreprendre une action digne de sa capacité et de son adresse. Quelque difficulté qu'il y eût à passer dans cette île, quelque danger qu'il y eût à y demeurer, Commendon accepta sans hésiter

l'emploi qu'on lui présentoit. Le légat ayant loué son zèle et sa résolution, lui donna une instruction générale, et ne lui ordonna rien de particulier, sinon qu'il reconnût exactement l'état des affaires, les ouvertures, les moyens et les espérances qu'il y auroit de recouvrer ce royaume. S'il avoit occasion de traiter avec la reine, qu'il l'exhortât à rétablir la religion et le culte ancien, et qu'il l'assurât de toute sorte d'assistance du côté de Rome. Pour le reste, il laissa tout à ses soins et à sa prudence.

Pour passer en sûreté parmi des peuples ennemis de l'Église romaine, qui profitoient des troubles présens et qui craignoient tout pour l'avenir, il partit secrètement de Bruxelles, et se rendit le même jour à Gravelines où l'on trouvoit beaucoup de commodités pour passer en Angleterre. Là il prit deux valets qui savoient fort bien la langue françoise, l'un desquels savoit encore l'angloise. Afin qu'ils ne pussent soupçonner qui il étoit, il leur fit entendre adroitement qu'il avoit eu un oncle en Angleterre qui s'étoit attaché au commerce, et qui lui avoit laissé en mourant une succession fort embrouillée; après quoi il s'embarqua et passa le trajet par un temps très-dangereux. Il se rendit à Londres, ayant appris par les chemins que la reine y avoit été reçue. Il trouva que tout étoit en désordre, que les hérétiques, encore fiers du crédit qu'ils avoient auparavant, s'opposoient au rétablissement de la religion catholique; et que Marie étoit reine, mais qu'elle n'étoit pas maîtresse dans son royaume. Il assistoit un jour à un ser-

mon dans une église de la ville, où le prédicateur s'étant laissé emporter à son zèle, et ayant eu le courage de déclamer contre les nouvelles doctrines, le peuple, qui n'étoit pas accoutumé à cette liberté évangélique, s'émut de colère et d'indignation. Les hérétiques, qui sont ordinairement fort emportés, l'interrompirent d'abord; et, parce qu'il reprenoit le même discours, un soldat se levant du milieu de l'assemblée avec un poignard à la main, le jeta contre le prédicateur. Cette action hardie fit connoître à Commendon la fureur de ce peuple et le danger où il étoit si l'on venoit à soupçonner qui l'avoit envoyé, et quel sujet il avoit eu d'entreprendre ce voyage.

La crainte ni la difficulté ne l'empêchèrent pourtant pas de continuer son dessein. Il se préparoit même à s'en aller trouver la reine, lorsqu'il rencontra un gentilhomme anglois, nommé Jean Ly, qu'il avoit connu familièrement et à qui il avoit même rendu d'assez grands services à Rome où il s'étoit réfugié du temps d'Édouard pour le sujet de la religion. Cet honnête homme, après les civilités ordinaires, s'informa du sujet de son voyage dans un temps de trouble et de division. Commendon se servit d'abord du prétexte de ses affaires et de la succession dispersée de son parent; mais ayant reconnu depuis qu'il étoit du conseil et de la confidence de la reine, et ayant appris de lui les particularités les plus secrètes de l'état, il crut qu'il pouvoit confier son secret à un homme qui lui témoignoit de l'amitié et de

la confiance, et qui étoit d'une fidélité éprouvée dans la religion. Il lui découvrit donc le véritable sujet de son voyage et le pria de le présenter à la reine. Ce ne fut pas sans difficulté; on faisoit garde partout, toutes les entrées du palais étoient fermées. On empêchoit que la reine ne parlât à des étrangers. L'empereur et le pape étoient également suspects aux Anglois, qui haïssoient l'un parce qu'il traitoit du mariage de son fils avec la reine, et craignoient l'autre, comme le vengeur de la religion violée et des biens usurpés sur l'Église.

Commendon exhorta la reine à remettre la foi et les cérémonies dans leur ancienne pureté, à réconcilier son royaume avec l'Église catholique, et à témoigner sa reconnoissance à Dieu qui l'avoit mise sur le trône, et qui l'avoit rendue victorieuse de ses ennemis sans qu'il en eût coûté du sang à ses peuples. Il lui offrit ensuite toute sorte d'assistance de la part du pape. La reine l'écouta avec beaucoup de joie; elle lui communiqua toutes ses bonnes intentions; l'assura de son zèle et de son attachement pour l'Église catholique et pour le saint-siége; le consulta sur les moyens d'exécuter ses grands desseins; et le pria de revenir encore une fois. Elle eut même la bonté de le prier de se tenir sur ses gardes et d'avoir soin qu'on ne pût soupçonner le sujet de son voyage, lui faisant entendre que, dans l'état des troubles présens, elle-même ne pouvoit lui répondre de sa sûreté. Cependant elle s'appliqua à arrêter les désordres; elle congédia une multitude de gens armés qui avoient voulu

la conduire et la mettre eux-mêmes sur le trône, et déchargea la ville de cette populace errante et déréglée qu'on avoit peine à réprimer. Elle traitoit secrètement avec l'empereur qui lui offroit son fils en mariage, espérant que l'alliance d'un prince voisin et puissant affermiroit son autorité. Cependant elle faisoit faire le procès au duc de Northumberland; de jour en jour elle devenoit plus absolue.

Après qu'elle eut conclu une ligue avec l'empereur et son mariage avec Philippe son fils, elle fit venir Commendon à qui elle avoit déjà donné plusieurs audiences secrètes. Elle lui découvrit ses desseins et lui donna des lettres écrites de sa main pour le pape Jule, par lesquelles elle s'engageoit à remettre son royaume sous l'obéissance du saint-siége; et elle ajoutoit qu'elle avoit instruit Commendon de tout le reste, et que sa sainteté pourroit apprendre de lui l'état des affaires. Cette instruction étoit qu'elle alloit faire assembler le parlement; qu'elle feroit casser tous les édits du roi son père et du roi son frère sur le sujet des religions; qu'elle envoieroit promptement des ambassadeurs à Rome pour renouveler en son nom, et au nom de tous ses sujets, le serment de fidélité et d'obéissance au saint-siége; qu'elle demandoit cependant que le pape Jule fît publier une absolution générale pour ceux qui avoient abandonné la piété de leurs ancêtres, et qui s'étoient séparés de l'Église romaine pour obéir à des princes qui s'étoient attribué un droit qui n'appartenoit qu'à Dieu seul; qu'il envoyât le cardinal Polus en Angleterre avec

plein pouvoir de régler toutes choses, et de réduire la religion aux formes de la discipline ancienne.

Commendon se préparoit à partir sur-le-champ avec cette instruction ; mais la reine l'obligea de demeurer encore deux jours à Londres, afin qu'il fût témoin lui-même du supplice du duc de Northumberland qui fut condamné par ses juges comme criminel de lèse-majesté. Il abjura son hérésie qu'il avouoit avoir embrassée, non par aucun aveuglement d'esprit, mais par un désir violent de régner ; et, après avoir reçu les sacremens selon la forme des catholiques, et obtenu de la bonté de la reine le pardon pour ses enfans et pour sa belle-fille, il fut conduit dans une place publique où il eut la tête tranchée sur un échafaud.

CHAPITRE XII.

Commendon retourne à Rome. Il rend compte au pape et aux cardinaux des affaires d'Angleterre.

Après l'exécution du duc de Northumberland, la reine fit partir Commendon avec ordre de rendre un compte exact au pape de toutes les affaires, et de ne les communiquer qu'à sa sainteté et au cardinal Polus. Il se rendit en diligence à Bruxelles, et fut envoyé à Rome par le légat. Il prit la poste ; et, courant nuit et jour sans relâche avec une vitesse incroyable, il arriva en neuf jours à Rome, quoiqu'il se fût dé-

tourné du chemin pour aller trouver le cardinal Polus et lui communiquer les ordres qu'il avoit reçus de la reine, et pour le prier, de la part du légat Dandino, de différer son voyage en Angleterre jusqu'à ce que les choses y fussent dans un état plus tranquille.

L'empereur souhaitoit avec passion que ce voyage fût différé. Il espéroit que par le mariage de son fils avec la reine il augmenteroit sa puissance et joindroit les états d'Angleterre aux siens. Mais il savoit que les Anglois étoient contraires à ses prétentions; et il éloignoit avec grand soin tout ce qui pouvoit traverser ses desseins. Il étoit bien informé qu'il y avoit des gens dans Londres qui vouloient que la reine épousât le cardinal Polus. On disoit que la reine même n'avoit pas fort rejeté cette proposition, et qu'elle avoit demandé à Commendon si le pape pouvoit dispenser un cardinal diacre pour le mariage; ce qui est arrivé souvent dans l'Église; mais que depuis, craignant les forces du roi de France, qui avoit assisté sous main ses ennemis, et se défiant des Anglois, elle avoit penché du côté du fils de l'empereur. Depuis ce temps, l'empereur ne voulut point que Polus passât en Angleterre que le mariage de son fils ne fût conclu. Ce n'est pas qu'il ne se défiât de ce cardinal; mais il craignoit que les hérétiques, épouvantés à son arrivée, et résolus de troubler encore l'état, ne prissent des mesures avec la France; et qu'avec les secours qu'ils en recevroient ils ne s'opposassent à ses desseins.

Cependant on étoit en peine à Rome d'apprendre des nouvelles de ce royaume. On savoit que Commendon y étoit passé; et le pape attendoit avec impatience quelle seroit l'issue de ces derniers troubles, lorsque Commendon arriva qui en apporta des nouvelles certaines et plus heureuses qu'on ne l'avoit osé espérer. Jule le reçut avec une joie extraordinaire, et fut si touché d'apprendre ce qui s'étoit passé, qu'après avoir lu les lettres de la reine, et considéré les révolutions, les divers événemens et la fortune présente de ce royaume que Commendon lui racontoit, il ne put retenir ses larmes, et s'adressant à lui : Et toi, mon fils, lui dit-il, tu n'es pas seulement le porteur de ces nouvelles, tu as été le ministre de ce glorieux succès, et ton esprit nous a plus servi que je n'avois espéré et que je n'avois même osé souhaiter. Il l'embrassa avec beaucoup de tendresse; et, ayant loué son adresse et son zèle, il rendit grâce à Dieu d'avoir remis, dans le temps de son pontificat, un si beau royaume sous l'obéissance de l'Église. Il ne pouvoit modérer l'excès de sa joie; il étoit dans une impatience extrême de la communiquer aux cardinaux. Il ordonna à Commendon de se tenir prêt à faire le lendemain, devant le consistoire, la relation qu'il venoit de lui faire. Commendon lui représenta, avec une liberté modeste, qu'il s'étoit engagé à la reine de tenir ces choses secrètes; et j'aurai, dit-il, la même exactitude pour exécuter ses ordres que j'ai eue pour exécuter ceux de votre sainteté. Le pape admirant la fidélité et la constance de

ce jeune homme, convint avec lui de ce qu'il falloit dire et de ce qu'il falloit cacher, et lui dit qu'il vouloit lui-même en informer l'assemblée.

Le lendemain les cardinaux s'assemblèrent; et le pape ayant lu les lettres que la reine lui avoit écrites, et s'étant mis à raconter les choses comme il les avoit apprises, les mouvemens violens de sa joie et l'empressement qu'il avoit d'en faire part au consistoire troublèrent l'ordre de sa relation. Il interrompit son discours et ordonna qu'on fît venir Commendon pour faire aux cardinaux assemblés le même récit qu'il lui avoit fait le jour précédent. Un ordre si peu prévu auroit pu embarrasser les plus expérimentés, à plus forte raison un jeune homme que la présence de sa sainteté, l'assemblée de tant de personnes éminentes en savoir et en dignité, et la majesté du lieu même pouvoient confondre. L'obligation indispensable de parler latin étoit un nouveau sujet de crainte pour lui, parce qu'il ne s'y étoit pas préparé.

Commendon eut toute sa vie beaucoup de pudeur. Il rougissoit lorsqu'il parloit en public, et commençoit toujours son discours avec beaucoup de timidité; mais, lorsqu'il étoit entré en matière, il avoit une honnête hardiesse et une agréable liberté. Son esprit lui fournissoit à propos une grande abondance de sentences et de paroles propres à son sujet. En cette occasion il parut d'abord avoir de la crainte plutôt que de la retenue. Non-seulement il ressentit cette légère émotion qui lui étoit ordinaire, il trembla

même devant l'assemblée; mais sa timidité passa pour modestie; car, reprenant peu à peu ses esprits, il parla avec tant d'ordre, tant de jugement et tant d'éloquence de l'état des affaires d'Angleterre, que tout le consistoire l'admira, et qu'un des cardinaux s'écria, en se servant des termes de l'Évangile : Que pensez-vous que doive être un jour cet enfant?

La réputation qu'il s'acquit ce jour-là lui facilita les ouvertures pour tous les emplois et pour tous les honneurs qu'il reçut depuis. Le pape lui donna de grandes louanges; tous les cardinaux voulurent l'entretenir en particulier; et, après l'avoir embrassé plusieurs fois et s'être réjouis avec lui, ils lui promirent leur amitié et leur assistance. Le cardinal Jean Pierre Carafe, qui avoit été en Angleterre, et qui avoit une grande connoissance des affaires de ce royaume, le considéra beaucoup depuis ce temps-là. Enfin cette action le rendit illustre même parmi le peuple.

Jule, sur les lettres de la reine et sur la relation de Commendon, ordonna les prières de quarante heures, célébra lui-même la messe, rendit à Dieu des actions de grâces fort solennelles, et fit faire partout des réjouissances publiques. Toutes les fois qu'on parloit d'un succès si heureux, il faisoit l'éloge de Commendon. Il lui envoya souvent des plats de sa table, et en fit depuis un cas très-particulier. Mais ce jeune homme, quelques grands honneurs qu'il reçût, ne s'en éleva pas davantage; et, lorsque tout le monde lui applaudissoit, bien loin de vivre avec

moins de gravité et de retenue, il fut beaucoup plus réglé et beaucoup plus modeste qu'auparavant.

CHAPITRE XIII.

Commendon est envoyé en Portugal.

Environ ce temps-là, Emmanuel [1], fils de Jean roi de Portugal, unique héritier du royaume, mourut. Pour réparer en quelque façon la perte de ce prince, la princesse son épouse accoucha d'un fils le même jour. Le pape envoya Commendon pour consoler le roi de la mort de l'un, et pour se réjouir avec lui de la naissance de l'autre.

Il traversa toute la France, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Il visita en passant une partie de l'Espagne, et se rendit en Portugal où il fut reçu du roi avec beaucoup d'honneur. Il sut si bien par sa douceur, par son esprit, et par les entretiens qu'il eut avec lui sur le sujet des affaires d'Angleterre, gagner son estime et son amitié, qu'il voulut le faire chevalier de l'ordre du Christ, qui est un honneur qu'on ne fait qu'aux princes et aux grands du royaume; et comme Commendon s'en excusoit, sur ce que cet honneur ne convenoit pas à sa profession, ce prince lui présenta une croix rouge qui est la marque des chevaliers, et lui permit de donner cet ordre à quelqu'un de ses amis, pourvu qu'il fût né de pa-

[1] En 1554.

rens nobles et qu'il eût fait ses preuves de noblesse devant son ambassadeur à Rome en la manière accoutumée. Il choisit depuis un de ses amis qui étoit d'une très-ancienne noblesse. Après qu'il eut pris congé du roi et qu'il eut reçu de lui toutes les marques d'estime et d'amitié qu'il eût pu souhaiter, il partit et alla visiter l'église Saint-Jacques en Galice, si fameuse par le concours et par les vœux de tant de peuples.

Commendon avoit entrepris ce voyage avec beaucoup de plaisir parce que c'étoit une occasion de voir plusieurs provinces, et de parcourir en allant et revenant par divers chemins toute la France et toute l'Espagne. C'étoit une de ses passions que de voir et de connoître les choses étrangères. Il observoit très-soigneusement les situations des lieux, les commodités de chaque pays, les côtes, les ports, les fleuves, l'abondance ou la nécessité, les mœurs et les inclinations des peuples, et les différentes formes de gouvernemens. Il considéroit tout, et il avoit la mémoire si heureuse, qu'il se souvenoit même des noms les plus étranges des hommes, et de tous les lieux par où il avoit passé. Ce qui lui fut d'un grand usage dans les voyages qu'il fit depuis presqu'en toutes les parties de l'Europe.

A son retour de Portugal à Rome, le pape Jule III mourut âgé de soixante-huit ans [1]. Ce pontife avoit les inclinations nobles et bienfaisantes, beaucoup de probité, et quelque connoissance des belles-lettres.

[1] En 1555.

Mais il aimoit son repos avec excès, et il avoit une extrême négligence pour les affaires. Il menoit une vie oiseuse dans cette maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir avec des dépenses prodigieuses ; ne songeoit qu'à ses divertissemens, jusque-là que les Siennois, qui étoient assiégés par l'armée de Côme de Médicis, duc de Florence, et par celle des Espagnols, ayant député vers lui pour mettre leur ville, leur campagne et leurs biens sous la domination du saint-siége, il ne voulut pas prendre la peine de donner audience à leurs députés, ni de recevoir cette ville qu'on lui offroit, quoique les François qui la défendoient y eussent consenti, et que les Espagnols qui l'attaquoient ne s'y opposassent pas.

Jule étoit venu dans un siècle où la gravité, la pudeur et la modestie passoient pour mauvaise humeur et pour lâcheté. Un air de plaisir et d'enjouement s'étoit répandu partout, et jamais l'on n'avoit vu plus de relâchement dans la discipline. Les revenus de l'Église ne servoient qu'à entretenir le luxe des ecclésiastiques. Ils tenoient, sans scrupule, plus grand nombre de bénéfices qu'il n'est permis d'en tenir selon les canons ; il s'en trouvoit qui possédoient en même temps trois évêchés. On donnoit ces dignités à la faveur plutôt qu'au mérite des personnes. L'habit des prêtres, qui est institué pour rendre ceux qui le portent plus vénérables, leur paroissoit méprisable ; et ils aimoient mieux être vêtus en cavaliers qu'en ecclésiastiques. On n'a jamais vécu d'une manière plus libre et plus voluptueuse. Enfin l'on ne parloit que

de bonne chère, de jeux, de comédies; et les hommes les plus graves ne trouvoient pas qu'il y eût rien contre la bienséance à être tous les jours en festins avec les dames, et à se promener par la ville avec elles dans leurs carrosses, tant la licence et la coutume avoient corrompu les mœurs et les jugemens des hommes. Jule avoit suivi cet usage du siècle, étant jeune, et l'avoit souffert pendant son pontificat; et, bien qu'il estimât la vertu, il ne prit jamais aucun soin de corriger le vice. Commendon ne se laissa point emporter au torrent du siècle. Il eut la gloire d'avoir été fort modeste et fort réglé parmi tant de déréglemens, et sa vertu fut récompensée aussitôt que le siècle fut réformé.

CHAPITRE XIV.

L'amitié que le pape Marcel et le pape Paul IV avoient pour Commendon.

Le cardinal Marcel Cervin fut élu en la place de Jule III, et s'appela Marcel II. Il étoit dans une si grande réputation de vertu, et l'on avoit conçu de si grandes espérances de voir sous son pontificat l'ancienne discipline rétablie et la religion remise dans sa première vigueur, qu'on peut croire que le ciel lui fit grâce de n'avoir fait que le montrer à la terre et de l'en avoir retiré vingt jours après son exaltation; car il falloit une sagesse extraordinaire pour ré-

pondre à la grande opinion qu'on avoit de lui. Dès les premiers jours de son pontificat, il avoit fait venir Commendon, et l'avoit attaché auprès de lui.

Jean-Pierre Carafe qui lui succéda et qui fut nommé Paul IV, le destina d'abord à être un de ses secrétaires, et l'associa à des personnes très-considérables par leur dignité et par leur savoir, qu'il avoit choisies pour cet emploi, et à qui il avoit partagé le soin de différentes provinces. C'étoient Jean de la Casa, archevêque de Bénévent, Annibal Borzut, archevêque d'Avignon, Antoine Élie, évêque de Pola, Ange Massarel qui étoit aussi évêque, et Sylvestre Aldobrandin, grand jurisconsulte, qui vit diminuer, quelque temps après, le crédit de tous les autres, et qui, par ses soins assidus et par sa grande capacité, se rendit maître de tous les emplois et de toute la faveur du pontificat.

Paul étoit le chef du sacré collége, non-seulement par sa dignité, mais encore par la grande connoissance qu'il avoit de la doctrine de l'Église, par son éloquence, par sa générosité, par la pureté de ses mœurs, et par la sainteté de sa vie. Il surpassoit encore de beaucoup tous les autres cardinaux en âge; c'est pourquoi Commendon s'étoit attaché plus particulièrement à le voir lorsqu'il n'étoit encore que cardinal. Ce vieillard vénérable avoit aussi tant d'estime pour ce jeune homme, qu'il passoit souvent des heures entières à lire ou à raisonner avec lui, tantôt sur des sujets particuliers, tantôt sur les affaires publiques, et toujours avec beaucoup de complaisance

et de familiarité, ne l'appelant jamais que son fils. Au dernier conclave, on lui avoit préféré Marcel, et il avoit bien voulu donner lui-même son suffrage à un cardinal moins âgé que lui de vingt-cinq ans. Dès qu'on crut qu'il n'y avoit plus d'espérance de le voir pape, ceux qui avoient été les plus assidus auprès de lui, le négligèrent ou l'abandonnèrent entièrement, et ne s'appliquèrent plus qu'à faire leur cour à Marcel. Commendon, au contraire, s'attacha à lui avec plus d'assiduité et plus d'affection qu'auparavant. Il le visitoit, l'accompagnoit ordinairement et lui rendoit tous les devoirs et tous les honneurs que méritoit un si grand homme. Aussi, dès qu'il fut créé pape, voyant que Commendon, par modestie, ne se pressoit point de le venir voir, il le rechercha lui-même, il lui donna un appartement dans son palais, il ordonna qu'on lui fournît tout ce qui lui seroit nécessaire, il le recommanda à ses neveux d'une manière très-obligeante, et continua de l'appeler son fils toutes les fois qu'il voulut lui donner quelque commission.

Il le faisoit assister aux consultations les plus secrètes, et le mettoit au nombre de ses ministres les plus confidens. Il se servoit de lui et s'entretenoit avec lui plus familièrement qu'avec aucun autre de ses domestiques. Au commencement de son pontificat, il le nomma à l'évêché de Zanthe, sans qu'il l'eût demandé et sans qu'il y eût même pensé. Après avoir fait son éloge en présence de l'ambassadeur de Venise, voyant que Commendon refusoit

cette dignité, comme ne croyant pas la mériter, il l'embrassa, et le baisant avec beaucoup de tendresse, il l'avertit qu'il y avoit une modestie qui empêchoit de refuser les honneurs, comme il y en avoit une qui empêchoit de les demander; et que, puisqu'il n'avoit point recherché l'épiscopat par ses sollicitations ni par ses empressemens, il devoit le recevoir avec soumission, comme une grâce que Dieu lui faisoit par le ministère de ses supérieurs. Sa sainteté lui donna au même temps un bénéfice situé dans le territoire de Véronne, de cinq cents écus d'or de revenu.

CHAPITRE XV.

Commendon repasse en Flandre avec le cardinal Scipion Rebiba.

Ces grâces qu'il venoit de recevoir de sa sainteté firent croire à tout le monde que ce nouveau prélat, qui n'avoit aimé ni ses plaisirs ni ses intérêts; qui dans un siècle corrompu avoit suivi les lois de l'ancienne discipline; qui étoit dans la fleur de son âge; qui avoit de l'esprit et de la vigueur, et qui par ses bonnes qualités s'étoit rendu agréable à son maître, seroit bientôt élevé à la dignité de cardinal. Mais il se cachoit à soi-même la bonne opinion qu'on avoit de lui, et il s'efforçoit de fermer la bouche à ceux qui faisoient de ces présages incertains de sa fortune. En quoi il ne ressembloit pas à quelques-uns qui se flattent d'un peu de réputation, qui veulent qu'on

leur mette toujours devant les yeux tout ce qu'ils peuvent espérer, et qui sont toujours les premiers à croire les bruits avantageux qu'on fait courir d'eux. Un de ces esprits vains et crédules par ambition ayant ouï dire que le peuple le mettoit au rang de ceux qui doivent être cardinaux à la première promotion, s'adressa lui-même à sa sainteté, l'informa du bruit qui s'étoit répandu dans la ville et lui fit connoître qu'il avoit été averti de plusieurs endroits que sa sainteté avoit dessein de lui faire l'honneur de l'élever à cette dignité. Ceux qui vous donnent ces avis ont tort de vous tromper, lui répondit le pape, et vous avez tort de les croire.

Quoique Commendon fût dans une si grande retenue, il ne put éviter l'envie qui l'attaqua d'autant plus rudement, qu'il y avoit moins de lieu de l'attaquer. Comme la malice des hommes est rusée et artificieuse, ceux qui ne pouvoient l'accuser tâchèrent de le perdre en le louant. Ils firent valoir son esprit, sa fidélité, son affection à bien servir, son adresse à ménager les grandes affaires, et sa santé même; et, sous les belles apparences d'honneur, ils l'éloignèrent de la cour, et crurent pouvoir lui rendre plus commodément de mauvais offices en lui procurant un honnête exil.

Il fut donc envoyé nonce vers l'empereur Charles V, et l'archevêque de Conza, que Jule y avoit envoyé, en fut rappelé. Mais parce qu'il y eut en ce temps-là une suspension d'armes entre l'empereur et le roi de France, le pape nomma le cardinal Scipion

Rebiba pour son légat, et l'envoya en Flandre pour exhorter l'empereur à conclure une paix entière. Il envoya pour le même sujet le cardinal Charles Carafe à Henri roi de France. Commendon partit avec le légat. Ils avoient passé par Milan et par les frontières des Suisses, et s'étoient déjà rendus dans la Flandre. Mais comme ils entroient dans Maëstrick, ville située sur la rivière de Meuse et qui étoit sous l'obéissance de Charles V, un courrier qui venoit de Rome en grande diligence rendit au légat des lettres de Jean Carafe, neveu du pape, par lesquelles on lui mandoit que les impériaux avoient violé la foi de la trève; qu'ils avoient même voulu attenter sur la vie de sa sainteté; que la guerre étoit déclarée; qu'ils reprissent promptement le chemin de Rome, lui et Commendon; surtout qu'ils pourvussent à la sûreté de leurs personnes, et qu'ils prissent garde de ne point tomber entre les mains de leurs ennemis.

Le légat surpris de cette nouvelle, se trouvant sur les terres de l'empereur, ne savoit par où se sauver ni où se retirer. Sa première résolution fut de s'exposer constamment à tous les accidens que la fortune l'obligeroit de souffrir. Mais Commendon lui représenta qu'outre les incommodités de la prison, qu'il étoit bon d'éviter, il étoit toujours important à des ministres qui portoient le secret des affaires dans leurs instructions, de ne tomber pas en la puissance de leurs ennemis; qu'avec un peu d'adresse et de diligence ils pouvoient se sauver avant que l'empereur fût averti de leur arrivée; qu'il étoit d'avis qu'il

quittât l'habit de cardinal et toutes les marques de la légation; qu'il laissât tout son équipage, et qu'avec peu de monde et peu d'embarras il se réfugiât en France. Cet avis fut suivi, et le légat qui ne connoissoit point le pays et qui ne savoit ce qu'il alloit devenir, s'abandonna entièrement à la conduite de Commendon. Ils quittèrent leurs habits ecclésiastiques, ils prirent ceux de quelques cavaliers de leur suite, et sortirent de la ville avec peu de train. Ceux qu'on y laissoit avoient ordre, si on leur demandoit des nouvelles du légat, de dire qu'il devoit bientôt arriver.

Commendon, qui dans ses voyages avoit accoutumé de s'informer curieusement de toutes choses, avoit appris le nom de chaque lieu, quelle distance il y avoit jusqu'aux frontières, quelles étoient les premières villes de France qu'on rencontroit; car il étoit extrêmement curieux, et il vouloit être instruit de tout, aimant mieux écouter des choses inutiles que d'en ignorer qui pussent être importantes.

Étant donc partis, ils prirent des guides partout où ils passèrent, et se faisant conduire par des chemins détournés, ils furent en sûreté, avant qu'on s'aperçût qu'ils se fussent retirés. Commendon se trouva lui-même dans un grand danger. Il avoit voulu s'avancer seul, et il s'égara dans la forêt d'Ardennes où il fut errant toute la nuit. Il rejoignit le lendemain avec beaucoup de difficulté le légat qui avoit été fort en peine de lui. Enfin, ils gagnèrent le pays de Liége; ils entrèrent en France; et, ayant passé Lyon,

ils joignirent le cardinal Charles Caraffe qui revenoit de sa légation. Ils s'embarquèrent tous ensemble dans la flotte de France, et s'en retournèrent à Rome.

CHAPITRE XVI.

Commendon est envoyé à la république de Venise et à tous les princes d'Italie.

CEPENDANT on entreprit à Rome de faire le procès à Marc-Antoine Colonne, fils d'Ascagne, sur ce qu'il faisoit des cabales contre le pape et qu'il assembloit secrètement du monde chez lui. Il fut cité ; et comme il refusa de comparoître, on le déclara criminel d'état, et on lui ôta les villes qu'il possédoit dans l'état ecclésiastique. Ce fut un sujet de guerre entre le pape et l'empereur. L'empereur croyoit qu'il étoit important pour le bien de ses affaires de ne laisser pas opprimer Colonne. Le pape trouvoit étrange qu'on voulût l'empêcher d'user de ses droits. Commendon arriva à Rome au commencement de ce différend. A peine eut-il trois jours pour se délasser des fatigues de son voyage. Il fut obligé d'aller chez tous les princes d'Italie pour les retenir dans le devoir, et pour empêcher que l'empereur, par son autorité et par ses promesses, n'en attirât quelqu'un à son parti. Ils paroissoient tous fort attachés aux intérêts du saint-siége. Hercule, duc de Ferrare, s'étoit ligué avec eux,

et faisoit un grand ravage sur toutes les terres que l'empereur avoit dans son voisinage.

Le pape, qui souhaitoit avec passion d'engager les Vénitiens à son parti, tant à cause des secours qu'il pouvoit espérer de cette république que pour la considération qu'elle pouvoit donner à son parti dans l'Italie, eut si bonne opinion de Commendon, qu'il lui confia cette négociation, et l'envoya nonce à Venise; ce qui n'étoit encore arrivé à aucun citoyen de Venise qu'à Pierre Bembe qui passoit pour le premier homme de son siècle, et que le pape Léon X choisit pour aller traiter avec cette république en une pareille rencontre. Cet emploi fut fort glorieux pour Commendon, et lui acquit beaucoup de réputation dans l'esprit des Vénitiens. Ils le voyoient avec plaisir à côté du chef du sénat et au-dessus de tous les autres sénateurs, pour négocier avec eux les plus grandes affaires qui fussent alors. Il arriva qu'Antoine Trivulce, évêque de Toulon, qui étoit d'une illustre famille de Milan et qui faisoit la fonction de nonce apostolique à Venise, fut fait cardinal environ ce temps-là. Commendon lui donna solennellement le bonnet que sa sainteté venoit de lui envoyer; et lorsqu'il lui mit sur la tête les marques de sa dignité, en présence du doge et de tout le sénat, plusieurs s'écrièrent dans l'assemblée: Souvenez-vous, Trivulce, de rendre un jour le même office à Commendon. Chacun lui souhaitoit et lui prédisoit les honneurs dont il étoit digne.

Il demeura dans cette ville jusqu'à la fin de ce dif-

férend, et fit des harangues très-éloquentes dans le sénat, où il se plaignit de l'injustice du parti contraire; des outrages et des attentats commis contre la personne sacrée du souverain pontife; du danger où se trouvoit l'Église de Rome; de l'avidité des Espagnols qui vouloient se rendre maîtres de toute l'Italie, et qui ne tâchoient d'abattre la puissance des papes et de leurs fidèles sujets que pour ruiner après plus impunément tout le reste. Quoique cette république aime le repos et qu'elle craigne tous les mouvemens et tous les désordres de la guerre; quoique le sénat ne fût point résolu de s'attacher au parti d'un pape déjà cassé de vieillesse contre un prince qui pouvoit régner encore long-temps et qui avoit de grandes forces sur pied, toutefois il voyoit avec inquiétude que la puissance du pape alloit être abattue, et que celle des Espagnols s'augmentoit tous les jours dans l'Italie.

Commendon tâchoit d'émouvoir ces esprits politiques en leur représentant que s'ils ne se liguoient pour le salut de l'Italie et pour l'honneur du chef de l'Église, s'ils ne défendoient en commun la cause commune contre une nation étrangère qui avoit des forces pour avancer ses prétentions et qui alloit assujettir tous leurs voisins, le pape, qui ne pouvoit soutenir le poids d'une guerre imprévue, seroit bientôt opprimé; et que, s'il étoit une fois vaincu par un ennemi insolent et impérieux, il seroit honteux aux Vénitiens de n'avoir pas écouté le souverain pontife qui recherchoit leur alliance; que c'étoit une chose

éloignée de la piété et de la sagesse du sénat, qui importoit à leur sûreté, et qui pouvoit peut-être un jour les ruiner.

Il disoit ces raisons dans cette célèbre assemblée avec beaucoup de zèle et de gravité, et les faisoit comprendre à ses amis dans les conversations particulières qu'il avoit avec eux. Ils en étoient déjà touchés, et ils appréhendoient que les Espagnols, qui aiment à pousser leur domination, après avoir attaqué et opprimé le pape, n'entreprissent ouvertement sur la liberté des autres princes. Dans cet embarras où ils étoient, ils ne pouvoient souffrir que la puissance des Espagnols s'augmentât dans l'Italie; mais d'ailleurs ils ne pouvoient se résoudre à entreprendre une guerre dont l'événement étoit fort douteux. Ils choisirent l'avis qui leur parut le plus sûr et le plus honnête. Ils offrirent d'être les médiateurs de la paix, et ils envoyèrent François Froment, secrétaire de la république, au duc d'Albe qui commandoit pour l'empereur en Italie, avec ordre de le conjurer de vouloir arrêter ses armes et de n'attaquer point le souverain pontife; et de lui représenter qu'il s'attireroit la haine de toute la chrétienté, et qu'il feroit une action très-éloignée de la piété de l'empereur et du roi son fils, s'il continuoit en leur nom une guerre si odieuse; qu'il y avoit des voies d'accommodement plus utiles et plus honnêtes; et qu'il se trouveroit des amis communs qui prendroient volontiers le soin de terminer leurs différends. Ils écrivirent presque en mêmes termes au roi d'Espagne.

On pouvoit bien juger que, si les prières ne servoient de rien, ils pourroient bientôt passer aux menaces; et qu'après avoir offert leur médiation, ils n'étoient pas éloignés de déclarer la guerre, tant ils étoient alarmés dans la crainte que Commendon leur avoit inspirée que, le pape étant opprimé, ils ne fussent obligés de soutenir tout l'effort de ces superbes vainqueurs.

Mais le cardinal Charles Carafe ayant appris que l'armée de France venoit de passer les Alpes; enflé de l'espérance de la victoire autant qu'il l'auroit été de la victoire même, il alla promptement à Venise, pressa le sénat de prendre les armes, de réprimer l'orgueil d'une nation impérieuse, de poursuivre des ennemis communs et de les chasser de toute l'Italie. Il assuroit que de très-belles troupes d'infanterie et de cavalerie arriveroient au premier jour; que la plus brave jeunesse de France avoit déjà passé les Alpes; que le pape, animé d'une juste colère, faisoit de grands préparatifs de guerre; que le duc de Ferrare s'avançoit; qu'il pouvoit lui seul occuper les ennemis du Pô; que la victoire étoit en leur main, et que les avantages des vainqueurs seroient très-grands; qu'ils prissent donc les armes comme les autres, et qu'ils ne laissassent pas perdre une si belle occasion d'augmenter leur république.

Carafe leur disoit ces choses avec beaucoup de fierté et de présomption. Mais les Vénitiens, qui avoient appréhendé pour eux-mêmes le danger où ils voyoient que le pape s'étoit jeté, commencèrent à

être un peu plus en repos. Ces belles troupes et cette jeunesse invincible de France qu'on leur avoit tant vantées les rassurèrent. Ils rendirent à ce cardinal tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter; et après lui avoir donné de belles espérances, ils demeurèrent dans une grande tranquillité dès qu'il fut parti.

CHAPITRE XVII.

Commendon retourne à Rome. Il est disgracié.

Le cardinal Carafe connut qu'il avoit fait une grande faute d'exagérer les forces de France et d'ôter aux Vénitiens cette crainte qu'on leur avoit imprimée avec tant de soin et qui pouvoit seule les émouvoir à prendre les armes. Mais il couvrit malicieusement son imprudence, et il fit entendre que c'étoit la faute de Commendon qu'il n'aimoit point à cause du peu de ressemblance qu'il y avoit dans leur vie et dans leurs actions. Commendon n'avoit jamais voulu lier une étroite amitié avec lui, quoiqu'il en eût été recherché, et n'avoit jamais pu s'accommoder d'un esprit mal fait qui avoit fortifié ses méchantes inclinations par une longue habitude de crimes. Il aima mieux honorer en lui sa dignité que de s'attacher à sa personne, et il lui témoigna toujours du respect sans jamais vouloir lui faire la cour; il évita même de lui rendre des visites et d'avoir aucun entretien avec lui, jugeant qu'il étoit juste de s'acquitter fidèlement

de ses emplois, et qu'il n'étoit pas nécessaire de rechercher la faveur des méchans. Toutes les fois qu'il le trouva en quelque état peu séant à son rang et à sa dignité, il se retira modestement et cacha son indignation sous des apparences de respect.

Lorsque Carafe étoit à Venise, un sénateur de ses amis lui fit un magnifique festin où plusieurs dames de qualité de la ville se trouvèrent. Après le repas il donna le bal à toute l'assemblée. Ce cardinal ayant plus d'égard à la coutume du pays qu'à la bienséance de sa profession, voulut y assister. Plusieurs ecclésiastiques, qui l'avoient accompagné par complaisance, étoient disposés à se divertir aussi bien que lui. Commendon fut le seul qui eut le courage de le quitter. Il lui demanda congé de se retirer sous prétexte de quelques affaires; et, s'étant aperçu que cette retraite avoit offensé le cardinal, et lui avoit paru un reproche secret de l'action qu'il alloit faire, il dit à quelques-uns de ses amis qu'il venoit de faire une grande faute contre sa fortune, mais que son honneur lui étoit plus cher que ses intérêts, et qu'il aimoit mieux suivre son devoir que son ambition.

Carafe étoit naturellement fier et emporté, et ne parloit jamais du roi d'Espagne et des Espagnols qu'avec des invectives et des termes fort outrageux. Il y avoit des flatteurs qui s'emportoient comme lui, et qui étoient accoutumés à l'imiter dans ses défauts pour lui plaire. Commendon en usoit avec plus de modération; et, quoiqu'il parlât avec beaucoup de force dans le sénat pour les intérêts de son prince,

il étoit fort retenu dans les conversations ordinaires, et ne parloit jamais de l'empereur ni du roi d'Espagne qu'avec beaucoup de respect, croyant qu'il étoit plus à propos d'adoucir les affaires par la prudence que de les aigrir par des discours passionnés. Carafe n'estima pas cette honnête politique, et lorsqu'il fut de retour à Rome il publia que Commendon s'étoit acquitté fort froidement de cette négociation, et qu'il étoit aisé à croire qu'il avoit des liaisons secrètes avec les Espagnols puisqu'il les avoit tant ménagés.

Le pape, qui brûloit d'un violent désir de se venger d'eux, ne trouva point de crime plus grand; et lorsque le nonce revint à Rome et qu'il se présenta pour lui baiser les pieds, il le reçut fort froidement, et ne lui donna aucun témoignage de cette amitié qu'il avoit toujours eue pour lui. Un accueil si triste fit connoître à Commendon que Carafe et quelques autres envieux lui avoient rendu de mauvais offices auprès de sa sainteté. Il l'avoit prévu et il ne s'étoit pas fort mis en peine de l'empêcher; aussi ne chercha-t-il pas les moyens de se justifier; il ne voulut pas même employer ses amis pour ôter de l'esprit du pape les fausses impressions qu'on lui avoit données. Il reçut cette disgrâce sans se plaindre, et souffrit avec beaucoup de tranquillité l'injustice qu'on lui avoit faite; on ne toucha pourtant ni à son honneur ni à sa dignité; on eut toujours de grands égards pour lui; il demeura toujours dans le palais où il étoit entretenu comme auparavant; toutes les entrées lui étoient

libres; on ne lui refusoit pas même quelques apparences d'amitié; il sembloit qu'il s'étoit retiré lui-même des affaires; et le cardinal Carafe étoit bien-aise de l'en avoir éloigné, mais il ne jugeoit pas à propos de persécuter un homme de bien qui étoit dans l'estime et dans l'approbation de tout le monde.

Tous ceux que le pape avoit élevés dans les charges et dans les conseils, furent plus rigoureusement traités; les uns furent chassés du palais, les autres furent arrêtés prisonniers; quelques-uns furent relégués en des pays éloignés, au nombre desquels étoient ceux qui avoient causé la disgrâce de Commendon. Carafe, pour se rendre maître des affaires, avoit usurpé toute la faveur, et ne souffroit auprès de sa sainteté que ceux qu'il avoit avancés lui-même. Sous des prétextes différens, il se défit de tous ceux qui avoient du crédit et mit en leur place de ses créatures, qui ne se soucioient ni de leur réputation ni du bien public, et qui ne s'attachoient pas à lui par honneur, mais par intérêt et par une lâche espérance de profiter en leur particulier des malheurs de l'état.

Commendon, se trouvant alors sans occupation, voulut profiter d'un loisir qu'il n'avoit osé se promettre. Il reprit, avec beaucoup de joie, ses études interrompues depuis long-temps, et se remit sur un grand ouvrage, qu'il avoit autrefois commencé, des droits de l'empire romain transféré en Allemagne, de la puissance des papes et de l'autorité des conciles. Pour cela, il étoit continuellement dans la bibliothèque vaticane; il visitoit ces vieux écrits que le

temps et la poussière ont à demi rongés; il fouilloit jusque dans la plus obscure antiquité; il transcrivoit lui-même plusieurs traités et en faisoit transcrire d'autres. Enfin, après avoir passé plus d'un an dans ces occupations d'étude, il demanda congé à sa sainteté de se retirer à Venise l'année d'après, qui fut l'an 1559, résolu de passer de là à Zanthe et à Céphalonie, qui sont deux îles dont il étoit évêque; mais lorsqu'il attendoit la saison favorable pour s'embarquer, le pape Paul IV mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans. [1] Ce ne fut pas pourtant son âge qui l'accabla, ce fut le chagrin et la colère qu'il eut d'avoir été trop long-temps à connoître et à punir les crimes du cardinal Carafe et de ses autres neveux.

CHAPITRE XVIII.

Le cardinal Carafe et ses frères sont chassés de Rome.

Le cardinal Carafe avoit deux frères, Jean, duc de Palliano, et Antoine, marquis de Montibel. L'un et l'autre avoient usurpé ces titres, et en jouissoient fort injustement. Ils avoient chacun leurs vices particuliers, mais ils s'étoient tous rendus insupportables par leur avarice et par leur orgueil. Ils vivoient entre eux sans amitié et sans intelligence, et ne s'accordoient que pour obséder les oreilles de leur oncle, et pour empêcher qu'il ne fût averti de leurs dérègle-

[1] Le 18 août 1559.

mens; pour lors, ils se souvenoient qu'ils étoient frères, et ils s'entendoient tous, parce qu'ils craignoient tous également; ils se composoient lorsqu'ils étoient devant le pape, et paroissoient pleins d'innocence et de probité; lorsqu'ils revenoient dans le monde, c'étoit à qui feroit plus d'injustice. Le pape, trompé par cette fausse honnêteté, se laissoit entièrement gouverner, et les laissoit impunément abuser de son autorité et de leur fortune. Il s'appliquoit à faire de nouvelles ordonnances pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans l'Église; il réformoit les mœurs des étrangers, et il ne voyoit pas les désordres de sa famille. Ainsi, les vices insupportables de ses neveux et ses vertus austères le rendoient odieux à tout le monde.

Enfin, les choses allèrent si avant, qu'il se trouva un homme de bien qui fut touché de voir qu'un pape, qui d'ailleurs avoit de très-grandes qualités et de très-bonnes intentions pour le bien public, et à qui l'on ne pouvoit reprocher qu'un peu trop d'aigreur contre ceux qui résistoient à ses volontés et une humeur naturellement brusque et violente, fût décrié parmi tous les gens de bien, sans qu'il y eût de sa faute. Ce fidèle serviteur, quel qu'il fût, car on n'a point su son nom depuis, et il n'est pas même fort important qu'on le sache, se jeta aux pieds de sa sainteté; et, après lui avoir demandé pardon de ne l'avoir pas plus tôt avertie des choses qu'il avoit à lui dire, il lui découvrit toute la vie, toute la conduite, et tous les crimes des trois frères; et lui révélant

toute la honte de sa maison lui fit connoître combien tous les gens d'honneur en étoient scandalisés, et combien son pontificat en étoit décrié.

Le pape fut extrêmement surpris; et, après avoir reconnu la vérité des choses qu'on lui avoit dites, il fut vivement touché de colère et de douleur; il ne savoit comment il devoit punir ces coupables. La honte et la colère confondoient toutes ses pensées. Dans cet embarras, il fit dire sur-le-champ à tous ses parens qu'il leur défendoit d'entrer dans son palais, et de se présenter jamais devant lui; et parce qu'il étoit déjà fort tard, il fit avertir tous les cardinaux de se trouver le lendemain au consistoire. Aussitôt qu'ils furent assemblés, il leur adressa son discours, et commença par des plaintes et des reproches qu'il leur fit, d'une manière fort grave et fort touchante, de ce qu'ils ne l'avoient pas averti de plusieurs choses qui s'étoient passées contre le bien public et contre sa propre réputation. Puis il leur dit qu'il pouvoit bien pardonner à des étrangers, puisqu'il avoit été assez malheureux pour avoir été trahi lâchement par ses propres parens. Là il s'emporta contre leurs désordres; et, après en avoir parlé assez long-temps, en des termes très-piquans, il priva le cardinal Carafe de sa légation de Bologne, de tous ses honneurs et de toutes ses charges; il ôta à Jean le commandement de l'armée et la charge de général des galères de l'Église; il priva Antoine de la garde du Vatican, et leur commanda à eux et à tous ses autres parens ou alliés, excepté le cardinal Al-

fonse, fils d'Antoine, jeune homme d'une modestie exemplaire, de sortir ce même jour de la ville. Il assigna à chacun le lieu de son exil, menaçant de faire punir rigoureusement tous ceux qui leur donneroient quelque assistance. Il protesta qu'ils méritoient encore de plus grands supplices, et qu'il réservoit à son successeur la gloire de châtier ces criminels autant qu'ils le méritoient.

Après avoir dit sur ce sujet des choses terribles dans l'emportement où il étoit, il s'arrêta. Il avoit de la force et de l'éloquence, et le regard effroyable lorsqu'il étoit une fois échauffé; aussi son visage, ses yeux, sa voix, épouvantèrent si fort toute l'assemblée, que les cardinaux, qui par leurs gestes et par leurs actions sembloient vouloir l'apaiser et lui demander grâce pour ces misérables, n'osèrent entreprendre de parler en leur faveur. Enfin le cardinal Ranuce Farnèse, qui étoit un jeune homme d'un esprit fort doux et d'un naturel très-honnête, voulut lui représenter très-respectueusement que sa sainteté ne les trouveroit peut-être pas si coupables si elle avoit la bonté de les entendre; qu'elle pouvoit leur accorder la liberté de se justifier, ou pour le moins d'implorer sa clémence, et différer un peu leur condamnation; mais le pape l'interrompit, et lui répondit très-cruellement : Si Paul III, votre aïeul, eût puni avec la même sévérité les crimes de Pierre-Louis votre père, les habitans de Plaisance ne l'auroient pas déchiré et ne l'auroient pas jeté, comme

ils firent, par les fenêtres. Après cela personne n'eut le courage de parler.

Le cardinal Carafe et les autres reçurent ordre de se retirer de la ville, et on leur fit entendre que s'il pouvoit y avoir quelque espérance de pardon ce n'étoit qu'en obéissant promptement. Pour lors, tous ceux qui avoient accoutumé de les accompagner partout et de leur faire ordinairement la cour, ces flatteurs et ces faux amis, qui sacrifient les droits les plus sacrés de l'amitié et de l'honneur à leurs intérêts et à leur fortune, les abandonnèrent à leur malheur. Commendon, qui n'étoit pas encore parti de Rome et qui n'avoit eu aucun commerce avec eux dans le temps de leurs grandes prospérités, leur rendit, dans leur disgrâce, toute sorte de bons offices, particulièrement au cardinal, qui rendit aussi des témoignages publics de la probité de Commendon; car, comme le cardinal Vitelli le consoloit au sortir du palais et lui donnoit, comme c'est l'ordinaire, quelque espérance d'une meilleure fortune, Carafe se tourna vers Commendon qui le suivoit, et l'embrassant : Pourquoi, dit-il, ne souffrirons-nous pas patiemment notre disgrâce; cet homme de bien n'a-t-il pas souffert généreusement la sienne? Si nous eussions suivi ses conseils, nous aurions évité les écueils où nous avons fait naufrage, et nous n'aurions pas mérité la confusion qui nous est arrivée.

Ce cardinal se retira à San-Marino, les autres en divers endroits, selon les ordres qu'ils avoient reçus. Le pape cassa plusieurs ordonnances qu'ils avoient

faites, chassa tous ceux qu'ils avoient avancés dans les charges publiques, déchargea le peuple de tous les impôts et de tous les tributs qu'ils avoient exigés sans son ordre. Quoique ces choses fussent avantageuses au public, elles n'étoient pas fort agréables; on estimoit qu'elles venoient plutôt d'un esprit de colère contre ses parens, que d'un mouvement de tendresse pour les autres; chacun étoit bien-aise de voir punir des hommes qui avoient abusé de leur pouvoir, mais chacun jugeoit aussi ce qu'il avoit à craindre d'un pontife implacable, qui ne pardonnoit pas même à ses proches.

Pour comprendre la frayeur que cet exemple de sévérité jeta dans les esprits, il suffit de savoir que la femme du duc de Polinian, nièce du pape, étant arrivée à Rome en ce même temps, sans savoir ce qui s'y étoit passé, il ne se trouva personne qui osât la recevoir dans sa maison. Elle fut à la porte de tous les princes et de tous les seigneurs qu'elle croyoit de ses amis; mais ils n'osèrent pas même la connoître. Elle descendit aux hôtelleries publiques; on refusa partout de la loger, chacun craignant d'offenser le pape irrité. Elle fut obligée de faire le tour de la ville avec tout son train, dans une saison fâcheuse, par un temps de pluie extraordinaire; et, après avoir été comme le jouet de tout le peuple de Rome, elle fut reçue dans une pauvre maison écartée par un homme si peu curieux, qu'il n'avoit pas ouï parler de la disgrâce des Carafes, ni de la colère du pape. Le lendemain, dès que le jour parut, elle prit le che-

min de Naples. Ce qui confirme encore la terreur qui s'étoit répandue dans Rome, c'est que le cardinal Carafe étant malade d'une fièvre violente que son chagrin lui avoit causée, et ayant envoyé querir des médecins, aucun ne fut si hardi que d'y aller; on n'osa pas même en faire la proposition à sa sainteté.

Je ne dois point ici passer sous silence la fin malheureuse de ses frères, qui peut servir d'un fameux exemple des révolutions humaines, et faire connoître qu'il n'y a rien de si foible que ceux qui s'appuient sur leur fortune et qui se fient aux choses du monde, sans élever leur esprit au ciel. Ils étoient nés d'une famille assez riche et assez puissante; ils furent bientôt ruinés par le malheur des partis où ils s'étoient engagés. Ils demeurèrent long-temps en exil, dans une extrême nécessité de toutes choses, jusque-là que Charles fut obligé de porter les armes pour avoir de quoi subsister. Ils étoient depuis montés à un tel degré de puissance, qu'ils osèrent espérer et entreprendre de se rendre maîtres du royaume de Naples. Ils furent même pendant quatre ans les arbitres de toutes les affaires de l'Église. Enfin ils furent chassés ignominieusement par leur oncle, qui les tint dans les lieux de leur exil pendant qu'il vécut. Pie IV, qui lui succéda, fit arrêter le cardinal et le duc de Palliano, et les fit condamner à mourir par la main d'un bourreau.

FIN DU LIVRE PREMIER.

VIE DU CARDINAL

JEAN-FRANÇOIS

COMMENDON.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE Ier.

Commendon est envoyé à l'empereur et aux princes d'Allemagne, pour les convier à se trouver au concile de Trente, ou à y envoyer des ambassadeurs.

Après que Paul IV fut mort, Commendon, qui n'étoit plus dans la résolution de passer en Grèce, retourna à Rome, dans la pensée de remettre son évêché entre les mains du nouveau pape. Ses parens l'avoient retenu en Italie; et, pour le détourner de son voyage de Zanthe, ils lui avoient représenté qu'il auroit peine à vivre dans cette île déserte et stérile, éloigné de tous ses amis, avec quelques misérables Grecs, gens sans honneur et sans politesse; et qu'il devoit appréhender les incommodités d'un si fâcheux voyage et celles d'une si triste solitude. Ne pouvant donc aller à son évêché il résolut de le quitter. Cependant le saint-siége ayant été vacant quatre mois entiers,

Jean-Ange de Médicis, Milanois, fut enfin élu pape, et se nomma Pie IV. Il eut une estime particulière pour Commendon. Il lui permit de se choisir lui-même un successeur, ajoutant fort obligeamment qu'il n'étoit pas juste qu'un mérite si éclatant fût caché dans une île déserte de la Grèce, et qu'un homme si capable de rendre des services très-importans à l'Église fût éloigné de la cour de Rome. En effet, il lui commanda d'y demeurer. Pendant ce temps le cardinal Carafe et le duc de Palliano furent arrêtés par ordre de sa sainteté. Tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec eux et quelque part dans le gouvernement, sous le pontificat de Paul IV, particulièrement ceux qui s'étoient mêlés des affaires de la guerre, furent recherchés avec beaucoup de sévérité. Les uns furent arrêtés et gardés fort étroitement; les autres se retirèrent de peur d'être obligés à se justifier de leurs propres crimes, ou à découvrir ceux de leurs complices. On eut si bonne opinion de l'innocence et de la probité de Commendon, que ni sa sainteté ni les juges ne le soupçonnèrent jamais d'être coupable, et ne l'obligèrent pas même à déposer contre ceux qui l'étoient.

Dans ce temps-là le pape voyant qu'une partie de la chrétienté étoit infectée des erreurs nouvelles; que l'Allemagne s'étoit séparée de la communion de l'Église; que le mal croissoit de jour en jour, et qu'il étoit de son devoir de chercher les remèdes nécessaires et d'arrêter enfin ces désordres, il prit cette grande et louable résolution d'assembler un concile général.

La paix venoit d'être conclue entre la France et l'Espagne, et le temps étoit fort commode. Il fit donc publier ses brefs apostoliques ; il en envoya dans toutes les provinces, et il assigna le concile dans les formes accoutumées pour être tenu en la ville de Trente. Paul III et Jule III, ses prédécesseurs, avoient déjà choisi pour le même sujet cette ville, parce qu'elle est située sur la frontière d'Allemagne, et qu'ils avoient voulu pourvoir à la commodité de ceux pour qui principalement se devoit tenir cette assemblée. Sa sainteté résolut d'envoyer un nonce à tous les princes d'Allemagne, pour les inviter à se trouver au concile, et pour observer s'il y auroit quelque apparence de guérir des esprits corrompus par la contagion de tant d'hérésies naissantes. Pour conduire une affaire si importante, il falloit un homme d'un esprit adroit et d'une fidélité reconnue, qui fût profond dans la doctrine de l'Église, et qui pût soutenir la cause de la religion avec éloquence. Plusieurs s'offrirent ; plusieurs firent agir les personnes les plus puissantes de la cour pour obtenir cette députation.

Commendon étoit très-capable d'un si grand emploi, tant parce qu'il avoit l'esprit éclairé et insinuant et beaucoup de connoissance des lettres humaines et des sciences ecclésiastiques, que parce qu'il menoit une vie irréprochable, et qu'il avoit toujours été plus grave et plus réglé que tous les autres. Aussi le pape déclara qu'il l'avoit choisi pour cette ambassade ; et l'ayant fait appeler il lui donna ses lettres de créance et ses instructions, et lui com-

manda d'aller trouver l'empereur Ferdinand; de lui exposer le sujet de son voyage et de suivre les conseils que ce prince lui donneroit, pour ménager des esprits difficiles et prévenus de leurs erreurs. Commendon fit partir une partie de ses gens, avec ordre de l'aller attendre à Vienne. Il partit lui-même peu de temps après. Il passa par la ville de Trente et se rendit à la cour de l'empereur, le premier jour de janvier de l'année 1561.

Il y avoit deux nonces du pape près de l'empereur, Stanislas Hosius, Polonois, évêque de Warmie, qui y résidoit; et Zacharie Delphin, Vénitien, évêque de Phare, qui y avoit été envoyé depuis peu pour les affaires de Hongrie, et qui avoit ordre de passer chez les électeurs et chez tous les princes qui sont aux environs du Rhin, pour les inviter au concile, pendant que Commendon passeroit plus avant dans l'Allemagne, au-delà de l'Elbe et du Weser. Ces trois prélats conférèrent ensemble de ce qu'ils avoient à faire, et furent conduits le lendemain au palais de l'empereur. Commendon fut reçu de ce prince d'une manière très-obligeante; et, après lui avoir rendu des lettres que le pape lui écrivoit de sa main, il exposa avec beaucoup de grâce et d'éloquence les intentions de sa sainteté. Il lui représenta que pour arrêter les désordres que l'hérésie causoit tous les jours de plus en plus, le pape Pie IV, après avoir imploré l'assistance du ciel et demandé les avis de tous les princes chrétiens et particulièrement de sa majesté impériale, avoit enfin résolu d'assembler un concile général à

Trente, afin que les erreurs qui partageoient l'Europe en tant de sectes fussent dissipées, que la paix de l'Église fût affermie, que la foi et la discipline des chrétiens fussent réduites à leur ancienne pureté, et que ceux qui s'attacheroient avec opiniâtreté à leurs opinions condamnées, fussent distingués des véritables fidèles; qu'il avoit déjà convié par ses brefs apostoliques toutes les puissances de la chrétienté en général; mais que, par une grâce extraordinaire et une inclination particulière qu'il avoit pour l'Allemagne, il avoit bien voulu y envoyer l'évêque de Phare et lui, pour exhorter tous les princes, toutes les villes libres, et tout l'empire à concourir à la célébration du concile et à l'accommodement des affaires de la chrétienté; qu'afin que les choses se fissent avec plus de facilité et que tout le monde pût agir sans aucune défiance, sa sainteté entendoit que chacun pût venir en toute sûreté se présenter à cette assemblée, soit qu'il eût des plaintes à faire, soit qu'il eût des doutes à proposer; qu'elle prioit l'empereur d'avoir d'autant plus de zèle que les autres princes, qu'il les surpassoit en dignité; d'envoyer au plus tôt des ambassadeurs qui pussent assister à l'ouverture du concile, et de seconder par ses soins, par son autorité et par ses conseils, les bonnes intentions de sa sainteté.

L'empereur loua fort le pieux dessein du souverain pontife. Il protesta qu'il seroit toujours dans l'obéissance et dans le respect qu'il devoit au saint-siége, et qu'il rendroit en cette occasion tous les offi-

ces qu'on pouvoit espérer de lui. Il avertit ensuite les nonces que les princes protestans d'Allemagne avoient été déjà informés de la résolution que sa sainteté avoit prise de convoquer le concile; qu'ils avoient d'abord résolu de s'assembler eux-mêmes pour conférer ensemble de leurs affaires; et qu'ils devoient se rendre le quatorzième jour de janvier à Naumbourg, qui est une ville de Misnie, sur le fleuve Sala. Il conseilla à ces deux prélats d'aller trouver ces princes assemblés, de les exhorter tous en général, et de reconnoître ce qu'il y avoit à espérer de chacun en particulier; de se souvenir surtout qu'il falloit agir avec douceur et avec adresse de peur d'aigrir par une sévérité indiscrète, des esprits qui n'étoient déjà que trop révoltés. Il les assura qu'il envoieroit des gens capables de les servir dans les occasions; et il fut d'avis qu'ils partissent en diligence, parce que le temps approchoit et que la conférence de Naumbourg seroit terminée en peu de jours; qu'ils vissent en passant le prince Ferdinand son fils, qui étoit à Prague, qui leur donneroit des nouvelles certaines sur lesquelles ils pourroient se régler.

Commendon n'approuvoit pas ce voyage. Il prévoyoit qu'il seroit difficile d'aborder ces princes et de traiter avec eux en particulier pendant qu'ils seroient assemblés. Il savoit que le seul moyen de les réduire étoit de les désunir, et qu'il étoit impossible de les diviser, dans une occasion où ils se liguoient eux-mêmes pour des intérêts communs, où ils n'au-

roient tous qu'une volonté et qu'un pouvoir, et où ceux qui seroient les plus emportés auroient sans doute le plus de crédit. Néanmoins, comme ses collègues eurent été d'avis de suivre les conseils de l'empereur, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu du pape, ils partirent de Vienne dès le lendemain.

CHAPITRE II.

Ce que fit Commendon dans l'assemblée des princes protestans.

Ils arrivèrent à Prague le septième jour; et, de là passant par les forêts de Bohême au milieu des neiges et des glaces, ils se rendirent à Naumbourg cinq jours après, dans une saison très-incommode. Les princes qui y étoient déjà assemblés n'envoyèrent point au devant d'eux et ne leur rendirent aucun devoir de civilité, d'amitié ni d'hospitalité. Les nonces passèrent deux jours à reconnoître l'état des choses, après quoi ils furent d'avis que Delphin verroit en particulier le comte Palatin du Rhin, et Commendon le duc de Saxe, qui tenoit là le premier rang, en qualité d'électeur du saint empire. Ils envoyèrent leur demander audience. Mais ils répondirent l'un et l'autre : Qu'étant assemblés pour des intérêts communs, ils ne pouvoient rien résoudre en particulier; qu'ils rapporteroient la chose dans leur assemblée, et qu'ils feroient savoir à ces messieurs ce qu'on y auroit arrêté. Cependant ils furent d'avis de leur donner une audience publique, et de n'avoir aucune communi-

cation particulière avec des ambassadeurs qui venoient de la part de leurs adversaires.

Cette résolution prise, ils envoyèrent les principaux de leurs amis avec une compagnie des gardes du duc de Saxe, pour conduire les nonces dans le lieu de l'assemblée. Ces deux prélats délibérèrent quelque temps s'ils accepteroient cette audience publique; mais craignant de n'être pas reçus des autres princes d'Allemagne, s'ils avoient négligé l'occasion de traiter avec ceux-ci, ils ne jugèrent pas à propos de refuser le parti qu'on leur offroit. Ils montèrent dans un carrosse qu'on leur avoit préparé. Les Allemands qui étoient venus pour les conduire, marchoient devant à pied, ce qui est une marque d'honneur. Lorsqu'ils furent introduits dans l'assemblée, tous les princes se levèrent, mais ils ne leur présentèrent pas la main. C'est parmi eux un témoignage d'amitié lorsqu'ils rendent cette civilité, et une marque d'aversion et de mépris lorsqu'ils la refusent.

Les nonces leur rendirent des lettres du pape et des copies du bref de la convocation du concile; et, après qu'ils eurent pris leurs places, Delphin expliqua ce qui étoit contenu dans le bref apostolique, et s'étendit sur les bonnes intentions de sa sainteté, et sur le pieux dessein qu'elle avoit de remédier à tous les désordres qu'avoit causés le changement de religion ou le renversement de la discipline de l'Église dans toute la chrétienté.

Quand il eut fini son discours, Commendon prit la parole et représenta à l'assemblée, que le temps

étoit favorable pour la célébration du concile, puisque la paix venoit d'être conclue entre la France et l'Espagne. Que Dieu avoit donné à son Église un souverain pontife qui mettoit tous ses soins et toutes ses pensées à rétablir le culte divin, et à remettre la religion dans sa pureté. Que si par la négligence des prélats il s'étoit glissé quelques abus dans les cérémonies publiques, qui fussent contraires à la dignité de la foi chrétienne, il étoit dans la résolution de les abolir. Que, pour ce qui concernoit les relâchemens et les déréglemens des mœurs, il prétendoit les corriger et les réduire aux formes de la discipline ancienne. Que tous les chrétiens devoient se réjouir de la célébration d'un concile qui rétabliroit la foi et la piété des siècles passés. Que ceux mêmes qui se trouvoient engagés dans les opinions nouvelles, ou par leur propre erreur, ou par les persuasions de quelques docteurs qui donnoient trop à leur sens et qui abusoient des saintes Écritures, devoient en être fort satisfaits.

Il leur dit ensuite que le salut des hommes dépend de la foi et des sentimens qu'ils ont de la divinité; que cette foi ne peut être véritable si elle n'est une; qu'elle ne doit pas être réglée par les passions et par les caprices de quelques particuliers, mais par le consentement universel de l'Église, fondé sur la révélation des Écritures; et que la vérité ne peut être mieux recherchée ni mieux expliquée, que dans une assemblée générale, où se devoient trouver les plus savans et les plus saints personnages de l'Europe, qui

n'entreprendroient rien qu'après avoir imploré le secours du ciel par des prières et par des sacrifices, et qui n'agiroient que par les principes de leur conscience, et par les mouvemens intérieurs du Saint-Esprit. Qu'il ne falloit point différer les remèdes, puisque les maux étoient pressans. Que les affaires prenoient un cours très-dangereux, depuis que les auteurs des nouveautés se donnoient la liberté de dépraver et d'expliquer selon leur sens les instructions et les préceptes de l'Évangile; et que, s'insinuant dans les esprits des peuples grossiers, ils se soutenoient par la faveur et par la force de la multitude. Que par ce moyen ils ébranloient les fondemens de la religion; et qu'affoiblissant ainsi l'autorité des lois et des coutumes de l'Église, ils donnoient lieu à des désordres dont ils avoient déjà de très-fâcheuses expériences. Que la religion n'étant pas une invention des hommes, mais une institution de Dieu même, on ne pouvoit y toucher, en rien retrancher, y rien accommoder à son sens particulier, sans se rendre coupable devant Dieu du plus grand de tous les crimes, et sans tomber dans l'aveuglement, dans l'impiété et dans la révolte. Que s'il étoit permis à chacun d'interpréter les livres sacrés selon son esprit, et de croire ses pensées véritables, il y auroit autant de sentimens différens que de personnes.

Il leur rapporta des exemples des premiers siècles, et leur représenta que les saints, qui nous ont enseigné les vérités qu'ils avoient apprises de Dieu même, et qui ont répandu leur sang pour les con-

firmer, étoient si éloignés de cet orgueil, que, dans les controverses qui s'élevèrent parmi les chrétiens dans Alexandrie sur le sujet des lois de Moïse, saint Paul et saint Barnabé n'osèrent rien déterminer, mais qu'ils allèrent à Jérusalem, qu'ils rapportèrent la chose dans le concile des apôtres, et qu'ils s'arrêtèrent à leurs décisions; que de là venoit la foi solide et uniforme des chrétiens; au lieu que celle des autres étoit toujours foible et toujours changeante; que le culte de la divinité, qui est fondé sur des principes d'une immuable sainteté, s'augmentoit par l'usage et par le consentement, et se fortifioit par la longueur des siècles; mais que les inventions des hommes, qui ne plaisent que par leur nouveauté et qui ne s'établissent que par caprice, se dissipent avec le temps; qu'on avoit vu naître des hérésies qui, après avoir ébloui d'abord les peuples, avoient comme vieilli dès leur naissance; qu'on voyoit tous les jours des esprits inquiets qui tâchoient de renouveler les anciennes ou d'en forger de nouvelles; que dans cet excès de licence il étoit impossible de donner des bornes à la témérité et à l'orgueil de l'esprit humain qui ne craignoit point de se plonger dans les abîmes de l'impiété; et qu'on pouvoit croire que ceux qui alloient impunément d'erreur en erreur, et qui s'attachoient à toutes les nouveautés, après avoir changé souvent de religion, en peu de temps n'en auroient aucune; qu'il falloit donc mettre ordre à ces divisions, et empêcher que cette contagion ne se répandît et ne s'attachât à toutes les parties de la

chrétienté; que le ciel étoit irrité, et que l'Europe alloit se partager en plusieurs sectes contraires les unes aux autres, pendant que le Turc, cet ennemi irréconciliable du nom chrétien, enflé de sa puissance et de notre malheureuse désunion, menaçoit de ruiner nos plus belles provinces; qu'ils étoient donc priés d'envoyer leurs ambassadeurs pour proposer leurs doutes et les sujets qu'ils avoient de se séparer de nous.

Les Allemands écoutèrent ce discours avec assez d'attention, mais ils n'en furent pas touchés. Ils s'étoient assemblés pour penser à leurs intérêts plutôt qu'à ceux de la religion; et leur dessein n'étoit pas de chercher les moyens de rendre la paix à l'Église, mais de pourvoir à leur sûreté en renouvelant leurs alliances, dans la crainte qu'ils avoient que les princes catholiques ne se liguassent contre eux pour les obliger à obéir aux décrets du concile, à rendre les biens qu'ils avoient usurpés sur les églises, et à se remettre sous l'obéissance du saint-siége.

Pendant que les nonces parloient, quelques-uns des Allemands qui assistoient à cette audience recueillirent toutes leurs paroles, et écrivirent avec beaucoup d'application les deux discours. Les princes ne répondirent alors autre chose, sinon qu'ils délibèreroient entre eux sur les propositions qu'on venoit de leur faire. Après quoi ces deux prélats se retirèrent avec la même suite et le même équipage qu'ils étoient venus. Environ une heure après on vit arriver trois hommes choisis parmi ceux qui ont part

aux affaires publiques, qui sont comme les ministres des princes, et qu'on appelle leurs conseillers. Dès qu'ils furent introduits, ils rendirent aux nonces les lettres que le pape avoit écrites à leurs maîtres, et leur parlèrent en ces termes : Nos princes ne se sont pas aperçus, lorsque vous leur avez rendu ces lettres, que l'évêque de Rome les appeloit ses enfans. Comme ils ne le reconnoissent pas pour leur père, ils ont résolu de ne recevoir ni cette qualité qu'il leur donne ni ces lettres qu'il leur envoie.

Commendon leur répondit que le pape les traitoit comme il avoit accoutumé de traiter l'empereur même et tous les autres rois et princes chrétiens. A peine eurent-ils entendu la réponse, qu'ils laissèrent les lettres et se retirèrent. Les nonces jugèrent bien que leur ambassade étoit inutile, puisqu'on ne vouloit pas recevoir leurs lettres de créance; mais, parce qu'on avoit gardé les copies du bref de la convocation du concile, ils résolurent d'attendre encore quelques jours quelle seroit l'issue de cette affaire.

Cependant les princes, après avoir renvoyé les lettres et examiné le bref du pape, concertoient entre eux ce qu'ils avoient à répondre. Leurs avis étoient autant d'invectives. Ceux qui parloient avec plus d'emportement et plus de mépris contre la cour de Rome, étoient les plus agréables à l'assemblée, et passoient pour les plus zélés défenseurs de la liberté de l'Allemagne. Nous apprîmes que le duc de Wittemberg avoit témoigné plus d'aigreur et plus d'aversion contre nous que tous les autres; tant parce qu'il

étoit naturellement fier et emporté, que parce qu'il avoit usurpé plus de cent mille écus d'or de revenu sur des églises dont il avoit chassé les légitimes pasteurs. Tous les autres avoient presque le même intérêt. Mais ce duc, qui étoit d'autant plus animé contre nous qu'il étoit plus riche des dépouilles de l'Église, blâma hautement la hardiesse indiscrète du pape d'avoir entrepris de les appeler au concile, et de vouloir les toucher et les amollir par des paroles et des espérances flatteuses jusqu'à ce qu'on pût, ou par force ou par adresse, les remettre encore sous le joug de leur ancienne servitude. Ce fut par son avis que les lettres du pape furent renvoyées, et qu'on nous répondit depuis avec tant de fierté.

CHAPITRE III.

Discours outrageux des princes protestans. Réponse de Commendon.

Les nonces attendoient depuis trois jours avec beaucoup d'impatience qu'on les appelât dans l'assemblée pour leur rendre quelque réponse, lorsqu'on les avertit que dix conseillers, personnes de grande considération, accompagnés d'un grand nombre de protestans, demandoient à leur parler de la part des princes. Les principaux de ces députés étoient Misquits et Grégoire Cracovius, confidens, l'un du palatin, et l'autre du duc de Saxe. Ils furent tous in-

troduits et reçus avec beaucoup de civilité et de témoignages d'amitié. Cracovius, qui savoit plusieurs langues et qui avoit quelque génie pour l'éloquence, porta la parole, et s'adressant aux nonces :

Les princes d'Allemagne, leur dit-il, ne peuvent comprendre les raisons que le pape a eues de leur envoyer des ambassadeurs. Les croit-il capables de changer de sentimens? Espère-t-il pouvoir ébranler leur constance? Ignore-t-il quelle est la religion et la créance des Allemands? Il y a trente ans qu'ils en ont fait une profession publique à Augsbourg, adressée à l'empereur Charles V, écrite dans les formes et confirmée par des témoignages évidens des Écritures. Ce ne fut pas sans de grandes raisons qu'ils se retirèrent alors de la juridiction et de la puissance des papes qu'ils reconnoissoient auparavant; et, comme ils se séparèrent avec justice de la communion de ces esprits ambitieux qui, au lieu d'avancer la gloire du nom de Jésus-Christ, ne travaillent qu'à établir leur grandeur et leur puissance particulière; ils n'ont pas résolu présentement d'obéir à Pie IV, qui les invite au concile, parce qu'ils sont persuadés qu'il n'a nul droit de le faire. C'est une chose étrange qu'il veuille s'ériger en arbitre des controverses et des différends de l'Église, lui qui est la source de toutes les divisions; et qu'il s'établisse lui-même juge de la vérité, lui qui l'attaque et qui la méprise plus cruellement que tous les autres.

Qui ne sait que c'est la principale occupation des papes que d'armer les nations les unes contre les

autres, et que de jeter partout des semences de division pour augmenter leur puissance ou leurs revenus, par les troubles des états et par la ruine des peuples. Quelles violences et quelles cruautés n'exercent-ils pas contre ceux qui passent de l'adoration qu'on rend à leurs personnes et à leurs idoles, à une solide piété? Combien de superstitions ont-ils introduites parmi les chrétiens? N'ont-ils pas répandu des ténèbres qui couvrent encore aujourd'hui les lumières de l'Évangile, et ne souffrent-ils pas des erreurs plus grossières et plus criminelles que les païens n'en souffroient autrefois avant la naissance de Jésus-Christ? Ce qui me paroît encore plus horrible, c'est que vous donnez de beaux noms à de mauvaises choses, que vous couvrez l'impiété sous des apparences de vertu, et qu'étant vous-mêmes les corrupteurs des mœurs et de la religion, vous voulez passer pour les auteurs et pour les défenseurs des lois de l'Église.

Nous sommes assurés qu'il y a dans toutes les nations des gens d'honneur, zélés pour la paix et pour le bien public, qui souhaitent avec passion qu'on retranche et qu'on abolisse ces vaines tromperies et ces impuretés qui rendent l'Église difforme, et qu'on rétablisse cette discipline pure, véritable et conforme aux maximes évangéliques. Les papes devroient avoir ce soin, eux qui prennent depuis tant de siècles des titres si orgueilleux dans la république chrétienne, et qui ont usurpé l'autorité souveraine sur les choses saintes. Mais il n'est que trop certain qu'ils ne s'at-

tachent qu'à la passion déréglée qu'ils ont de dominer, et qu'ils songent plutôt à entasser des superstitions, qu'à régler ce qui regarde le culte de Dieu.

Au reste, vous avez tort de nous accuser d'être légers, de suivre tous les jours des opinions nouvelles, et de nous jeter aveuglément dans des sectes qui se contredisent, puisque nous n'avons qu'une même volonté, et que nous souscrivons tous à cette formule de foi que nous dressâmes à Augsbourg par ordre de l'empereur. Nos princes vous déclarent qu'ils ne s'en écarteront point et qu'ils ne souffriront jamais que le pape leur donne la loi. Les Allemands ne relèvent que de l'empereur, c'est leur prince, c'est leur chef, c'est l'arbitre de tous les différends qui s'élèvent dans la chrétienté, et c'est à lui seul qu'appartient le droit d'assembler des conciles légitimes. Lorsque ses ambassadeurs seront arrivés, nos princes s'expliqueront avec eux sur ce sujet. Mais ils sont résolus de n'avoir jamais aucune communication avec le pape. Pour vous, messieurs, parce qu'ils ont appris que vous êtes sortis des plus illustres familles de Venise, et que vous êtes illustres vous-mêmes par votre vertu et par votre sagesse, ils ont beaucoup d'estime et beaucoup de respect pour vos personnes; et vous en eussiez reçu des marques publiques, si vous fussiez venus comme particuliers, et non comme ambassadeurs du pape.

Les nonces, après avoir ouï ce discours, furent quelque temps à délibérer, et jugèrent à propos d'y répondre. Alors Commendon prenant la parole : Je

loue, leur dit-il, la prudence de vos princes de n'avoir pas voulu qu'on nous rendît, en leur présence, une réponse si désobligeante et si injurieuse. Mais quelle justice y a-t-il de parler avec tant d'aigreur et d'emportement contre ceux qui vous envoient des ambassadeurs jusque dans le fond de l'Allemagne, pour vous témoigner l'affection qu'ils ont pour vous, et le soin qu'ils prennent du bien public. Je vois bien que vous tenez de vos docteurs cette injuste coutume de combattre par vos médisances ceux qui vous convainquent par leurs raisons. Mais la vérité est invincible, et les injures et les calomnies, bien loin de l'opprimer, la font éclater davantage. Pour moi, messieurs, je suis obligé de vous répondre, mais j'ai résolu de ne vous point imiter, afin que vous connoissiez que j'ai de l'avantage sur vous, non-seulement par la justice de la cause que je défends, mais encore par la modération que j'observerai dans mon discours.

Nous avons assez expliqué en présenee des princes, mon collègue et moi, les intentions du pape Pie IV, et le dessein qu'il a lorsqu'il invite les Allemands au concile. Il ne pense qu'au salut et au repos de la chrétienté, et particulièrement de l'Allemagne, quoique tout vous soit suspect, et que vous interprétiez tous ses sentimens comme il vous plaît. Nos ancêtres ont reconnu qu'il n'y avoit point de remède plus juste, plus salutaire pour guérir les plaies de l'Église, que l'autorité d'un concile. On a révéré de tout temps la majesté et la sainteté de ces assemblées,

et ceux même qui par leur erreur ou par leur crédulité s'étoient séparés de l'Église, ont regardé leurs décisions comme des oracles et comme des ordres venus du ciel. Combien de fois est-il arrivé que des provinces infectées du venin contagieux des hérésies ont été remises dans la saine doctrine par les conciles! Y a-t-il quelqu'un qui soit assez présomptueux pour se croire plus sage que toute l'Église ensemble, et qui ose s'opposer au consentement de ceux que Dieu nous a donnés pour être les docteurs et les interprètes de ses vérités, à qui il a promis sa présence dans tous les siècles, et de qui il a souvent confirmé les décrets par des miracles?

Vous parlez du droit de convoquer les conciles comme d'une prétention imaginaire. D'où vient que vous attribuez aux empereurs un pouvoir que Dieu et les hommes ont donné aux pontifes romains depuis la naissance de l'Église, et que l'empereur Ferdinand même, à qui vous le déférez, n'accepte pas? Ce prince est trop éclairé et trop religieux pour ignorer ou pour usurper les droits du souverain pontife. Il n'est pas nécessaire de vous les expliquer ici. Tout le monde sait le respect que les plus grands empereurs ont toujours eu pour le saint-siége. Ferdinand en a beaucoup, et le pape le traite avec une tendresse paternelle. Peu de gens ignorent aussi la considération que le saint-siége a toujours eue pour les Allemands, et les grâces qu'il leur a faites. D'où vient que vous avez des empereurs? D'où vient cet honneur et ce privilége singulier d'élire vous-mêmes vos princes?

Est-ce une chose si extraordinaire que Pie IV, à l'exemple de ses prédécesseurs, en qualité de père commun des chrétiens, prenne quelque soin de l'Allemagne? Il nous envoie pour vous avertir charitablement de quitter vos erreurs. Il semble même que vous ayez quelque considération pour nos personnes. Trouvez-vous que ce soit un coup si hardi, que de vous envoyer des ambassadeurs? En êtes-vous aussi étonnés que vous le dites? On connoît bien que vous avez perdu la piété et l'honnêteté de vos pères. Dans leurs doutes et dans leurs différends, ils s'adressoient avec beaucoup de confiance au souverain pontife, et vous rejetez avec un injuste mépris les offices paternels qu'il veut vous rendre.

Pour ce que vous dites que ce seroit au pape à réformer le siècle et à rétablir la discipline, nous en sommes d'accord avec vous. Pie IV, dès les premiers jours de son pontificat, n'a-t-il pas entrepris de le faire? N'y travaille-t-il pas incessamment? Il veut remédier à tous les désordres. Il exhorte tout le monde à contribuer à la paix de l'Église. Il veut régler et décider toutes choses par le sentiment des pères assemblés et par l'autorité d'un concile. Vous ne pouvez l'ignorer. Vous avez lu le bref; vous avez pu avoir des nouvelles de Rome, si ce n'est que vous soyez résolus de tourner tout en mauvaise part, et que vous ne vous arrêtiez qu'aux choses qu'il faut corriger, sans vous informer de celles qui sont justes et qui sont louables.

Faut-il que je réponde à cet endroit de votre ha-

rangue, où vous nous accusez de superstition, de relâchement, de ténèbres répandues sur les vérités de l'Évangile ; il est aisé à juger que la haine de la vérité et le plaisir de médire vous ont aveuglés. Nous pourrions dire, à la gloire de l'Église romaine, qu'elle s'est rendue plus illustre que toutes les autres, par les soins qu'elle a eus de porter plus loin la gloire du nom de Jésus-Christ et la connoissance de son Évangile. Mais nous n'avons accoutumé de nous glorifier qu'en celui qui justifie les pécheurs et qui récompense les justes. Vous pouvez pourtant apprendre par toutes les histoires anciennes, que ces grands évêques, qui ont été si célèbres par leur piété et par leur doctrine depuis le siècle des apôtres, ont toujours eu recours à l'Église de Rome dans les difficultés de la religion, et se sont arrêtés à ses décisions. Je pourrois vous citer des rois de toutes les parties du monde et des nations les plus éloignées, qui ont député à Rome pour se faire instruire de nos mystères. Je pourrois vous nommer un nombre presque infini de peuples que cette Église a retirés de l'impiété, et des erreurs honteuses où ils étoient plongés, pour les réduire sous des lois plus pures et sous un culte plus saint. Il n'y a presque aucune province qui ne lui doive le bonheur d'avoir reçu ou d'avoir conservé la religion catholique.

Je ne m'arrêterai point aux autres ; car, pourquoi vous chercher des exemples étrangers ? D'où avez-vous tiré la connoissance de la foi chrétienne ? Qui sont ceux qui ont été vos maîtres ? D'où vous est

venue la lumière de l'Évangile ? Si vous êtes chrétiens, si vous avez cessé d'être barbares, pouvez-vous nier qu'après Dieu, vous n'en ayez l'obligation à l'Église romaine ? C'est elle qui a jeté parmi vous les premiers fondemens de la piété ; c'est elle qui vous a instruits des mystères ; c'est elle qui vous a donné les lois de la véritable adoration ; c'est elle enfin qui vous a honorés de la gloire et de la majesté de l'empire. Elle avoit mérité, par tant de grâces qu'elle vous avoit faites, d'être considérée comme une bonne mère ; et vous vous êtes révoltés contre elle. Depuis que vous avez quitté cette règle de la vérité et de la foi, en quelles erreurs n'êtes-vous point tombés ? Quels détours ! quels égaremens ! quelle confusion !

Vos princes se plaignent, dites-vous, de ce que nous avons osé dire que l'Allemagne étoit agitée d'une grande diversité de religions, et nous nous plaignons de ce que vous osez le nier. Y a-t-il rien de plus certain et de plus évident que ce désordre et cette confusion de sentimens différens qui vous partagent sur le sujet de la foi et des cérémonies ? Vous ne vous accordez que contre nous et contre l'Église que vous avez abandonnée ; pour tout le reste, rien de plus éloigné, rien de plus contraire. Cela n'est-il pas connu de tout le monde ? L'Allemagne n'est-elle pas pleine de livres qui se contredisent ? Nous croyez-vous si peu curieux que nous n'en sachions quelques nouvelles. Luther, que vous tenez pour un autre saint Paul, qui a forgé cette belle formule de

foi d'Augsbourg, que vous vantez tant, a-t-il été toujours d'un même sentiment? N'a-t-il pas fait de nouvelles professions de foi presque tous les ans? Ceux qui l'ont suivi, n'ont-ils pas changé ou interprété ses pensées selon leur caprice? Quelles disputes n'y a-t-il pas déjà parmi vous, touchant ce qu'il a cru? Qui est-ce qui approuve toutes ses opinions? Mélancton n'a-t-il pas ses partisans? Œcolampade les siens? Zuingle ne fait-il pas une secte à part? Et combien de gens s'attachent à celle de Calvin? Il y en a une infinité d'autres qui ne sont d'accord ni avec Luther ni entre eux. Il n'y a point de ville en Allemagne, point de bourg, point de famille où il n'y ait quelque différend de religion. Les femmes disputent avec leurs maris, les enfans avec leurs pères; chacun croit avoir la véritable foi et l'intelligence des Écritures; et ce qui est déplorable, les plus ignorans, dans leurs entretiens et dans leurs repas, décident des points de la religion, et dans les temps de leurs divertissemens et de leur intempérance, se mêlent de faire les réformateurs.

Dans cette assemblée même où vous êtes, quel soin n'avez-vous pas eu de sauver les apparences et de faire croire que vous étiez tous d'un même sentiment? Vous n'avez pu y parvenir. Je ne m'en étonne pas, la vérité est une, et s'accorde toujours avec elle-même. L'erreur s'entretient par la désunion et par les désordres. Plus on s'écarte du port de l'Église, plus on est agité des flots des fausses opinions. Cette diversité et cette inconstance de vos docteurs ne de-

voient-elle pas vous rappeler à la vérité, qui est simple, et qui ne sauroit avoir plusieurs formes ? Que ne suivez-vous l'exemple de saint Paul, qui est écrit pour notre instruction? Cet apôtre étoit inspiré du Saint-Esprit. Dieu lui avoit donné une sagesse toute céleste, pour l'empêcher de tomber dans l'erreur. Cependant il eut ordre de Dieu même, dans une affaire qui paroissoit douteuse, de s'adresser au concile des apôtres, de peur qu'il n'eût couru en vain, comme saint Luc le rapporte.

Mais c'est à vous à examiner toutes ces choses. Le pape, après s'être acquitté de son devoir de père envers vous, après avoir fait agir tout son zèle pour remettre ses enfans égarés dans la voie de leur salut, vous fera un jour à vous, et à toute l'Allemagne, le même reproche que Jésus-Christ fit à la ville de Jérusalem, dans son Évangile : Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. Pour les civilités que vous nous avez faites en notre particulier, de la part de vos princes, nous vous prions, messieurs, de les en remercier aussi en notre nom; mais nous leur déclarons que nous ne méritons rien qu'en considération de celui qui nous envoie.

Après que Commendon eut fini son discours, les Allemands se retirèrent sans rien répondre. Chacun interpréta les paroles du nonce, selon les dispositions où il se trouvoit; les uns, touchés de la vérité, gémissoient intérieurement; les autres murmuroient et paroissoient indignés de la hardiesse que Commen-

don avoit eue de leur parler si fortement en cette occasion. Bientôt après l'assemblée fut rompue, après avoir renouvelé tous les traités qu'ils avoient déjà faits entre eux, touchant leurs intérêts communs. Ils résolurent de n'envoyer personne de leur part au concile, et d'empêcher les évêques d'Allemagne d'y aller, en leur faisant craindre les désordres et les changemens qui pourroient arriver, en leur absence, s'ils s'éloignoient de leurs Églises. Ils travaillèrent particulièrement à concilier leurs opinions différentes dans les matières de la religion. Le palatin, qui étoit entièrement attaché à la doctrine de Calvin, et qui cherchoit les moyens de ruiner le parti de Luther, vouloit qu'on ajoutât à la confession d'Augsbourg l'apologie de Mélancton. C'étoit dans ce livre que Mélancton, s'écartant insensiblement des sentimens de Luther, à qui il avoit succédé, avoit ouvert le chemin à la doctrine de Calvin. Les autres demandoient qu'on ajoutât encore d'autres choses, chacun suivant ses dispositions particulières, ou suivant ses intérêts. Il y eut de grandes contestations là-dessus. Jean Frédéric, duc de Weimar, fils de ce Frédéric qui fut vaincu par Charles V, et privé du droit d'élection, s'étoit fait un point d'honneur de soutenir le parti de Luther, que sa famille avoit toujours soutenu; et quoiqu'il eût épousé la fille du palatin, il eut si peu de respect pour son beau-père, qu'il l'appela publiquement calviniste et déserteur de la confession d'Augsbourg, et se retira dans ses terres, fort en colère. Ainsi se termina cette assemblée.

Les nonces donnèrent avis à sa sainteté de tout ce qui s'étoit passé en Allemagne. Toute la cour de Rome loua la fermeté et le zèle de Commendon, et lui sut bon gré d'avoir réprimé l'insolence des Allemands, qui insultoient avec tant de fierté l'Église romaine. On trouva qu'il avoit parlé fort à propos, et qu'il avoit défendu sa cause avec beaucoup de courage et beaucoup de modération. Nous nous sommes un peu arrêtés sur cette assemblée et sur tout ce qui s'y passa, parce que c'est une chose qui mérite d'être rapportée, et que personne n'en peut écrire avec plus de fidélité que nous, qui en avons été les témoins.

CHAPITRE IV.

Commendon visite presque toute l'Allemagne.

Les nonces partirent de Naumbourg pour aller dans les provinces qui leur avoient été assignées. Commendon obtint d'Auguste, duc de Saxe, la liberté de passer dans ses états. Ce prince avoit l'esprit assez traitable; il étoit fatigué de cette diversité de sectes qui s'élevoient et qui se dissipoient tous les jours, et il eût bien voulu trouver quelque moyen de se raccommoder avec le pape; mais dans les divisions et dans les révoltes, les plus hardis et les plus séditieux l'emportent toujours sur les autres; alors les plus violens se conduisent par la fureur, et les

plus sages cèdent à la nécessité. Commendon passa par Leipsick, et se rendit à Hall le jour d'après, pour voir l'archevêque de Magdebourg, fils de Joachim, duc de Brandebourg, un des sept électeurs de l'empire; mais n'ayant pas trouvé le fils, il s'en alla trouver le père, à Berlin. Il passa la rivière d'Elbe à Wittemberg, ville célèbre par la fureur de Luther, par la victoire de Charles V, et par la défaite de Frédéric de Saxe et du Landgrave.

Joachim avoit été long-temps retenu par les soins de son père Albert dans la foi de l'Église romaine; mais il se laissa enfin entraîner par le torrent des hérésies du temps. Il avoit pourtant rejeté beaucoup de choses de la discipline de Luther, et conservé plusieurs cérémonies et plusieurs coutumes de l'Église catholique. Il reçut Commendon dans son palais, et lui rendit tous les honneurs que lui auroit pu rendre le prince le plus attaché et le plus soumis au saint-siége. Il écouta la proposition de la convocation du concile, et y répondit avec une grande modération, faisant paroître beaucoup de dispositions à la paix, et ne parlant jamais du pape, ni de l'Église romaine, qu'avec honneur et avec respect. Il pria le nonce de demeurer quelques jours avec lui, pendant lesquels il ne pouvoit se lasser de l'entretenir, protestant, après ces longues conversations, qu'il étoit ravi de son esprit et de sa science.

En effet, Commendon avoit de la gravité, de l'éloquence, une grande étendue d'esprit et un entretien sérieux, mais agréable et insinuant; de sorte

qu'il ne lui auroit pas été difficile de retirer ce prince de l'erreur où il s'étoit engagé par une trop grande crédulité. Il lui avoit expliqué bien des choses qu'il avouoit n'avoir point entendues auparavant; mais ceux qui avoient quelque pouvoir sur son esprit le retinrent dans le parti qu'il avoit embrassé. Tous les princes d'Allemagne sont ordinairement peu instruits de ce qui regarde la doctrine de la religion ou les affaires étrangères, ce qui fait qu'ils se confient entièrement à ceux qu'ils ont appelés dans leurs conseils, lorsqu'ils sont une fois prévenus de leur mérite et de leur habileté dans la jurisprudence et dans la politique. Ce furent ces conseillers qui empêchèrent le duc de profiter des conversations et des conseils de Commendon.

Après avoir passé quelques jours à Berlin, il alla visiter les ducs de Brunswick et de Lunébourg, tous les princes et tous les évêques des environs, et il tourna du côté du Rhin par la Westphalie. Il eut la curiosité, en passant auprès de Paderborn, de voir ces forêts et ces champs si renommés par la défaite de Varus, par le carnage des Romains et par la victoire d'Arminius, que les Allemands montrent encore, après tant de siècles, comme des témoignages illustres de la gloire de leur nation et de la valeur de leurs ancêtres. Mais en parcourant toutes les villes de Saxe, il étoit très-sensiblement touché lorsqu'il voyoit tant de peuples égarés, hors d'espérance de leur salut et plongés dans les ténèbres de l'erreur et de la superstition, par la persuasion de quelques faux docteurs qui

avoient abusé de leur simplicité et de leur ignorance. Il ne pouvoit retenir ses larmes lorsqu'il voyoit tant de célèbres abbayes, tant d'églises bâties autrefois avec des soins et des dépenses extraordinaires, tant de monumens de la piété des anciens, les uns dépouillés et déserts, les autres entièrement abattus et cachés dans leurs ruines, quelques-uns même profanés et servant aux usages des chiens et des chevaux qui mangeoient sur les mêmes autels où l'on avoit offert à Dieu tant de sacrifices. La fureur de quelques esprits passionnés avoit passé jusqu'à ces excès d'insolence et d'impiété.

Il fut ensuite chez les archevêques de Cologne et de Trèves, électeurs du saint empire; il descendit sur le Rhin jusqu'à l'Océan; et, après avoir vu, en passant, le duc de Clèves, il se rendit par mer à Bruxelles où il eut quelques conférences avec Marguerite, sœur de Philippe roi d'Espagne, qui étoit pour lors gouvernante des Pays-Bas. Delà il alla chez l'évêque de Liége, d'où il fut obligé de retourner en Flandre pour apaiser un désordre qui pouvoit avoir des suites très-considérables.

Louvain est une grande et belle ville du duché de Brabant où l'on envoie toute la jeunesse des Pays-Bas et des provinces voisines pour apprendre les belles-lettres. Son université étoit alors très-florissante, parce qu'il y avoit des professeurs très-habiles pour la théologie scolastique et pour l'interprétation des Écritures saintes. Il s'étoit élevé entre eux un grand différend, sur quelques questions importantes,

qui avoit partagé toute la ville et qui alloit émouvoir toute la jeunesse. Ils ne se contentoient pas de disputer avec chaleur, chacun dans son parti, dans les écoles, ils alloient publier des écrits et des volumes entiers pour défendre leurs opinions. Cette division, dans la conjoncture des temps, étoit très-dangereuse et pouvoit donner occasion aux hérétiques d'insinuer leurs opinions et de troubler les affaires des Pays-Bas. Commendon y accourut; il fit appeler les chefs de ces factions; il les traita fort civilement; il les reprit sans aigreur; il raisonna avec eux sur les disputes du temps; et non-seulement il apaisa ce désordre, mais encore il réconcilia ceux qui en étoient les auteurs. Cette action lui acquit une grande réputation; car sa prudence, sa douceur, son adresse à ménager les esprits et ses discours graves et persuasifs arrêtèrent le cours de cette dangereuse émulation que toute l'autorité des magistrats et tous les commandemens de la gouvernante n'avoient pu réprimer.

Après cela il reçut ordre du pape d'aller chez les rois de Suède et de Danemarck pour les exhorter d'envoyer leurs ambassadeurs au concile. Il partit en diligence avant la fin de l'été de peur d'être surpris de l'hiver dans ces régions froides et glacées. Il passa en Hollande, s'embarqua à Amsterdam, et, traversant la Frise, il entra dans la Saxe et se rendit à Lubeck qui est une ville considérable sur le bord de la mer Baltique. Il s'arrêta là, et il envoya des courriers aux deux rois qu'il devoit aller trouver

pour savoir leurs volontés avant que de commettre sa dignité à des nations si inconnues et si barbares [1].

Le roi de Danemarck étoit un jeune prince mal élevé, qui n'avoit nulle politesse; si adonné à l'ivrognerie et à l'intempérance, qu'on ne le trouvoit presque jamais que plongé dans les vapeurs du vin. Comme il étoit farouche de son naturel et corrompu par des flatteries et par les mauvais conseils que lui donnoient les compagnons de ses débauches, il répondit brusquement et sans aucune honnêteté qu'il n'avoit que faire des ambassades de l'évêque de Rome.

Pour le roi de Suède [2], on le trouva prêt à s'embarquer et à passer en Angleterre avec une grande flotte, sous une vaine espérance qu'il avoit d'épouser la reine Élisabeth. Quoique ce prince eût été élevé dans la doctrine des luthériens, et qu'il affectât de paroître attaché à celle des calvinistes pour plaire

[1] Le roi de Danemarck, dont Gratiani parle en cet endroit, est sans doute Frédéric II, fils de Christiern III, qui monta sur le trône après son père, en 1559. En effet, le pape Pie IV l'invita, comme les autres princes protestans, à envoyer des ambassadeurs au concile de Trente, ce qu'il refusa, en disant, qu'à l'exemple de son père il ne vouloit avoir aucune relation avec les pontifes de Rome; mais les historiens, sans partialité, sont bien éloignés de le peindre sous des traits aussi défavorables que Gratiani; au contraire, ils le représentent comme un prince doux, humain, qui fit refleurir les lettres dans ses états, qui aima les savans et entre autres le célèbre astronome Ticho-Brahé, dont il honora le mérite et encouragea les travaux. Il mourut en 1588, âgé de 54 ans.

[2] C'étoit Gustave Ier qui commença par être nommé prince et administrateur de Suède, en 1520, après l'expulsion du cruel

à la princesse qu'il prétendoit d'épouser, toutefois il trouvoit que c'étoit une belle chose qu'on lui envoyât des ambassadeurs jusqu'aux extrémités de la terre; et il fit réponse à Commendon qu'il le recevroit avec honneur et qu'il l'écouteroit avec plaisir, soit qu'il voulût venir dans son royaume, soit qu'il voulût l'aller trouver en Angleterre où il devoit passer dans peu de jours.

Commendon jugea qu'il n'étoit pas à propos de passer en Suède, puisque le roi en devoit bientôt partir, ni de l'aller trouver dans un royaume étranger. Il résolut d'attendre les ordres de Rome là-dessus et de repasser cependant en Hollande. Il partit de Lubeck, et deux jours après il arriva à Hambourg, ville fort riche et fort peuplée, située près de la mer du côté que l'Elbe se décharge dans l'Océan. Ce fleuve est si large que, descendant de Hambourg à Stades, nous étions comme en pleine mer, sans voir ni l'un ni l'autre rivage; et il est si profond, qu'il porte partout de grands vaisseaux qui viennent de l'Océan jusque sous les murailles de la ville, chargés de toute sorte de marchandises. On tient que les Cimbres et les Vandales ont autrefois habité ce pays; d'où

Christiern II, roi de Danemarck, et qui fut ensuite élu roi, en 1523. C'est sous ce prince que la couronne de Suède est devenue héréditaire; il professa et autorisa la doctrine de Luther, qui s'étoit déjà introduite dans ses états. Il mourut en 1560, peu aimé du peuple, disent les historiens, qu'il avoit chargé d'impôts, et haï de la noblesse qu'il avoit dépouillée de ses biens et de ses priviléges. Il prétendit à la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre; mais cette habile princesse le flatta, l'amusa, et le joua comme tant d'autres.

vient que les sept villes qui sont confédérées pour le bien public et pour leur liberté commune, s'appellent encore aujourd'hui les villes vandaliques.

Il alla ensuite à Bresme où il passa le Véser qui est un des plus beaux fleuves d'Allemagne. Il arriva enfin en Hollande par la Frise et par la Westphalie, et il s'arrêta à Bruxelles. Là il reçut des lettres du pape par lesquelles sa sainteté approuvoit le dessein qu'il avoit eu d'abandonner l'ambassade de Suède, et lui ordonnoit de retourner en Italie, et de voir en passant les princes et les évêques qui sont aux environs du Rhin, pour les presser de se trouver au concile ou d'y renvoyer quelqu'un de leur part. Il exécuta fort promptement les ordres qu'il avoit reçus. Il alla trouver le duc de Lorraine; il fut à Trèves où il conféra avec l'archevêque. De là il s'embarqua sur la Moselle; et, descendant jusqu'au Rhin, il arriva à Assembourg où étoit alors l'archevêque de Mayence, qui est le premier et le plus considérable de tous les électeurs. Après quoi, en s'écartant un peu du Rhin, il alla chez les évêques de Wirtzbourg et de Bamberg. Il passa par la ville de Nuremberg qui est une des plus riches de la Franconie.

Enfin, après avoir vu l'évêque d'Aichstadt, et Albert, duc de Bavière, à Munich, il prit le chemin d'Italie après dix-sept mois de voyage, et il arriva à Trente où plusieurs évêques d'Italie, d'Espagne et de France s'étoient déjà rendus pour assister au concile. Quoiqu'il eût traversé toute l'Allemagne depuis la Flandre jusqu'au fleuve d'Oder, depuis la

mer Baltique jusqu'aux Alpes; quoiqu'il eût visité tous les princes, tous les évêques, toutes les villes, et qu'il eût passé par tant de nations barbares, ennemies de Rome et du saint-siége, il laissa partout une grande opinion de son mérite et de sa vertu, et il ne souffrit aucune injure ni aucun mépris, soit qu'il sût prendre ses mesures, soit que la réputation qu'il s'étoit acquise le rendît vénérable aux hommes même les plus farouches.

Les Allemands ont naturellement l'esprit rude et intraitable, particulièrement ceux qui sont éloignés du commerce des autres peuples et qui sont dans le cœur de l'Allemagne. La véritable religion et la discipline de l'Église les avoient corrigés, et la douceur et la charité chrétienne avoient adouci leur tempérament; mais, depuis qu'ils ont secoué le joug salutaire de la foi et de la piété qu'ils avoient embrassées, et qu'ils ne sont plus retenus par les lois divines ni par les lois ecclésiastiques, ils ont repris leur humeur barbare et semblent être retombés dans leur brutalité naturelle.

Commendon étant arrivé à Rome rendit compte à sa sainteté de tout ce qu'il avoit fait en Allemagne. Il lui représenta tous les désordres qu'il avoit remarqués; qu'il n'y avoit rien de si saint ni de si sacré dans la religion qui n'eût été profané et corrompu; que toutes les marques de la sainteté des anciens étoient abolies depuis l'établissement des nouvelles doctrines; que l'ordre ecclésiastique avoit abandonné la discipline de l'Église et s'étoit jeté dans toute sorte

de licence; et que ceux qui avoient encore quelque modération étoient retenus par l'espérance et par l'intérêt plutôt que par le devoir et par le zèle de la religion; que les évêques attachés à l'ancienne doctrine considéroient beaucoup plus leur fortune que leur ministère; et qu'ils travailloient plutôt à conserver leur rang et leur dignité qu'à rétablir le culte de Dieu; qu'ils n'étoient plus que les courtisans et les flatteurs des princes dont ils étoient autrefois les pasteurs et les pères; qu'ils étoient d'autant plus lâches et plus dévoués aux puissances séculières, qu'ils les voyoient plus portées à usurper ou à retenir les biens de l'Église; et qu'au lieu de s'opposer aux passions et aux violences des grands, ce qu'ils eussent pu faire s'ils eussent connu leur pouvoir et s'ils eussent été unis ensemble, ils les craignoient et tâchoient de gagner leurs bonnes grâces par toute sorte de bassesses; qu'il y en avoit même qui avoient renoncé à la foi de l'Église romaine, et qui s'étoient mis sous la protection des hérétiques pour vivre sans ordre et sans dépendance; qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût qui voulussent venir au concile; qu'il y en auroit peu qui voulussent y envoyer; que tous ceux qui ne pouvoient entreprendre ce voyage, à cause de la foiblesse de leur âge ou de leur santé, avoient promis qu'ils obéiroient au pape et qu'ils se trouveroient à l'assemblée; que les autres demandoient qu'on les laissât dans leurs diocèses, et protestoient qu'ils ne pouvoient s'éloigner de leurs Églises et de leurs terres sans être exposés aux outrages de leurs adver-

saires qui ne cherchoient que les occasions de leur nuire, et qui n'en trouveroient que trop en leur absence.

Après cette relation exacte de l'état de l'Allemagne, il exposa les moyens qu'il croyoit les plus propres et les plus utiles pour confirmer les catholiques et les ecclésiastiques, pour les unir tous ensemble, afin qu'ils pussent défendre leur liberté et leur religion contre leurs ennemis communs. Il parla de ces affaires avec tant d'ordre, tant de connoissance et une mémoire si présente des lieux et des personnes, que le pape en fut étonné. Sa sainteté lui donna de grandes louanges et de grands témoignages d'amitié, et lui commanda de s'en retourner à Trente pour informer de toutes ces choses les cardinaux qui présidoient au concile, et pour les assister de ses soins et de ses conseils dans les affaires importantes.

Il partit aussitôt pour aller trouver les légats qu'il informa fort exactement de tous les désordres d'Allemagne; et, après avoir demeuré quelque temps à Trente, il obtint congé de se retirer à Venise pour se délasser pendant quelques mois de tous les soins et de toutes les fatigues de ses longs voyages, et pour mettre ordre à quelques affaires de famille qu'il étoit enfin obligé de terminer. Il y fut reçu avec tout l'honneur et toute l'amitié qu'il pouvoit espérer; car il étoit dans une haute réputation, et l'on publioit partout les heureux succès de ses grandes négociations. Les principaux de la république lui rendirent autant de civilités que le peuple, parce que chacun le voyoit

en état de parvenir par son esprit et par sa vertu aux premières dignités de l'Église.

CHAPITRE V.

Commendon est envoyé vers l'empereur Ferdinand par les présidens du concile de Trente.

Commendon jouissoit d'un agréable repos et n'étoit occupé que de quelques petits soins domestiques. Il commençoit à reprendre ses anciennes études, et il méditoit à loisir ce qu'il devoit représenter dans le concile sur le sujet des religions, sur la foi des mystères et sur la réformation des mœurs, lorsqu'il reçut ordre d'interrompre ses études et de faire encore un voyage.

L'empereur Ferdinand, après avoir fait tenir la diète en laquelle il avoit fait nommer son fils Maximilien pour son successeur à l'empire, étoit venu à Inspruk. Il s'approchoit ainsi de Trente, afin de voir de plus près tout ce qui se passoit dans le concile et d'être informé de tous les desseins et de toutes les décisions de l'assemblée, comme s'il y eût été présent. Ce prince avoit de fort bonnes intentions avec beaucoup de piété et de zèle pour la religion catholique ; mais il étoit de ces esprits tranquilles qui ne se défient jamais de rien, qui ont un si grand fond de bonté naturelle, qu'ils ne peuvent se résoudre à croire que les autres puissent être méchans, et qui se

laissent fort aisément prévenir par ceux qui, sous des apparences de justice et de vertu, abusent de la simplicité d'autrui. Ainsi, par les conseils de quelques personnes artificieuses, il faisoit souvent des propositions et des demandes aux présidens du concile et au concile même, qui pouvoient troubler les affaires plutôt que de les régler comme il prétendoit.

Charles de Lorraine, cardinal et archevêque de Reims, étoit arrivé depuis peu à Trente. C'étoit un prélat de grande autorité, très-considérable par lui-même et par sa famille; capable de rendre de grands services à l'Église, d'un esprit admirable et d'une érudition égale à son esprit, illustre par sa dignité, par sa naissance et par sa générosité; mais il avoit une ambition plus grande que toutes ces grandes qualités. C'étoit un esprit impérieux et entreprenant qui avoit une passion déréglée de dominer partout, et de réduire tout le monde à suivre ses opinions. Les évêques de France, qui étoient venus en assez grand nombre, tant pour obéir aux ordres du pape que pour accompagner ce cardinal, étoient entièrement attachés à lui, et n'osoient jamais s'éloigner de ses sentimens. On disoit même que les ambassadeurs de l'empereur lui rendoient des visites fréquentes, et qu'il les avoit engagés à ne rien faire sans en avoir auparavant conféré avec lui.

Ces grandes liaisons embarrassèrent les pères du concile, et leur firent craindre qu'il n'arrivât quelque trouble dans une assemblée qui avoit été jusqu'alors fort paisible. Ceux qui y présidoient furent

d'avis de députer quelqu'un de leur corps vers l'empereur, pour l'instruire de l'état présent du concile et des affaires de l'Église, et pour lui ôter de l'esprit toutes les impressions dangereuses et incommodes qu'on pouvoit lui avoir données ; mais particulièrement pour l'informer des propositions des François, et de l'esprit du cardinal de Lorraine qui avoit toujours de grandes prétentions et une ambition démesurée.

Ils choisirent Commendon, comme l'homme le plus capable de ces sortes de négociations. Ils le rappelèrent de Venise et l'obligèrent de partir promptement. Cette députation fut la plus honorable et la plus importante de ce temps-là ; celle qui fit plus de bruit et qui donna plus de jalousie. L'assemblée étoit composée des personnes de l'Europe les plus éminentes en esprit et en savoir. Il y avoit à Trente près de trois cents évêques illustres par leur vertu et capables des plus grands emplois. Il n'y en avoit aucun qui ne souhaitât d'être employé en cette occasion. Commendon qui étoit seul, qui étoit absent et qui ne demandoit rien, fut préféré à tant de grands hommes, tant son ambassade d'Allemagne lui avoit acquis de réputation. Il soutint fort bien en cette rencontre l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Car non-seulement il ôta de l'esprit de l'empereur toutes les pensées qu'il pouvoit avoir d'innover quelque chose ou d'appuyer les desseins des autres, ce qui auroit pu affoiblir la liberté des avis, ou rompre l'union et le consentement du concile, mais encore il laissa ce

prince si bien confirmé dans les résolutions qu'il lui avoit inspirées, que le cardinal de Lorraine étant allé le voir à Inspruk peu de temps après, ne put jamais l'ébranler ; et depuis ce temps le concile se tint sans aucune crainte et sans aucun soupçon de trouble ou de mauvaise intelligence.

CHAPITRE VI.

Commendon est envoyé nonce en Pologne.

Après avoir terminé cette grande affaire, il fut obligé de repasser à Venise pour achever de régler celles de sa famille; mais il n'y demeura pas long-temps. Le pape fut averti que les troubles de Pologne augmentoient de jour en jour; qu'il étoit dangereux que le parti des hérétiques ne prévalût; et que ces premiers mouvemens de révolte, qui sont toujours violens, ne causassent quelque grand changement dans ce royaume. Commendon, qui sembloit être destiné à fortifier par ses soins et par ses conseils toutes les parties foibles de la chrétienté, reçut ordre de partir de Padoue où il étoit alors pour ses affaires particulières, d'aller trouver le roi de Pologne, et d'empêcher autant qu'il pourroit que la foi de ce royaume ne fût corrompue par la contagion des opinions nouvelles; de maintenir l'ordre ecclésiastique, qui tient le premier rang dans le sénat et dans les états de Pologne, contre la fureur et la violence des

auteurs des nouveautés, et surtout de retenir le roi dans le devoir, et de l'encourager à défendre la cause de la religion.

Le pape le pressoit de partir afin qu'il pût se trouver à la diète qui se devoit tenir à Varsovie. Commendon fit tant de diligence, qu'il se mit en chemin avec un fort beau train et un équipage fort magnifique plus promptement que sa sainteté n'avoit espéré. Il eut toujours grand soin de bien choisir les gens qu'il menoit avec lui afin qu'il n'y en eût aucun qui ne s'accommodât aux temps, aux lieux et à ses desseins. Mais, en cette occasion, il considéra qu'il alloit dans des provinces fort éloignées et fort en désordre, et il n'épargna rien pour attirer auprès de lui des personnes renommées parmi les savans, entre lesquels furent Paul-Émile Jeannin, homme de grande et vaste érudition, qui fut depuis évêque de Montalto dans la Marche d'Ancône, et Fédéric Pandasio, un des plus habiles philosophes de son siècle, qui ayant été depuis rappelé de Pologne par le sénat de Venise, avec des conditions très-avantageuses pour professer publiquement la philosophie à Padoue et quelque temps après à Bologne, passa pour le plus subtil et pour le plus célèbre professeur de son temps.

Commendon partit de Padoue dans le mois de novembre et arriva à Varsovie fort à propos, après avoir fait toute la diligence que la rigueur de la saison et la difficulté des chemins lui purent permettre. Le bruit de sa prudence et de sa vertu s'étoit déjà

répandu partout; il étoit déjà connu par les discours et par les lettres de plusieurs personnes de ce royaume qui avoient été liées d'amitié avec lui, et particulièrement par les témoignages du cardinal Stanislas Hosius, un des présidens du concile, qui étoit de ses plus intimes amis. Aussi, le jour qu'il arriva, l'évêque de Chelm et le palatin de Plosco, deux des premiers seigneurs du royaume, vinrent au devant de lui par ordre du roi, accompagnés d'une troupe nombreuse de gens vêtus magnifiquement, et le reçurent à trois lieues de Varsovie avec toutes les démonstrations d'estime et d'amitié qu'il eût pu souhaiter. Le roi l'honora toujours beaucoup, et fit tant de cas de l'honnêteté, de la modestie et de la force d'esprit du nonce que, quoiqu'il se laissât emporter ordinairement à ses passions et à ses déréglemens, il eut toujours de l'admiration pour sa vertu, et ne manqua jamais de respect ni de déférence pour lui.

CHAPITRE VII.

Le nonce trouve la discipline de l'Église renversée dans la Pologne.

SIGISMOND, roi de Pologne, père de Sigismond-Auguste à qui Commendon étoit envoyé, avoit régné long-temps avec beaucoup de justice et de modération, et avoit laissé à son fils en mourant le royaume paisible et bien affermi. C'étoit un prince

d'une grande probité, fort prudent et fort entendu dans les affaires, et surtout ferme dans la foi et dans la religion catholique. Quoiqu'il fût ami et allié de quelques princes d'Allemagne qui renversoient toutes les lois de l'Église, bien loin de se liguer avec eux, il les reprit fort sévèrement. Il leur envoya des ambassadeurs, et tâcha de les détourner de leurs pernicieux desseins, et de leur faire comprendre que cette confusion de religions alloit affoiblir et ruiner tout l'empire, quelque puissant et quelque ferme qu'il pût être.

Lorsque Frédéric et le Landgrave, révoltés contre Charles V, prirent les armes, et qu'ils entraînèrent avec eux une grande partie de l'Allemagne, ils sollicitèrent Sigismond d'entrer dans leur ligue, mais il rejeta toutes les propositions avantageuses qu'ils lui firent, et leur prédit leur défaite et leur entière ruine. Il sut si bien se ménager et profiter des malheurs d'autrui, qu'il ne se trouva point mêlé dans ces différends de religion. Il ne permit pas même que ses sujets prissent parti dans cette guerre; ce qui étoit fort délicat et fort difficile dans un royaume qui se pique de liberté et qui se gouverne plus par ses lois que par les volontés de ses princes. Il ne voulut pas laisser à ses peuples toute la liberté du commerce avec les Allemands; et, bien qu'il n'eût pas interdit l'entrée de ses états à tous les marchands étrangers, il fit des ordonnances très-sévères contre ceux qui, sous prétexte de débiter leurs marchandises, semoient des opinions nouvelles. Il fit même publier un édit,

par lequel il défendoit à tous ses sujets d'envoyer leurs enfans dans aucune ville d'Allemagne pour y apprendre les lettres humaines, si ce n'étoit dans celles qui avoient conservé la foi et la discipline de l'Église.

Il fut fort traversé par Albert de Brandebourg grand-maître des chevaliers teutoniques, qui, ayant quitté honteusement la religion de ses pères, travailloit à répandre dans la Pologne le même venin qu'il avoit répandu dans son ordre. Mais Sigismond agit avec tant de soin et tant de zèle, qu'il retint ses peuples dans les sentimens de la saine doctrine. Il en fit sa principale affaire jusqu'au dernier soupir de sa vie ; et il eut cette consolation, en mourant dans une extrême vieillesse, que s'il n'avoit pu empêcher l'entrée des religions étrangères dans ses états, il en avoit au moins empêché le progrès et l'établissement.

Après sa mort, son fils, Auguste, n'eut pas la même prudence ni la même application ; ce qui releva les espérances de ceux qui cherchoient depuis longtemps les occasions de profiter de quelque désordre. La mésintelligence du roi et de la reine sa mère acheva d'affoiblir l'autorité des lois et celle du roi même, et donna l'entrée libre aux hérétiques qui n'attendoient que le moment favorable ; et d'abord une foule d'erreurs se répandirent dans ce royaume.

Auguste, après la mort de la reine Isabelle sa femme, étoit devenu amoureux de Barbe Radzivil qui étoit une dame d'une des plus nobles et des plus illustres familles de Lithuanie, mais qui menoit une

vie fort déréglée. Quelques personnes de la cour, qui la connoissoient particulièrement et qui louoient sa beauté, son enjouement et ses manières libres dont ils n'étoient que trop informés, engagèrent le roi à la voir. Dès qu'il l'eut vue, il en devint si éperdument amoureux, qu'il souffrit qu'elle prît l'autorité et le titre même de reine. En effet, il souhaitoit de l'épouser avec d'autant plus de passion, qu'il y trouvoit plus d'obstacles, comme c'est l'ordinaire de l'esprit humain de s'attacher plus fortement à ce qui est ou plus difficile ou plus défendu. Mais la reine sa mère et les princesses ses sœurs regardoient ce mariage comme un sujet de honte pour le roi et comme un déshonneur pour la maison royale.

La reine s'appeloit Bone Sforce, fille de Galéas et de cette Isabelle d'Aragon qui fut le funeste sujet de la longue et cruelle guerre qui désola toute l'Italie. Elle avoit du courage et de la fierté; et, faisant valoir son autorité de mère, elle s'appliquoit à des soins qui étoient au-dessus de son sexe. Outre ce naturel agissant et impérieux, elle avoit accoutumé d'être maîtresse parce que le roi son époux, à cause de son grand âge et de son tempérament doux et tranquille, lui avoit abandonné la conduite des affaires, en sorte que non-seulement elle partageoit le pouvoir avec lui, mais elle étoit souvent l'arbitre absolue de toutes choses. Elle avoit tenu le roi son fils dans une grande dépendance, et elle avoit peine à souffrir qu'il perdît ce respect et cette soumission qu'elle lui avoit inspirée avec tant de soin. Comme

les dames ont ordinairement plus de curiosité que les hommes, elle étoit informée de toutes les actions de Radzivil qu'elle haïssoit; elle avoit appris ses plus secrètes intrigues, et les racontoit souvent à son fils pour lui en faire des plaintes et des reproches. Ainsi cette princesse qui auroit eu de la peine à souffrir pour sa belle-fille une personne sage, modeste et bien élevée, étoit au désespoir de voir qu'une courtisane décriée osât prétendre de monter sur le trône et de dévenir aussi absolue qu'elle. Elle en murmuroït hautement, et protestoit qu'il n'étoit déjà que trop honteux qu'elle y eût pensé.

Tout cela ne fit qu'allumer la passion du roi, qui l'épousa peu de temps après. Mais parce qu'il ne pouvoit lui donner en l'épousant ni le nom, ni les droits, ni les marques de la royauté, et que sa mère, de son côté, ne pouvoit s'y opposer que du consentement du sénat, sans lequel on ne peut rien conclure d'important selon les lois du royaume, chacun tâcha d'attirer les principaux sénateurs à son parti et de s'asenrer de leurs suffrages. Auguste représentoit que chacun avoit droit de se choisir une femme; qu'un roi n'avoit pas moins de liberté que ses sujets; et qu'il seroit étrange qu'on refusât les honneurs et le nom de reine à celle qui par les droits sacrés du mariage devoit partager avec lui sa fortune, son rang et tous les avantages de la royauté.

La reine opposoit à ces raisons la passion déréglée de son fils et la mauvaise conduite de sa nouvelle femme: Que si ce jeune prince s'étoit laissé emporter

par foiblesse à déshonorer sa famille et sa dignité, il n'étoit pas juste que sa faute fût appuyée par des personnes graves comme eux; qu'ils ne devoient pas se rendre les partisans et les complices de l'incontinence d'autrui; qu'il feroit beau voir qu'on traitât de reine celle que des particuliers à qui il restoit quelque honneur auroient eu honte de recevoir dans leurs familles. Toutefois le roi l'emporta, et le sénat déclara que Radzivil étoit l'épouse légitime du roi et leur légitime reine.

Pendant ces divisions l'autorité royale étoit diminuée, l'impunité et la licence s'augmentoient insensiblement, et en peu de temps, le royaume se trouva exposé à toutes les nouvelles sectes. Chacun se fit une religion selon son caprice; et, comme il y a toujours des gens qui profitent des erreurs et de l'aveuglement des autres, plusieurs docteurs travailloient à établir et à répandre leurs opinions. On se moquoit ouvertement du culte et des cérémonies de l'Église. On professoit publiquement les maximes nouvelles; il se faisoit tous les jours des assemblées et des cabales; les prières publiques et le saint sacrifice se faisoient selon les formes nouvellement inventées; la religion ancienne, que nos pères avoient observée si saintement, passoit pour un amas de cérémonies ridicules; le culte étoit aboli en plusieurs endroits; on se saisissoit des temples; tous les trésors de l'Église tomboient entre les mains des séculiers; les prêtres étoient chassés de leurs maisons, et dépouillés de tous leurs biens; tous les droits de la piété

chrétienne étoient confondus; les principaux de la cour et une partie du sénat étoient ou suspects ou frappés de cette malheureuse contagion; et le parti étoit déjà assez fort pour ne craindre ni le pouvoir des lois, ni l'autorité du roi même.

Lorsque Commendon arriva en Pologne, le temps avoit déjà fortifié le parti. Les hérétiques étoient sur le point de ruiner l'ordre ecclésiastique; ils avoient obtenu comme par force, l'année d'auparavant, un édit contre les droits de l'Église et contre les priviléges du clergé, et devenant toujours plus fiers, ils cherchoient les moyens de faire abroger les anciennes lois qui y ont été établies parmi eux contre ceux qui violent la religion. Ainsi ils avançoient leurs affaires; et, quoiqu'ils fussent divisés entre eux, ils étoient tous d'accord contre nous, ce qui est le propre caractère des hérétiques.

CHAPITRE VIII.

Commendon trouve les évêques de Pologne divisés entre eux. Il rejette les conseils artificieux de quelques-uns.

Les catholiques n'étoient pas assez fermes pour soutenir leurs prétentions, ni assez agissans pour découvrir celles de leurs adversaires. Ils se fioient à la justice de leur parti, ils demeuroient dans l'oisiveté, et rien ne donnoit tant de courage aux impies, que cette langueur et cet abattement des gens de bien.

Les évêques, qui ont toujours eu beaucoup d'autorité dans le sénat et dans le gouvernement de l'état, eussent été capables de résister aux hérétiques, et de les ranger même à leur devoir; mais ils étoient si désunis, qu'il ne s'en trouvoit aucun qui ne fût ennemi de tous les autres. Les défiances, les haines et les jalousies secrètes les avoient réduits à n'avoir aucune communication entre eux. Ils s'accommodoient au temps, à la faveur; et, ne songeant qu'à leurs intérêts particuliers, ils laissoient opprimer la justice et la religion. Il y en avoit deux qui avoient plus de crédit que tous les autres et dans le sénat et dans le clergé, Jacques Ucange, archevêque de Gnesne, et Philippe Padnevi, évêque de Cracovie. L'un étoit considérable par ses dignités et par ses honneurs, l'autre par son esprit et par ses richesses. Quoiqu'ils fussent brouillés ensemble et qu'ils eussent des inclinations et des prétentions différentes, ils avoient un même désir de troubler l'état et d'apporter quelque confusion dans les affaires.

Ucange avoit de grandes liaisons avec les protestans. Son esprit, naturellement inquiet et changeant, attendoit toujours quelque révolution; et comme on se flatte ordinairement sur ce qu'on souhaite, il s'étoit imaginé que, si les sectes eussent prévalu, il auroit pu rejeter l'autorité du saint-siége, et se faire déclarer chef de l'Église de Pologne. Les hérétiques, pour l'engager plus avant dans leur parti, l'entretenoient dans cette espérance. Cependant il voyoit souvent Commendon, et, feignant d'être ferme dans la

religion de ses pères, il déploroit le mauvais état du parti des catholiques. Il se plaignoit de la désunion des évêques, de la langueur et de la lâcheté des gens de bien, et de la facilité du roi à accorder tout ce que les protestans lui demandoient. Il étoit d'avis qu'on parlât fortement à ce prince, et qu'on le menaçât des excommunications et des censures de l'Église. Il assuroit que les catholiques, irrités du refus qu'on faisoit souvent de les recevoir dans les charges, et de la bonne volonté qu'on témoignoit pour le parti contraire, se joindroient tous au nonce, s'il vouloit se rendre leur chef sous le nom et sous l'autorité du pape; que le roi étoit d'un naturel si timide, qu'on le réduiroit à la raison avec un peu de courage, et qu'on le retiendroit dans l'équité par la crainte. Il vouloit, par ces conseils artificieux, tourner le roi du côté des protestans en l'irritant contre le pape, et venir ainsi à bout de tous ses desseins.

Padnevi étoit aussi d'avis d'épouvanter le roi, quoique ce fût pour une autre raison. Ils ne considéroient ni l'un ni l'autre le bien public. Ils avoient leurs vues particulières, et ne songeoient qu'à accommoder les affaires à leurs desseins. Ce dernier avoit été si puissant auprès du roi, quelque temps auparavant, qu'il avoit gouverné absolument tout le royaume. Il étoit déchu de cette grande faveur; et, comme la haine est plus forte après une grande amitié, il étoit haï de son prince; et son cœur étoit cruellement agité de dépit, de colère et de jalousie. Cet esprit altier et inflexible, accoutumé à dominer, se confioit en ses grandes ri-

chesses, et ne pouvoit demeurer en repos. Il vouloit adroitement jeter le roi en quelque grand danger, ou pour le moins en quelque grande crainte, s'imaginant ou qu'on seroit obligé de se servir de lui ou qu'il trouveroit quelque occasion de se venger. Il accusoit donc le roi et tâchoit de le faire passer dans l'esprit de Commendon pour un prince injuste et mal intentionné; assurant toujours qu'on n'avanceroit rien par la douceur; qu'il falloit lui faire voir quelque danger prochain; et que c'étoit la seule voie de retenir cet esprit foible et inquiété par sa propre conscience dans la fidélité qu'il devoit à la religion et au saint-siége.

Commendon ne se laissa point surprendre par ces conseils. Son esprit pénétrant avoit déjà assez reconnu les intentions de ces deux prélats, et il s'étoit d'abord informé de leurs interêts divers; ce qu'il avoit accoutumé de faire dès qu'il entroit dans une province. Il prit aussi une voie toute différente de celle qu'on lui proposoit, ne voulant pas irriter le roi par des menaces, qui sont vaines et dangereuses lorsqu'elles ne sont pas soutenues par la force, et qui retombent souvent sur ceux qui les font mal à propos. Il ménagea son esprit, tantôt en le rassurant contre certaines craintes qu'on lui donnoit malicieusement, tantôt en l'avertissant qu'il s'exposoit lui et son royaume à de grands dangers par sa dissimulation et par sa condescendance; que cette licence téméraire de quitter Dieu et sa foi ne pouvoit produire que le mépris et la ruine de la justice, des coutumes et des

lois publiques; que ce renversement de religion étoit presque toujours suivi du renversement des états; que par là l'autorité des rois passoit à la multitude; qu'en ces occasions, les plus hardis et les plus séditieux devenoient les plus puissans; qu'il avoit raison de se plaindre de ce qu'il y avoit des particuliers dans son royaume qui gouvernoient la noblesse, et qui avoient plus de pouvoir sur les esprits que le sénat et que lui-même; que cela devoit l'obliger à prendre garde à lui et à réprimer l'insolence de ceux qui, contre toutes les lois, forment des partis, font des assemblées, retirent par leurs harangues séditieuses des peuples attachés au culte de Dieu, et les précipitent dans l'erreur et dans le mensonge; que ces hommes égarés étoient venus à un tel excès d'arrogance et d'impiété, qu'on ne pouvoit ni les souffrir, ni les corriger.

Quelquefois il retenoit ce prince par la crainte des jugemens de Dieu, et lui faisoit comprendre qu'il y a un Dieu vengeur de la religion violée ou négligée, qui punira ceux qui doivent être les protecteurs des lois et de la piété chrétienne, avec d'autant plus de sévérité, qu'il les a élevés au-dessus du reste des hommes. Qu'en matière de profanation ou de relâchement dans la loi, dans les cérémonies et dans les commandemens de Dieu, ceux qui n'empêchent pas les désordres quand ils le peuvent, sont plus criminels que ceux qui sont entraînés dans l'erreur par la persuasion des autres. Souvent il l'encourageoit par l'exemple du roi son père, qui avoit employé tous

ses soins et tout son zèle à éloigner cette peste de ses états. Il lui mettoit devant les yeux les troubles et les révolutions d'Allemagne, ou les ruines et les guerres civiles de la France qui étoit alors dans le feu de la division, le conjurant de profiter de ces malheurs étrangers.

Il s'appliqua entièrement à réconcilier les évêques. C'étoit une affaire de très-grande difficulté, parce qu'il falloit démêler leurs intérêts différens. Ils gardoient ouvertement toutes les apparences d'amitié et d'intelligence ; et leurs haines et leurs jalousies étoient secrètes. Il les avertit, il les conjura, il les pressa chacun en particulier ; il les assembla plusieurs fois tous ensemble, et les exhorta gravement à s'unir pour la cause commune, à ne pas trahir leur dignité par une mésintelligence obstinée, et à ne pas donner eux-mêmes aux hérétiques les occasions de les mépriser et de les détruire. Il leur fit entendre que, s'ils agissoient de concert, il seroit aisé de remédier aux désordres de ce royaume. Que le nombre des esprits pervertis n'étoit pas grand. Qu'on pouvoit remettre en leur vigueur les lois que leurs ancêtres avoient si sagement établies, pour maintenir la religion et pour rendre l'état ecclésiastique plus vénérable. Qu'il falloit rappeler avec douceur ceux qui s'étoient égarés par une crédulité malheureuse, et ranger à leur dèvoir ceux qui, par ambition ou par intérêt, s'étoient trop élevés dans la cour. Que plus les évêques étoient éminens en dignité, en honneurs, en crédit par-dessus les autres, plus ils devoient être

prompts à quitter leurs animosités privées pour le salut de leur religion et de leur patrie, qui n'étoient pas moins opprimées par leur désunion que par la violence et par l'infidélité des autres. Que leur devoir et leur caractère les obligeoient à se réunir. Que le roi et le sénat le souhaitoient, et que tous les gens de bien les en conjuroient instamment. Qu'ils avoient tort de se plaindre de la facilité du roi, puisqu'ils se laissoient accabler et qu'ils se mettoient eux-mêmes sous le joug de leurs adversaires, qui ne paroissoient vigilans que parce que les catholiques étoient endormis, et qui étoient plus à craindre par l'union qui étoit entre eux que par leurs forces.

Par tous ces discours il ne put guérir des esprits qui étoient prévenus d'une fausse émulation et d'une envie enracinée. Mais il en gagna quelques-uns; il en engagea d'autres par honneur; et il se servit de ceux qui étoient les plus raisonnables et les plus agissans. Par ce moyen il s'acquit beaucoup de réputation dans l'esprit du roi et de toutes les personnes de bon sens; et, par ses conseils ou par ses sollicitations, il fit ordonner des choses très-utiles à l'état, et il en empêcha beaucoup d'autres qui eussent pu causer de grands changemens.

En ce temps-là, le roi se trouvant engagé à la guerre contre les Moscovites, au-delà du Boristhène, vouloit faire ordonner par le sénat qu'on fît une levée extraordinaire de deniers pour fournir aux frais de la guerre. Les hérétiques l'empêchoient et faisoient agir quelques esprits populaires et factieux dont ils

disposoient. Ils se servoient de cette adresse afin qu'en accordant après ce que le roi souhaitoit ils pussent obtenir en récompense un édit qui cassât les ordonnances qu'on avoit publiées contre ceux qui introduisoient de nouvelles doctrines ou qui changeoient quelque chose de l'ancienne. C'est leur plus dangereux artifice qui leur a réussi en plusieurs endroits. Ils ont souvent acheté la liberté d'être opiniâtres dans leurs erreurs, d'user des cérémonies qu'ils s'étoient imaginées, et de croire et de parler de Dieu comme ils l'entendoient; et les princes, contre leur devoir et contre leur conscience, ont fait un infâme trafic du culte et de la piété. De là vient que nous avons vu des peuples qui, par un juste jugement de Dieu, ont été ruinés par leurs guerres et par leurs révoltes; et des rois qui, après avoir ainsi accordé aux peuples la liberté de se soulever contre Dieu, n'ont pas été assez puissans pour les réprimer quand ils se sont soulevés enfin contre eux-mêmes.

L'adresse et la vigilance de Commendon empêchèrent ce désordre. Le roi obtint ce qu'il demandoit; on reconnut les artifices des hérétiques; et, depuis ce temps-là, le roi et ceux qui étoient chefs des catholiques se défièrent toujours de leurs mauvaises intentions.

CHAPITRE IX.

Commendon fait chasser de Pologne Bernardin Okin et quelques autres hérétiques.

La Pologne n'étoit pas seulement exposée à la licence de ses citoyens, mais encore à celle des étrangers qui vivoient tous également dans une grande impunité. Ceux qui pour leurs crimes ou pour leurs erreurs étoient chassés de leurs pays, ceux qui cherchoient une retraite libre où ils pussent vivre sans lois et sans religion, se réfugioient en Pologne, comme dans un asile ouvert aux hérétiques et aux libertins. Le plus misérable y trouvoit de puissans protecteurs poussés ou par une vanité naturelle d'assister des malheureux, ou par l'inclination que les hommes ont de donner dans les nouveautés. Il étoit venu d'Allemagne, de France et d'Italie, une troupe de faux docteurs qui, sans aucune contradiction et même avec l'applaudissement de plusieurs, débitoient hardiment leurs rêveries. Ils assembloient les plus zélés sectateurs des nouvelles doctrines, et ils se donnoient toute la liberté de médire de la véritable religion.

Bernardin Okin s'y étoit retiré, et on l'écoutoit avec plus de concours et plus d'approbation que tous les autres. Il étoit natif de Sienne en Toscane. Il avoit passé sa jeunesse parmi les religieux de l'ordre de

Saint-François, qu'on nomme ordinairement les frères mineurs. Mais ayant reconnu depuis que cet ordre s'étoit relâché, et qu'il étoit fort éloigné de la pureté de la règle, des mœurs de leurs premiers pères et de l'esprit du fondateur, qui étoit de mépriser entièrement les choses humaines, il s'étoit séparé de ses frères. La grande opinion qu'on avoit de sa vertu et le zèle de la religion lui avoient fait trouver des partisans de sa réforme, de sorte qu'il avoit remis l'institut de Saint-François dans sa première vigueur, en fondant l'ordre des Capucins avec Matthieu d'Urbin, homme d'une exacte régularité, d'une simplicité évangélique et d'une grande pureté de vie.

Cet ordre, qui s'est répandu depuis dans toute l'Italie, est aujourd'hui dans une grande réputation, composé d'un grand nombre de religieux d'une vertu et d'une sainteté tout-à-fait exemplaire. Toute leur vie n'est que pénitence et pauvreté. Ils recueillent des seules charités des fidèles de quoi vivre pour la journée, et n'usent que de viandes simples sans aucun assaisonnement. Ils mangent pour soulager leur faim et non pour l'irriter, et s'arrêtent à la nécessité sans vouloir aller jusqu'au plaisir. Ils domptent leur corps par leurs jeûnes et par les veilles fréquentes, et le tiennent assujetti, afin que l'âme plus épurée et plus dégagée des sens vaque avec plus de liberté à la contemplation des choses célestes. Leur habit est conforme à leur vie austère et humble. Ils sont couverts d'une longue tunique et d'un manteau court, qui ne sont guère moins rudes que des cili-

ces. Vêtus de la sorte l'hiver et l'été, sans aucune différence, ils marchent pieds nus par les rochers, dans les neiges et dans les épines, et ne sont chaussés que lorsqu'ils vont à l'autel pour offrir le saint sacrifice. Ils couchent sur la terre ou sur un lit fort dur et fort étroit, lorsqu'ils veulent prendre un peu de repos, couverts seulement de cet habit grossier qu'ils portent la nuit et le jour. Ils demeurent rarement dans les villes, et la plupart de leurs cloîtres sont dans des solitudes éloignées du commerce des hommes. Enfin toute leur discipline ne tend qu'à détacher l'esprit de la matière, afin qu'il s'unisse plus fortement à Dieu par la contemplation des choses saintes.

Okin passa quelques années dans cette austérité et dans cette pauvreté évangélique. Cet esprit naturellement léger et plein d'amour propre étoit animé par son orgueil à la patience, se nourrissoit de louanges et d'une certaine réputation de sainteté, qu'il s'étoit acquise par cette manière de vie extraordinaire. On peut dire qu'il avoit quelque savoir, mais il s'étoit plus attaché à l'éloquence et à la beauté des paroles, qu'à la doctrine ou à la force du raisonnement. A peine avoit-il appris le latin. Mais, lorsqu'il parloit sa langue naturelle, il expliquoit ce qu'il savoit avec tant de grâce, tant de politesse et tant d'abondance, que la douceur et la pureté de son discours ravissoient tous ses auditeurs.

La plupart de ceux qui assistent aux sermons ne cherchent pas tant à remplir leurs esprits des vérités

et des maximes de l'Évangile, qu'à ouïr des discours fleuris et étudiés; aussi en sortent-ils aussi peu touchés et aussi imparfaits qu'ils y étoient venus. Il y a même des prédicateurs qui, pour se faire suivre, ne s'étudient qu'à plaire et à flatter les oreilles; et, ayant plus d'égard à leur orgueil et à leur ambition qu'au profit et à l'édification des peuples qu'ils ont entrepris d'instruire, ils ne considèrent ni la bienséance des personnes, ni la sainteté du lieu, ni l'importance des sujets qu'ils traitent. A quoi bon ce soin inutile des paroles, cette variété recherchée, ce fard et ces ornemens profanes, et cet art de plaire et de se faire louer de ses auditeurs, lorsqu'il ne faudroit penser qu'à les toucher et à les convaincre? Quelques-uns pèchent en cela avec tant d'excès que, pour se rendre plus agréables, ils mêlent dans leurs sermons des termes passionnés et pleins d'une tendresse séculière qui, bien loin d'élever l'esprit au ciel, ne font que flatter les sens et amollir l'âme de ceux qui les entendent. La diction des prédicateurs doit être comme leur vie, modeste, chaste, simple. Leurs termes peuvent être choisis, mais ils ne doivent pas être trop recherchés. Il faut qu'il paroisse qu'ils ont plus de soin de la bienséance et de la dignité de leur ministère que de leur propre réputation. Leurs sentimens doivent plaire par une sainte gravité et par une sévérité salutaire, plutôt que par des agrémens inutiles et par une fausse délicatesse. Ils doivent inspirer la crainte plutôt que le plaisir; arracher les passions et non pas les entretenir par cette mollesse de discours; montrer enfin

aux hommes la solide piété plutôt que la vanité de la science mondaine et leur propre légèreté.

Pour revenir à Okin, outre cette éloquence et cette politesse de discours, il avoit encore de grands avantages pour la réputation. Son âge, sa manière de vie austère, cet habit rude de capucin, sa barbe qui descendoit jusqu'au-dessous de sa poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle et décharné, une certaine apparence d'infirmité et de foiblesse affectée avec beaucoup d'art, et l'opinion qui s'étoit répandue partout de sa sainteté, le faisoient regarder comme un homme extraordinaire. Lorsqu'il devoit prêcher quelque part, le peuple y accouroit; les villes entières venoient pour l'entendre; il n'y avoit point d'église assez vaste pour contenir la multitude. Le nombre des femmes étoit ordinairement plus grand que celui des hommes. Lorsqu'il devoit passer par quelque ville, une infinité de gens alloient au devant de lui pour écouter ses instructions.

Ce n'étoit pas seulement le peuple; les plus grands seigneurs et les princes souverains le révéroient comme un saint; lorsqu'il venoit chez eux ils alloient au devant de lui, ils le recevoient avec tout l'honneur et toute l'affection imaginable, et le reconduisoient de même lorsqu'il partoit. Pour lui, il se servoit de tous les artifices qui pouvoient confirmer les bons sentimens qu'on avoit de lui; il alloit toujours à pied dans ses voyages; et, quoiqu'il fût d'un âge et d'une complexion fort foibles, on ne le vit jamais monté à cheval. Lorsque les princes le for-

çoient de loger chez eux, la magnificence des palais, le luxe des habits, et toute la pompe du siècle, ne lui faisoient rien perdre de la pauvreté ni des austérités de sa profession. Dans les festins, il ne mangeoit jamais que d'une sorte de viande la plus simple et la plus commune, et ne buvoit presque point de vin. On le prioit de coucher dans de fort bons lits et fort richement parés pour se délasser un peu plus commodément des fatigues du voyage, mais il se contentoit d'étendre son manteau et de se coucher sur la terre. On ne sauroit croire la réputation qu'il s'acquit et les honneurs qu'il s'attira par toute l'Italie.

Mais on n'arrive point à une gloire solide par des ombres et par des apparences de vertu, et l'on ne soutient pas long-temps le personnage d'un saint, quand on n'a pas la sainteté dans le cœur. Cet homme si humble aux yeux du monde, s'enfla de ces honneurs et de cette approbation populaire, et son esprit, naturellement inquiet et inconstant, eut tant de complaisance pour lui-même, se remplit si fort de son mérite et de sa vertu, et fut si touché de sa fortune, que, tout pauvre, tout humble capucin qu'il étoit, il osoit aspirer à une élévation extraordinaire; mais comme il vit que le pape n'étoit pas aussi persuadé que lui de sa vertu et de la grandeur des services qu'il croyoit avoir rendus à l'état et à l'Église, et que l'opinion qu'on avoit de lui à Rome ne répondoit pas à ses grandes espérances, il fut piqué de dépit, d'orgueil et de colère, et ne pouvant se contenir, il lâcha fort adroitement dans ses sermons

quelques paroles et quelques sentimens qui tendoient à décrier ou à diminuer l'autorité du saint-siége. Dès qu'on s'aperçut qu'il cachoit, sous cette apparence de sainteté, un esprit de révolte et d'ambition, la foule de ses admirateurs ne fut plus si grande ; il étoit beaucoup moins visité ; sa réputation diminuoit tous les jours ; et le crédit qu'il avoit partout se perdoit insensiblement.

Enfin, le pape ayant été informé de tout, lui commanda de venir à Rome, et pour rendre raison de sa conduite et pour se justifier des choses dont on l'accusoit. On ne l'arrêta point, on ne lui donna point de gardes, soit parce qu'on n'ajoutoit pas assez de foi aux accusations, soit parce qu'on avoit encore quelque considération pour son mérite. Lorsque l'ordre du pape lui fut signifié, il étoit à Véronne chez Matthieu Giberti qui en étoit pour lors évêque. Ce prélat, qui étoit fort renommé pour sa piété et pour ses vertus épiscopales, et fort ami d'Okin à cause de l'opinion qu'il avoit de l'innocence de sa vie, le voyant ému et incertain, l'exhorta d'aller à Rome en diligence ; de se confier en la vérité et en la justice de sa cause ; de se jeter aux pieds de sa sainteté ; de rendre raison de sa conduite et de ses sentimens devant les commissaires qu'on lui donneroit, et de se justifier modestement et avec constance des crimes qu'on lui imposoit. Il écouta ce conseil, mais il eut de la peine à l'exécuter. D'un côté, il étoit troublé des remords de sa conscience et il ne jugeoit pas à propos d'obéir ; de l'autre, il craignoit de perdre toute

l'estime qu'on avoit pour lui dans le monde, s'il refusoit de se soumettre.

Il partit de Véronne dans cette incertitude, et s'avança jusqu'à Bologne où étoit alors le cardinal Gaspar Contarini, qui en étoit légat. Il fut reçu chez lui fort civilement, comme un de ses anciens amis; mais il ne put l'entretenir de ses affaires, comme il souhaitoit, parce qu'il le trouva extrêmement abattu d'une maladie dont il mourut peu de temps après. Ce cardinal le fit prier d'attendre encore quelques jours, espérant qu'il pourroit reprendre un peu de force; mais comme ceux qui se sentent coupables sont ordinairement soupçonneux, observent tout, craignent tout, et ont toujours devant les yeux l'image de la peine qu'ils ont méritée, Okin s'imagina que le légat feignoit d'être malade pour le tromper et pour le faire conduire à Rome par des archers, malgré qu'il en eût. Dans cette appréhension, il pria et pressa avec tant d'instance qu'on le fit entrer dans la chambre du légat, qu'on ne put le lui refuser. Il le trouva avec une fièvre très-ardente; il ne fit que le saluer et résolut de s'enfuir. Cette même nuit il jeta son froc, prit un habit séculier, se réfugia vers les hérétiques, et fut le premier déserteur d'un institut dont il avoit été le fondateur. Voilà comme il cessa de contrefaire le saint.

Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux où chacun vivoit selon son esprit et selon ses passions dans une grande impunité, il s'accommoda si bien en peu de temps aux mœurs et aux coutumes du pays que,

sans considérer ni son âge, ni sa profession, ni le vœu de continence qu'il avoit fait, prêtre, capucin et sexagénaire, il épousa d'abord une jeune fille; il perdit bientôt l'habitude de jeûner, de prier, de veiller et de mortifier son corps; et il ne songea qu'à vivre avec sa jeune femme avec autant de licence que les autres. Ainsi l'on jugea avec raison que la régularité et les austérités de sa vie passée venoient de son orgueil et de son ambition, et que son intempérance présente venoit de son naturel. D'abord il fut reçu dans le parti avec honneur; quelque temps après, comme il arrive ordinairement à ces déserteurs, il se vit méprisé de ceux qui devoient apparemment avoir plus de considération pour lui.

Pour s'accréditer parmi les peuples, il entreprit de changer toute la religion; et, sans s'arrêter à aucune des sectes qui étoient déjà établies, il voulut en inventer une nouvelle. Il publioit ses opinions par des libelles qu'il composoit en italien, et que quelques-uns de ses amis traduisoient en latin. Il ne disputa point, comme les autres, du renversement de la discipline ancienne de l'Église, de la défense des viandes, de la continence des ecclésiastiques, de la communion sous une ou sous les deux espèces, ni de tous les autres points qui étoient déjà reçus, quoiqu'ils fussent contraires à la créance des catholiques. Il se jeta dans les abîmes et dans les questions les plus profondes de la foi; et, de peur qu'on ne crût qu'il avoit suivi les traces de Luther, il s'attaqua directement à Dieu même, afin d'avoir l'honneur de

passer pour chef de parti. Il déchira la doctrine de l'Église avec une témérité incroyable; il renouvela les erreurs d'Arius; il en inventa de plus pernicieuses; et, confondant les personnes et les propriétés de la Trinité, il tomba dans un extrême aveuglement d'esprit et dans des excès insupportables de malice et d'impiété.

Il s'arrêta d'abord chez les Suisses, mais il en sortit; et changeant aussi souvent de lieu que de créance, il courut toute l'Allemagne et toute l'Angleterre; et se voyant partout également méprisé, il se retira en Pologne, et il prêchoit avec applaudissement dans Cracovie, comme nous avons déjà dit.

Il n'est point hors de propos de rapporter ici quelques paroles du premier discours qu'il fit aux marchands italiens qui se trouvoient alors en assez grand nombre à Cracovie, et qui étoient allés chez lui par curiosité pour le voir et pour l'entendre. Ceux qui les avoient ouïes nous les rapportèrent eux-mêmes. Gardez bien, mes frères, de vous tromper, disoit-il; vous êtes venus voir aujourd'hui un véritable apôtre de Jésus-Christ. Ne croyez pas que je me flatte. J'ai souffert plus de peine et plus de travaux pour le nom et pour la gloire de Jésus-Christ, et pour éclaircir la vérité des mystères de la religion, qu'un homme n'en peut souffrir naturellement, et qu'aucun des apôtres n'en a jamais souffert; que si Dieu ne m'a point donné, comme à eux, la grâce de faire des miracles, vous ne devez pas pour cela moins croire à ma doctrine qu'à la leur, parce que nous l'avons tous éga-

lement reçue de Dieu ; et croyez-moi, c'est un assez grand miracle que j'aie pu souffrir ce que j'ai souffert. Voilà comme il parloit de lui-même, d'où l'on peut connoître l'orgueil et le déréglement de cet esprit.

Il avoit ajouté à toutes ces rêveries sacriléges et monstrueuses quelques dialogues qu'il avoit intitulés de la *Polygamie*, dans lesquels, parlant avec quelques-uns de ses amis, il tâchoit de prouver, par des exemples et par des raisons tirées de l'Écriture sainte et de la politique, qu'il est à propos que chacun travaille à peupler le monde et à se faire une famille nombreuse, et que non-seulement il est permis, mais qu'il est même ordonné aux chrétiens d'épouser autant de femmes qu'il leur plaît. Il vouloit introduire parmi des peuples fidèles et polis la coutume des barbares, qui n'ont nul amour conjugal, nulle foi, nulle amitié pour leurs enfans, nulle liaison du sang et de la nature avec leurs proches, parce qu'ils ont leurs cœurs partagés entre plusieurs femmes dont le nombre n'est réglé que par les biens et par la passion de chacun. Ce capucin apostat se repentit si fort de sa continence passée, qu'après avoir contracté lui-même, contre toutes les lois, un mariage incestueux et illégitime, il devint le docteur de l'impureté, et voulut détruire la sainteté du mariage qui ne fait qu'un corps et qu'une âme de deux personnes, et qui unit leurs volontés d'un lien éternel et indissoluble, de sorte que le vicaire de Jésus-Christ sur la terre ne sauroit rompre ni délier un mariage légitime.



Commendon attaqua celui-ci et les autres qui semoient des opinions pernicieuses dans le royaume ; et, après les avoir accusés plusieurs fois en présence du roi et des principaux seigneurs de sa cour, il obtint une ordonnance du sénat, qui portoit que tous les hérétiques étrangers eussent à sortir du royaume. Ainsi Okin fut obligé de quitter la Pologne. Errant et chassé de tous côtés, il se retira chez un de ses anciens amis, dans un petit village de Moravie, où il mourut de la peste, dans une extrême vieillesse, avec sa femme, deux filles et un fils qu'il avoit.

CHAPITRE X.

Commendon rejette la proposition d'assembler un concile national.

Après avoir purgé le royaume de ces docteurs étrangers qui inspiroient l'erreur et la révolte, il fut plus aisé de réprimer la licence de ceux du pays, et d'empêcher qu'on n'entreprît rien d'injuste ni de violent contre les prêtres et contre les églises. Mais les chefs des hérétiques, qui étoient des principaux de la noblesse, se sentant puissans par eux-mêmes, et ayant beaucoup de crédit à la cour et parmi le peuple, travailloient d'autant plus à fortifier leur parti, qu'ils voyoient que le nonce agissoit fortement pour celui des catholiques. Ils faisoient tous leurs efforts pour faire assembler un concile national, dans lequel ils pussent déterminer les ma-

tières de la religion et la régler selon les usages et les intérêts de l'état, sans la participation et sans l'autorité du pape. Ils disposoient d'un archevêque que sa dignité rendoit également puissant dans le clergé et dans le sénat; ils le ménageoient, ils entretenoient ses espérances par leurs promesses, et ils croyoient qu'il les serviroit dans ce dessein d'assembler le concile.

L'archevêque Ucange, pour les raisons que nous avons dites, avoit la même passion. Il rouloit jour et nuit dans son esprit cette pensée; il en conféroit en secret avec un de ses intimes amis, qui étoit d'une naissance obscure, mais qui s'étoit fait connoître par ses invectives contre l'Église catholique contre laquelle il avoit écrit plusieurs volumes. Commendon avoit découvert les desseins et les intrigues d'Ucange et des hérétiques; et, comme il s'appliquoit à rompre toutes leurs mesures, il avoit résolu de dissimuler tout ce qu'il en avoit appris, parce qu'il ne jugeoit pas à propos, dans l'état présent des affaires, d'irriter un homme qui étoit considérable par ses richesses, par sa dignité et par les liaisons qu'il avoit avec les adversaires, et qui se fût déclaré ouvertement pour eux s'il eût cru que ses desseins eussent été découverts. Il étoit d'autant plus à craindre, que le roi étoit fort porté à faire assembler le clergé, suivant les impressions qu'on lui avoit données et qu'on eut bien de la peine à lui ôter.

Le nonce y employa tous ses soins et toute son adresse; il avertit souvent le roi qu'il y alloit du re-

pos public et de son autorité; que tous les droits qu'il accorderoit aux hérétiques et à la multitude aveugle et séditieuse seroient autant de droits perdus pour lui; que si avec tout le pouvoir des lois, toutes les ordonnances et tous les exemples des anciens on ne pouvoit presque les réprimer, quels troubles ne devoit-on pas craindre si l'on ajoutoit à leurs mauvaises intentions quelque apparence de justice? qu'il y avoit deux ans que le roi de France, qui n'étoit encore qu'un enfant, par la foiblesse de la reine sa mère ou par les conseils peu sincères de quelques-uns de ses ministres, avoit eu la même condescendance, et qu'il avoit voulu assister lui-même, avec la reine, au colloque de Poissy, comme s'il eût été l'arbitre des différends et des controverses de l'Église; que cette assemblée n'avoit été qu'une source de divisions; que ç'avoit été comme la trompette qui avoit excité les esprits à la révolte; et que cette dispute n'avoit abouti qu'à la violence et à la fureur des guerres civiles.

Par ces avis, il détourna le roi du dessein de faire assembler le concile. Ce prince aimoit le repos, et ne craignoit rien tant que les mouvemens et les révoltes dans ses états; aussi, lorsqu'on voulut parler de cette affaire dans le sénat, il en interrompit la proposition, protestant que ce n'étoit point à lui à déterminer quelque chose sur les matières ecclésiastiques. Plusieurs évêques et plusieurs sénateurs défendirent avec beaucoup d'ardeur et de zèle la cause de la religion. Stanislas Volski, châtelain de Rava, opina

vigoureusement qu'il n'appartenoit pas à des assemblées particulières d'un peuple, ou d'une nation, de décider des devoirs de la religion et de régler les droits de la piété chrétienne qui regardent le salut de tous les chrétiens; qu'il falloit que les choses fussent établies selon les canons anciens dans des conciles généraux; et, s'adressant au roi : Pour moi, sire, lui dit-il, je vous reconnois de bon cœur pour mon roi, mais je ne fais point de difficulté de vous déclarer que je ne vous reconnois point pour souverain pontife.

Ucange n'osoit agir ouvertement pour les hérétiques, de peur d'être exposé à l'autorité et aux justes ressentimens du pape, et de s'attirer la haine de tous les gens de bien. Aussi Commendon le retenoit dans le devoir, ou en l'exhortant, ou en lui opposant des évêques et d'autres catholiques qui lui résistoient. Cet archevêque proposoit quelquefois des avis très-utiles dans le sénat; et, pour mieux cacher ses sentimens et pour faire valoir son zèle apparent pour l'Église, il affectoit d'avoir de temps en temps quelque démêlé avec les hérétiques; ce qui fit qu'ils commencèrent à se défier de lui. Le nonce entretenoit secrètement ces soupçons et ces défiances, et se servoit avec grande prudence de toutes les conjonctures du temps et des affaires.

Environ ce temps, le concile de Trente avoit ordonné à tous les archevêques d'assembler les évêques de leurs provinces pour conférer avec eux, et pour ordonner ensemble ce qu'ils jugeroient nécessaire

pour la conduite de leurs Églises. Ucange se servit de cette occasion qui étoit favorable à ses desseins ; et, sous prétexte d'obéir au décret du concile, il résolut de convoquer le synode, et communiqua sa résolution à Commendon. Tous les autres évêques et tous les gens de bien souhaitoient fort ces assemblées ; le nonce même auroit été de cet avis, s'il n'eût soupçonné l'esprit et les intentions d'Ucange. Mais afin qu'on ne pût lui reprocher de s'être opposé à un dessein très-salutaire et approuvé de toutes les personnes sages, lui qui étoit obligé par le devoir de sa charge de s'y intéresser plus que tous les autres, il consentit que le synode s'assemblât à Petricow. Cependant il observa toutes les démarches d'Ucange ; il sonda toutes ses intentions avec un soin et une diligence extrême ; et, sachant qu'il recherchoit secrètement les hérétiques, et que les chefs de ce parti devoient se trouver à cette assemblée, il donna avis au roi de tout ce qui se passoit par Nicolas Volski, évêque de Chiow, qui étoit fort attaché à ce prince ; lequel, craignant que ce ne fût un commencement de guerres civiles, écrivit à Ucange et à Commendon qu'il falloit différer le synode jusqu'à un temps plus tranquille. Ainsi le dessein du concile national fut rejeté. Toutes les intrigues d'Ucange furent sans effet, et cette importante affaire fut terminée heureusement par la vigilance et par l'adresse de Commendon.

CHAPITRE XI.

Le roi et le sénat de Pologne reçoivent les décrets du concile de Trente.

Cependant le concile assemblé à Trente, composé d'un grand nombre d'évêques, des ambassadeurs de l'empereur, de ceux de tous les princes chrétiens, vingt ans après qu'il eut été convoqué par le pape Paul III, et trois ans après que Pie IV l'eut assemblé de nouveau, avoit été terminé et avoit défini toutes les choses qui concernent la foi et la discipline de l'Église. Le pape approuva et confirma les actes et les décrets du concile, les fit rédiger en un volume, et les envoya dans toutes les parties de la chrétienté, avec ordre à tous les fidèles d'obéir à ces saintes ordonnances. Commendon reçut ce livre avec des lettres de sa sainteté qui lui ordonnoient d'employer tous ses soins à faire recevoir publiquement ce volume de décisions qui devoient être la règle de la foi et de la discipline de l'Église. Il chercha d'abord tous les moyens d'y réussir; mais il y trouva de grandes difficultés, tant du côté des hérétiques dont le parti étoit puissant et redoutable au roi même, que du côté de l'archevêque de Gnesne qui ne demandoit que des occasions de brouiller les affaires. Il étoit plus sûr de traiter en particulier avec le roi, et de lui présenter le livre à lui seul, mais il n'étoit

pas si honorable ; et l'on pouvoit douter si le royaume recevroit sans difficulté ce qui n'auroit été présenté qu'au roi, sans aucune participation du sénat. D'ailleurs il étoit dangereux, si l'affaire se passoit dans le sénat, qu'il n'y eût bien des oppositions, et que les hérétiques, emportés comme ils étoient, ne fissent rendre quelque réponse ambiguë ou fâcheuse pour éluder ou pour mépriser l'autorité du concile et celle du pape.

Le nonce reçut cet ordre de sa sainteté dans la Prusse où il étoit allé pour voir le cardinal Stanislas Hosius, qui étoit revenu depuis quelques jours de Trente. Ce grand homme, élevé au cardinalat à cause de sa vertu et de sa doctrine, avoit été choisi pour présider au concile au nom du pape, avec quatre de ses collègues. Le concile fini, il s'étoit rendu promptement à son église de Warmie pour y exercer les fonctions de son ministère. Comme les cœurs se lient ordinairement par la ressemblance des mœurs et des inclinations, Commendon et lui étoient unis par tous les liens de l'amitié et de la charité chrétienne. Ils conclurent entre eux qu'il falloit présenter le livre au roi et au sénat tout ensemble ou ne le pas présenter du tout. Cette résolution prise, le nonce partit en diligence pour aller trouver le roi à Varsovie, vers les frontières de la Lithuanie, où il avoit assemblé les états de son royaume. Dès qu'il y fut arrivé, avant que d'entreprendre l'affaire et d'en communiquer avec qui que ce soit, de peur de donner le temps à Ucange et aux hérétiques de se liguer ensem-

ble contre lui, il alla trouver le roi, l'entretint en particulier, le fit entrer dans ses sentimens et le disposa à lui donner ce jour-là même une audience publique dans le sénat.

Le roi le pria d'attendre quelques momens dans sa chambre; il entra ensuite dans le sénat, et peu de temps après il lui envoya deux sénateurs pour le conduire dans l'assemblée qui étoit déjà fort nombreuse. Il y fut introduit, et l'on écouta avec beaucoup d'attention le discours qu'il y fit. Il commença par les raisons que le pape avoit eues d'assembler un concile universel; il parcourut en peu de mots l'ouverture, les commencemens, les suites et la conclusion de cette célèbre assemblée, montrant que tout s'y étoit passé selon les formes anciennes et selon les canons apostoliques; qu'on n'y avoit rien oublié de tout ce qu'on pouvoit souhaiter pour l'explication des vérités chrétiennes, et qu'on y avoit réglé tous les points de la discipline; que le pape avoit approuvé les décrets de cette assemblée, qu'il les avoit fait publier, et qu'il les envoyoit dans tous les royaumes pour les faire recevoir à tous les princes chrétiens; qu'il avoit ordre de présenter au roi un volume de ces décisions et de ces ordonnances ecclésiastiques, afin qu'il les fît observer dans son royaume, et qu'il témoignât sa soumission pour ce concile où ses ambassadeurs avoient assisté; que ce livre étoit rempli d'instructions célestes, qu'il seroit utile aux catholiques, salutaire aux provinces infectées des nouvelles hérésies, et capable de retenir dans la véritable créance de l'Église les esprits

flottans et indéterminés; que ce seroit une présomption et une opiniâtreté insupportable de rejeter ces décrets dressés par l'avis de trois cents évêques, et de tout ce qu'il y a de gens savans dans l'Europe qui avoient pesé et examiné toutes les raisons; qu'il ne croyoit pas que personne refusât de se soumettre aux ordres d'un concile universel, qui avoit été conduit par le Saint-Esprit, et qui n'avoit rien décidé qui ne fût fondé sur la doctrine de Jésus-Christ, et sur l'autorité de Dieu même.

Après cela, il s'étendit sur la nécessité et sur l'utilité des conciles dans l'Église pour maintenir la foi et la piété, de peur que la foiblesse de l'esprit humain ne s'égare et ne quitte le droit chemin de la vérité. Il réfuta les opinions grossières de ceux qui s'étoient révoltés contre l'Église et qui, s'étant éloignés du port de salut, se trouvoient agités des flots de l'erreur et de la rebellion.

Quel aveuglement! disoit-il, que chacun se forme une idée de sa religion selon son propre sens; que chacun devienne le juge et l'arbitre des vérités éternelles; que des particuliers se fassent un culte et des cérémonies pour adorer la grandeur de Dieu ou pour apaiser sa justice; qu'ils entreprennent de réformer, d'interpréter et de renverser même les préceptes de la loi et de la morale chrétienne, que Dieu a révélés à son Église et que des hommes divins nous ont laissés par écrit. Les hérétiques ont compris cette injustice, quoiqu'ils aient eu de la peine à l'avouer. Car, après avoir refusé d'obéir au légitime successeur

de saint Pierre, pour qui Jésus-Christ a prié afin que sa foi ne manquât point et qu'il confirmât ses frères après sa conversion; après avoir animé les peuples à la révolte; avoir ruiné des provinces par leurs séditions et par leurs violences, ils ont été obligés d'établir des chefs de leurs sectes, et de fonder de nouveaux pontificats à Genève et à Wittemberg. Ils ont créé une nouvelle espèce de magistrats dans je ne sais quelles villes obscures de leur parti. De sorte qu'ils cherchent dans leurs synodes, qu'ils tiennent sans aucun droit et sans aucune forme ancienne, la même puissance qu'ils ne peuvent souffrir dans l'Église catholique; et ils reconnoissent les Calvin, les Luther et quelques autres petits docteurs, pour les maîtres et pour les interprètes de leur religion.

On a permis à tout le monde d'assister au concile; on y a convié tout le monde en général et en particulier; on a donné des sûretés publiques à tous ceux qui eussent voulu ou disputer, ou s'éclaircir du point des controverses, ou donner des avis, ou faire même quelques plaintes; et cependant les hérétiques murmurent encore contre cette sainte assemblée. N'est-ce pas une chose injuste que de ne vouloir se soumettre ni aux décrets des papes ni à ceux des conciles, et de rejeter ce consentement et cette uniformité de créance que toute l'antiquité a révérée? Cependant ces gens, qui n'écoutent que leurs passions et qui veulent vivre sans lois, se couvrent du nom de l'Écriture et de la parole de Dieu: ils se retranchent là comme dans leur fort; ils ne veulent point d'autre

juge. Ils se moquent des jugemens des hommes fragiles qui peuvent tromper et être trompés, comme s'ils n'étoient pas hommes eux-mêmes; comme s'ils avoient le privilége d'être infaillibles; comme s'il n'y avoit rien de saint et de véritable que ce qu'ils ont bien voulu s'imaginer; ou comme s'il n'y avoit point de juste interprétation des Écritures que celle qu'ils trouvent conforme à leur sens.

Personne ne peut nier qu'il ne faille puiser la vérité dans la source pure des Écritures; mais on ne peut nier aussi qu'elles n'aient été interprétées diversement. Quelles disputes n'y a-t-il pas eu sur la force et sur l'intelligence de quelques passages? Quels différends n'ont pas eu sur ce sujet les catholiques et les hérétiques dans tous les siècles? Puis donc qu'il se trouve dans les livres canoniques des endroits obscurs et douteux que ces saints et savans personnages de l'antiquité, les Augustin, les Jérôme, les Bernard, les Basile, les Chrysostôme et les Grégoire ont eu tant de peine d'entendre ou d'expliquer, les croirons-nous clairs et faciles à comprendre, nous qui n'approchons ni de leur sainteté ni de leur sagesse? Oterons-nous cette autorité à l'Église pour nous l'attribuer ou pour la déférer à Calvin et à Luther, hommes séditieux qui, selon la coutume des hérétiques, renversant les paroles de Dieu et les accommodant à leur sens ruinent l'ordre et la discipline de l'Église? La grande controverse des hérétiques anciens a toujours été sur le sujet des livres sacrés. Ceux d'aujourd'hui ont toujours la parole de Dieu sur

les lèvres. Ils crient avec une effronterie insupportable qu'il n'est pas permis de s'en écarter, comme si nous refusions de la recevoir, ou comme si nous ne savions pas qu'il n'y a point de loi ni de maxime dans la religion qui ne soient fondées sur cette parole.

Cependant lorsqu'on les presse, ils en reviennent toujours là; ils nous opposent incessamment la parole de Dieu comme ils l'ont entendue et comme ils l'ont tournée, et ne veulent écouter aucun sens que celui qu'ils ont trouvé ou qu'ils ont approuvé. Calvin, Luther et leurs semblables seront-ils donc les seuls qui auront découvert la vérité? Seront-ils les seuls que Dieu nous aura envoyés pour expliquer ses lois et ses volontés? Si ces hommes miraculeux n'étoient point nés, tout le genre humain seroit enseveli dans les ténèbres éternelles de l'erreur. Quel aveuglement et quel malheur du siècle s'il faut que notre salut dépende des rêveries de ces nouveaux docteurs, et que la chose du monde la plus importante se décide par les sentimens de quelques esprits ignorans ou malicieux!

On méprisera donc l'autorité de l'Église, à qui Dieu a promis qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle? Il ne faudra qu'écouter ces usurpateurs du nom et de la parole de Dieu, qui en abusent pour tromper les foibles, et qui se donnent la liberté de tourner ou de plier, selon leur caprice, le texte sacré des Écritures? Ceux-ci ne se

croiront pas obligés de s'en tenir à ce que plusieurs, à ce que tous d'un commun accord auront déterminé de Dieu et de sa parole. Nous rediront-ils toujours la même chose? Nous veulent-ils forcer de nous arrêter à ce qu'ils ont pensé? et refuseront-ils incessamment de reconnoître leurs juges naturels? Comme si l'on disoit qu'il ne faut obéir ni au roi, ni au sénat, ni aux juges; mais qu'il faut obéir aux lois que chacun fera, ou que chacun interprètera après suivant ses passions. N'est-ce pas là confondre toutes les lois et toutes les règles de la société humaine? Ne veulent-ils point enfin terminer ces controverses? . . .

Il est aisé de juger que ces nouveaux docteurs les entretiennent par leurs artifices pour retenir les affections des peuples. Ils ne veulent point entendre parler de paix, parce qu'il leur est avantageux que la multitude suive leurs erreurs, et qu'ils seroient bien peu de chose si les troubles étoient apaisés. Ce sont eux qui sèment ces divisions et qui les font subsister; et ils sont si fiers de cette licence qu'ils ont de troubler et de médire, qu'ils soutiennent effrontément que Dieu n'a laissé aucun chef, aucun magistrat ni aucun juge dans son Église, à qui l'on puisse s'adresser dans les choses obscures ou douteuses. Ces impies reprochent à Dieu et à sa providence un défaut qui ne seroit pas supportable aux législateurs et aux fondateurs de la plus barbare république. Ils veulent enfin que l'Église qui a été sauvée par le sang et par la mort de Jésus-Christ, et qui a été fondée, non par les conseils des hommes,

mais par la sagesse de Dieu même, soit un navire sans pilote, une assemblée sans chef et un corps sans âme; ce qui seroit aussi indigne de Dieu que pernicieux pour les hommes.

Il leur représenta ensuite le renversement de plusieurs états et les désordres qu'il avoit vus lui-même dans ses derniers voyages. Il leur fit une peinture vive et naturelle des révoltes, des mouvemens, des meurtres, des pillages, des sacriléges, des violences exercées contre les prêtres, des ruines des temples et des autels, des guerres civiles et des révolutions étranges que ces nouvelles opinions avoient causées. Il tomba sur les désordres de la Pologne. Il fit une comparaison de la tranquillité ancienne de ce royaume, de sa religion, de cette union de sentimens qui fait la force et la sûreté des états, avec les troubles et les divisions présentes. Il les exhorta à maintenir l'honneur de leur nation et la gloire que leurs ancêtres leur avoient laissée d'être vaillans et d'être pieux; à recevoir les saints décrets d'un concile universel qui remédioit à toutes les maladies de l'état et des particuliers, et à renoncer à ces opinions si incertaines, si diverses, si contraires entre elles-mêmes, que la malice de quelques-uns avoit introduites et que la légèreté et le libertinage de plusieurs avoient entretenues. Il finit en protestant devant Dieu qu'il les avoit avertis plusieurs fois en public et en particulier par l'ordre du pape; et qu'au jour que les hommes seront présentés au redoutable tribunal de Dieu avec tous leurs vices et toutes leurs fausses vertus, il

feroit des reproches à ceux qui auroient été obstinés, et rendroit témoignage contre eux.

A ces mots il présenta le livre au roi. Il avoit parlé avec tant de gravité, tant de zèle et tant d'efficace, que non-seulement il toucha le sénat et particulièrement les anciens sénateurs qui se souvenoient de l'état paisible du royaume et de la naissance des troubles, mais encore il étonna les hérétiques. J'assistai à cette action, et j'étois derrière lui, tenant le livre qu'il devoit présenter; et je puis assurer que je vis plusieurs personnes de l'assemblée qui fondoient en larmes.

Après que Commendon eut achevé son discours, il voulut sortir du sénat; mais le roi l'arrêta et lui dit en souriant : Vous savez si peu notre langue, que nous opinerons devant vous aussi librement que si vous étiez sorti. D'abord on alla aux opinions. L'archevêque de Gnesne, qui parla le premier, loua fort amplement le zèle du pape et la sagesse des pères du concile suivant son esprit ordinaire; et, après tous ces éloges, il fut d'avis qu'on reçût le livre fort civilement, mais qu'on ne rendît aucune réponse positive qu'après que le roi l'auroit lu et examiné à loisir dans son conseil.

Il s'éleva un grand murmure du côté des évêques et des catholiques contre cet avis, par lequel il sembloit soumettre les décrets du concile au jugement du roi et du sénat. Alors le roi sans attendre les avis des autres, qu'il avoit assez compris par ce murmure, prit la parole et dit : Que le nonce avoit parlé avec

tant d'ordre, tant de jugement et tant de force, qu'il se sentoit persuadé de ses raisons; d'autant plus qu'il n'avoit pas prévu qu'on lui dût donner une si prompte audience, et qu'on pouvoit croire que ce discours lui avoit été inspiré de Dieu; que pour lui, il se croyoit obligé de recevoir les décrets du concile et d'obéir, comme il étoit juste, à toutes ses ordonnances. Le vice-chancelier, selon la coutume, rendit réponse à Commendon, conformément à l'avis du roi. Ainsi le nonce se retira fort satisfait et donna depuis de grandes louanges au roi et au sénat.

CHAPITRE XII.

Le nonce visite toute la Pologne.

Commendon avoit résolu de visiter toute la Pologne, dès le temps que la diète de Varsovie fut terminée.

Outre l'inclination naturelle qu'il avoit à voyager, il jugeoit à propos pour le bien des affaires publiques de passer par toutes les provinces, de conférer avec tous les évêques, de reconnoître les nécessités particulières des Églises pour y mettre ordre, et de se montrer à des peuples éloignés qui n'avoient jamais vu de nonces apostoliques. Il descendit par la Vistule vers la mer Baltique. Il s'arrêta en passant à Ploesko, à Uladiflaw et à Culm, qui sont des évêchés situés sur les bords de la rivière, et de là il se rendit à Dantzick.

C'est une ville fort peuplée et fort célèbre par le commerce de tout le septentrion et par son port que la Vistule fait naturellement en se déchargeant dans la mer par une large embouchure, où l'on voit quelquefois jusqu'à six cents des plus grands vaisseaux qui y abordent de Livonie, de Suède, de Danemark, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, de France et d'Espagne, chargés de toutes sortes de marchandises. Il y a encore deux ports dans la Prusse : celui d'Elbing qui est estimé le plus commode, et celui de Konigsberg ; mais ils ne sont pas comparables à celui de Dantzick. De tous les royaumes de l'Europe on y apporte des vins, des huiles, du sucre, des parfums et des senteurs, des draps de laine et des étoffes de soie ; on en rapporte des blés, des vins, des huiles, et une grande quantité de miel et de cire.

Les chevaliers teutoniques, envoyés autrefois par le pape pour dompter les peuples barbares de la Prusse, abordèrent en cet endroit, et le trouvèrent si commode, qu'ils y firent bâtir cette ville peu de temps après. Ses habitans se rendirent considérables ; mais on les traita depuis si tyranniquement, qu'ils furent obligés de penser eux-mêmes à leur repos et de se mettre sous la puissance des Polonois. Ces nouveaux maîtres les reçurent avec joie, les traitèrent avec douceur ; et, pour les récompenser de s'être donnés de si bonne grâce, ils leur accordèrent la liberté de vivre selon leurs lois et selon leurs coutumes.

Pendant les guerres civiles, cette ville s'est trou-

vée engagée en des partis différens; aussi a-t-elle souvent changé de fortune. Tantôt elle a augmenté ses droits, tantôt elle les a perdus entièrement; mais elle a un secret infaillible de réparer toutes ces pertes. En donnant de grandes sommes d'argent elle rachète sa liberté et ses priviléges, et se défend mieux par les présens et par les richesses qu'elle ne feroit par les armes et par la valeur. Lorsque les Polonois viennent y débiter leurs denrées, il y a une loi qui leur défend de les vendre à des étrangers. Ainsi les marchands de Dantzick qui leur ont imposé cette nécessité achètent chez eux à fort bon marché ce qu'ils vendent après fort cher. C'est de là que viennent leurs grandes richesses, tant communes que particulières, par lesquelles ils se maintiennent dans leurs anciens droits, et rendent leur ville célèbre par des édifices publics et par des maisons de particuliers qui sont très-magnifiques.

Toute la Prusse est bâtie plus agréablement que la Pologne où l'on ne voit ordinairement que des maisons faites de bois, tant à cause de la commodité de leurs grandes forêts, que parce qu'on y a peu de soin et peu de curiosité d'être bien logé. Les peuples qui habitent la Prusse sont presque tous venus d'Allemagne; aussi y garde-t-on toutes les coutumes des Allemands. Il n'y a que les bergers et les gens de la campagne qui vivent d'une façon particulière, et qui n'entendent pas même la langue allemande. On dit que ce sont les restes des anciens peuples de la Prusse qui n'ont pas suivi comme les autres l'hérésie de Lu-

ther ; soit parce qu'ils n'ont aucun commerce avec les villes, soit parce qu'ils ont un langage particulier et qu'ils n'entendent pas celui qu'on parle communément dans le pays, soit enfin parce qu'ils ont retenu avec plus de fermeté la religion en laquelle ils avoient été élevés.

Le seul cardinal Hosius, par ses soins et par sa prudence, empêcha que toute cette province ne se jetât dans les sectes nouvelles. Quoique son diocèse soit de grande étendue, il n'y laissa point entrer cette contagion qui s'étoit répandue dans tout le voisinage. Il fonda à Brunsberg un collége où il établit les pères jésuites, comme des sentinelles, pour veiller sur son troupeau et pour le défendre contre les hérétiques. La sainteté et le soin pastoral de ce grand prélat retinrent plusieurs personnes dans l'obéissance de l'Église ; et, quoique le torrent de ces nouveautés profanes ait inondé toute la Prusse, il s'y trouve pourtant des familles considérables parmi la noblesse, qui sont demeurées dans la foi et dans la discipline ancienne.

On ne sait point comment on appeloit anciennement les Prussiens ; ils ne le savent pas eux-mêmes. Tantôt on les confond avec les Allemands, tantôt avec les Polonois. Ils sont aujourd'hui mêlés des uns et des autres, mais autrefois ils n'avoient aucun commerce avec ces peuples ; aussi ne sont-ils presque point connus. On rapporte comme une merveille que, sous l'empire de Néron, un chevalier romain passa de Hongrie jusque dans cette province pour y ache-

ter de l'ambre. Ils ont tiré leur nom des Borussiens, qui étant partis de la Scythie et des extrémités de l'Europe, où est la source du fleuve Tanaïs, s'arrêtèrent dans cette province qui avoit été ravagée et abandonnée par les Goths. Ils y vécurent à la manière de leur pays. Ils n'avoient point de maisons, et ils ne connoissoient d'autres fruits que ceux que la nature produit sans culture. Ils n'avoient ni religion, ni respect pour les dieux et pour les hommes; et ils vivoient sans aucune loi et sans aucune forme de gouvernement. Ils se nourrissoient de miel sauvage qu'ils recueilloient dans les forêts, de lait ou de sang de cheval, et de la chair de bêtes fauves. Ils étoient si sauvages qu'ils ignoroient toutes les formalités et le nom même du mariage, habitant avec les femmes sans nul choix et sans nulle distinction, selon que le hasard ou leurs passions brutales les y engageoient. De cet amas de mariages fortuits et confus, le peuple se multiplia de telle sorte et en si peu de temps, que leur grand nombre leur fut à charge. Dans l'appréhension d'en être trop incommodés, ils résolurent de faire mourir toutes les filles qui naîtroient et de n'élever que les mâles. Ils exécutèrent leur résolution, et pendant deux ans ils ne sauvèrent pas une fille. Ils donnoient beaucoup de peine à leurs voisins; car ils faisoient tous les jours des courses sur eux et ravageoient toute la campagne; et il étoit difficile de régler de jeunes gens, qui n'avoient aucune politesse et qui vivoient sans lois et sans magistrats.

Ils s'assemblèrent un jour pour se régler entre eux

et pour y établir quelque forme de république; et un de ces barbares nommé Vidvut, qui n'avoit pas l'esprit si grossier que les autres et qui par ses pirateries avoit amassé quelques biens, leur tint ce langage : Pourquoi nous contentons-nous de tirer des abeilles de quoi nourrir nos corps tous les jours? Que ne prenons-nous des instructions et des exemples d'elles pour régler aussi notre vie? Ne voyons-nous pas qu'elles ont un roi à qui elles obéissent? Elles sont gouvernées avec équité. Celles qui sont oiseuses sont forcées de travailler; celles qui sont plus ménagères, plus industrieuses et plus occupées sont dans les places les plus honorables de leurs ruches.

Ce discours plut à toute l'assemblée, et d'un commun consentement ils élurent ce sage barbare pour leur *broter;* c'est ainsi qu'ils nommoient en leur langue le roi des abeilles. Cet homme eut un esprit et un cœur de roi. Il régla les mariages et la différence des enfans, et il abolit cette confusion et ce mélange de brutalités passées. Il donna quelques lois à ses sujets. La première chose qu'il fit, fut de leur imprimer quelque opinion et quelque crainte des dieux, et de leur faire une espèce de religion; ce qui retient les peuples dans le devoir plus que toutes les lois ensemble. Il leur apprit à adorer des serpens, qui sont fort rares dans ces régions froides, et leur donna l'exemple des Samogites et des peuples de Lithuanie. Quelque temps après, afin qu'on ne dépeuplât point les forêts de bêtes qu'on alloit chasser tous les jours, il leur persuada que les bêtes étoient les divinités des

bois et des forêts. Il consacra même quelques forêts, et partagea la campagne à ses sujets, les obligeant à la cultiver. Ces barbares se rendirent d'autant plus redoutables à leurs voisins que, vivant sous un roi, ils avoient ajouté à leur force et à leur valeur de l'ordre et de la discipline. Ils ravagèrent la province des Mazoviens, qui sont des peuples de Pologne; ils défirent plusieurs fois leurs armées et leur firent appréhender leur entière ruine; ce qui obligea Conrad, qui étoit leur roi, d'aller à Rome pour obtenir du pape quelque secours, et pour le solliciter en son nom et au nom des Allemands et des Saxons qui avoient aussi de la peine à se défendre des irruptions fréquentes de ces barbares.

Comme c'étoient des chrétiens qui demandoient du secours contre des infidèles, le pape envoya dans la Prusse les chevaliers teutoniques qui, ayant été chassés de Syrie par les Sarrazins, demandoient à sa sainteté une retraite et un asile pour leur ordre. Ils étoient au nombre de trente mille, tous Allemands de nation, selon les règles de leur institut qui n'admettoit aucun étranger. Cette société militaire avoit eu de très-petits commencemens et s'étoit augmentée peu à peu; et, ayant été confirmée par l'autorité des souverains pontifes, elle avoit acquis de grands honneurs et de grandes richesses. Les chevaliers se rendirent dans la Prusse, se campèrent au-deçà de la Vistule dans le territoire de Culm, et combattirent ces peuples durant plusieurs années sans aucun avantage considérable. Enfin ils les défirent en quel-

ques batailles, ils en tuèrent une multitude prodigieuse et se rendirent maîtres de toute la Prusse. On obligea ceux qui restèrent de ces infidèles à recevoir la foi et la religion chrétienne. Le pape leur envoya des personnes de grande piété, et fort zélées pour les instruire; mais ils eurent tant d'aversion pour leurs maîtres, qu'ils attaquèrent même l'archevêque Audebert que sa vie innocente et ses miracles ont rendu vénérable à toute l'Église, et lui coupèrent la tête comme il offroit à Dieu le saint sacrifice de la messe. Ils ont souvent quitté la religion qu'ils n'avoient embrassée que par contrainte. Mais les papes ayant divisé cette province en évêchés, ces hommes cruels et grossiers se sont enfin adoucis par les soins et par les instructions de leurs évêques qui les ont réduits à abolir leurs forêts sacrées, à tuer leurs serpens et leurs idoles, et à recevoir les lois de la piété chrétienne.

La Prusse demeura donc sous la domination des chevaliers teutoniques, et sous l'autorité du saint-siége jusqu'à ces derniers siècles. Cet ordre étoit devenu si puissant, qu'on avoit vu un corps d'armée de soixante mille de ces chevaliers. Des princes du sang royal et des souverains se tenoient fort honorés de les commander, et croyoient avoir mis une grande gloire et un grand titre dans leurs familles, lorsqu'ils avoient été élus chefs d'une si vaillante et si nombreuse noblesse. Celui qui les gouvernoit s'appeloit grand-maître. Il avoit une autorité souveraine, et on lui rendoit les mêmes honneurs que l'on rend

aux rois. Tant qu'ils eurent à s'exercer contre de si fiers ennemis, ils observèrent leurs lois et leur discipline par une crainte raisonnable et pour une honnête émulation. Mais après qu'ils les eurent soumis, ils tombèrent dans de grands déréglemens et dans une licence extrême. Enflés de leurs prospérités et de leurs victoires, ils ne furent pas contens de s'être rendus maîtres de la Prusse, ils portèrent plus loin leurs prétentions ambitieuses, et firent plusieurs efforts pour s'emparer des terres des Samogites et de la Lithuanie. Ils firent une très-longue et très-cruelle guerre aux Polonois qui leur avoient obtenu cette retraite lorsqu'ils étoient errans; et, durant plus de cent cinquante ans, ils disputèrent ensemble la gloire de vaincre et de commander. Enfin ils se révoltèrent contre l'Église, et perdirent leur souveraineté en perdant la foi catholique.

La doctrine de Luther s'étant répandue comme un embrasement violent dans toutes les parties de l'Allemagne, ces chevaliers qui étoient dans la Prusse et dans la Livonie, où ils avoient aussi été envoyés pour s'opposer à la fureur de quelques peuples barbares, s'engagèrent dans la nouvelle doctrine avec des emportemens incroyables, tant par une passion naturelle à l'esprit humain d'aimer le changement, que par des intérêts particuliers, et par un lâche désir d'usurper les commanderies qu'ils possédoient et de les rendre héréditaires. Ils ne se contentèrent pas de quitter toutes les marques de leur profession, ils devinrent eux-mêmes ennemis de la religion qu'ils

étoient obligés de défendre. Non-seulement ils jetèrent les croix qu'ils portoient pendues à leur cou par un statut particulier de leur société, mais par un mépris extrême de la piété chrétienne, ils les attachèrent contre une muraille, et s'en servant comme de blanc, ils y tirèrent leurs flèches et leurs mousquets, jusqu'à ce qu'ils les eussent brisées en mille pièces.

Il arriva, par une juste vengeance de Dieu, que tous ces titres de noblesse, qui étoient des récompenses de vertu qu'on donnoit aux Allemands, furent entièrement abolis. Car Albert, marquis de Brandebourg, qui étoit grand-maître de l'ordre, sous prétexte de finir les différends qu'il avoit avec la Pologne, et de terminer une guerre qu'il ne pouvoit plus soutenir, ayant ruiné tous les droits et tous les priviléges de la société qui l'avoit élevé à cette dignité par ses suffrages, réduisit à ses usages particuliers les richesses communes de l'ordre; et, méprisant l'autorité du pape et celle de l'empereur, il partagea la Prusse avec les Polonois, et se mit sous leur protection, à condition qu'il porteroit la qualité de duc de Prusse et que ses héritiers et ses descendans succèderoient au duché. Pour lui, il renonça à l'Église et à tous les vœux qu'il avoit faits; il embrassa la doctrine de Luther; et, suivant le libertinage du parti, il se maria et eut un enfant à l'âge de soixante et dix ans.

Comme je passai par cette partie de la Prusse qui est demeurée sous son obéissance, pendant que Commendon s'arrêta chez le cardinal Hosius, je le vis à

Konigsberg. Il me reçut avec beaucoup de civilité comme un étranger qui passoit dans ses états, et comme un homme qu'il avoit vu autrefois à la suite du nonce du pape. Il me pria à dîner avec lui. Il se mit à table entre deux dames qui lui donnoient à manger, et qui lui portoient quelquefois le morceau à la bouche, car il étoit tout cassé de vieillesse, et il avoit pour le moins quatre-vingt-dix ans. Il avoit beaucoup de douceur et d'honnêteté, et sa conversation étoit agréable. Il m'entretint, selon la coutume des gens de son âge, de plusieurs choses de son temps qu'il vouloit me faire entendre et dont il vouloit s'éclaircir avec moi. Il parloit latin, mais d'une manière si barbare et si grossière, qu'il disoit bien des mots que je n'entendois pas, outre qu'il ne parloit pas fort nettement et qu'il traînoit ses paroles, comme c'est l'ordinaire des vieillards.

CHAPITRE XIII.

De quelques animaux de la Prusse.

Après que j'eus pris congé de ce prince, il me donna quelques-uns de ses gens pour me conduire dans une maison qu'il avoit fait bâtir depuis peu, qui est à cinq mille pas de Konigsberg, et pour me faire voir les animaux qui sont dans son parc; car c'étoit pour cela principalement que j'étois venu. Je me contenterai de parler de quelques bêtes que j'y vis,

puisque ce n'est pas mon dessein de faire ici l'histoire de toutes celles de ce pays-là, et qu'il s'est trouvé des auteurs qui en ont fait des traités entiers. On y voit deux espèces de bœufs sauvages qu'ils appellent des ures, et des buffles dont le naturel est presque le même, quoique l'espèce en soit diverse. La force, la vitesse, la férocité, la grandeur, sont presque semblables dans les uns et dans les autres, et la forme a beaucoup de rapport avec celle de nos bœufs ordinaires, si l'on en excepte que le poil en est plus hérissé et plus noir, et que la masse en est plus grande. Jules César la met un peu au-dessous de celle des éléphans.

On en trouve des troupeaux dans les forêts de Mazovie; ce n'est qu'aux environs de Rava qu'on prend des ures, soit que la nature du lieu leur soit propre, soit qu'ils s'y retirent comme dans un asile, parce qu'il est défendu, sur peine de la vie, d'y aller chasser sans la permission du roi. J'en ai vu dans la Prusse de fort jeunes qu'on lâchoit quelquefois devant nous, qui bondissoient et qui couroient d'une vitesse extraordinaire. Les Polonois se nourrissent de leur chair, et l'on en sert aux meilleures tables après qu'on les a laissés mortifier quelque temps au froid. Nous en avons mangé plusieurs fois, et je ne trouvai pas que le goût en fût différent de celui des bœufs ordinaires. On rapporte que ces animaux sauvages s'accouplent quelquefois avec des vaches qui paissent dans la campagne; mais, outre que les veaux qui en viennent ne vivent pas, ceux qui se sont ainsi mêlés à des

bêtes étrangères sont chassés de leurs troupeaux. On coupe leur cuir et l'on en fait des ceintures qu'on dit être d'un grand secours pour les femmes qui sont en travail.

Les buffles ont plus de force, et leur figure est plus terrible. Ils ont la tête large et courbée, des cornes longues plus grandes que celles des ures, tortues comme celles des taureaux, dressées et prêtes à frapper, aiguës et de couleur noire, fort polies et creuses au dedans, les oreilles petites, les yeux grands, rouges et pleins de feu; le regard farouche et menaçant. Lorsque cet animal est irrité il souffle d'une manière horrible. Une touffe de poil lui pend au menton en façon de barbe; un crin noir et hérissé lui couvre le cou, les flancs et les jambes de devant; son dos va en penchant depuis le cou jusqu'aux épaules; le derrière est fort menu et d'une peau fort sèche et fort ridée; sa queue est comme celle d'un taureau, il la dresse, il la secoue en courant lorsqu'il est en colère. Les buffles sont plus rares que les ures. J'en vis un fort jeune dans le parc du duc Albert; et comme je fus entré dans le lieu où il étoit renfermé, et que je voulus m'approcher inconsidérément pour le voir de plus près, celui qui me conduisoit m'avertit de me retirer en diligence et de me mettre en sûreté, quoique j'eusse à peine avancé vingt pas, et que cet animal fût éloigné d'un jet de pierre, tant il disoit qu'il étoit léger et prompt à la course. Il y avoit un troupeau de bœufs qui paissoient avec lui; il ne les quitta point, mais il se tourna vers nous, et

nous regarda fixement avec beaucoup de férocité.

Il n'est pas facile de prendre ces deux sortes d'animaux. On assure que le buffle est si fort, que, d'un coup de corne, il renverse un homme à cheval, jetant en l'air le cheval et le cavalier; et qu'il est si vite, que lorsqu'il poursuit quelqu'un avec ardeur, le cheval le plus léger ne sauroit se sauver. Ceux qui veulent les prendre en vie, ce qui arrive rarement, les trompent et les font tomber dans des creux qu'ils font exprès et qu'ils couvrent adroitement; mais on ne les pousse pas comme on veut.

Il y a deux manières de les attaquer, tout furieux qu'ils sont. On met en des endroits commodes des hommes à cheval, fort adroits à tirer de l'arc, qui, fuyant à toute bride, savent tirer des flèches derrière eux à la manière des Scythes. On lâche des chiens qui relancent la bête; elle trouve les chasseurs qui l'attendent; le premier sur qui elle s'élance lui tire sa flèche et prend la fuite. Comme elle le poursuit, un autre cavalier l'arrête et lui tire son coup tout de même; ce qui fait qu'elle abandonne le premier pour se jeter sur le dernier qui l'a blessée. Ainsi plusieurs viennent à la charge successivement, et la bête attaquant toujours celui qui vient de la frapper, elle tombe enfin fatiguée et percée de coups.

Il y a une autre adresse pour les attaquer et pour les prendre. Les chasseurs choisissent des arbres qui ne soient pas d'une grosseur extraordinaire, mais qui soient propres à couvrir leur corps contre la fureur de cet animal irrité. Ils se postent donc assez

près les uns des autres. Le buffle pressé des chiens et animé par les flèches qu'on lui tire, se jette sur le premier qu'il rencontre. Celui-ci se couvre de l'arbre, et, tournant agilement selon la nécessité, évite le coup, et l'attaque avec son épieu. La bête s'acharne contre l'arbre comme contre un ennemi, et dans l'excès de sa rage, baissant les cornes comme si elle vouloit arracher l'arbre par ses racines, elle devient d'autant plus furieuse, qu'elle est frappée plus rudement par le chasseur. L'on assure que dans cette chaleur du combat, ses cornes ne sont pas plus à craindre que sa langue, et que sa queue qu'elle dresse et qu'elle lance de temps en temps, est si rude que si elle touche à l'habit du chasseur elle l'accroche et l'entraîne infailliblement. Ceux qui se trouvent fatigués d'un exercice si violent et si dangereux, et qui veulent se retirer ou écarter cette bête d'auprès de l'arbre pour prendre un peu de repos, n'ont qu'à jeter un bonnet rouge qu'ils portent sur leur tête. D'abord elle s'élance et se jette dessus avec une impétuosité incroyable. On l'attire par des cris et par des flèches qu'on lui tire d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce qu'elle tombe accablée de lassitude ou des blessures qu'elle a reçues.

On prend dans les mêmes fôrets une autre bête dont la figure est semblable à celle d'un cerf, excepté qu'elle est un peu plus puissante. Ses cornes sont grandes et rameuses; elles ne sont ni élevées ni droites, mais tortues et recourbées par-derrière; leurs branches ne sont ni polies ni arrondies, mais

larges et jointes ensemble, et d'une forme à peu près semblable à une patte d'oie; aussi ne s'en sert-elle point pour sa défense contre les chiens qui la poursuivent. Toute sa force est en ses pieds dont les coups sont souvent mortels. On la prend dans des filets très-forts, dans lesquels elle se précipite et s'embarrasse elle-même lorsqu'elle est pressée par les chiens qui l'attaquent et par les chasseurs qui l'épouvantent avec leurs cris. Quand on a soin d'élever ses faons, ils deviennent privés et s'accoutument avec les hommes comme les biches.

C'est une opinion commune que la corne de son pied guérit de l'épilepsie; quelques-uns tiennent qu'elle a la même vertu en quelque temps et en quelque manière qu'on la coupe; les autres croient qu'il faut que ce soit la corne du pied droit, que l'animal soit vivant, et que ce soit dans le temps qu'il est plus en chaleur. Mais ils sont tous persuadés qu'il suffit d'appliquer une partie de cette corne, quelque petite qu'elle soit, sur le corps du malade lorsqu'il est dans le fort de ses accès, hors de tout sentiment, pour le faire revenir et pour lui faire reprendre ses esprits. On en fait communément des bagues; et l'on tient pour certain que ceux qui en portent ne sont jamais atteints de ce mal. Quoi qu'il en soit, les Italiens appellent cet animal la grande bête à cause de la grandeur de son corps. Les Polonois lui donnent le nom d'âne sauvage, et les écrivains modernes celui d'élan. Les ânes sauvages d'Asie et d'Afrique, particulière-

ment ceux de Phrygie et de Lycaonie, ne lui ressemblent pourtant en rien.

Jules César attribue aux élans la forme et la variété des chèvres. Il dit qu'ils ont des cornes tronquées et des jambes sans jointures, et qu'ils ne se couchent jamais pour dormir, mais qu'ils s'appuient contre des arbres que les chasseurs ont accoutumé de déraciner, afin de les faire tomber tout d'un coup avec ces arbres à demi coupés lorsqu'ils se jettent contre un peu rudement pour s'y appuyer. Mais toutes ces particularités ne conviennent point à l'élan que j'ai vu. Pline rapporte que l'élan se nourrit dans les terres septentrionales, et qu'il ressemble aux jumens, hormis qu'il a le cou plus étendu et les oreilles plus longues. Je vis dans le même parc du duc Albert des chevaux sauvages qu'on prend dans les grands bois de la Prusse et de la Samogitie, qui ne sont d'aucun usage; car, outre qu'ils sont petits et difformes, ils ne peuvent être domptés, et ne portent point de fardeaux à cause de la foiblesse de leurs jambes. Ils fuient dès qu'ils aperçoivent un homme. Les habitans se nourrissent de leur chair comme de celle des autres bêtes.

CHAPITRE XIV.

De l'ambre.

Parmi les impuretés que la mer jette sur les côtes de la Prusse, on recueille de l'ambre. Ceux qui ont cette passion le vont chercher dans les flots et dans les sables, et le tirent même des bourbiers. On vend la permission de le recueillir; et souvent ceux qui en font trafic l'achètent fort chèrement, parce qu'ils enchérissent l'un sur l'autre. Le profit en est assez considérable, mais il n'est pas si grand qu'autrefois.

Il étoit si estimé dans le temps du luxe et de la magnificence des Romains, qu'on a écrit que l'empereur Domitien voulut faire la guerre à ces peuples par cette seule raison qu'ils avoient de l'ambre; et que ces barbares, surpris de ce que les Romains faisoient tant d'état d'une chose de nul usage, leur offrirent assez plaisamment de leur donner sans peine ce qu'ils étoient résolus de venir chercher si loin avec tant de bruit, et qu'ils achetèrent leur repos à ce prix-là. La composition leur parut très-avantageuse, et jamais traité de paix ne fut conclu plus volontiers. Pline rapporte que la plus petite figure d'homme faite d'ambre étoit plus estimée que des hommes vivans, et qui avoient même du mérite. La piété qui est diminuée dans ces derniers siècles, en a aussi diminué le prix. On a cessé d'en faire des figures de

Jésus-Christ et des saints, que des personnes pieuses achetoient fort cher. On ne débite plus ce grand nombre de chapelets et de couronnes dont les dames se servoient pour leurs prières et même pour leur ornement, faisant ainsi d'une même chose une matière de luxe et de piété tout ensemble.

Aujourd'hui ce peuple, engagé dans l'erreur et dans les déréglemens des hérésies, ne se sert plus de cette précieuse matière que pour des usages profanes, et l'on ne travaille plus qu'à en faire des échecs, des dames, des cuillères, mille sortes de petits vases et des cages même tournées très-agréablement, mais de nul usage à cause de leur fragilité. De là vient qu'on n'en est plus si curieux, et qu'on ne vend plus l'ambre comme auparavant.

Plusieurs ont recherché avec beaucoup de soin et d'étude la nature et les causes de l'ambre; personne ne les a encore bien connues, et les auteurs anciens et modernes ont des sentimens fort différens là-dessus. Il est croyable que dans les îles du septentrion il se forme sur les arbres ou sur les rochers une certaine liqueur comme cette gomme qu'on voit quelquefois sur les cerisiers, que cette liqueur se congèle en coulant, et que, tombant dans la mer, elle se durcit dans les eaux et est entraînée par les flots et rejetée sur les rivages opposés.

L'on conjecture qu'il se forme ainsi par des pailles et par des petits animaux qui se trouvent quelquefois comme enchâssés dans cette matière transparente. Nous y avons vu des moucherons, des abeilles, des

mouches et des araignées qui s'étoient prises à cette humeur gluante, et qui s'y étoient trouvées renfermées lorsqu'elle durcissoit, sans en être blessées ni corrompues en aucune de leurs parties. Martial, qui avoit accoutumé de faire des vers plaisans sur tous les sujets qui se présentoient, a fait des épigrammes fort ingénieuses sur une abeille, sur une fourmi, et même sur une vipère qui avoient été surprises dans de l'ambre.

CHAPITRE XV.

Du voyage de Commendon dans la Russie.

Commendon passa de Dantzick à Elbing; de là à Warmie, où il fut quelque temps avec le cardinal Hosius. Après avoir visité la Prusse, il parcourut diverses provinces du côté du midi et il entra dans la Russie. Il fut obligé d'aller trouver le roi à Varsovie comme nous avons dit, et lorsqu'il eut achevé ses affaires il prit congé de sa majesté, et s'en alla à Lublin. Il passa par Chelm et par Belz, et il arriva à Lembourg, qui étoit la capitale de la Russie polonoise, fort considérable par son archevêché. Il y a même deux archevêques dans cette ville, ce qui est fort extraordinaire; car outre celui des catholiques qui reconnoît l'Église romaine, et qui est seigneur temporel et spirituel de la ville, les Arméniens y en ont aussi un qui y réside.

Ces Arméniens se voyant opprimés sous la tyrannie insupportable des Turcs, abandonnèrent autrefois leur pays, passèrent la mer Noire jusqu'à l'embouchure du Danube, traversèrent la Valachie, se retirèrent chez les Russiens, et par la permission des rois allèrent s'établir à Lembourg. Ils ont apporté de grandes commodités dans cette province parce qu'ils ont un commerce réglé avec les Turcs, avec les Perses et avec tous les peuples qui sont sur les côtes de la mer Noire. Outre le grand trafic qu'ils font des marchandises étrangères, ils ont encore dans tout l'empire ottoman des priviléges et des droits particuliers de franchise, que Mahomet, qui passe parmi les Turcs et parmi plusieurs nations d'Orient pour un homme céleste, leur a accordés. On tient que ce faux prophète, qui avoit été élevé dans l'Arménie, et qui avoit été fort bien traité de cette nation, après qu'il eut établi son empire et sa religion, avoit défendu qu'on prît aucun droit sur les Arméniens pour le transport des marchandises.

Ils ont donc à Lembourg un archevêque qui est le chef de leur Église, pour qui ils ont un respect et une obéissance extrême. Ce prélat vint au devant du nonce jusque hors des portes de la ville; il le reçut avec de grands témoignages de joie et de vénération et le salua très-profondément. Les Arméniens déclarent hautement qu'ils sont unis à l'Église romaine, et ils reconnoissent le pape pour le successeur du prince des apôtres et pour le vicaire de Jésus-Christ parmi les hommes. Ils s'adressent pourtant à leur pa-

triarche pour tout ce qui concerne leur religion ; et ils tiennent qu'il n'est pas nécessaire que le patriarche s'adresse au pape, parce que les souverains pontifes lui ont accordé le privilége de gouverner l'Église d'Arménie par lui-même, tant à cause de la difficulté et de l'éloignement des lieux, qu'afin de n'irriter pas les Turcs par la communication qu'ils auroient avec Rome. Je leur en ai ouï parler de la sorte, et je les ai vus s'offenser lorsqu'on leur disoit qu'ils s'étoient séparés de l'Église romaine à laquelle ils font profession d'être soumis. Mais il est à croire que comme ils ont des usages et des cérémonies différentes, ils ont aussi dégénéré de la pureté de la religion et qu'il s'est glissé bien des erreurs parmi eux. Ils traitent avec beaucoup de vénération le sacrement de mariage.

J'assistai à la messe de leur archevêque. Il la célébroit presque avec les mêmes cérémonies que nous, avec le même appareil de lumières et avec des habits dont la forme est semblable à celle des nôtres. Ils consacrent comme nous du pain sans levain ; ils lèvent l'hostie et la montrent au peuple pour l'adorer ; ils font l'office avec une grande modestie et une grande attention ; ils ont les préceptes de la loi chrétienne, et les psaumes qu'on chante à l'église, écrits en langage et en caractères arméniens ; mais il n'y a presque que les prêtres qui les entendent. Ils parlent ordinairement turc ou tartare ; ils ne savent pas le latin, mais ils ont traduit quelques-uns de nos auteurs qui ont interprété l'Écriture sainte, qu'ils

estiment et qu'ils louent extrêmement. Ils révèrent fort saint Éphrem, natif d'Arménie, et ils ont beaucoup de créance en ses écrits.

Outre les Arméniens qui sont presque tous dans Lembourg ou dans Caminiecz, il s'est répandu par toute la Russie un grand nombre de gens qui suivent la foi, la discipline et les cérémonies des Grecs. On les nomme ruthéniens, et ils ont leur métropolitain dans Chiow, ville située sur le bord du Borysthène, qui étoit autrefois la capitale de tout le pays. Ce prélat règle absolument toutes les affaires de la religion, et il a plusieurs évêques sous lui dans la Valachie et dans la Lithuanie, et quelques-uns mêmes dans le pays des Moscovites. Ils relèvent du patriarche de Constantinople, comme tous les autres de la même secte.

L'histoire fait mention d'un métropolitain de Chiow, nommé Isidore, qui partit autrefois de Russie avec un équipage très-magnifique, accompagné de cent hommes à cheval, et qui se rendit à Florence où le pape Eugène IV l'avoit invité de se trouver. Il assista à ce concile célèbre où tous les évêques de la chrétienté furent appelés, et où non-seulement les Grecs et les Arméniens avec leurs patriarches et leurs évêques, mais encore le pape et l'empereur de Constantinople se trouvèrent en personne. On agita long-temps et avec beaucoup d'ardeur dans cette assemblée toutes les controverses que nous avons avec les Grecs sur le sujet de la religion. Ils furent convaincus de nos raisons, et ils reçurent les opinions de l'Église d'Occident.

Le pape Eugène, pour leur faire honneur, donna le chapeau de cardinal à deux hommes de leur nation, qui étoient illustres par leur doctrine et par leur dignité. L'un fut Bessarion, archevêque de Nicée, qui étoit un des plus grands hommes de son siècle; l'autre fut Isidore, archevêque de Chiow. Mais comme les Grecs, qui avoient approuvé les décrets du concile, quelque temps après ne voulurent plus les recevoir ni les exécuter, Isidore fut ferme dans ses sentimens, et il prêcha toujours aux Moscovites la foi, la piété et la communion de l'Église universelle, ce qui irrita si fort ces barbares, qu'ils le dépouillèrent de tous ses biens, et l'obligèrent, par les outrages et par les violences qu'ils lui firent, de sortir de sa province après avoir saisi tous ses revenus. Il se retira à Rome, où, par la libéralité des papes, il passa honnêtement le reste de sa vie.

Les ruthéniens n'entendent jamais aucun sermon ni aucune exhortation dans leurs églises. Le prêtre qui célèbre la messe se tourne vers les assistans, et, sans quitter l'autel où il offre le saint sacrifice, il récite quelques lignes de l'Écriture. C'est une maxime établie parmi eux, qu'il ne faut point entretenir le peuple des matières de la religion, et qu'il faut que les esprits vulgaires soient attachés sincèrement à la foi qu'ils ont reçue de Dieu, sans s'embarrasser des difficultés et des questions qui sont au-dessus de leur intelligence. De là vient qu'ils sont demeurés dans leur ancienne créance, et qu'ils n'ont reçu aucune des opinions nouvelles, quoique tous leurs voi-

sins et ceux avec qui ils ont de grands commerces aient été pervertis par les hérétiques.

On trouve encore en ces provinces une grande quantité de juifs qui n'y sont pas méprisés comme en plusieurs autres endroits. Ils n'y vivent pas misérablement des lâches profits de leurs usures et de leurs services, quoiqu'ils ne refusent pas ces sortes de gains; mais ils possèdent des terres, s'occupent au commerce et s'appliquent même à l'étude des belles-lettres et des sciences, particulièrement à la médecine et à l'astrologie. Ils ont presque partout la commission de lever les droits des entrées et du transport des marchandises. Ils peuvent prétendre à une fortune assez considérable; et non-seulement ils sont au rang des honnêtes gens, mais quelquefois même ils leur commandent. Ils n'ont aucune marque qui les distingue des chrétiens; il leur est même permis de porter l'épée et d'aller armés. Enfin, ils jouissent de tous les droits des autres citoyens.

Commendon passa de Lembourg à Caminiecz, de là à Choczin qui est une ville de la Valachie, située sur le bord du fleuve Niester, et tirant du côté d'Orient. Il visita les frontières de Pologne et ces lieux voisins du Borysthène, qui avoient été depuis peu désolés et ravagés par les Tartares, puis il laissa Chiow à droite. Il vit en passant les ruines qu'on montre encore de quelque ville ancienne, qui étoit sans doute considérable, et il retourna à Lembourg. Il fut escorté par Albert Laski, jeune seigneur, le mieux fait et le plus honnête de tout le royaume,

accompagné d'une troupe fort leste de cavaliers. Il alla ensuite à Jaroslaw, à Prémislie et à Tarnow; et ayant été reçu partout avec toute l'affection, toute la civilité et tout l'honneur qu'il pouvoit souhaiter, tant en public qu'en particulier, par les princes et par les seigneurs qu'il visita, il s'en retourna en Pologne et se rendit à Pétercow où le roi avoit convoqué la diète générale, et où tous les principaux du royaume avoient ordre de se trouver.

CHAPITRE XVI.

De la Podolie et de l'avis que Commendon donne au roi de peupler cette province.

Le roi reçut le nonce avec beaucoup de témoignages d'amitié, et lui fit plusieurs questions sur l'état des provinces qu'il avoit vues. La Podolie est située entre le fleuve Niester, qui la sépare des Valaches, et le Borysthène, qui la sépare des Moscovites et des Tartares. C'est une partie de la Russie dont la campagne est d'une grande étendue et d'une grande fertilité. Les peuples de cette province ne font que remuer la terre fort doucement, et y semer du grain avec assez de négligence, après quoi ils n'y reviennent plus que lorsqu'il faut couper les blés, tant le fonds est fertile sans qu'on prenne aucun soin de le cultiver. Pour un setier de froment on en recueille ordinairement plus de cinquante. L'on rapporte

même que pour peu qu'on secoue les épis, quand on les coupe, les grains qui tombent fournissent une ample moisson l'année suivante, et celle d'après, sans aucune nécessité de labourer ou de cultiver la terre. Ces vastes plaines produisent, sans aucun secours de l'art ou de la culture, une grande abondance de fruits. Les herbes y sont si bien nourries, qu'elles croissent jusqu'à la hauteur d'un homme, et répandent dans tous les champs une odeur très-agréable, de sorte que les habitans, qui ne sont pas si attachés à travailler à la terre qu'à nourrir des bestiaux, sont obligés de les chasser des pâturages, de peur qu'ils ne meurent de trop manger.

C'est une chose admirable de voir la quantité de miel qu'on recueille en ces quartiers-là, sans aucune peine. Des essaims d'abeilles, épars dans toutes les forêts, vont se percher sur des arbres ou demeurent cachés dans tous les lieux creux qu'ils ont pu trouver. Ils y exposent partout leur miel; ils entrent même dans les trous et dans les fentes de la terre, et y laissent une grande quantité de cire et de miel. Quand on voit arriver des essaims nouveaux, les laboureurs les chassent de peur qu'ils ne viennent déposséder les anciens de leurs ruches héréditaires; car c'est la coutume des abeilles de s'entrechasser et de se donner des combats qu'on prendroit pour des batailles rangées. Voilà tout le soin qu'elles donnent. Il se perd une grande quantité de miel qu'on ne trouve pas ou qu'on néglige. Ceux du pays en font une certaine espèce de liqueur, dont ils tempèrent la douceur par

quelques racines amères, et les Podoliens et les Russiens en boivent avec plaisir et même avec intempérance. Ils ne se servent que du miel du printemps qu'ils estiment beaucoup meilleur que tout autre. Ils ne sèment du blé qu'autant qu'il en faut pour leur subsistance.

Il y a plusieurs lacs dans la Podolie et dans la Russie. Il y en a qu'on a creusés avec beaucoup de travail, parce qu'on en retire de grands profits. Il semble que les eaux disputent avec la terre de fertilité et d'abondance, tant elles fournissent de poissons. Les brochets y sont de très-bon goût et d'une grosseur extraordinaire. On les sale et on les débite dans les pays voisins, et c'est leur meilleur trafic et leur principal revenu.

Ils ont plusieurs viviers qui ne sont pas éloignés les uns des autres. Ceux à qui ils appartiennent séparent les poissons selon leurs espèces, peut-être afin que vivant entre eux avec plus de tranquillité ils multiplient davantage.

Leur grande pêche se fait en hiver, lorsque toutes les rivières sont prises, et que les lacs durcis comme des marbres portent non-seulement des hommes et des chevaux, mais encore des chariots chargés; alors ils percent la glace à droite et à gauche, et font quantité de trous comme des fenêtres, à distance égale; puis se mettant, les uns d'un côté les autres de l'autre, ils font couler sous la glace des perches où sont attachés des filets, et les poussant depuis l'entrée du lac jusqu'au premier trou, et de celui-là à l'autre

successivement, ils vont les joindre à un endroit fort éloigné où ils tirent les perches avec les filets qui se déploient et qui s'étendent par tout le lac, ou par tout l'espace qu'on a voulu percer; et, ramassant ainsi tout ce qui est au-dessous, ils entraînent tout ce qu'il y a de poissons. Cette pêche se fait à pied sec et sans aucune difficulté.

Je n'oserois assurer ici une chose qui est presque incroyable, si je ne la tenois de plusieurs personnes dignes de foi et du roi même qui m'ont juré qu'ils l'avoient vue de leurs propres yeux. Il arrive quelquefois en hiver, lorsqu'on fait cette pêche, qu'on tire du fond des lacs je ne sais quelle masse molle et informe qu'on prend pour un amas de plumes mouillées et ramollies depuis long-temps dans les eaux, mais qu'on ne sauroit discerner qu'avec peine. On diroit que c'est la chair d'un petit ours que l'ourse n'a pas encore léché, excepté que cette masse est plus grande et plus noire. Si l'on la remue ou si l'on la jette, on diroit qu'il n'y a rien de vivant et d'animé; mais dès qu'on l'a portée dans des lieux échauffés par des poêles, où les Polonois demeurent ordinairement tout l'hiver à cause de la rigueur de la saison, on voit que cette masse se détache insensiblement et se divise par égales parties. Ce sont des hirondelles qui sentant la chaleur, se réveillent et s'envolent peu de temps après.

On dit que ces oiseaux, quand l'hiver approche, s'assemblent; et que, s'attachant les uns aux autres par le bec et par les ongles, ils se plongent dans

l'eau ; que, lorsqu'ils sont tombés dans le fond, ils sont échauffés par une vapeur tiède qui, sortant de la terre, les défend du froid insupportable de ces climats glacés ; qu'ils se nourrissent pendant l'hiver ou d'une certaine humidité grossière, ou même de leur assoupissement ; qu'ils sortent enfin au printemps ; et que, se démêlant les uns des autres, ils s'envolent. Je laisse à ceux qui ont la curiosité de fonder les secrets de la nature à disputer si les oiseaux peuvent respirer dans l'eau, ou s'ils peuvent vivre sans respirer ; je me contente de rapporter une chose qui passe pour certaine parmi les Polonois.

Il y a un lac dans les extrémités de la Podolie, auprès de Ciazovie, dont les eaux séchées par les chaleurs de l'été se convertissent toutes en sel. Les Russiens en chargent tous les ans une grande quantité de chariots ; mais il arrive souvent que les Tartares prennent leur temps et que, se mettant en embuscade pour enlever les hommes et les chevaux, ils attaquent ceux qui conduisent ces voitures, mettent les gardes en fuite et se rendent maîtres de tout le butin.

Je ne veux pas oublier ici une chose qui passe pour une des merveilles de la Tartarie. Je ne l'ai apprise d'aucune personne qui assure l'avoir vue ; les historiens pourtant la racontent, et plusieurs la croient véritable. Dans les fleuves, et particulièrement dans le Borysthène et dans le Bog, il s'engendre pendant l'été, presque toutes les nuits, une grande quantité de vermisseaux qui nagent le matin comme des pois-

sons, qui volent sur le midi comme des oiseaux, et qui meurent tous le soir. On trouve encore aux environs de Belz et de Chelm, et même dans toutes les forêts de Pologne, une espèce de pins sauvages qui, étant coupés ou tombés de vieillesse, se pourrissent et deviennent pierres en moins de deux ans.

Mais nous nous sommes un peu trop arrêtés sur ces particularités. Une grande partie de la Podolie, du côté de la mer Noire, qui seroit peut-être la plus fertile, n'est qu'un stérile désert et une grande solitude, parce qu'elle est exposée aux courses des barbares, et que les habitans ne sauroient faire transporter leurs denrées ni par la Vistule ni par aucune autre rivière jusqu'à Dantzick, ni les envoyer par la mer Baltique dans les pays étrangers. En quoi ils n'ont pas la commodité des autres peuples de Pologne, parce que tous les fleuves du royaume vont des extrémités de la Russie vers le Midi se décharger dans la mer Noire.

Commendon, qui avoit examiné tous les lieux, répondit au roi fort exactement sur toutes les questions qu'il lui fit, et prit occasion de lui remontrer que ces terres, qui demeuroient stériles et désertes, pouvoient devenir la partie la plus fertile de son royaume; qu'on pouvoit les rendre très-agréables et très-riches si l'on vouloit prendre quelque soin de les habiter et de les cultiver; que c'étoit une action digne du roi de pourvoir aux commodités et à l'abondance de ses provinces; que les Vénitiens, dont l'empire s'étendoit bien loin sur la mer et qui avoient une

grande connoissance et un grand usage de la navigation, seroient sans doute bien-aises d'établir leur commerce en Pologne; que Venise est une ville fort grande située dans la mer même, qui renferme plus de deux cent mille habitans, sans avoir aucune campagne à cultiver aux environs, et que toute la fertilité des pays voisins ne suffit pas quelquefois à la subsistance d'une si grande multitude; qu'il y avoit moyen de transporter des blés de la Russie à Venise; qu'il ne falloit se rebuter ni de la longueur ni des difficultés du trajet, qui paroîtroient insurmontables; que rien ne seroit impossible à un roi puissant comme lui, s'il étoit secondé par des personnes d'esprit affectionnées à son service et au bien public; qu'il falloit d'abord traiter avec les Turcs et les engager à réprimer par leur autorité l'insolence des Valaches et des Tartares qui font des courses sur ces terres; qu'il y avoit apparence qu'on écouteroit volontiers cette proposition à la cour de Constantinople, parce que cette nouvelle ouverture de commerce rendroit les ports des Turcs plus fréquentés et augmenteroit les droits et les revenus du grand-seigneur; que l'occasion étoit favorable, puisque les Turcs étoient en paix avec les Vénitiens et les Polonois; qu'après cela il falloit choisir un lieu propre sur le bord du Niester pour y faire bâtir une ville où les marchands pussent se retirer en sûreté contre les courses et les brigandages de leurs voisins; que quelques petites fortifications et quelques murailles de bois, selon l'usage du pays, suffiroient pour arrêter ces barbares qui n'ont point

d'armes ni de machines de guerre propres à forcer des lieux tant soit peu fortifiés; qui n'entendent pas l'art des siéges; et qui, n'étant accoutumés qu'à faire des irruptions et des courses en pleine campagne, après une légère attaque ou fuient eux-mêmes, ou mettent en fuite les ennemis; qu'on verroit arriver grand nombre de navires qui prendroient port à Bialogorod située à l'embouchure du Niester ou ailleurs selon ce qui seroit le plus commode; et qui, après avoir chargé leurs blés, entreroient par le fleuve dans la mer Égée et de là dans la mer Adriatique, et se rendroient à Venise; que cette mer n'étoit pas inconnue aux Vénitiens qui avoient entrepris depuis quelques années une navigation bien plus longue, et qui venoient d'établir un grand commerce en la ville de Tana située à l'embouchure du fleuve Tanaïs, où ils alloient faire échange de leurs marchandises; qu'ils pourroient charger leurs vaisseaux de certaine semence propre à teindre des laines et en faire un trafic considérable, comme ils faisoient autrefois; qu'on venoit à bout de tout par le désir et par l'espérance du gain; que le temps et l'expérience découvroient des moyens de rendre les choses plus aisées et plus agréables; que, lorsque ce commerce seroit un peu établi, on n'emporteroit pas seulement leurs blés, mais encore une grande quantité de miel, de cire, de poissons, de cendres et de peaux qu'on négligeoit et qui pouvoient être d'un grand revenu, et qu'on leur apporteroit de Venise plusieurs marchandises qui ne sont point connues en Pologne; qu'ainsi

il ne falloit point douter que cette nouvelle ville ne fût bientôt peuplée à cause de la commodité du trafic et de la passion que les hommes ont ordinairement d'acquérir du bien ; qu'enfin cette facilité d'acheter des marchandises étrangères et de débiter les leurs leur donneroit une communication avec des peuples civilisés qui adouciroient l'esprit grossier des Podoliens, et leur apporteroient non-seulement l'abondance, mais encore la politesse; et que par ce moyen l'on rendroit doux et habitable un pays dont l'air étoit déjà fort sain, la terre fertile et la situation commode, et qui pouvoit être une source de richesses pour tout le royaume.

Le roi trouva cet avis très-important. Il en fit lui-même la proposition à son conseil, et tout le monde l'approuva. On en fit des remercîmens à Commendon; les Polonois augmentèrent l'amitié qu'ils avoient pour lui, et le regardèrent comme un homme affectionné à leur nation, et zélé pour les intérêts et pour les commodités du public. Les hérétiques mêmes avoient du respect pour lui, et ne lui rendoient pas moins de civilité que les catholiques. Ils le visitoient assez souvent. Quelques-uns même touchés de ses discours rentrèrent dans leur devoir, et tous généralement furent moins emportés contre l'Église.

Pour ce qui regarde ce commerce de la Podolie, le roi envoya des ambassadeurs au grand-seigneur, qui accorda tout ce qu'on lui demandoit. Les Vénitiens témoignèrent au roi et à Commendon les obligations qu'ils lui avoient. Mais le palatin de Russie et quel-

ques autres qui eurent ordre de visiter toute cette côte, et particulièrement de sonder le fleuve Niester, rapportèrent qu'après s'être avancés quelques jours assez heureusement dans le fleuve, ils avoient rencontré des sables et de grands rochers qui fermoient le passage aux navires, en sorte qu'ils ne pouvoient aller plus avant si l'on ne tiroit ces sables et si l'on ne brisoit ces rochers, ce qui n'étoit pas une affaire facile. Et quoique Commendon représentât que ce n'étoit pas une chose impossible, et que ces obstacles, qui venoient de la nature des lieux, pouvoient être surmontés par l'esprit des ingénieurs et par les inventions de l'art, néanmoins l'affaire fut différée sur cette difficulté, et depuis elle fut entièrement abandonnée, contre l'espérance de tout le monde.

CHAPITRE XVII.

Le roi a dessein de répudier la reine sa femme. Il veut prévenir l'esprit de Commendon.

Parmi tous les désordres qui désoloient alors ce royaume, il arriva encore un malheur qui étoit capable de le ruiner entièrement. On fut sur le point de voir renouveler dans la Pologne ces tragiques mouvemens qu'on avoit vus en Angleterre. L'affaire étoit aussi difficile, et l'on en pouvoit craindre des suites aussi dangereuses, si Commendon eût eu moins de prudence et moins de courage.

Le roi, qui étoit fort emporté et fort opiniâtre dans ses passions, avoit pris la résolution de répudier la reine sa femme, avec laquelle il étoit marié depuis dix ans. Il avoit épousé en premières noces Isabelle, fille de l'empereur Ferdinand. Ils vécurent fort peu de temps ensemble et avec peu de douceur et d'intelligence. La reine mourut sans enfans, et le roi, quelque temps après, touché de la beauté et des attraits de Barbe Radzivil, dont nous avons déjà parlé, en devint passionnément amoureux, et l'épousa contre le sentiment et contre la volonté de la reine sa mère. Il ne la posséda pas long-temps, car cette dame, qui avoit mené une vie fort déréglée, voulant par des breuvages et par des médicamens essayer d'avoir des enfans, se rendit malade et mourut bientôt après. Il en fut extrêmement affligé, l'on ne pouvoit le consoler de cette perte : et ce fut plutôt par les instantes prières de ses amis et par le désir de laisser des successeurs, que par aucune inclination, qu'il songea depuis à se marier.

Pour réparer en quelque façon le déshonneur de son dernier mariage avec une fille décriée et d'une naissance au-dessous de la sienne, il envoya des ambassadeurs à l'empereur Ferdinand pour demander, avec les solennités accoutumées, une sœur d'Isabelle sa première femme. L'empereur avoit onze filles vivantes; et il n'étoit pas aisé, dans un si grand nombre, de leur trouver des maris qui fussent d'une naissance et d'une fortune digne d'elles. Comme les mariages en un degré si proche sont défendus par les lois et

par les ordonnances de l'Église, on eut recours au pape Jule III pour en obtenir la dispense. On fut fort long-temps à la solliciter, et le pape eut de la peine à se résoudre d'accorder une chose qui n'est pas ordinaire, et qui est presque toujours malheureuse. Mais enfin les deux princes pressèrent si fort, et firent si bien entendre qu'il étoit très-important pour leurs intérêts et pour le bien de leurs états de renouveler leurs alliances, que sa sainteté leur accorda ce qu'ils demandoient. Ainsi la princesse Catherine, qui étoit veuve de Fédéric duc de Mantoue, fut conduite en Pologne.

C'est une erreur commune dans les mariages, qu'on n'examine point l'esprit ni l'humeur des personnes avec qui l'on s'engage, et qu'on ne regarde qu'un foible intérêt ou une passion aveugle et légère. De là viennent tous les désordres des familles. Mais c'est le malheur ordinaire des rois qui épousent presque toujours des princesses qu'ils n'ont jamais vues, et qu'ils ne connoissent que par les yeux d'autrui ou par une réputation flatteuse. On leur amène des provinces les plus éloignées leurs épouses, dont l'éducation, les mœurs et le langage même n'ont rien de semblable aux leurs; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si, n'ayant aucune conformité d'habitude ni de naturel, ils n'ont aucune liaison d'esprit et de volonté. Aussi arrive-t-il souvent que ces alliances, au lieu de produire l'union et l'amitié qu'on s'en étoit promises, ne causent que des divisions, des haines, et quelquefois des guerres très-cruelles.

Le roi témoigna d'abord beaucoup de joie et se loua fort de la tendresse et de la déférence que cette princesse avoit pour lui. Mais dès que ces premières douceurs furent passées, ils eurent quelque dégoût et quelque froideur l'un pour l'autre. Ils connurent que leurs humeurs étoient différentes, et chacun voulut vivre selon la sienne. Ils se retirèrent peu à peu et se virent plus rarement. L'incontinence du roi et la jalousie de la reine achevèrent de troubler leur repos. Elle ne put s'empêcher de se plaindre des amours illicites de ce prince; et elle lui devint non-seulement indifférente mais incommode et odieuse, jusque-là qu'il la tint à Radom éloignée de lui et abandonnée de tout le monde, et ne lui donna aucune part, ni dans ses affaires, ni dans ses divertissemens, ni dans ses voyages. Il y avoit déjà trois ans qu'ils étoient séparés, et l'animosité s'augmentoit tous les jours ou par les plaintes de la reine, ou par l'opiniâtreté du roi. L'empereur se plaignit de la manière outrageuse avec laquelle il traitoit sa fille. Il écrivit à son gendre des lettres menaçantes, et lui envoya même des ambassadeurs pour ce sujet; mais, au lieu de toucher cet esprit esclave de ses passions, il ne fit que l'aigrir davantage.

On rapporte plusieurs raisons de cette aversion extrême. Quelques-uns disoient que le roi ayant fait présent à sa nouvelle épouse de la toilette et des habits magnifiques de sa dernière femme qui lui tenoit encore au cœur, elle avoit reçu cette civilité de mauvaise grâce; qu'elle avoit répondu fièrement

que la toilette et les ajustemens d'une courtisane n'étoient pas propres à une reine; et qu'elle avoit refusé ce présent quoique très-précieux; que le roi en avoit été fort offensé; et que ç'avoit été la source et le principe de leur divorce. Plusieurs croyoient que ce désordre venoit de la différence de leurs esprits, et de l'opposition naturelle qui se trouve entre les Allemands et les Polonois.

Les Polonois, hors de leur pays, s'accommodent fort bien aux coutumes, à l'habillement, à la manière de vivre et au langage des étrangers, et se dressent en peu de temps à tous les usages et à toutes les modes de ceux avec qui ils vivent; mais ils s'offensent aussi lorsque les étrangers ne s'accoutument pas aux leurs; et, comme ils oublient leur pays lorsqu'ils en sont éloignés pour ne se rendre pas ridicules, ils trouvent ridicules ceux qui n'oublient pas le leur lorsqu'ils viennent vivre parmi eux. Le roi protestoit qu'il auroit aisément souffert toutes les bizarreries de la reine, mais qu'il ne pouvoit souffrir une maladie fâcheuse qu'elle avoit, qui lui ôtoit l'usage des sens, et qui la rendoit très-désagréable, en lui faisant faire des contorsions effroyables; que non-seulement il ne pouvoit la voir en cet état, mais qu'il avoit horreur d'y penser. Outre cela, on la soupçonnoit et on lui reprochoit même d'avoir voulu faire semblant d'accoucher pour supposer un enfant étranger et le faire nourrir comme sien. D'autres l'accusoient de s'être servie de breuvages pour s'empêcher d'avoir des enfans, par une grande aversion qu'elle avoit pour le

roi et pour le royaume. Le roi assuroit pourtant qu'il n'en avoit aucune preuve, et la probité et la vie innocente de la reine la justifioient assez là-dessus. Le bruit le plus certain et le plus commun, étoit celui de sa maladie. Pour son honneur et pour sa vertu, elle fut tellement à couvert des mauvais bruits, que le roi et toute la cour la regardèrent toujours comme un exemple d'honnêteté. Mais ou par ces raisons, ou par quelque fatalité, ou plutôt par un juste jugement de Dieu qui punissoit leurs péchés par leur désunion, le roi avoit conçu une telle aversion contre elle, qu'il avoit tenu des conseils secrets pour délibérer des moyens de la répudier.

Les cours sont toujours pleines de ces lâches esprits qui flattent les passions des princes, qui les allument par une basse complaisance, et qui sont bien-aises d'entretenir leurs vices pourvu qu'ils gagnent leur faveur. Il y en a d'autres qui tâchent de les jeter dans des difficultés et dans des affaires fâcheuses pour les retenir par la crainte et pour se rendre plus nécessaires. Auguste avoit communiqué son dessein à ses plus intimes amis, qui l'avoient exhorté d'en conférer avec l'archevêque de Gnesne et l'évêque de Cracovie, qui ne cherchoient que des intrigues et des troubles pour venir à bout de leurs desseins. Ucange, qui attendoit avec impatience quelque changement dans l'état, entretenoit les espérances du roi, et le poussoit à demander que son mariage fût cassé. On prit des mesures pour cela. Il fut arrêté que le roi feroit agir sous main quelques-uns

de la noblesse qui avoient beaucoup de crédit, lesquels s'adresseroient à lui dans le sénat, et le prieroient publiquement, puisqu'il étoit de la dernière importance pour l'état qu'il eût des enfans, ou de se réconcilier avec la reine et de songer à sa postérité, ou d'exposer les raisons qu'il avoit d'être si long-temps séparé d'elle; que le roi répondroit qu'il étoit obligé en conscience à cette séparation; qu'il avoit fait réflexion sur ce que son mariage avec une sœur de sa première femme ne pouvoit être légitime; qu'alors, par l'autorité du sénat, on envoyeroit une ambassade à Rome, au nom de tout le royaume, pour faire casser ce mariage. Cette intrigue se conduisoit fort secrètement afin qu'on n'en pût avoir aucun soupçon, jusqu'à ce que la chose fût en état d'éclater. Néanmoins la reine en étoit avertie, et Commendon en savoit jusqu'aux moindres particularités.

Il prévoyoit les mêmes troubles que ceux d'Angleterre; et, connoissant l'importance et les difficultés de cette affaire, il s'appliquoit entièrement à détourner l'orage qui menaçoit ce royaume. Tous ses soins alloient à empêcher que l'affaire n'éclatât, et qu'on ne conclût pas d'envoyer des ambassadeurs à Rome. Il jugeoit bien que si le roi s'étoit une fois déclaré, et si l'autorité du sénat étoit engagée, les hérétiques ne perdroient pas l'occasion d'irriter le mal, d'augmenter leur crédit, et de s'insinuer dans l'esprit du roi, pour le détacher de l'obéissance et du respect qu'il devoit au saint-siége, et qu'il seroit difficile d'arrêter l'affaire si elle prenoit une fois ce cours-là.

Le roi, qui craignoit le nonce, prévoyoit bien qu'il s'opposeroit à ce dessein, et savoit déjà par expérience qu'il avoit affaire à un homme ferme et agissant. Il n'osa donc tenter ouvertement sa fidélité et sa constance; il tâcha d'amollir un peu sa fermeté et de le gagner par toutes sortes de témoignages d'amitié, et par ses grâces et ses bienfaits. Le nonce n'écouta aucune proposition, remercia toujours fort honnêtement, et renvoya toujours la chose avec beaucoup de générosité et toutefois de bonne grâce. Le roi ne se rebuta point et envoya Pierre Miskow, nommé à l'évêché de Ploscko, qui étoit son ministre le plus confident, pour offrir de sa part au nonce sa recommandation et ses sollicitations très-pressantes auprès du pape pour lui obtenir le chapeau de cardinal. Ce ministre ajoutoit, pour le persuader, que d'autres rois avoient obtenu cet honneur pour des personnes étrangères et inconnues à la cour de Rome, et qu'il y avoit apparence que le pape ne le refuseroit pas pour une personne qui étoit estimée, et qui avoit rendu de si grands services; d'autant plus que le roi y emploieroit tout son crédit, et qu'il n'avoit encore demandé cette grâce pour personne.

Commendon fut aussi ferme à refuser les honneurs qu'il l'avoit été à refuser les présens, et répondit modestement qu'il n'avoit jamais recherché de patrons à Rome même, et qu'il remercioit très-humblement le roi de la puissante recommandation qu'il avoit la bonté de lui offrir pour lui procurer un honneur dont il ne s'estimoit pas digne. Que puisqu'il s'étoit

entièrement dévoué au service du pape, il ne devoit s'attacher qu'à mériter l'estime de sa sainteté. Il supplia qu'on n'écrivît pas un seul mot à Rome sur ce sujet; il fut toujours si ferme, que Miskow, qui l'honoroit beaucoup et qui étoit de ses amis particuliers, s'est plaint très-souvent à moi que Commendon étoit trop insensible; qu'il avoit tort de rejeter les occasions de s'avancer et de refuser avec trop de fierté la fortune qui se présentoit elle-même.

C'est un exemple d'une modération et d'une générosité extraordinaire. L'espérance n'étoit point douteuse; la coutume n'étoit point contraire; il y avoit des exemples fort récens de quelques prélats qui étoient parvenus à ce rang et à cette dignité par la faveur des rois, et quelques-uns s'efforçoient même alors d'y parvenir par cette voie-là. Mais Commendon trouvoit cette coutume si peu honnête et si dangereuse, qu'il disoit qu'il n'y avoit rien eu de si pernicieux ni de si funeste à la cour de Rome. Car lorsque les nonces sont plus attachés aux princes à qui ils sont envoyés qu'à celui qui les envoie; et qu'au lieu de songer aux affaires publiques, ils songent à leurs intérêts particuliers, ils ne peuvent s'acquitter avec liberté ni avec honneur de leur emploi. Ils se relâchent insensiblement et, s'étant une fois abandonnés à leur ambition, ils abandonnent leur devoir, et sans s'acquitter des fonctions de leur charge ils ne pensent qu'à en profiter.

Le pape Pie IV le reconnut, mais un peu trop tard. Car après avoir donné le chapeau à quelques-uns

qui étoient soupçonnés de ces infidélités, dès qu'il le sut, il ordonna par un décret qu'il fit publier, qu'aucun nonce ne pourroit se servir de la recommandation des rois ou des princes, à qui il auroit été envoyé pour arriver aux dignités ecclésiastiques sans se rendre criminel.

Le roi connoissoit bien que l'esprit inflexible du nonce qui ne se laissoit toucher ni à la faveur ni à l'ambition, s'opposeroit avec courage à ses desseins. Il s'attacha à le louer continuellement de sa prudence, de ses soins et de sa piété. Il cherchoit les occasions de favoriser tous les gens que Commendon lui avoit donnés ou recommandés. Il donnoit des charges à ses amis; il faisoit publier des déclarations et des édits contre les hérétiques; il traitoit avec lui des affaires de son royaume comme avec un des principaux sénateurs; il lui demandoit ses conseils et les suivoit très-souvent. Tous ces témoignages publics d'estime et d'amitié faisoient appréhender à la reine que le nonce ne fût d'intelligence avec le roi contre elle; et quelques esprits brouillons lui avoient déjà donné ces impressions.

Commendon, au retour de ses voyages de Russie, se détourna pour aller voir cette princesse à Radom où elle étoit, quoiqu'il jugeât bien que sa visite pourroit être suspecte au roi. Elle le reçut avec beaucoup de civilité; et, après qu'on fut sorti de table et que chacun se fut retiré, la reine lui raconta toute l'intrigue et tous les desseins du roi, et se justifia de tout ce qu'on pouvoit lui reprocher. Enfin elle lui repré-

senta avec beaucoup de larmes la manière indigne et outrageuse avec laquelle on la traitoit, ne parlant jamais du roi qu'avec des termes pleins de respect, et rejetant la faute de tout sur quelques esprits de la cour qui abusoient de la faveur qu'ils avoient acquise par des voies injustes.

Commendon la consola et lui fit tout espérer de la protection du ciel et de la justice de sa cause. Il l'assura qu'il avoit appris tous les desseins du roi, et qu'il y avoit des gens de bien parmi les catholiques qui seroient toujours pour le parti de la justice et de l'innocence, et qui s'opposeroient courageusement aux hérétiques s'ils entreprenoient jamais quelque chose contre elle; que pour lui, il lui rendroit toujours tous les offices dont il pourroit être capable. La reine, touchée de ce discours, lui déclara sincèrement qu'on avoit voulu lui persuader que c'étoit lui qui agissoit à la cour de Rome pour faire casser son mariage; qu'il flattoit le roi pour gagner son amitié; que s'il étoit d'un sentiment contraire au sien, il n'auroit pas tant de crédit à la cour, et ne seroit pas si considéré par un prince violent dans ses passions; qu'elle n'avoit pas cru des choses qui ne s'accordoient pas avec la réputation qu'il s'étoit acquise d'une grande probité et d'une vertu éprouvée; qu'elle avoit voulu pourtant lui découvrir son cœur.

Le nonce se justifia de ces soupçons en peu de mots. Il assura la reine fort religieusement, que le roi ne lui avoit jamais rien communiqué, de cette affaire; que pour lui, il avoit vécu toujours d'une ma-

nière à s'arrêter plutôt aux principes de l'honneur et de la conscience qu'aux jugemens et aux opinions des hommes; et que dans toute sa conduite il aimoit mieux établir sa fidélité par ses actions que par ses paroles; qu'elle savoit bien l'union et l'intelligence qui étoit entre le pape et l'empereur son frère et toute sa maison; qu'elle pouvoit se souvenir de l'amitié tendre que sa sainteté avoit eue autrefois pour l'empereur son père, qui étoit un prince d'une très-grande piété et d'une vie fort exemplaire; qu'elle devoit s'assurer particulièrement sur la justice du pape qui avoit trop de vigueur et trop d'équité pour se laisser gagner par les prières, ou par la considération d'aucune puissance mortelle.

Alors la reine lui prit la main qu'elle arrosa de ses larmes, et le conjura par la sainteté de son caractère, par sa vertu, par la réputation qu'il s'étoit acquise parmi tous les gens de bien, et par la mémoire de l'empereur son père, qui avoit eu pour lui une amitié très-particulière, de l'assister dans ses peines, de prendre quelque soin d'une princesse malheureuse, qui étoit abandonnée et méprisée de tout le monde et qui ne pouvoit espérer de consolation que de lui. Elle disoit ces mots d'une voix basse et entrecoupée de sanglots, et fondoit en larmes. Commendon fut très-sensiblement touché de voir une princesse si illustre et si vertueuse dans un état si déplorable. Il la consola; et, après lui avoir promis qu'il l'assisteroit de tous ses soins et de tout son crédit, il prit congé d'elle.

Le roi cependant ayant assemblé la diète à Pétercaw où s'étoient rendus ceux qui conduisoient toute l'intrigue de son divorce voulut faire éclater sa résolution. Il y a deux sortes d'assemblées publiques dans la Pologne. Le roi assemble le sénat où les évêques, les palatins et les châtelains qui possèdent les dignités et les magistratures parmi eux ont droit d'assister. Ce conseil est composé d'environ cent cinquante personnes, lorsque tous ceux qui ont droit d'y entrer s'y rendent, ce qui n'arrive presque jamais, les chevaliers, du nombre desquels sont choisis les sénateurs, envoient deux, trois, ou plusieurs députés de chaque province pour donner leurs avis sur les affaires publiques. Ces envoyés des provinces s'assemblent séparément et rapportent au roi et au sénat ce qu'ils ont résolu.

Au commencement ils n'étoient envoyés que pour s'informer des décrets du sénat et pour aller en rendre compte à leurs provinces; mais ils étoient devenus plus hardis par la licence des religions nouvelles, et s'étoient érigés en tribuns du peuple sous le roi, qui les élevoit pour abaisser le sénat et pour avoir plus de partisans de ses plaisirs et de ses passions. Par ce moyen tout l'état fut en la disposition des chevaliers plus tôt qu'ils n'osoient espérer. On n'ordonnoit aucune imposition sans leur consentement; on ne faisoit aucune loi sans qu'ils l'approuvassent; rien ne se passoit dans l'état que par leur autorité et par leurs caprices. Ils s'opposoient à tous les autres, et protestoient à tous momens, au nom de toute la no-

blesse, que les édits ne passeroient pas. Ils eurent bien la hardiesse de faire la correction au sénat qui est le conseil souverain du royaume. Enfin ils étoient devenus si considérables, que quelques-uns des sénateurs passèrent dans l'ordre des chevaliers, et aimèrent mieux être de ces députés pour avoir plus d'autorité et pour paroître plus populaires; et le roi, qui pouvoit réprimer leur insolence, l'entretenoit.

Commendon avoit lié amitié avec les plus gens de bien et les plus fermes de ces députés catholiques, qui l'avertissoient exactement de tout ce qui concernoit la religion, et le consultoient sur les avis qu'ils devoient donner; de sorte qu'Ostroroge, homme éloquent, d'une noblesse ancienne et grand hérétique, ayant commencé à parler de la reine et dit hautement que le roi de Pologne n'avoit pas besoin d'une reine stérile qui ne pouvoit lui donner des héritiers; ceux qui étoient instruits par le nonce s'opposèrent à tous ses avis, et l'affaire en vint à une contestation très-opiniâtre. Les hérétiques furent d'avis qu'on priât le roi de se réconcilier avec la reine, de vivre avec elle en bonne intelligence, et de n'ôter point à son royaume l'espérance de sa postérité. Les catholiques demandèrent toujours qu'on ne fît aucune mention de divorce et qu'on ne parlât jamais de casser le mariage. Le sénat s'étant assemblé là-dessus, le roi affecta de ne s'y trouver pas, soit qu'il eût quelque honte d'entendre des choses qui le regardoient, soit qu'il voulût entendre en particulier les députés, afin de préparer à loisir ce qu'il devoit répondre dans le sénat.

Ostroroge ayant exposé en peu de mots qu'il s'agissoit de l'affaire la plus importante du royaume, représenta aux sénateurs, par une harangue étudiée, qu'il étoit de leur prudence de pourvoir aux nécessités présentes de l'état, de prévoir les nécessités à venir; que, tandis que le roi vivroit, les peuples n'avoient rien à désirer pour être bien gouvernés; mais qu'il étoit homme, qu'il étoit avancé en âge, qu'il étoit mortel; que l'état ne mourroit pas, et qu'il étoit fâcheux de ne voir point de successeur assuré dans la maison royale; que le roi, à l'exemple de ses illustres aïeux, avoit si bien gouverné la Pologne, qu'il étoit à souhaiter non-seulement qu'il régnât long-temps, mais encore qu'il laissât le royaume dans sa famille; que cela étoit impossible s'il n'avoit des enfans; que ce n'étoit pas le moyen d'en avoir que de vivre séparé d'avec la reine comme il faisoit depuis deux ans; que c'étoit aux sénateurs, que le roi considéroit avec raison comme ses pères, de le réconcilier avec la reine, de donner aux peuples l'espérance de voir bientôt des princes du sang royal, et de leur ôter le fâcheux exemple qui pourroit devenir une source de désordres à l'avenir si on le négligeoit.

Tout le sénat voyoit bien à quoi aboutissoit ce discours; le bruit s'en étoit déjà assez répandu. Mais comme la flatterie et la lâcheté sont ordinaires dans ces conseils, ceux même qui étoient touchés du malheur de la reine craignoient d'offenser le roi. Ueange, qui par le droit de sa dignité d'archevêque présidoit

à cette assemblée, représenta au roi le lendemain ce que les chevaliers avoient dit. Il ajouta, de la part du sénat, ce qu'il jugea à propos sur ce sujet.

Ce prince prit un air sérieux ; et, avec un chagrin affecté, il répondit qu'il pouvoit prendre pour prétexte de sa séparation d'avec la reine la grande application qu'il avoit eue aux affaires depuis trois ans, et la coutume ancienne de ce royaume qui ordonne que les reines ne se trouvent point dans les assemblées ni dans les conseils d'état ; qu'on s'étoit plaint que la reine sa mère s'étoit un peu trop mêlée des affaires publiques, parce qu'elle avoit accompagné son mari ou son fils dans les diètes. Mais qu'il vouloit leur découvrir ses sentimens avec sincérité et leur dire ce qui l'embarrassoit; que des gens de bien et fort versés dans la science de l'Écriture sainte lui avoient donné de grands remords sur son dernier mariage, et l'avoient assuré qu'il n'avoit aucun droit d'être avec une princesse de qui il avoit épousé la sœur auparavant; qu'il étoit dans des inquiétudes continuelles; et que, dans cet accablement de chagrin, il craignoit toujours d'être engagé dans un mariage illégitime, et d'irriter tous les jours la colère de Dieu par son inceste ; qu'il les prioit de vouloir l'assister de leurs conseils. Ucange répondit que ce n'étoit pas une affaire qui pût être décidée sur-le-champ. On prit du temps pour concerter les conseils qu'on avoit à donner au roi.

CHAPITRE XVIII.

Les évêques s'assemblent. Commendon leur persuade de détourner le roi de son dessein.

Ucange assembla dans l'église tous les évêques qui étoient présens et tous ceux du clergé qui avoient quelque réputation de s'être appliqués à l'étude des saintes lettres. Il fit avertir le nonce du sujet de cette assemblée et lui fit demander s'il vouloit y assister. Commendon accepta très-volontiers la proposition et se rendit le lendemain de grand matin à l'église. Comme on vint à la dispute, il jugea bien que ce seroit à lui à la soutenir, et qu'il ne tireroit aucun secours des évêques dont les uns n'étoient pas bien intentionnés, les autres n'étoient pas assez courageux. Il s'assit au milieu d'eux, et ils avoient tous les yeux arrêtés sur lui. Alors Ucange proposa que le roi étant persuadé que les hommes n'avoient pas eu le pouvoir de le dispenser de la loi de Dieu, qui défend les mariages au degré d'affinité où il étoit avec la reine, avoit résolu de faire divorce avec elle. A ces mots Nicolas Volski, évêque d'Uladislaw, l'interrompit et lui dit que le roi n'avoit pas parlé en ces termes.

Padnewi, évêque de Cracovie, prit la parole et dit que le sénat avoit supplié le roi de vivre avec la reine selon les lois et selon la sainteté du mariage auquel il étoit engagé; qu'il avoit répondu que sa conscience

l'en empêchoit, et qu'il doutoit si l'on avoit pu le dispenser de la loi de Dieu, qui défend le mariage en ce degré d'affinité, et qu'il s'étoit adressé aux évêques qui sont les interprètes de Dieu et de son Église. Là-dessus Ucange pria Commendon de leur dire ce qu'ils devoient conseiller au roi sur une affaire de cette importance.

Le nonce se déclara d'abord; et comme s'il eût espéré de pouvoir arrêter la passion violente de ce prince : Le roi, leur dit-il, a fait une action digne de sa piété et de sa sagesse, de n'avoir consulté que des évêques sur ses difficultés et sur les doutes de sa conscience; et ç'auroit été une action digne des évêques de lui ôter d'abord ces scrupules mal fondés, et de ne vouloir pas délibérer sur une chose qui n'est pas douteuse. Vous savez que le mariage est un des sacremens de l'Église, et que Jésus-Christ a ordonné que l'homme ne sépare point ce que Dieu a joint. Ucange l'arrêtant : Je l'avoue, lui dit-il; mais j'ai appris que c'est une maxime des jurisconsultes, que ce qui n'est pas légitime dans son principe ne peut être redressé ni corrigé dans la suite.

Ces mariages entre parens et alliés sont légitimes dans leur principe, reprit le nonce, parce qu'ils ne sont défendus par aucun commandement de Dieu ni par aucune loi naturelle, mais seulement par un droit et par une ordonnance ecclésiastique; et le pape ayant dérogé à ce droit en faveur de deux rois qui l'en sollicitoient puissamment, le roi en est absolument dispensé. Car pour le commandement que Dieu

fait dans le Lévitique : Tu ne recevras point dans ton lit la sœur de ta femme, il ne convient pas à notre sujet, parce que Dieu ajoute immédiatement après : Tu ne découvriras point son déshonneur pendant sa vie. Pour ce passage de l'Évangile : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère, il faut entendre qu'il est défendu à l'homme d'abuser de la sœur de sa femme vivante, ou de l'arracher du lit de son frère pour l'épouser incestueusement.

Il faut donc, répartit Ucange, que le roi s'adresse au souverain pontife qui aura sans doute le pouvoir de rompre ce mariage, comme il a eu le pouvoir de le permettre, et qui dispensera des lois encore une fois. La différence est grande, répliqua Commendon; car le mariage contracté après la dispense de la loi est un mariage légitime que Dieu et la religion autorisent et que nulle puissance temporelle ne peut rompre. Le pape a eu droit d'ôter l'empêchement de la loi; mais il n'est plus en son pouvoir de rompre ce qui a été si saintement lié. Le mariage, selon la loi, ne peut se contracter entre les proches; mais ôtez l'empêchement de la loi, cette union devient légitime et ne peut être rompue que par la mort. La femme est liée à la loi pendant la vie de son mari; après sa mort elle peut épouser qui elle veut. Pour ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, dit saint Paul, c'est le Seigneur qui ordonne ceci : Quiconque abandonne sa femme et en épouse une autre, il commet adultère; que si la femme quitte son mari et en épouse un autre, elle est adultère aussi. Cela pourroit-il s'en-

tendre si l'on pouvoit rompre les mariages par le divorce ? C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et se tiendra avec sa femme, et ils seront deux en une chair. Y a-t-il une liaison plus forte et plus étroite ? Voilà les lois que Dieu a établies lui-même pour les mariages, sur lesquelles aucun mortel ne doit entreprendre.

Il prit de là occasion de décrire les funestes mouvemens de l'Angleterre, les révolutions et les événemens étranges qu'il y avoit vus ; il en parla avec tant de force et d'éloquence et d'une manière si touchante, que tous ceux qui étoient présens en avoient horreur. Il ajouta que toutes ces choses donnoient de l'effroi ; mais que ce qui étoit encore plus déplorable, c'étoit que Henri VIII avoit été poussé à répudier la reine par des ecclésiastiques et par l'archevêque métropolitain du royaume qui, oubliant leur devoir, flattoient le roi dans ses passions, et pour gagner son amitié l'abandonnoient à ses déréglemens ; qu'il ne vouloit pas s'arrêter à leur raconter de quelle manière Dieu les avoit punis ; qu'il se contentoit de leur dire que non-seulement ils furent dépouillés de leurs biens et de leurs dignités, mais que tout l'ordre ecclésiastique fut cruellement accablé et ruiné dans toute l'Angleterre.

Il leur fit remarquer que notre siècle avoit porté deux Henri, l'un roi d'Angleterre, l'autre de France, qui avoient eu des inclinations fort différentes et qui pouvoient fournir à tous les princes un exemple mémorable des jugemens de Dieu.

Le roi de France eut une fidélité inviolable dans son mariage. Il avoit épousé une princesse d'une famille bien au-dessous de la sienne, qui depuis cinq ans de mariage n'avoit point encore d'enfans, et qui avoit donné des marques presque certaines de stérilité. Il ne voulut pourtant jamais écouter ceux qui l'exhortoient à faire divorce avec elle, quoiqu'il n'eût point de neveux qui pussent régner après lui, quoique toute la France, qui aimoit tendrement son roi, le conjurât, par ses vœux et par ses instantes prières, de lui laisser de sa postérité; quoique la reine même, pour ne s'opposer pas aux désirs et aux espérances de tant de peuples, s'offrît de bonne grâce à descendre du trône et du lit royal, et à se retirer dans quelque monastère de filles.

Le roi d'Angleterre eut une conduite contraire. Il perdit par un seul crime toute la gloire et toute la réputation de ses vertus et de ses grandes actions passées; et d'un prince très-sage et très-religieux il devint un cruel tyran et un monstre furieux. Il répudia la reine sa femme, fille d'un des plus puissans princes de l'Europe, après en avoir eu des enfans, après avoir vécu vingt-huit ans avec elle; et, se laissant emporter à une brutale passion, il viola en peu de temps les droits de six mariages, faisant mourir quelques-unes de ses femmes et répudiant les autres. Enfin il ne lui resta aucun enfant de tant de mariages; au lieu que le roi de France, qui n'eut qu'une femme qu'on croyoit stérile, eut une belle postérité de sept enfans qu'il laissa vivans après lui.

Ce qui fait connoître que Dieu punit les passions aveugles et déréglées, et qu'il bénit cette légitime et chaste union qu'il a instituée, non-seulement pour conserver les familles, mais encore pour élever des enfans dans la foi, dans le culte et dans la piété du vrai Dieu, et pour être la figure et le sacrement de cette union très-pure et très-étroite qui est entre lui et son Église.

Après cela il leur représenta qu'il n'y avoit plus à délibérer sur cette affaire, et que toutes ces consultations entretenoient le mal au lieu d'y remédier; qu'il falloit d'abord ôter de l'esprit du roi toutes ses pensées de divorce, et les arracher jusqu'aux racines, afin qu'elles ne pussent jamais renaître; qu'ils devoient tenir pour ennemis du roi, de l'état et de tous les gens de bien, tous ceux qui voudroient lui remettre dans l'esprit ces funestes impressions, parce qu'ils trompoient leur souverain par une fausse apparence de religion; et que, faisant semblant de vouloir le retirer d'un crime imaginaire, ils le précipitoient dans un crime véritable; et l'exposoient lui et ses sujets à la justice et à la vengeance de Dieu; qu'il falloit modérer les passions des rois, bien loin de les enflammer, parce qu'ils tombent avec d'autant plus de violence, qu'ils tombent de plus haut, et qu'ils sont comme ces pierres qu'on roule du haut d'une montagne, qu'on ne sauroit arrêter jusqu'à ce qu'elles soient arrivées avec beaucoup de bruit et de ravage jusqu'au fond des vallées; qu'il étoit du devoir des évêques d'empêcher que quelques lâches flatteurs ne

poussassent le roi à sa ruine, et de lui remontrer qu'il n'avoit aucun sujet d'être troublé dans son esprit et dans sa conscience puisqu'il n'y avoit nul défaut dans son mariage; que ce prince étoit trop pieux et trop équitable pour se donner des inquiétudes mal à propos, et pour n'acquiescer pas aux ordres de Dieu et de son Église, quand on lui auroit fait entendre combien ses liens sont saints et indissolubles; qu'après lui avoir ôté ces scrupules et ces faux remords de conscience il se réconcilieroit peut-être avec la reine, et qu'il vivroit à l'avenir avec elle dans une grande intelligence; que, s'il ne revenoit pas encore de cette pensée de divorce, il étoit à propos de ne le presser point; que Dieu achèveroit le reste; que cependant ils le recommandassent à Dieu dans leurs prières, et qu'ils travaillassent avec beaucoup de soin et de zèle à lui ôter cette aigreur et cette animosité qui pouvoient lui rester dans le cœur. Il finit en leur disant que ce n'étoit pas un temps propre à agiter des questions inutiles et dangereuses; qu'ils avoient une forte guerre contre les Moscovites; qu'ils ne pouvoient s'assurer de l'alliance d'aucuns de leurs voisins, et que leur royaume n'étoit déjà que trop affligé de divisions et de haines intestines.

Ce discours de Commendon, prononcé avec beaucoup de force et beaucoup de grâce, et avec cette gravité qui accompagnoit toutes ses actions et tous ses dicours, fut approuvé de tout le monde. On admira son éloquence, sa probité, sa prudence, sa fermeté et son adresse à expliquer nettement l'affaire, à tou-

cher vivement ceux qui donnoient au roi des conseils si pernicieux, et à couper le mal dans sa racine. On n'alla point aux avis, et comme Ucange se trouvoit embarrassé et marquoit son consentement par ses gestes et par un certain mouvement du corps plutôt que par ses paroles, l'évêque de Cracovie remercia fort civilement le nonce au nom de toute l'assemblée, et l'assura qu'ils étoient tous disposés à suivre son avis. Quelques jours après, tous les gens de bien qui avoient assisté à ce conseil allèrent séparément chez Commendon pour lui rendre grâces, et pour le féliciter de ce que par sa fermeté il avoit délivré l'état du danger d'une ruine tout évidente.

CHAPITRE XIX.

Commendon tâche de convaincre le roi. Il empêche le divorce.

Dès que l'affaire eut éclaté dans le sénat par l'intrigue des députés, le roi avoit envoyé prier Commendon de le venir voir. Il lui avoit témoigné plusieurs fois qu'il avoit quelque secret de grande importance à lui communiquer. Commendon alla le trouver, et il eut d'autant plus de peine à le détourner de son projet, qu'il le trouva troublé et prévenu de sa passion et très-éloigné de se rendre à aucune raison.

Le roi lui dit d'abord que son mariage étoit l'affaire dont il avoit voulu plusieurs fois l'entretenir, parce qu'il déféroit beaucoup à ses conseils et qu'il con-

noissoit son zèle pour le bien public, son affection et son amitié pour lui, sa fidélité et son exactitude en toutes choses. Il se jeta sur ses embarras, sur ses inquiétudes et sur les remords de sa conscience qui le tourmentoient nuit et jour; il répandit des larmes; il protesta qu'il étoit au désespoir; qu'il aimoit mieux souffrir toutes sortes de supplices, éprouver tous les malheurs et perdre son honneur, sa vie, ses états, que d'être obligé de vivre avec la reine; qu'outre la diversité d'esprit et d'humeur, il avoit une horreur naturelle pour sa maladie plus que pour la peste et pour la mort même; que ce qui étoit encore plus terrible pour lui, c'étoit que des gens de bien qui avoient de la piété et du savoir, assuroient qu'il n'y avoit point entre eux de véritable mariage, et que toutes ces choses ensemble lui troubloient l'esprit continuellement.

Il le pria par l'amitié qu'il avoit toujours eue pour lui depuis qu'il étoit arrivé en Pologne, et par la confiance qu'il lui avoit témoignée, en lui communiquant des choses qu'il n'auroit pas voulu confier à ses plus intimes amis, de trouver quelque moyen tel qu'il pût être de le tirer de cette misère; que ce seroit lui rendre le repos qui lui étoit plus cher que la vie et que son royaume; qu'il ne pouvoit attendre du secours que de lui; qu'il ne demandoit rien; qu'il ne vouloit rien faire sans le consentement du pape. Lorsqu'il parloit ainsi, le trouble de son esprit étoit marqué sur son visage et les larmes tomboient de ses yeux avec abondance.

On peut remarquer en passant la belle occasion que la fortune présenta à Commendon de gagner l'esprit et la faveur du roi, s'il eût pu se contraindre jusqu'au point d'entretenir son espérance, de lui offrir son secours et son crédit à la cour de Rome, et de s'accommoder un peu à sa foiblesse et à sa passion. Mais rien ne fut capable de l'ébranler; quoiqu'il fût sensiblement touché de la douleur du roi et de la difficulté qu'il y avoit à l'apaiser. Il y auroit eu de la dureté et de l'inhumanité à résister fortement à ce prince qui lui ouvroit son cœur si confidemment. Il étoit aussi très-difficile de le ramener à la raison, tant il étoit aveuglé de sa passion et hors de lui-même.

Dans une occasion si délicate il se servit de toute sa constance et de toute sa douceur. Il commença par des témoignages de reconnoissance de toutes les bontés que sa majesté avoit eues pour lui. Il lui protesta qu'il prenoit plus de part qu'aucun autre à sa tristesse et à ses peines; qu'il avoit un désir extrême de le servir en cette occasion, qui seroit peut-être la seule qui se présenteroit de lui donner des marques de sa fidélité et de son zèle pour tout ce qui concernoit son service.

Les rois, lui disoit-il, ont une puissance souveraine et vivent dans l'abondance de toutes choses, mais ils ne trouvent presque point d'amis qui leur disent la vérité. Les gens de bien même et les personnes les plus graves, voyant que la voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands est d'entrer

toujours dans leur sens, se laissent vaincre à l'ambition et à l'intérêt, et s'avancent par leurs flatteries; ce qui fait qu'on donne tout à la complaisance, et que les rois ignorent ordinairement le véritable état de leurs affaires. Aussi voyons-nous qu'ils font souvent de grandes fautes, et que les puissans royaumes sont plutôt détruits par la lâcheté des flatteurs que par la force des ennemis; pour moi, je suis résolu de ne point tromper par une complaisance criminelle un roi de qui j'ai reçu tant de grâces; s'il y avoit un tour favorable à donner à cette affaire qui touche si fort votre majesté, je serois le premier à le chercher et à m'en servir pour lui procurer le repos qu'elle souhaite; mais puisqu'il est impossible d'y réussir, il n'y a point d'apparence de l'entretenir dans une pensée qui ne feroit qu'augmenter ses inquiétudes, et qui pourroit même la jeter dans de grands dangers. Ce seroit manquer au respect que je lui dois, et à la reconnoissance que je veux lui témoigner par toutes mes actions, que de lui cacher la vérité dans une occasion si importante.

Après cela il parla avec beaucoup de fermeté contre les envoyés des provinces; il fit voir au roi qu'ils n'agissoient pas tant par le désir de le servir en cette affaire, que par le désir de troubler l'état; que c'étoient des gens qu'on députoit pour assister aux assemblées avec un pouvoir fort limité qu'il ne leur étoit pas permis d'excéder; que leur commission ne portoit aucun ordre de se mêler des affaires du roi, et que c'étoit une espèce de perfidie que de se faire

les censeurs et les juges de leur souverain, de vouloir lui prescrire des lois, de fouiller dans les secrets de la maison royale, de se mêler d'examiner sa conduite à l'égard de la reine, et de remuer une affaire dangereuse pour le royaume et très-injurieuse à sa majesté; que, s'ils étoient touchés de bonne foi des malheurs de la reine, et s'ils vouloient adoucir ou désabuser l'esprit du roi, il falloit, selon l'Évangile, l'avoir averti secrètement et avoir agi par des prières et par des remontrances plutôt que de venir comme pour l'accuser dans le sénat contre les formes, contre la coutume, contre la modestie et contre le respect qu'on doit aux souverains; qu'il étoit aisé de voir qu'ils prétendoient exciter des troubles, et qu'après avoir eu la hardiesse de violer tous les droits de la religion, ils prenoient occasion d'introduire des nouveautés dans l'état; qu'ils méditoient sans doute quelque grand désordre qu'on n'arrêteroit pas quand on voudroit, si l'on ne les obligeoit à demeurer dans les termes de leurs commissions.

Il rendit ensuite au roi, en abrégé, ce qu'il avoit dit aux évêques de la sainteté et de la stabilité du mariage qui ne peut être rompu que par la mort, parce qu'il tient par des lois et par des liens indissolubles; que l'affinité qu'il avoit avec la reine n'empêchoit pas la validité du sien, puisque le pape avoit dérogé au droit ecclésiastique; que la défense de ces sortes de mariages n'étoit pas de droit divin, car ce seroit un crime que de vouloir en dispenser; mais que c'étoit une simple ordonnance de l'Église, pour

prévenir les dangers qu'il y auroit dans la familiarité que les parens ont les uns avec les autres, et pour réprimer la licence de pécher; que ceux qui avoient voulu embarrasser son esprit de ces vains fantômes de religion et de ces difficultés imaginaires, ayant reconnu qu'il avoit quelque aversion pour la reine, avoient pris cette occasion pour le surprendre; qu'on devoit punir leur témérité ou leur malice; qu'il falloit traiter ces gens-là comme ces médecins qui, dans le plus fort de la fièvre, donnent des rafraîchissemens aux malades, qui soulagent d'abord leur ardeur, mais qui les mettent après dans un danger évident de mourir; que, pour avoir la satisfaction de plaire quelques momens à sa majesté, on ne devoit pas trahir ses intérêts, ni exposer tout le royaume à un péril manifeste; qu'il faisoit beau voir des particuliers se jouer ainsi de la ruine de l'état; qu'il se gardât bien de compter ces flatteurs entre ses amis, parce qu'ils ne considéroient ni son salut ni son repos, et qu'ils lui donnoient de la crainte où il n'y avoit pas sujet d'en avoir.

Il lui mit devant les yeux les ruines de l'Angleterre; il lui représenta que le roi Henri VIII corrompu par les conseils de ses flatteurs, avoit précipité son royaume dans l'abîme de tous les malheurs; qu'il s'en étoit plaint quelquefois à ses plus intimes amis; qu'il étoit devenu semblable aux anciens tyrans; que, lorsqu'il faisoit mourir ou qu'il ruinoit ses meilleurs sujets comme s'il eût entrepris de ravager et de piller lui-même son royaume, il fut si inquiet et si soup-

çonneux, qu'il ne se fioit pas même à ses femmes, dont il changeoit presque tous les ans, les aimant avec fureur, les quittant avec légèreté, et connoissant bien qu'il étoit lui-même suspect et odieux à tout le monde; qu'il se défioit continuellement des François et de quelques princes d'Allemagne qui étoient ses amis ou ses alliés, observant tout, comme si tout le reste du monde eût conspiré à lui ôter la couronne de dessus la tête et à venger les crimes horribles qu'il avoit commis; que, dans ses plaisirs mêmes où il étoit perpétuellement plongé, il étoit souvent saisi de frayeurs soudaines, et se trouvoit quelquefois si accablé d'inquiétudes, de chagrins et de défiances, qu'il avoua plusieurs fois à quelques-uns de ses confidens qu'il ne souhaitoit rien tant que la mort.

Le roi écouta le nonce fort attentivement et ne l'interrompit que par des gémissemens et par des soupirs qu'il tiroit du fond de son cœur, et qui faisoient voir qu'il étoit vaincu par la vérité, mais qu'il ne pouvoit vaincre sa passion. Enfin, comme sortant d'une profonde rêverie, j'aime mieux mourir, lui dit-il, que de vivre avec elle; hélas! y eut-il jamais un homme, quelque misérable qu'il fût, plus malheureux que moi dans sa famille? Je n'ai point de femme et il faut que je vive aussi lié que si j'en avois une. Il n'est resté que moi de la race de tant de rois qui ont gouverné la Pologne, et dans le fort de mon âge et de ma santé on m'ôte toute l'espérance d'avoir des héritiers. C'étoit la seule consolation que je pouvois avoir en ma vie, et le plus grand bien qui pou-

voit arriver à ma maison et à mes états, et il faut aujourd'hui que mon nom et la race de tant de rois périssent avec moi. Je suis le seul au monde qui ne trouve ni remède, ni soulagement, ni fin à mes maux insupportables; je suis contraint de vivre en célibat dans le temps même de mon mariage; enfin, je suis un mari sans femme, et serai toute ma vie un certain composé de veuf et de marié, et comme un monstre dans la vie civile.

Il disoit ces choses avec une grande émotion d'esprit; il pria et conjura très-instamment Commendon que s'il se pouvoit trouver quelque espèce d'accommodement, il eût pitié de lui et de son royaume; qu'outre son malheur particulier il devoit encore considérer que ses peuples souhaitoient avec ardeur qu'il leur laissât des princes de sa maison, et qu'il entendoit souvent des choses assez fâcheuses sur ce sujet.

Commendon le voyant si transporté qu'il refusoit par foiblesse et par lâcheté de se rendre à des raisons dont il étoit convaincu dans le fond, l'exhorta encore une fois à se servir de son courage et de sa constance en cette occasion, et à ne se laisser pas tellement abattre à ses déplaisirs qu'il perdît cette raison et cette prudence qui lui étoient si naturelles; qu'il considérât l'importance de cette affaire dans l'état présent de la Pologne; et qu'il fît réflexion sur ce que son royaume étoit divisé en factions, que la discipline de l'Église étoit renversée par les erreurs nouvelles, par la licence des magistrats, par le mé-

pris des lois et par le mécontentement des principaux du royaume, qui se tenoient offensés de l'édit qu'il avoit publié pour les déposséder des terres et des droits publics dont ils jouissoient; que la Pologne avoit presque autant d'ennemis que de voisins; que les Valaches s'alloient jeter dans la Russie; que la Podolie étoit ravagée par les Tartares; que les Moscovites étoient entrés dans la Lithuanie; que les rois de Suède et de Danemarck avoient sujet d'être indignés de ce qu'on leur ôtoit cette province; que les Allemands naturellement ennemis des Polonois, murmuroient hautement qu'on leur eût enlevé la Prusse; que l'empereur soupçonnoit que le Transilvain avoit été suscité contre l'empire par des intrigues fabriquées dans la Pologne; qu'il s'en étoit plaint, et qu'il auroit bien plus de sujet d'être irrité si l'on faisoit cet outrage à sa sœur et à toute la maison d'Autriche; qu'il ne prît donc point de résolution qui pût l'engager dans de fâcheuses affaires et qui pût jeter le royaume en de grands dangers, et qu'il n'espérât plus ce qui n'étoit nullement possible; qu'autrement il seroit plus coupable que le roi d'Angleterre, en ce qu'il avoit un exemple devant ses yeux si récent et si funeste, qui devoit le détourner d'un pareil emportement; que pour lui, il ne lui auroit jamais dit si librement des choses qui lui paroissoient sans doute bien hardies, et qui apparemment ne lui étoient pas fort agréables, s'il n'avoit pour sa majesté un fond de respect, de fidélité et de reconnoissance qu'il ne pouvoit exprimer; qu'il estimoit

infiniment l'honneur de lui plaire, mais qu'il estimoit encore davantage son repos et son salut.

Le roi étoit dans un extrême accablement de douleur et d'agitation, néanmoins il se remit un peu, et se faisant une grande violence : Eh bien, dit-il, il ne faut pas s'efforcer de faire ce qui est impossible ; c'est mon destin, il le faut suivre, puisque c'est une nécessité. Pour vous, ajouta-t-il, s'adressant au nonce, je vous prie de croire que vos conseils désintéressés et votre liberté ne m'offensent point. L'affaire dont vous m'avez parlé ne me peut être que très-fâcheuse ; mais votre amitié et votre fidélité ne me peuvent être que très-agréables.

Par ces discours du nonce l'esprit du roi fut un peu remis. On ne fit plus aucune mention de cette affaire. On ne rendit aucune réponse aux députés, ils n'en demandèrent pas aussi. Ainsi, on arrêta cet embrasement naissant qui auroit consumé tout le royaume, si Commendon se fût tant soit peu relâché, et s'il eût voulu ou ménager l'esprit du roi ou lui laisser quelque espérance. Les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent quelque temps après, prévenus des mêmes soupçons que la reine avoit eus du nonce ; mais la calomnie fut bientôt découverte, et l'on sut qu'il avoit arrêté lui seul l'impétuosité de cet incendie dont il avoit éteint les flammes dans leur naissance. L'empereur et ses ambassadeurs l'en remercièrent et lui en témoignèrent beaucoup de reconnoissance ; et depuis ce temps-là ils n'entreprirent rien dans cette affaire sans son conseil.

Il voulut sonder l'esprit du roi sur la maladie de la reine, et lui faire entendre que ce n'étoit pas une maladie perpétuelle ni incurable. Mais il le trouva si éloigné de se rendre là-dessus, qu'il conseilla aux ambassadeurs de ne lui proposer pas même de faire revenir la reine auprès de lui, de peur que, s'il se voyoit pressé pour une chose pour laquelle il avoit tant de répugnance, il ne se précipitât dans ses premières résolutions de divorce, et qu'il ne fût plus possible de l'arrêter, s'il perdoit une fois la pudeur et la crainte des dangers qui le retenoient. Qu'il falloit que cette princesse affligée tâchât de le gagner par ses soins, par sa déférence et par sa soumission, jusqu'à ce que son esprit fût adouci par le temps et qu'il revînt de lui-même. Les ambassadeurs suivirent ce conseil. Mais la reine ne pouvant plus souffrir l'affront qu'on lui faisoit, sortit peu de temps après du royaume; et, sous prétexte d'aller voir ses parens, elle se retira à Vienne chez l'empereur son frère, comme nous le dirons en son lieu.

FIN DU LIVRE SECOND.

VIE DU CARDINAL

JEAN-FRANÇOIS

COMMENDON.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE Ier.

Commendon est fait cardinal à la sollicitation de saint Charles Borromée.

Ces heureux succès acquirent à Commendon une grande réputation dans la Pologne. Chacun admiroit sa probité, sa constance et son adresse dans la conduite des affaires. C'étoit une espèce de miracle d'avoir su résister aux passions violentes du roi, sans avoir perdu son amitié. Il sembloit même qu'il s'étoit accrédité dans l'esprit de ce prince en s'opposant à ses desseins. Il avoit réprimé avec beaucoup de courage les efforts des hérétiques contre la religion. Il avoit animé le clergé, qui étoit dans l'abattement et dans le mépris, à soutenir les droits de l'Église. Il avoit fait supprimer par ses soins et par sa prudence plusieurs édits injurieux aux évêques, en les excitant

à défendre eux-mêmes leur cause ; en intéressant tout le parti des catholiques à leur défense ; en ménageant adroitement l'esprit du roi. Enfin il avoit beaucoup contribué par ses exhortations et par ses exemples à rétablir la discipline, qui étoit presque abolie dans ce royaume.

Ces actions glorieuses n'avoient pas moins fait de bruit dans la cour de Rome. Les Polonois en parloient et en écrivoient continuellement ; car c'est une nation extrêmement curieuse, qui se plaît à savoir et à débiter des nouvelles ; qui observe tout et qui redit tout ; qui sème les bons et les mauvais bruits, et qui s'entretient des vertus ou des défauts des hommes avec le même empressement. Le pape avoit rendu des témoignages avantageux de la fidélité et de l'esprit de Commendon, lorsqu'il eut appris que le roi et le royaume de Pologne avoient reçu les décrets du saint concile de Trente, comme nous avons déjà dit. Il fit lire les lettres du nonce et voulut faire lui-même son éloge dans le consistoire. Cette nouvelle fut reçue avec d'autant plus de joie, qu'on avoit cru l'affaire très-difficile dans un royaume où le roi n'est pas absolu ; où les sentimens étoient partagés sur le sujet de la religion, et où il y avoit déjà beaucoup d'esprits ennemis de la vérité et prévenus contre l'Église. On ne savoit pas encore la résolution des autres provinces ; et ç'avoit été une joie fort sensible pour le pape et pour les cardinaux de voir que les peuples, qui paroissoient les moins disposés à obéir aux décrets du concile, avoient été les premiers à les recevoir.

On savoit les autres grands services qu'il avoit rendus. On ne craignoit plus les suites fâcheuses du dessein qu'avoit eu le roi de répudier la reine sa femme. Commendon, par ses soins et par sa prudence, avoit modéré cet esprit ardent et emporté dans ses passions; et tout le monde avouoit qu'il avoit délivré l'état non-seulement d'un grand embarras, mais aussi d'un grand danger. L'empereur en avoit écrit des lettres de remercîment à sa sainteté, et lui avoit témoigné que la sagesse et la constance du nonce avoient sauvé la reine sa sœur et toute la maison d'Autriche de l'outrage le plus sensible qui leur pût jamais arriver; de sorte que la vertu de Commendon, et sa prudence à démêler et à conduire les affaires les plus difficiles, lui avoient attiré l'estime de tout le monde.

Mais la gloire étoit la seule récompense de ses grands travaux; et, comme il arrive ordinairement qu'on loue la vertu et qu'on la néglige, il ne lui revenoit de la sienne que des louanges stériles sans aucune apparence de profit. Ses amis se plaignoient quelquefois que l'ambition et les richesses emportoient ce qui n'étoit dû légitimement qu'à l'esprit et au mérite; mais il leur répondoit, en souriant, que le plaisir de bien faire étoit une assez grande récompense pour un homme sage et modeste, et qu'il valoit mieux mériter les honneurs, que d'en obtenir les titres ou d'en porter les marques.

Il avoit résolu, comme nous avons montré dès le commencement de cette histoire, de ne suivre que sa

propre fortune. Il s'étoit appliqué à gagner l'amitié de quelques cardinaux, seulement pour s'en faire honneur. Aussi plusieurs l'estimoient et l'aimoient très-sincèrement, et lui souhaitoient même une fortune proportionnée à son mérite, mais il ne se trouvait personne qui le produisît et qui sollicitât pour lui; de sorte que les amitiés des grands lui étoient honorables sans lui être utiles. Mais ceux qui agissent par des considérations de vertu et de probité, et qui s'attachent aux affaires publiques par le plaisir qu'ils ont de servir l'état plutôt que par des espérances et des pensées d'intérêt, sont sous la protection de Dieu qui est la première récompense des justes, et qui se plaît souvent à rendre leurs vertus glorieuses devant les hommes. Ce fut cette providence qui lui suscita un protecteur, lorsqu'il ne demandoit rien et qu'il ne pensoit qu'à s'acquitter de ses emplois dans un royaume éloigné de la cour de Rome.

Le pape Pie IV, par la fortune de son frère et quelque temps après par la sienne, s'étoit élevé jusqu'à la première dignité de l'Église, et se voyoit au-dessus de tout le reste des mortels, quoiqu'il fût d'une assez basse naissance. Mais, quelque grand que fût son bonheur, on peut dire que sa plus grande prospérité fut d'avoir eu saint Charles Borromée pour neveu, et de s'être servi de son ministère dans tous ses conseils et dans toutes les affaires de l'Église. C'étoit un jeune homme d'une des plus nobles familles de Milan, qui relevoit l'éclat de sa naissance par une sainte simplicité et par une modestie extraordinaire. Son oncle

eut tant de tendresse pour lui, que dès les premiers jours de son pontificat il le fit cardinal, et le chargea du soin de toutes les affaires ecclésiastiques. Il s'acquitta de toutes ses obligations avec beaucoup d'exactitude; et, dans ce degré éminent de puissance et de faveur où il se voyoit élevé, il eut tant de retenue et tant d'honnêteté, qu'il modéroit lui-même les soins qu'on avoit de le combler d'honneurs et de richesses, et qu'il arrêtoit une partie des grâces que son oncle vouloit répandre sur lui avec trop d'empressement et trop d'abondance.

Après la mort de son frère Fédéric que le pape, par une trop grande facilité, avoit élevé à une puissance extraordinaire, il se répandit un bruit que le cardinal Borromée alloit changer d'état, et qu'il étoit destiné à succéder à la fortune de son frère et à épouser quelque princesse. Il reconnut que l'esprit du pape n'étoit pas fort éloigné de cette pensée; il le prévint et se fit donner les ordres sacrés pour se lier à l'Église. Depuis ce temps-là, s'étant entièrement adonné aux exercices de la piété chrétienne, il arriva à cette pureté de vie évangélique que tout le monde admire et que peu de gens peuvent imiter. Il fut humble et pauvre dans cet éclat et dans cette abondance de toutes choses. Toute la faveur et toute l'autorité du pontificat dont il jouissoit, toutes les douceurs des plaisirs qui l'environnoient et qui auroient pu corrompre des hommes d'un âge plus avancé, ne servirent à ce jeune cardinal que de matière d'exercer sa vertu et d'édifier toute l'Église. En effet, il fut si

exempt de luxe, d'avarice et de toute sorte d'intempérance, qu'il passa toujours pour un modèle d'innocence, de modestie et de religion.

Après la mort de son oncle il se rendit en diligence à Milan pour s'appliquer aux fonctions de sa charge d'archevêque. Il fit une sainte profusion des biens qu'il avoit reçus, et les employa tous à l'entretien des pauvres ou à des fondations qui regardoient le culte de Dieu. Il remit entre les mains du nouveau pape tous ses bénéfices, qui étoient en grand nombre et de très-grand revenu, pour s'attacher uniquement aux soins de l'épiscopat et à l'instruction des peuples. Ce ne fut point par un motif d'ambition ou de vaine gloire qu'il fit des actions si extraordinaires, ce fut par un pur principe de religion; car il mena une vie conforme à ce mépris éclatant des choses du monde. Et il se fut dépouillé des marques mêmes de ses dignités, s'il n'eût cru qu'elles pouvoient lui donner quelque autorité pour exécuter ses pieux desseins, faisant ainsi connoître que ce n'étoit ni la réputation, ni la gloire qu'il recherchoit, mais l'avancement spirituel des âmes que Dieu avoit commises à ses soins et à sa conduite.

Aussi il s'acquitta glorieusement de tous les devoirs d'un saint pasteur. Il anima les fidèles par la sainteté de sa vie et par la pureté admirable avec laquelle il vaquoit tous les jours aux exercices de piété. Il rétablit les églises ruinées, il en fit bâtir de nouvelles. Il corrigea les déréglemens; il abolit les coutumes profanes que la corruption du siècle avoit introdui-

tes, et que la négligence des évêques avoit entretenues. Il travailla à réduire les mœurs de son temps aux règles de la discipline des premiers siècles, et, par ses soins et par ses exemples, il réforma cette grande ville qui étoit auparavant si déréglée, si peu accoutumée aux exercices de la religion et si abandonnée au luxe, à l'impureté et à toutes sortes de vices. Il excita tant de ferveur et tant de charité dans le cœur des chrétiens de son diocèse, qu'on n'a jamais vu tant de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition qui se soient consacrées à Dieu. Jamais les églises n'ont été si pleines de peuple, jamais l'administration des sacremens n'a été plus pure, jamais les cérémonies n'ont été plus édifiantes, jamais la discipline n'a été plus sévère. Enfin il devint si illustre par ses vertus chrétiennes et apostoliques, il s'appliqua à son ministère avec tant de zèle, tant d'exactitude et tant d'assiduité, méprisant la faveur, l'envie et la haine des hommes, qu'il fit revivre en sa personne ces anciens prélats qui ont avancé la foi de Jésus-Christ, et qui ont mérité par leur innocence et par leurs miracles que leur mémoire fût consacrée dans l'esprit de tous les fidèles.

Lorsque ce saint homme gouvernoit l'Église sous l'autorité de son oncle, Commendon n'avoit eu avec lui aucune communication ni aucune amitié particulière; car, outre qu'il n'étoit point porté à s'insinuer dans la familiarité des grands par des manières flatteuses, il avoit passé presque tout le temps du pontificat de Pie IV loin de Rome et de l'Italie, dans

les emplois dont nous avons parlé. Mais le cardinal Borromée avoit tant d'inclination pour la vertu et tant d'équité naturelle, qu'il considéroit le mérite sans aucune dépendance de l'amitié. Il estima l'esprit et la probité de Commendon; et il fut plus touché des grandes qualités de ce prélat absent, qui lui étoit presque inconnu, que de tous les respects étudiés et de toutes les assiduités intéressées de ceux qui s'attachoient tous les jours à sa personne.

Tous ceux qui étoient en ce temps-là dans les emplois importans et dans les négociations, avoient ordre de sa sainteté de s'adresser à ce cardinal; et toutes les lettres des nonces et des gouverneurs de provinces lui étoient rendues. Commendon prit grand soin de l'informer de tous les succès des affaires de Pologne, avec d'autant plus de fidélité et d'exactitude qu'il savoit que ce cardinal souhaitoit qu'on lui écrivît la vérité des choses, et qu'on les expliquât nettement.

Il ne sera pas hors de propos de dire en passant que dans les relations qu'il écrivoit à Rome, son style étoit grave, sérieux, éloigné de toute sorte d'affectation, d'ornemens superflus et de recherches inutiles, et proportionné aux affaires qu'il vouloit expliquer; il se servoit de termes propres et naturels. Il y avoit de l'ordre dans tout son discours et une certaine conformité des choses et des sentences; et il s'étudioit davantage aux liaisons et à la netteté qu'à la politesse et à l'éloquence. Il évitoit sur toute chose de se louer et de faire valoir ses soins et son

adresse, comme font quelques-uns qui font eux-mêmes leurs panégyriques. Il rapportoit toujours ses heureux succès au conseil et à la gloire de son maître comme un sage ministre doit faire, agissant avec beaucoup de zèle et rendant compte de ses actions avec beaucoup de modestie.

Cette conduite sage et honnête, jointe à la réputation qu'il s'étoit acquise, avoit gagné l'estime du cardinal Borromée. Il loua souvent l'esprit et la sagesse de Commendon, tant à négocier les affaires qu'à écrire ses négociations; et il résolut enfin, par la seule considération de sa vertu, de lui procurer le chapeau de cardinal. Il jugea bien qu'il ne lui seroit pas difficile de l'obtenir de sa sainteté; néanmoins, soit qu'il eût connu que Commendon avoit des envieux puissans et autorisés, soit qu'il ne voulût pas se faire de fête d'une chose qu'il n'entreprenoit que pour l'honneur de l'Église et pour l'intérêt de la religion, il cacha si bien son dessein, que personne ne s'en aperçut, et que Commendon même n'en put avoir le moindre soupçon. Dans les distributions ordinaires des bénéfices on n'avoit fait aucune mention de lui, quoiqu'il eût à peine de quoi soutenir sa dignité. Des courtisans ambitieux et intéressés, qui courent en tout temps après la fortune, emportoient par brigue et par empressement ce qui étoit dû à son mérite et à ses services.

Il avoit fait de grands voyages et de grandes dépenses sans qu'on lui eût augmenté ses pensions. La pension même de deux cents écus d'or, qu'on donne

tous les mois aux nonces pour leur subsistance, ne lui étoit payée qu'avec beaucoup de difficulté et longtemps après les termes. Ainsi rien ne pouvoit lui donner aucune espérance de la dignité qu'on lui destinoit. La providence de Dieu, par des voies secrètes, le portoit insensiblement à ce degré d'honneur. Il y fut élevé par un pape à qui il n'avoit jamais rendu ces soins officieux qui donnent quelque droit de prétendre aux grâces et à la faveur; et depuis son pontificat il avoit toujours été dans des climats éloignés, et ne pouvoit presque lui être connu que par ses emplois. De sorte qu'on ne put attribuer l'honneur qu'on lui fit qu'aux ordres du ciel et au mérite de sa personne, non à la faveur ni à la brigue, puisqu'il étoit absent, qu'il ne demandoit rien, et qu'il ne s'étoit fait aucun protecteur qui sollicitât pour lui.

Le jour devant que le consistoire s'assemblât, comme le cardinal Borromée le recommandoit à sa sainteté avec beaucoup d'affection et lui faisoit connoître les grands services qu'il avoit rendus, le pape, transporté de joie et de tendresse, lui répondit en l'embrassant: Continuez, mon fils; le soin que vous avez de procurer des honneurs aux gens de bien me fait connoître que vous êtes digne de ceux que vous possédez. Il accorda de fort bonne grâce ce que lui demandoit son neveu; et, confessant qu'il avoit quelque honte d'être averti de ce qu'il devoit avoir fait de lui-même, il fit écrire Commendon dans la liste de ceux qu'il avoit choisis de son propre mouvement.

Il ajouta qu'il le faisoit d'autant plus volontiers, qu'étant obligé par les prières et par les sollicitations pressantes des rois de nommer quelques cardinaux qui ne seroient pas fort approuvés, la vertu reconnue de celui-ci couvriroit en quelque façon le peu de mérite des autres. Jamais nomination ne fut reçue avec plus d'approbation du sacré collége. Jamais les cardinaux n'ont donné plus de louanges en ces occasions. Ils témoignèrent tout d'une voix que Commendon feroit plus d'honneur à ceux qui l'élevoient à cette dignité, qu'ils ne lui en faisoient eux-mêmes.

Il n'y en eut qu'un, de qui je veux bien épargner le nom et la mémoire, qui se servit de l'artifice le plus subtil et le plus dangereux que l'envie puisse inventer pour attaquer les gens de bien par leurs propres vertus, et pour leur nuire en les louant. Celui-ci, poussé d'une jalousie secrète contre Commendon, et n'ayant pas l'assurance de s'opposer lui seul au consentement de tout le sacré collége, s'approcha du trône du pape; et, comme la malice se cache ordinairement sous de belles apparences, il représenta tout bas à sa sainteté que Commendon avoit tant d'esprit, tant de savoir et tant de vertu, qu'on ne pouvoit lui donner aucune dignité qu'il n'eût déjà bien méritée; mais que les temps étoient si difficiles et qu'on voyoit si peu de sujets capables des grands emplois, et de qui la fidélité et l'adresse fussent reconnues, qu'il étoit nécessaire pour le bien public de réserver Commendon pour les négociations importantes hors de l'Italie; qu'il savoit ménager l'es-

prit des princes; qu'il étoit très-intelligent dans les affaires étrangères; qu'il avoit de la jeunesse et de la santé pour résister aux fatigues des voyages et aux travaux que donnent de grandes ambassades; que, par un désir un peu précipité de l'avancer, il ne falloit pas interrompre le cours de ses emplois si glorieux pour lui et si utiles à l'Église; qu'il étoit à propos de jouir plus long-temps d'un si grand mérite; qu'on pouvoit cependant lui donner d'autres honneurs et d'autres récompenses; que pour la dignité de cardinal, on ne pouvoit la refuser à un si grand homme; mais qu'il étoit de l'intérêt de l'état d'attendre encore quelques années.

Je ne doute pas qu'un artifice si peu judicieux ne paroisse ridicule à tous ceux qui le liront. Aussi le pape, qui connoissoit l'esprit de ce cardinal, et qui ne se laissoit pas aisément surprendre, se moqua de cette fausse adresse; et, après l'avoir renvoyé sans lui répondre, il nomma Commendon cardinal; et faisant un éloge de ses grandes qualités, il témoigna qu'un si grand homme seroit non-seulement la gloire, mais encore l'appui du sacré collége. Ce fut par cette voie que ce sage prélat obtint le chapeau, le douzième jour de mars 1565, âgé de quarante et un an.

Cependant il étoit occupé aux affaires de Pologne, songeant plutôt à son devoir qu'à sa fortune, et il étoit bien éloigné d'attendre des honneurs et des dignités, lui qui recevoit à peine ses pensions. Lassé de tant de travaux et de dépenses, il avoit prié instamment le cardinal Borromée de lui faire nommer

un successeur, et de lui obtenir un peu de repos; et il souhaitoit qu'on le rappelât bientôt en Italie. Il pensoit déjà à sa retraite de Padoue. Il se proposoit la douceur d'un honnête loisir, et la joie de reprendre ses études qu'il avoit interrompues avec tant de regret; et, plein de ces agréables imaginations d'étude et de repos, il m'entretenoit un jour des plaisirs qu'il espéroit goûter dans la solitude, lorsqu'on vint l'avertir qu'un courrier arrivé de Vienne demandoit avec beaucoup d'empressement de parler à lui de la part de Delphino évêque de Phare. Ce prélat étoit nonce de sa sainteté près de l'empereur Maximilien, à la sollicitation duquel il venoit de recevoir le bonnet. Le courrier étant introduit embrassa les genoux de Commendon, le salua comme cardinal et lui donna des lettres dans lesquelles Delphino lui mandoit qu'il avoit reçu des nouvelles certaines de Rome, qu'ils avoient été faits cardinaux tous deux à la dernière promotion, et il se réjouissoit avec lui de sa nouvelle dignité avec beaucoup de témoignages d'amitié, comme c'est la coutume en pareilles occasions.

Commendon ayant lu cette lettre, s'arrêta quelque temps; puis il témoigna que l'amitié qu'il avoit pour l'évêque de Phare lui faisoit prendre beaucoup de part à la dignité qu'il avoit reçue. Que pour lui, n'ayant aucune nouvelle de Rome et n'ayant jamais eu le moindre soupçon qu'on lui dût faire cet honneur, il étoit résolu d'attendre des lettres de sa sainteté ou du cardinal Borromée, avant que

de le croire et d'en parler. Il reçut fort civilement le courrier ; et, lui ayant défendu de publier la nouvelle qu'il apportoit, il demeura aussi tranquille qu'auparavant sans qu'on pût remarquer la moindre émotion sur son visage. Comme je paroissois surpris d'une chose si agréable et si imprévue, il se moqua d'abord de mon étonnement et de ma surprise ; et me voyant ensuite dans des emportemens de joie, il réprima ces mouvemens de jeune homme, et m'ordonna d'aller encore recommander le secret au courrier.

Le lendemain, craignant que le roi n'eût sujet de se plaindre s'il apprenoit cette nouvelle par quelque autre voie, il me commanda de l'aller trouver, de lui dire ce qu'on lui écrivoit de Vienne, et de le supplier d'avoir la bonté de n'en point parler jusqu'à ce que le courrier de Rome fût arrivé. Le roi en eut une joie extraordinaire, et témoigna qu'encore que le nonce méritât cet honneur depuis long-temps, il avoit quelque complaisance qu'il ne l'eût reçu que dans son royaume.

Il étoit de la prudence de Commendon de ne point publier cette nouvelle, soit parce qu'il avoit quelque sujet de se défier de l'évêque de Phare qui se trouvant dans les mêmes emplois que lui, par émulation et par jalousie, avoit voulu lui rendre de mauvais offices, soit parce qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on pensât à lui, et qu'on pouvoit même s'être trompé sur quelque convenance de nom. Il y avoit déjà cinq jours que le courrier de Vienne étoit arrivé. Nous étions dans une impatience extrême. Pour lui,

il se réjouissoit d'avoir empêché qu'on ne publiât cette nouvelle incertaine.

Enfin les courriers de Rome arrivèrent, et Fulvio Roger de Bologne fut envoyé pour lui porter le bonnet. Le bruit s'en répandit aussitôt dans la ville; tout le monde courut pour lui faire les complimens accoutumés. Comme il venoit de célébrer la sainte messe, on lui rendit les lettres du pape et du cardinal Borromée, qui étoient écrites en des termes très-honorables. Il les lut avec un visage plutôt triste que gai. Il reçut fort civilement ses amis qui venoient se réjouir avec lui, et il se retira bientôt après dans son cabinet.

Je l'y accompagnai, et comme je lui baisois la main et lui témoignois ma joie que je ne pouvois modérer, il m'arrêta, et me regardant avec un air sévère et grave : Voilà, me dit-il, toutes les espérances de notre repos perdues. Nous ne jouirons plus des douceurs de notre chère retraite de Padoue, et nous sommes destinés à suivre toute notre vie les volontés d'autrui. Nous voilà loin du port, dans la nécessité de voguer en pleine mer et d'être exposés à toutes les tempêtes. Priez Dieu que nous soyons heureux et que nous ne fassions pas naufrage.

A peine eut-il achevé ces mots, que deux sénateurs arrivèrent de la part du roi, et l'assurèrent que sa majesté n'auroit pas eu plus de joie pour la promotion de son propre frère qu'il en avoit eu pour la sienne. Les évêques, tous les principaux seigneurs de la cour, plusieurs hérétiques mêmes vinrent en

foule. Il n'y eut presque aucun, de tout ce grand nombre de nobles qui se trouvoient alors à l'assemblée, qui ne vînt lui témoigner sa joie avec autant d'affection et de zèle que s'ils eussent été de son pays ou de sa famille. Il les remercioit tous fort civilement, mais il conservoit toujours un air fort modéré; et il disoit ordinairement que cette dignité imposoit des obligations assez difficiles dans les temps mêmes les plus doux et les plus tranquilles de l'Église; mais qu'elle étoit très-onéreuse pendant les troubles et les désordres de ce siècle; qu'il falloit prier Dieu qu'il lui donnât la force de porter un si pesant fardeau.

Il répondit presqu'en ces termes aux lettres de compliment qu'on lui écrivit. Il ne parut aucun emportement de joie, aucun air de gloire, rien de vain, rien d'éloigné de sa gravité et de sa modestie ordinaire dans ses discours ni dans ses actions. Enfin, il reçut cet honneur plutôt comme une nouvelle obligation de travailler et de servir l'Église, que comme une augmentation de gloire.

Tous ses collègues, tous les princes d'Italie lui témoignèrent beaucoup d'amitié en cette occasion. L'empereur même lui écrivit des lettres fort obligeantes; et, pour lui donner une plus grande marque de son amitié, il fit appeler l'ambassadeur de Venise et lui dit qu'il estimoit leur ville très-heureuse d'avoir produit un citoyen qui n'avoit eu besoin que de son mérite pour parvenir au cardinalat. L'ambassadeur en écrivit au sénat, ce qui augmenta encore la réputation du nouveau cardinal dans la république.

J'insèrerai ici quelques paroles du roi de Pologne, extraites de la lettre qu'il écrivit au pape sur ce sujet.

« J'ai eu beaucoup de joie, très-saint Père, de voir « qu'en élevant Commendon à cette grande dignité « votre choix et votre jugement se sont accordés avec « mes désirs et avec mon opinion. Connoissant son « mérite extraordinaire, je l'aurois recommandé fort « soigneusement à votre sainteté que j'eusse très- « instamment priée de lui accorder, à ma sollicita- « tion, un honneur qui étoit dû entièrement à sa « vertu. J'ai même quelque sujet de croire que votre « sainteté ne m'auroit pas refusé cette grâce. Mais « sa modération s'est toujours opposée au dessein « que j'avois de solliciter pour lui, et il a toujours « persévéré à refuser ma recommandation. Il ne me « pouvoit rien arriver de plus agréable que de voir « que votre sagesse lui a donné ce qu'il méritoit et « ce que je lui souhaitois. Pour moi, je m'en réjouis « non-seulement pour votre sainteté et pour lui; je « m'en réjouis encore pour toute l'Église, qui rece- « vra beaucoup de gloire et beaucoup de secours d'un « homme illustre par son esprit et par ses grandes « qualités, et dont la vertu solide est déjà connue « de tout le monde. »

CHAPITRE II.

Commendon part de Pologne, pour aller en qualité de légat en Allemagne.

Six mois après qu'il eut été fait cardinal, il reçut ordre de sa sainteté de se trouver à la diète d'Allemagne, qui se devoit tenir à Augsbourg. Il partit de Pologne après avoir reçu tous les témoignages d'amitié et d'estime qu'il pouvoit attendre du roi et de tous les seigneurs de la cour. Comme il arrivoit à Prague, ville capitale de Bohême, l'archevêque vint au devant de lui et lui apprit la nouvelle de la mort du pape Pie IV; et peu de temps après il reçut un courrier de Rome avec des lettres du cardinal Borromée et du cardinal Altaëms, deux neveux du feu pape, qui pressoient Commendon de quitter toute sorte d'affaires et de se rendre au conclave.

On croyoit qu'il devoit partir la même nuit; il le souhaitoit lui-même, tant pour assister au conclave que pour obéir au cardinal Borromée qui l'appeloit à Rome avec beaucoup d'instance. Mais il craignit que les Allemands ne se servissent de l'occasion de la vacance du saint-siége pour entreprendre quelque chose contre l'Église. L'empereur n'avoit pas assez de fermeté pour résister à leurs efforts, s'il n'étoit animé par les conseils de quelque personne d'autorité. Il avoit déjà été soupçonné de dissimulation et

de négligence sur le sujet de la religion ; et il dépendoit en quelque façon des Allemands à qui il demandoit du secours contre les Turcs qui désoloient la Hongrie.

Ces raisons publiques le touchèrent plus que ses devoirs particuliers ; et, bien qu'il n'eût aucun droit de légation depuis la mort du pape, il résolut d'aller trouver l'empereur avant que d'aller à Rome, pour l'avertir en particulier de l'obligation qu'il avoit de protéger la religion contre les hérétiques qui avoient dessein de la combattre. Il passa les fêtes de Noël à Prague ; il en partit le jour d'après, et il traversa ces grandes forêts qui environnent la Bohème, par des chemins très-difficiles et tellement couverts de neiges, qu'il étoit obligé de prendre des gens dans les villages pour écarter les neiges et pour lui marquer des sentiers devant lui. Il entra dans l'Allemagne, et se rendit chez le duc de Bavière dans l'espérance d'y rencontrer l'empereur qui étoit déjà parti de Vienne pour aller à la diète. Il prit si bien ses mesures, qu'il y arriva un peu avant l'empereur.

Albert, duc de Bavière, étoit un des plus grands princes d'Allemagne par sa dignité, par ses richesses, et par l'alliance qu'il avoit avec l'empereur dont il avoit épousé la sœur ; mais il étoit encore plus illustre par son zèle pour la religion de ses ancêtres et par l'attachement qn'il avoit pour la foi catholique et pour l'Église romaine. Commendon avoit lié une étroite amitié avec lui lorsqu'il fut envoyé à tous les princes d'Allemagne, et il l'avoit en-

tretenue depuis fort soigneusement. Aussi le duc, qui en faisoit beaucoup de cas, le reçut avec toute la civilité et toute la magnificence que méritoient sa vertu et sa nouvelle dignité. Il fut bien-aise de le voir chez lui dans le temps que l'empereur y devoit arriver. Ils conféroient ensemble de l'état des affaires présentes, et le duc le louoit extrêmement de n'avoir pas abandonné les intérêts de la religion pour courir promptement au conclave, lorsqu'on vint leur donner avis que l'empereur arrivoit.

Ce prince fut reçu très-magnifiquement par le duc Albert; et comme il fut descendu de cheval et qu'il eut aperçu le cardinal qui l'attendoit à la porte du palais, il alla d'abord à lui, et l'embrassant avec beaucoup d'amitié : Vous voici donc en ces pays froids, lui dit-il, pendant qu'on s'échauffe à Rome, dans le conclave, pour l'élection d'un nouveau pape. A ces mots, il le prit par la main et le faisant monter avec lui dans la chambre qui lui étoit préparée, il ne cessa de lui rendre publiquement de grands honneurs. L'empereur, Commendon et le duc Albert étoient dans un même palais et mangeoient à la même table, séparés même de l'impératrice qui avoit sa table à part avec une sœur et deux filles de l'empereur, dont l'une épousa quelque temps après Philippe roi d'Espagne, et l'autre, Charles roi de France.

Après le repas, ils entroient dans un cabinet et passoient plusieurs heures du jour à s'entretenir des affaires de Pologne. L'empereur s'informoit des

causes de la mésintelligence et des désordres qui étoient arrivés entre sa sœur et le roi son époux. Il lui témoignoit l'obligation qu'il lui avoit d'avoir arrêté les passions violentes de ce prince. Il conféroit avec lui des moyens de soutenir la guerre de Hongrie et de lever quelques régimens de cavalerie en Pologne, sans contrevenir aux traités d'alliance que le roi avoit faits avec le grand-seigneur. Commendon lui donna plusieurs avis touchant le dessein des hérétiques. Il le fit souvenir de tous les devoirs d'un sage et pieux empereur, et lui remontra qu'il devoit défendre la cause de la religion et s'opposer aux ennemis de l'Église, principalement en ce temps fâcheux de la vacance du saint-siége et dans la première diète qu'il tenoit, où il falloit donner des marques de sa fermeté, et faire voir aux gens de bien ce qu'ils devoient espérer sous son empire. L'empereur, animé par ses exhortations et par ses conseils, promit qu'il s'acquitteroit de tous ses devoirs.

Il y avoit déjà quatre jours que Commendon étoit chez le duc de Bavière, et il se disposoit à partir après dîner; mais comme l'empereur alloit se mettre à table, un courrier dépêché en grande diligence par Cosme de Médicis, duc de Florence, lui apporta la nouvelle de l'exaltation du cardinal Alexandrin Michel Ghislério, sous le nom de Pie V. L'empereur n'en fut pas fort satisfait. La fermeté si renommée de ce pontife et son ardeur à soutenir les intérêts de la religion et l'honneur du saint-siége ne lui paroissoient pas commodes pour ses desseins. Il en jugeoit par

l'intégrité de sa vie, et par la grande sévérité avec laquelle il avoit exercé la charge d'inquisiteur général de toute la chrétienté ; et toute autre élection lui auroit été plus agréable que celle-là, néanmoins il dissimula ses sentimens. Il apprit à Commendon la nouvelle du nouveau pontificat, et lui donna ses lettres à lire. Comme ils étoient à table, le discours étant tombé sur ce sujet, Commendon, qui avoit pris garde que l'empereur avoit été surpris de cette nouvelle, fit un éloge de ce pape, qui avoit toujours mené une vie pure et innocente; qui avoit passé par tous les degrés des honneurs sans les avoir brigués et sans les avoir même souhaités; et qui étoit parvenu à la dignité souveraine de l'Église par son seul mérite. Il le fit admirer de tous ceux qui étoient présens, et remplit leurs esprits d'une grande espérance et d'une grande idée de ce pontificat. Dès qu'il fut sorti de table, il monta à cheval, résolu d'aller à Rome à grandes journées; mais il rencontra un courrier à Inspruck, qui arrêta le cours de son voyage.

Le nouveau pontife, avant que de sortir du conclave, parmi les bruits de cette cour tumultueuse, parmi tous les troubles et tous les empressemens des salutations, sans ressentir cette émotion que donne ordinairement l'acquisition d'une puissance souveraine, tant il étoit inébranlable, commença à s'appliquer aux soins de sa charge, et fit d'abord expédier un bref à Commendon par lequel il lui ordonnoit d'assister, en qualité de légat apostolique, à la diète d'Allemagne. Il y avoit cinquante cardinaux dans le

conclave, parmi lesquels il s'en trouvoit plusieurs qui étoient illustres par leurs vertus et par leur doctrine. Il n'y en avoit aucun qui ne souhaitât l'honneur de cette légation, et ils venoient tous de rendre des services récens à sa sainteté. Cependant cet emploi fut déféré à Commendon du consentement universel de tous les cardinaux; soit à cause de la grande opinion qu'on avoit de sa prudence, soit à cause de la grande connoissance qu'il avoit des affaires de cette cour et du génie de ces peuples.

Il retourna donc à Augsbourg, où il prit les marques de sa légation et reçut le chapeau que le pape lui avoit envoyé des mains d'Othon Truxès qui étoit évêque d'Augsbourg. La cérémonie se fit à la messe. Le duc de Bavière, la duchesse sa femme et plusieurs autres personnes de qualité y assistèrent. L'empereur Maximilien avoit convoqué cette diète pour plusieurs raisons; mais principalement pour obtenir des princes d'Allemagne quelque secours considérable contre Soliman, empereur des Turcs, qui, résolu de conquérir ce qui restoit de la Hongrie, et menaçant d'entrer dans l'Autriche et dans Vienne même, faisoit de grands préparatifs de guerre et vouloit marcher lui-même à la tête de son armée. L'affaire étoit fort délicate, parce que l'empereur étoit obligé de recourir à des gens qui avoient accoutumé d'acheter la liberté de vivre sans religion et de troubler l'état et l'Église.

L'assemblée se tenoit encore pour remédier à des maux qui devenoient de jour en jour plus dangereux,

et que le temps et la dissimulation alloient rendre presque incurables. Il n'étoit pas sûr de traiter publiquement des affaires de la religion dans la diète, à cause du pouvoir et de l'opiniâtreté des protestans. Commendon assembla chez lui les catholiques; il envoya prier les princes de s'y trouver; ce qu'ils firent sans aucune difficulté, à cause de la grande réputation qu'il s'étoit acquise en Allemagne dès le temps de sa première ambassade. Il y eut dans cette assemblée deux cardinaux, Othon Truxes et Marc Altaëms, l'un évêque d'Augsbourg, l'autre de Constance; les trois archevêques électeurs, quelques personnes illustres par leur noblesse et par leur puissance, entre lesquelles étoient Albert duc de Bavière, Guillaume duc de Cléves, et Henri duc de Brunswick, et plusieurs députés des villes libres ou des évêques absens.

Le légat les exhorta d'abord à soutenir l'honneur de la religion et à résister à la violence des hérétiques. Il leur remontra que ce n'étoit pas une affaire difficile s'ils étoient unis entre eux; que nos adversaires n'avoient été puissans que par notre lâcheté et par nos divisions; que cette intelligence et ce soin mutuel de s'assister les uns les autres étoit le seul moyen de se sauver des dangers présens; que c'étoit le propre caractère des chrétiens; que les sources de la charité avoient été cachées aux infidèles, parce que c'étoit une vertu purement évangélique que Jésus-Christ seul pouvoit enseigner, que les docteurs de la sagesse humaine n'avoient pu comprendre, et qui étoit

réservée à un peuple saint qui, étant uni par la foi, par la vérité et par l'esprit de la religion, vivroit sous le même chef et dans le sein d'une même Église; que les hérétiques vouloient se prévaloir du nom et des apparences de cette vertu, donnant à leurs factions et à leurs entreprises criminelles des titres d'union et de charité; mais qu'ils ne connoissoient pas l'essence de cette charité chrétienne, puisqu'ils ôtoient la nécessité des bonnes œuvres; et que, se retranchant de la communion de celui que Dieu a établi sur la terre le chef visible de son Église, ils rompoient les liens les plus sacrés de la société, et méprisoient cette bienheureuse paix que Jésus-Christ montant au ciel nous a si fort recommandée.

Il leur dit plusieurs autres choses sur ce sujet pour les exciter à s'unir ensemble, pour s'opposer aux efforts des hérétiques, et pour défendre avec vigueur la majesté de la religion et leur propre liberté. Après cela il tomba sur le sujet du concile de Trente. Il leur fit voir que la foi des mystères avoit été très-bien expliquée et très-bien établie; que la discipline des mœurs avoit été réduite aux formes de la piété ancienne; que les reproches que nous faisoient nos adversaires étoient retombés sur eux; qu'on y avoit connu leur libertinage et le déréglement de leur vie, et qu'on y avoit réfuté toutes leurs impiétés contre Dieu et toutes leurs calomnies contre les hommes. Il les exhorta de recevoir des lois si saintes, d'exécuter les ordres de ce concile assemblé avec tant de peine pendant si long-temps, avec un si grand concours de

saints et de savans évêques, d'obéir à ses décrets, de régler la conduite des églises sur ses décisions, de s'unir avec tous les gens de bien et d'abandonner les hérétiques à leur rebellion et à leur discorde, jusqu'à ce que lassés de passer de secte en secte ils se convertissent, ou que leur opiniâtreté fût justement punie après leur mort.

Les Allemands consultèrent quelque temps ensemble; et l'archevêque de Mayence, qui étoit le plus considérable de tous par sa dignité, ayant été chargé de répondre au légat au nom de toute l'assemblée, remercia très-humblement le souverain pontife et le légat des soins qu'ils prenoient du salut de l'Allemagne, et de la bonté qu'ils avoient de les assister dans la nécessité de leurs affaires. Il assura le légat que, pour ce qu'il leur avoit représenté de l'union des cœurs et des volontés, et de la soumission qu'ils devoient avoir pour les décrets du saint concile de Trente, ils étoient persuadés que c'étoient des remèdes nécessaires dont ils étoient résolus de se servir; qu'ils juroient d'être soumis sans aucun doute et sans aucune restriction à toutes les décisions qui regardoient la foi et la doctrine des mystères du culte divin; qu'il y avoit de certains points de discipline dont ils souhaitoient d'être dispensés, et qu'ils avoient de certains usages établis qu'il n'étoit ni sûr ni expédient d'abolir dans un temps de licence et de division; qu'il falloit attendre une conjoncture plus favorable; qu'il étoit assez instruit des coutumes et des affaires d'Allemagne pour ne rejeter pas leurs propositions; qu'ils

le prioient même d'appuyer par son crédit et par son autorité les requêtes qu'ils avoient à présenter à sa sainteté ; qu'il eût enfin la bonté de les protéger comme il avoit déjà fait, et qu'il fût persuadé que les Allemands auroient une reconnoissance éternelle de tous les bons offices qu'il leur rendoit.

Cependant les hérétiques ne perdoient aucune occasion d'avancer leurs desseins. Ils pressoient l'empereur et le sollicitoient, par de grandes promesses, de se déclarer et de prendre enfin ouvertement leur parti. Il y avoit déjà quelques années que ce prince, corrompu par les espérances qu'ils lui donnoient et par la fréquentation qu'il avoit eue avec eux, paroissoit contraire à la foi et à la piété catholique. Il avoit souvent assisté à leurs prières et à leurs cérémonies. Il avoit reçu dans son palais un de leurs principaux docteurs qu'il avoit souvent ouï prêcher dans Vienne. Enfin il alloit se précipiter dans l'erreur si l'empereur Ferdinand son père, prince très-sage et très-pieux, ne l'en eût détourné, soit en l'exhortant à suivre les traces de ses ancêtres, soit en le menaçant de le déshériter et de laisser l'empire et tous ses états à son jeune frère. Cette menace le retint et l'empêcha de faire profession ouverte de l'hérésie. Après la mort de son père, étant parvenu à l'empire, il se comporta de telle sorte que, voulant se ménager entre l'un et l'autre parti, il se rendit suspect à tous les deux. Alors les hérétiques le pressoient de tenir sa parole, de se déclarer hautement pour eux et de casser le traité de Passaw qu'ils avoient déjà violé plusieurs fois.

L'an 1555, l'empereur Ferdinand s'étant trouvé dans une grande nécessité d'hommes et d'argent, et ne pouvant presque plus soutenir la guerre contre les Turcs, avoit été contraint d'accorder aux hérétiques l'exercice libre de leur religion et de leurs cérémonies, conformément à la confession d'Augsbourg; mais il avoit ajouté à ce traité quelques articles qui leur étoient désavantageux. L'un portoit que ceux qui sortiroient du sein de l'Église catholique, ou qui auroient des sentimens contraires à la foi et à la piété de nos pères, ne pourroient jouir d'aucun revenu ni d'aucune dignité ecclésiastique. L'autre déclaroit que les seigneurs catholiques pourroient obliger leurs sujets, qui s'attacheroient aux nouvelles sectes, de vendre les biens et les héritages qu'ils possédoient, et de sortir de leurs états. Il n'étoit pas permis aux seigneurs d'user d'une plus grande rigueur.

Les hérétiques vouloient faire abolir ces deux articles, et protestoient qu'ils n'étoient plus résolus d'observer les lois rigoureuses de ce traité. Cet esprit d'orgueil et de révolte, qui est inséparable de l'hérésie, les portoit à faire des propositions impies et insolentes, et à demander qu'il fût libre à chacun de vivre selon son opinion, et de se faire un culte et une religion conforme à son sens; ou qu'on assemblât un concile national pour déterminer les choses qui concernoient la religion. On ne pouvoit leur accorder l'une ou l'autre de ces demandes sans confondre tous les droits divins et humains, et sans ruiner la religion catholique dans toute l'Allemagne.

Il n'y avoit que la prudence de Commendon qu'on pût opposer à la fureur des hérétiques, qui alloit jusqu'au dernier degré de l'impiété. Aussi ne manqua-t-il pas de travailler à une affaire si importante. Il pressentit et sonda toutes leurs intentions. Il découvrit leurs desseins, les sentimens différens de leurs conseillers, le nombre et la qualité de leurs partisans, les vues générales et particulières de chacun; et, par les avis de ses amis ou par ses propres conjectures, il sut toute l'intrigue du parti, comme s'il eût assisté lui-même à leurs conseils et à leurs assemblées. Ainsi il rendit tous leurs efforts inutiles: tantôt en exhortant les catholiques, tantôt en leur faisant connoître les artifices de leurs adversaires, tantôt en les retenant dans le devoir par la crainte. Enfin il s'acquit tant d'estime et tant de crédit sur l'esprit des principaux de l'assemblée et de l'empereur même, que les catholiques avouoient qu'ils n'avoient jamais trouvé ce prince si favorable; et ce prince protestoit qu'il n'avoit jamais trouvé les catholiques si fermes ni si unis ensemble. De sorte que la diète finit sans que les hérétiques remportassent aucun avantage. On n'y établit rien de nouveau. Toutes choses furent tranquilles. On accorda à l'empereur tous les secours qu'il demandoit contre les Turcs; et le pape lui donna cinquante mille écus d'or qui lui devoient être payés en trois termes pour lui aider à fournir aux frais de cette guerre. Commendon toucha cet argent à Augsbourg; et, avec la permission de sa sainteté, il présenta la

somme entière à l'empereur dès que la diète fut terminée.

CHAPITRE III.

Commendon retourne à Rome.

Après cela, Commendon étant parti d'Allemagne, arriva à Venise dans le mois de juin. Il reçut en particulier et en public toute sorte d'honneur dans cette ville. Le doge, accompagné de tout le collége et d'une grande partie du sénat, l'alla voir chez lui ; et tous les ordres de la république lui témoignèrent avec beaucoup d'empressement, pendant le séjour qu'il fit à Venise, le respect qu'ils avoient pour lui. Il y eut pourtant quelques nobles piqués de jalousie, qui voyoient avec regret qu'on lui rendoit des honneurs, et qu'il possédoit des dignités qu'on n'accorde ordinairement qu'aux personnes d'une famille patricienne, et ceux-là mêmes avoient déjà tâché de traverser à la cour de Rome ce prélat qui ne s'élevoit que par sa vertu.

Il passa tout le reste de l'été dans des maisons de campagne aux environs de Padoue, tant pour éviter les grandes chaleurs que pour se délasser de ses longs travaux. Au commencement de l'automne, il eut ordre de se rendre à Rome ; et, pour éviter le concours de ses amis, il résolut d'y entrer de nuit, lorsqu'on l'attendoit le moins. Mais sa sainteté l'en

empêcha, disant qu'il étoit juste qu'on reçût avec les cérémonies accoutumées celui qui avoit passé par tant de nations avec une si grande réputation de piété et de sagesse, qui avoit rendu de si grands services au public, et qui venoit d'être élevé à une dignité éminente. En effet, les cardinaux le vinrent recevoir à la porte; il fut conduit avec un grand cortége au Vatican, où le pape l'attendoit assis sur son trône selon la coutume, et il reçut ensuite les complimens de toute la cour.

Les plus anciens courtisans regardoient sa promotion au cardinalat comme une chose singulière. Les biens, la naissance, la faveur ou la recommandation des rois, la sollicitation ni la fortune des grands n'y avoient aucune part. Il y étoit parvenu par son esprit et par ses services sans aucun secours; et ce qui est de plus étonnant, sans avoir brigué, sans avoir demandé, et dans la force et dans la vigueur de son âge. Cet exemple donnoit de grandes espérances aux gens de bien qui voyoient que les dignités commençoient à être les récompenses de la vertu. Jamais cardinal n'avoit été reçu dans Rome avec plus d'approbation et de réjouissance. Le pape, qui avoit naturellement de l'inclination pour les personnes de mérite, n'oublia rien de son côté pour lui donner des marques de son estime et de son amitié.

Les souverains pontifes ont accoutumé de consulter les personnes qu'ils considèrent le plus, lorsqu'ils sont accablés d'affaires, ou qu'ils veulent régler des choses importantes. Ils choisissent un certain nom-

bre de cardinaux qui s'assemblent, selon les occasions, chez le plus ancien, pour y conférer des affaires qui leur sont commises; et ces sortes d'assemblées s'appellent des congrégations. Après l'arrivée de Commendon, le pape établit sept de ces congrégations pour diverses sortes d'affaires, et voulut que Commendon assistât à toutes, tant il croyoit son esprit capable de plusieurs emplois à la fois. Il lui fit préparer un grand appartement dans son palais, et lui donna des pensions très-considérables, jusqu'à ce qu'il l'eût pourvu de quelques bénéfices de grand revenu. Il lui permit d'entrer dans sa chambre toutes les fois qu'il voudroit le voir, et lui donna les mêmes privilèges qu'il avoit donnés au cardinal Alexandrin son parent; au lieu que les autres cardinaux apprenoient du maître de chambre les heures de leurs audiences, qui leur étoient marquées afin qu'ils n'attendissent point dans l'antichambre; ce que sa sainteté ne trouvoit pas convenable à leur caractère et à leur dignité.

Alors toute la ville commença à faire la cour à Commendon. Chacun voulut le visiter chez lui, l'accompagner lorsqu'il sortoit, et lui rendre toutes ces civilités empressées qu'on rend aux personnes éminentes en dignité, qui ont quelque part à la faveur et à l'amitié de leurs souverains. Tous ceux qui excelloient dans les sciences s'adressoient à lui, tâchoient d'avoir son approbation, et le regardoient comme le protecteur des beaux-arts et comme l'auteur de leur repos et de leur fortune. Pour lui, parmi

tous, ces applaudissemens et toutes ces prospérités, il conserva toujours sa modération ordinaire. Il étoit fidèle à ses amis et modeste envers tout le monde. Il assistoit généreusement tous ceux qui étoient recommandables par quelque qualité extraordinaire; et il le faisoit avec si peu d'ostentation, qu'il a élevé par ses soins et par sa recommandation plusieurs personnes qui ne savoient d'où leur fortune leur étoit venue. De toutes ces vertus, il n'en retint aucune plus constamment que celle de faire du bien, sans rechercher la gloire de l'avoir fait; mettant le fruit des bons offices qu'il rendoit à ses amis dans la satisfaction de sa conscience plutôt que dans la reconnoissance de ceux qu'il avoit obligés.

Quelques-uns l'exhortoient de se servir du temps et de la faveur; d'amasser des trésors et de se faire des créatures; mais il rejeta ce conseil, disant que la modestie étoit plus conforme à sa manière de vie; que rien n'étoit si fragile ni si sujet à l'envie et à l'aversion publique que la faveur des grands quand on ne la ménageoit pas; que celui-là étoit maître de sa fortune qui savoit en user modestement, et que c'étoit le chemin de tomber dans le malheur que de se laisser emporter aux prospérités. Ainsi, à mesure que le pape lui témoignoit plus de confiance et plus d'amitié, il avoit beaucoup plus de retenue. Il n'affectoit point d'entrer dans la chambre de sa sainteté si son devoir ou ses affaires ne l'y appeloient. Il s'employoit volontiers pour obtenir des grâces aux autres, selon leur condition ou leur mérite, et ne demandoit

jamais rien pour lui ; ce qu'il observa toute sa vie.

Il alloit peu souvent par la ville ; ou, s'il alloit se promener ou visiter quelques églises, il sortoit dans un carrosse fermé pour éviter les salutations incommodes et inutiles, et n'alloit ordinairement qu'à des endroits peu fréquentés. Lorsqu'il devoit se trouver au consistoire ou aux chapelles où sa sainteté devoit officier, il sortoit de chez lui avant le temps, afin de tromper ceux qui avoient dessein de l'accompagner, se contentant d'être suivi de ses domestiques. Il sortoit même tous les ans de la ville sous prétexte de conserver sa santé et de fuir les grandes chaleurs de l'été ; ce qui le mettoit hors de tout soupçon d'ambition et d'avarice. Quoique le pape eût de la peine à le laisser partir, il ne pouvoit le lui refuser ; et, attribuant ces retraites à sa modestie, il lui étoit d'autant plus favorable qu'il connoissoit qu'il n'aimoit pas à se prévaloir de sa faveur. De cette manière il étoit à couvert de l'envie ; il prévenoit la satiété que donne souvent une assiduité affectée, et il sembloit renouveler et augmenter son crédit par ses absences.

Le cardinal Michel Bonelle Alexandrin, que le pape avoit élevé à cette grande dignité à cause de ses vertus et de ses bonnes inclinations, eut quelque petite jalousie contre lui, plutôt par la sollicitation de quelques esprits envieux, que par son propre mouvement. Mais Commendon la dissipa si bien par sa modération et par sa prudence, que ce cardinal se servoit de son conseil dans toutes ses affaires avec une confiance et une tendresse très-particulière, et

s'estimoit heureux qu'un si grand homme rendît de bons témoignages de lui à sa sainteté. Pendant son absence le pape lui faisoit écrire et lui demandoit ses avis sur les affaires difficiles qui se présentoient; et, dans les occasions qu'il eut d'envoyer des cardinaux légats pour des négociations très-importantes, il se servit toujours de lui, et l'envoya trois fois en légation, lui confiant ces emplois qui sont les plus importans et les plus honorables de la cour de Rome, quoiqu'il fût absent toutes les trois fois.

CHAPITRE IV.

Le cardinal Commendon est envoyé pour la seconde fois légat en Allemagne.

L'EMPEREUR Maximilien avoit résolu de permettre aux peuples d'Autriche de vivre selon les lois et selon le formulaire de foi d'Augsbourg; soit par l'inclination secrète qu'il avoit de favoriser les luthériens dont il approuvoit les erreurs, soit par l'espérance qu'il avoit de tirer une grande somme d'argent de ceux de cette secte, qui avoient accoutumé d'acheter de leurs princes la licence dont ils se servoient après contre ces princes mêmes. Il couvrit son dessein impie d'un prétexte honnête. Il se plaignoit que la religion de nos pères étoit affoiblie et presque opprimée par le grand nombre de sectes et d'opinions différentes qui partageoient toute la chrétienté; qu'on étoit

venu à un tel point de relâchement et d'impunité, qu'on voyoit naître tous les jours des erreurs nouvelles; qu'il falloit donner des bornes à cette licence, et qu'il valoit mieux souffrir une hérésie dans l'Église et réprimer les autres par les lois et par la force, que de se laisser accabler de toutes ensemble.

Dès que le pape eut appris cette nouvelle il assembla le sacré collége; et, après avoir représenté aux cardinaux la conséquence de cette affaire, il se jeta sur les louanges de Commendon; et, leur témoignant qu'il étoit très-capable d'une si importante négociation par sa probité, par son esprit et par le grand usage qu'il avoit de ces sortes d'affaires, il le nomma, du consentement de tous, son légat en Allemagne, et lui envoya ordre de se rendre en diligence auprès de l'empereur, et de s'opposer à ses pernicieux desseins.

Commendon étoit à Véronne où il avoit passé l'été, et il se préparoit à s'en retourner à Rome au commencement de l'automne, comme il avoit accoutumé, lorsqu'il reçut les lettres du pape qui contenoient la délibération du consistoire et les ordres de sa sainteté. Il fut quelques jours à faire son équipage; et, ayant reçu de la main d'Augustin Valère évêque de Véronne, une croix d'argent qui est la marque de la légation, il partit fort promptement. Étant arrivé le même jour à douze lieues de Véronne, un courrier d'Allemagne, qu'il rencontra, lui rendit des lettres de l'empereur, par lesquelles ce prince le prioit instamment de n'aller pas plus loin, jusqu'à ce qu'il eût

fait représenter au pape qu'il n'étoit pas à propos d'envoyer un cardinal légat en Allemagne dans l'état où étoient les affaires de la chrétienté. Quelques-uns étoient d'avis d'obéir à l'empereur et d'attendre un nouvel ordre à Véronne. Mais le légat protesta qu'il exécuteroit exactement la volonté de sa sainteté qui lui avoit commandé de partir ; et, ayant dépêché un courrier à Rome pour savoir ce qu'il avoit à faire, il continua son voyage, réglant ses journées en sorte que le courrier le pût encore trouver à Inspruck. Ainsi il obéissoit au pape et il attendoit sa volonté.

Il avoit appris que l'archevêque de Salsbourg et le duc de Bavière étoient à Inspruck chez Ferdinand frère de l'empereur, et il étoit bien-aise de conférer avec eux et d'engager particulièrement le duc de Bavière, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de l'empereur, à le détourner de ses résolutions dangereuses. Ces princes donnèrent à Commendon des lettres aussi fortes qu'il les pouvoit souhaiter. Le duc de Bavière écrivoit à Maximilien en ces termes : Il faut que la corruption du siècle soit bien grande, puisqu'on aime mieux voir forger de nouvelles religions par des esprits trompeurs et séditieux, que de voir rétablir l'ancienne et la véritable par l'autorité du souverain pontife, qui est le dépositaire et l'interprète des vérités éternelles. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on reçoive avec honneur des ambassadeurs du Turc et des peuples les plus barbares, et qu'on fasse difficulté de recevoir des légats envoyés de la part du saint-siége, qui sont des personnes de très-grand mérite ?

Cependant le pape ayant loué la résolution et la constance du légat, qui ne s'étoit point étonné des lettres de l'empereur, lui ordonna de continuer son voyage et d'exécuter sa commission. Il partit d'abord, et s'étant embarqué à Hall, il se rendit dans huit jours par l'Ins et par le Danube à la cour de l'empereur. Tous ceux chez qui il passa lui dirent que sa légation étoit inutile; qu'il n'y avoit nulle espérance de changer l'état des affaires; que Maximilien en étoit venu à des extrémités d'où il n'y avoit plus de retour; que sa parole étoit engagée, que l'argent qu'on lui devoit fournir étoit prêt et que ce prince s'étoit lié lui-même.

Le lendemain il alla voir l'empereur qui prit d'abord la parole et témoigna à Commendon que, s'il avoit souhaité qu'on ne lui envoyât aucun cardinal, ce n'étoit pas qu'il refusât cette légation qui lui étoit fort honorable; mais qu'il craignoit que dans la chaleur de la guerre des Pays-Bas, où plusieurs peuples d'Allemagne étoient engagés, cette légation ne parût suspecte. Que puisque sa sainteté en avoit jugé autrement, il se réjouissoit de son arrivée. Qu'au reste il vouloit bien lui rendre raison de la résolution qu'il avoit prise de permettre aux peuples d'Autriche de vivre selon la foi et selon les cérémonies de la confession d'Augsbourg. Qu'il avoit cru que c'étoit le seul remède à tous les maux qui menaçoient l'empire, que de retrancher la liberté qu'on se donnoit dans ces provinces de se faire une foi, un culte et une piété suivant les caprices de quelques nouveaux docteurs. Qu'il avoit résolu de leur accorder sous de certaines

conditions, l'exercice d'une de leurs religions, afin d'arrêter le cours de tant d'opinions monstrueuses, qui s'élevoient tous les jours dans ses états. Que cette grande multitude d'erreurs et de nouveautés causoit des séditions, affoiblissoit l'autorité des lois et pervertissoit tous les droits du culte divin. Qu'il avoit choisi la secte de Luther parmi toutes les autres, parce qu'elle approche plus de la vérité et qu'elle a plus de conformité avec l'Église catholique.

Qu'il ordonneroit à ceux de cette secte une manière de culte et une forme de cérémonies qui ne seroient pas éloignées des nôtres, et qu'ainsi il arrêteroit enfin cette licence impie d'inventer et de publier de nouvelles opinions. Que c'étoit le moyen de les rappeler à notre communion que de les rapprocher insensiblement de nos usages. Qu'après avoir détruit toutes les autres sectes, il seroit aisé de réduire celle-ci. Qu'il s'étoit trouvé dans la nécessité de prendre cette résolution, parce que c'étoit la seule voie pour remédier aux désordres; et qu'il étoit impossible de souffrir plus long-temps cette licence sans bornes. Qu'il étoit dans des appréhensions continuelles de quelque révolte. Que ç'avoit été le dessein de Charles son oncle et de Ferdinand son père, princes très-religieux et très-attachés au saint-siége et à l'Église catholique. Que dans la nécessité de permettre à ces peuples ce qu'on leur avoit une fois permis, il aimoit mieux les retenir en leur donnant des règles et une forme de religion, que de voir tous les jours corrompre la pureté de la discipline, confondre tous les droits sacrés;

changer tous les exercices de la piété chrétienne, et rendre la province d'Autriche le siége de toutes les erreurs, et la triste région où se formeroient les divisions et les guerres civiles qui ruineroient l'Allemagne. Qu'au reste il prenoit Dieu à témoin qu'il n'avoit autre dessein que d'ôter de l'esprit de ses sujets la superstition et l'erreur, et de les ranger sous les lois de la discipline ancienne et sous l'obéissance de l'Église romaine. Voilà le discours que l'empereur tint au légat.

Commendon répondit que ce dessein de rappeler ses sujets à la foi de l'Église romaine, et de les retirer de l'erreur où ils étoient engagés, étoit très-louable, s'il vouloit ne se point servir de remèdes qui étoient capables d'entretenir et d'augmenter le mal, bien loin de le soulager ou de le détruire. Que la foi devoit être pure et entière. Qu'il n'y avoit point d'autre remède pour rétablir la religion, que de la remettre dans son ancienne pureté. Que la véritable manière de corriger les abus et les fausses opinions étoit de les détruire, et qu'il falloit regarder ce que Dieu ordonnoit et non ce qu'on pouvoit faire. Que de vouloir s'accommoder à la multitude qui se laisse conduire aveuglément à ses passions, lorsqu'elle a une fois perdu le respect des lois et l'amour de la vérité, c'étoit vouloir entretenir sa fureur et se rendre complice de ses déréglemens. Que les exemples en étoient encore récens. Que ce qui avoit rendu le mal presque incurable, c'étoit la négligence dans les commencemens, et la confiance qu'on avoit eue de pouvoir

apaiser les esprits révoltés des peuples par une fausse douceur. Que les empereurs Charles et Ferdinand avoient traité avec les mêmes luthériens sur le sujet de la confession d'Augsbourg, à dessein d'arrêter l'impétuosité de tant de nouvelles doctrines, mais que le succès en avoit été fâcheux, parce que, toutes les sectes se couvrant du nom et de l'autorité de la foi d'Augsbourg, toute l'Allemagne avoit été corrompue sans qu'on eût pu arrêter le cours de cette corruption. Que ces désordres arrivoient par un juste jugement de Dieu qui ruine tous les desseins de la sagesse humaine, et qui nous fait trouver notre perte dans les remèdes que nous cherchions mal à propos. Que ces empereurs pourtant n'avoient point traité avec leurs sujets, mais avec des princes très-puissans et avec des peuples dont ils pouvoient craindre les armes; au lieu que sa majesté offroit aux peuples d'Autriche ses sujets, des conditions de paix un peu honteuses à un souverain. Qu'il avoit beau alléguer qu'en retranchant la multitude des sectes et les réduisant à la luthérienne il seroit plus aisé de les réunir à la religion catholique; qu'il ne falloit pas tenter une chose qui avoit déjà mal réussi à d'autres; et qu'on devoit toujours se tenir à cette maxime divine, qu'il n'est pas permis de faire du mal quelque bien qu'il en puisse arriver; ce qui est encore plus véritable dans la religion, qui se gouverne par la providence de Dieu et non par la sagesse des hommes. Que, si les exemples ne le touchoient pas, il devoit au moins se rendre à la force de la raison.

Pourquoi, disoit-il, ces peuples demandent-ils cette liberté? S'ils sont tous attachés à la formule de foi d'Augsbourg et à la secte de Luther, ont-ils besoin d'une ordonnance pour les y réduire? Veulent-ils faire abolir les autres opinions s'il n'y en a point? Si mille sectes s'élèvent tous les jours comme vous dites, les unes plus étranges que les autres, il faut considérer l'état présent de vos affaires. Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? Avez-vous assez de force et d'autorité pour les contraindre s'ils refusent d'obéir; si vous êtes ou assez persuasif ou assez puissant pour les réduire, il est certain qu'il faut dissiper leurs erreurs et les rappeler dans le sein de l'Église. S'ils sont ou trop opiniâtres pour être convaincus, ou en trop grand nombre pour être forcés, il sera presque aussi difficile de les ranger tous sous la confession d'Augsbourg, que de les réduire sous la foi catholique; car ils sont aussi animés les uns contre les autres, qu'ils le sont tous ensemble contre nous. Croyez-vous que les calvinistes, gens présomptueux et attachés à leur propre sens, soient d'humeur de céder à d'autres, eux qui voient tous les jours grossir leur parti des ruines de celui des luthériens? Toutes ces sectes ennemies souffriront-elles paisiblement qu'on leur préfère celle de Luther?

Mais je veux qu'elles y consentent; ce qui est très-éloigné de l'esprit des hérétiques. Quel profit tirerez-vous de cette union? Que serviroit à un homme accablé de plusieurs maladies, de les guérir par quelque remède, si le remède même étoit mortel? Si vous

retirez du fond de la mer des gens qui se noient pour les laisser périr au-dessus des eaux, ne vaudroit-il pas autant les laisser dans les abîmes? Les hérétiques ont perdu tous les sentimens de la piété chrétienne, ils sont hors du sein de l'Église; qu'importe quelle secte ils suivent? Si vous voulez les sauver il faut les retirer de leurs erreurs; car de vouloir réunir des esprits qui par un juste jugement de Dieu sont divisés entre eux, cela n'est ni permis ni possible. Y-a-t-il de jugement de Dieu plus évident que cette haine et cette fureur qui les emporte? Ils s'attaquent et se détruisent eux-mêmes; et, bien qu'ils aient conspiré tous ensemble de se séparer d'avec nous, ils ne s'accordent pas eux-mêmes sur le sujet de leur séparation.

Saint Augustin, ce saint et ce sage docteur, a eu raison de dire que la discorde et l'agitation perpétuelle des hérétiques étoit un des fondemens de la paix et du repos de l'Église; et cependant nous les réconcilierons ensemble? Nous nous opposerons à la justice de Dieu qui les aveugle et qui les agite? Nous accorderons leurs différends, comme si nous étions nous-mêmes d'accord avec eux? Nous les armerons contre l'Église, qu'ils attaquent et qu'ils s'efforcent de ruiner? Si ces peuples s'étoient révoltés et s'étoient ligués ensemble pour attenter, les uns par les armes les autres par d'autres voies, à votre autorité ou à votre personne sacrée, les accorderiez-vous lorsqu'ils viendroient à se diviser? Leur assigneriez-vous un chef? Leur montreriez-vous les étendards sous lesquels ils devroient combattre? Ne les laisseriez-vous

pas consumer plutôt par leurs propres forces et s'affoiblir par leurs divisions? Et s'ils étoient unis ensemble, ne tâcheriez-vous pas de les désunir par adresse et par artifice, et de dompter la multitude après avoir écarté les chefs? Tant nous avons d'ardeur à maintenir nos intérêts ou à nous venger nous-mêmes, et de négligence à soutenir la cause de Dieu et à punir ceux qui l'offensent.

Je supplie votre majesté de souffrir que je lui parle sincèrement et que, dans le zèle que j'ai pour son salut et pour celui de ses peuples, je ne lui cèle rien de ce qu'on dit publiquement. Les hérétiques ne dissimulent pas qu'ils ont acheté la permission que vous êtes prêt de leur accorder. Ils se vantent comme pour nous insulter, qu'ils vous paieront en trois ans la somme de deux millions d'or, et que ce n'est pas par l'inclination ni par l'amitié que vous avez pour eux, mais par l'espérance d'avoir leur argent que vous leur accordez ce qu'ils demandent. Ils ont la hardiesse de vous reprocher cette corruption, dont ils sont eux-mêmes les auteurs. Mais vous ne leur avez encore expédié aucun privilége; ce ne sont que de simples promesses que vous leur avez faites. Croyez-vous que ces esprits séditieux qui abusent de votre bonté et qui vous calomnient même, vivront dans la soumission et dans la modestie, et qu'ils quitteront leur opiniâtreté et leur insolence naturelle? Faut-il que vous donniez aux autres princes un si fâcheux exemple? Quel désordre ne causera pas et n'a pas déjà causé le seul bruit de ce dessein parmi vos voisins? Quelle joie pour ceux

qui sont mal intentionnés? Quel désespoir pour les gens de bien? Les nations qui sont déjà perverties, celles qui ont déjà quelques impressions d'erreur et de rebellion seront encouragées; celles mêmes qui sont encore pures et qui n'ont pas reçu de nouvelles doctrines seront sollicitées par ce mauvais exemple.

Mais non-seulement votre dessein est pernicieux, il est encore contraire à l'équité et à la justice, puisque vous usurpez un droit qui ne vous appartient pas. Il n'est pas permis à votre majesté ni à aucun prince de donner des lois à l'Église, ni d'entreprendre sur les choses saintes. C'est un droit que Dieu a réservé au souverain pontife, autant que sa condition mortelle le peut permettre. C'est aux peuples à obéir; c'est à vous et aux autres rois à protéger et à défendre la religion. Nous avons des témoignages de cette vérité dans les Écritures; elle y est encore confirmée par de terribles exemples [1].

[1] Que le cardinal Commendon, légat du saint-siége auprès de l'empereur, parlant au nom de Pie V, homme sévère et jaloux de son autorité, ait dit à Maximilien tout ce qu'on lit dans cet endroit de son histoire, et que Gratiani, créature de ce prélat, ait cru faire l'éloge de son maître, en rapportant un discours où je ne doute pas qu'il n'ait beaucoup mis du sien, ce n'est pas ce qui doit étonner; l'un et l'autre étoient imbus des mêmes principes et tenoient aux mêmes préjugés par éducation et par état. Mais on a peine à comprendre que M. Fléchier, traduisant l'ouvrage d'un ultramontain, qui n'a laissé échapper aucune occasion d'inculper les maximes de son pays, n'ait pas senti qu'il étoit nécessaire de prévenir ses lecteurs contre les inductions qu'on en peut tirer, et les fausses applications qu'on en peut faire. Quelques lignes ajoutées à sa préface suffisoient pour remplir cet objet.

Quoique M. Fléchier fût né dans le comtat Venaissin, contrée où

Là il lui présenta la mort d'Oza, pour avoir porté la main sur l'arche du Seigneur, lui qui n'étoit ni

le pape exerce les droits de la souveraineté, il avoit fait ses études en France, et n'en étoit presque pas sorti depuis sa première jeunesse, en sorte que les impressions favorables aux prétentions ultramontaines qu'il avoit pu recevoir dans sa patrie, devoient être effacées, lorsqu'il traduisoit Gratiani en 1676. Il avoit quarante-quatre ans, et il venoit de recevoir par sa nomination à l'abbaye de Saint-Severin, une marque distinguée de l'estime et de la protection de Louis XIV. Observons de plus que la manière dont ce grand prince soutenoit alors ses droits dans l'affaire de la Régale, ajoutoit aux motifs qui devoient rendre précieux à l'abbé Fléchier, devenu François, les principes que nos parlemens ont si généreusement défendus, si solennellement consacrés, au nom du monarque et de la nation.

Mais soit que le discours de Commendon, qui est l'objet de cette note, ait été prononcé en effet tel qu'on le lit ici, soit que son historien l'ait étendu et développé d'après les idées de ce prélat, personne ne doute en France qu'il ne porte que sur des prétentions chimériques dont on ne trouve aucune trace dans les beaux siècles de l'Église; et ce qu'on doit remarquer surtout à cette occasion, c'est que les exemples cités par le légat à l'appui du système qu'il tâche d'établir, ne pouvant être considérés que comme des abus de l'autorité pontificale, il en résulte que les souverains ne peuvent être que trop attentifs à contenir dans les justes bornes une puissance toute spirituelle de sa nature, qui n'en sort jamais qu'au préjudice de leur indépendance. L'expérience n'a que trop appris, et on le voit clairement ici par la conduite du cardinal Commendon, qu'avec le temps, des faits qui ne sont dans la plus exacte vérité que des preuves d'usurpation, se tournent en preuves de possession sous la plume des écrivains intéressés à perpétuer une opinion qui n'a causé que du mal dans l'Église et dans l'état, toutes les fois que les pontifes ont oublié que, par le titre de leur institution, les ministres de paix et de charité ne sont établis que pour instruire les hommes, pour les sanctifier, et non pour dominer sur eux.

prêtre ni lévite; et la réprobation de Saül, pour avoir entrepris sur la charge du prophète en offrant lui-même le sacrifice. Enfin il le conjura de faire réflexion sur ce qu'il avoit entrepris; de renoncer à son pernicieux dessein, et de prendre des résolutions dignes de sa naissance, de son rang, de sa maison et de lui-même.

L'empereur étoit convaincu par ce discours, il ne savoit que répondre pour colorer cette affaire. Mais il avoit une grande passion pour l'argent. Les hérétiques le pressoient de leur tenir la parole qu'il leur avoit donnée; il avoit une inclination très-forte quoique secrète pour l'hérésie de Luther. Commendon ne l'ignoroit pas, aussi le pressoit-il continuellement, excitant les ambassadeurs des princes de se joindre à lui dans une cause qui étoit commune à tous les catholiques. Le pape Pie V, qui avoit beaucoup de zèle et de vigueur pour maintenir les droits de l'Église, et qui n'étoit retenu par aucune considération humaine lorsqu'il s'agissoit de la religion, avoit écrit des lettres au légat, par lesquelles il lui ordonnoit, si l'empereur s'obstinoit à exécuter son dessein, ou s'il cherchoit des détours, de dire la sainte messe, de réciter ce texte de l'Évangile : Si l'on ne vous reçoit point et si l'on ne veut point entendre vos discours, sortez de la maison ou de la ville, secouez la poudre de vos pieds; et de sortir après cela de Vienne, d'emmener le nonce avec lui et de n'avoir plus aucune communication avec l'empereur.

Commendon n'avoit pas encore perdu toute espé-

rance, et il ne jugeoit pas à propos d'en venir à ces extrémités qui auroient sans doute causé de grands troubles. Mais il dissimuloit les ordres qu'il avoit reçus du pape, et il se contentoit d'en faire donner des avis secrets à l'empereur. Ainsi il passoit pour un homme modéré, qui ne pouvoit se résoudre à porter les choses à la rigueur; et il embarrassoit l'esprit de ce prince qui savoit bien qu'il avoit affaire à un souverain pontife vigoureux et inflexible, qui se confioit en la justice de sa cause et en la providence de Dieu, et qui n'avoit nul égard aux raisons humaines. L'empereur persistoit pourtant et alloit tomber dans l'abîme; mais Commendon fit tous ses efforts pour le retenir et le hasard fit réussir ses soins.

Environ en ce temps-là l'on apprit la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne, femme de Philippe II, qui ne laissoit aucun enfant mâle. Il se répandit d'abord un bruit dans la cour de Vienne, que le roi d'Espagne devoit épouser la princesse Anne, fille aînée de l'empereur. Elle étoit fille d'une sœur de Philippe, et les lois défendoient ces mariages de l'oncle avec la nièce sans la dispense du pape. Maximilien qui avoit une fort grande famille, regardoit le royaume d'Espagne comme l'héritage assuré d'un de ses enfans, si le roi venoit à mourir. Sur cette espérance et ces prétentions, il avoit envoyé ses fils à la cour du roi d'Espagne pour les y faire élever. Il tâchoit de gagner l'amitié des Espagnols par ses services, et celle du roi par mille témoignages d'attachement et de déférence; et il se laissoit flatter

de ce bruit vague et incertain du mariage de sa fille.

Les Espagnols avoient alors une cruelle guerre dans les Pays-Bas contre les hérétiques rebelles, conduits et animés par le prince d'Orange. Commendon se servit fort à propos de cette occasion. Il faisoit comprendre aux Espagnols que la liberté qu'on alloit accorder aux luthériens fortifioit le parti des rebelles des Pays-Bas, et leur étoit d'une grande conséquence. Il avertissoit l'empereur, d'un autre côté, qu'il falloit ménager l'esprit du roi d'Espagne pour lui et pour sa famille. Que c'étoit désobliger ce prince que de favoriser ses ennemis et ceux de l'Église par une condescendance injuste et par une profession presque ouverte de leur religion. Il animoit l'ambassadeur du roi d'Espagne qui étoit natif des Pays-Bas, et ennemi déclaré du prince d'Orange et de son parti; et lui ayant fait connoître que le cours qu'on donnoit aux nouvelles opinions étoit d'un grand secours pour les rebelles, il l'obligea d'aller trouver Maximilien et de lui dire de la part du roi son maître que la bonne volonté qu'il avoit pour les luthériens étoit très-désavantageuse à l'Espagne; que ce n'étoit point là agir en bon frère; et que, si ceux qui devroient être plus attachés à son maître trahissoient ses intérêts, il seroit contraint de prendre d'autres mesures. Il ajouta, par la sollicitation du légat, que s'il n'avoit pas en cette occasion toute la considération qu'il devoit avoir pour le pape, il n'obtiendroit jamais la dispense nécessaire pour le mariage de sa fille avec le roi son maître; ce qui devoit lui être plus considérable que quelques

promesses de ses sujets, et qu'une petite somme d'argent qu'on lui offroit.

Ces raisons d'intérêts persuadèrent l'empereur beaucoup mieux que celles de la justice et de la religion; et ce prince que ni les lois, ni l'équité, ni le devoir, n'avoient pu toucher, abandonna son dessein; et, ayant fait appeler Commendon, lui protesta qu'il vouloit vivre dans l'obéissance du saint-siége; ce qui surprit les hérétiques qui se réjouissoient déjà publiquement, et encouragea les catholiques qui avoient presque perdu toute espérance. Le pape fut si content de cette nouvelle, qu'en la faisant savoir au sacré collége il fit un éloge du légat, et pria Dieu de vouloir lui donner pour successeur après sa mort, ou Commendon, ou quelqu'un qui lui ressemblât. Il lui écrivit des lettres très-obligeantes où il l'appeloit souvent son fils, avec beaucoup de tendresse, et le remercioit avec les termes les plus doux et les plus honorables qu'il pût trouver, pour élever son mérite extraordinaire.

CHAPITRE V.

Le pape donne à Commendon la commission de réformer le clergé d'Allemagne.

Après que cette affaire eut été terminée, le pape, qui s'appliquoit avec beaucoup de soin à régler les mœurs des fidèles et à rétablir parmi eux l'ancienne

discipline non-seulement dans Rome, mais encore dans toutes les provinces, ordonna à Commendon de travailler à la réformation des Églises d'Allemagne, où il avoit appris que les plus saintes coutumes étoient ou abolies, ou altérées et corrompues par la licence des hérétiques. C'étoit une entreprise très-difficile, tant à cause de la foiblesse des hommes qui se laissent emporter à leurs passions, et qui louent la sévérité des anciens sans avoir dessein de l'imiter, qu'à cause de l'injustice des princes qui ne cessent de se plaindre des libertins, sans penser jamais à les corriger; et qui, blâmant continuellement tous les méchans en général, les protégent souvent en particulier, ou parce qu'ils croient se rendre souvent plus redoutables par la malice de leurs sujets, ou parce que l'esprit humain est également porté à reprendre les vices et à s'y abandonner.

Il y avoit dans Vienne un grand nombre de déserteurs et de fugitifs d'Italie, qui s'étoient insinués jusque dans la cour et dans la maison même de l'empereur. Ceux qui s'ennuyoient de mener une vie régulière dans les cloîtres, ceux qui, après avoir commis des crimes, craignoient les rigueurs de la justice, se réfugioient ordinairement en Allemagne; et, après avoir abandonné la sainteté de leur discipline, ils tâchoient de corrompre les mœurs des autres, d'autant plus librement qu'ils avoient trouvé un asile et un lieu d'impunité. Les gens de bien mêmes avoient de la peine à sauver leur vertu d'une contagion si dangereuse. Le clergé étoit haï et méprisé de tout le monde;

et les entretiens les plus ordinaires et les plus agréables, étoient des invectives contre les ecclésiastiques.

Pour corriger ces désordres et pour remettre la discipline chrétienne en sa pureté, il falloit purger la ville de ces libertins ramassés, mais ils trouvèrent une infinité de protecteurs. Les hérétiques, qui nous reprochoient autrefois avec tant de bruit la vie scandaleuse de ces impies, étoient devenus leurs défenseurs. L'empereur, à leur sollicitation, excusoit les uns, répondoit des autres, et les mettoit tous à couvert sous son autorité. Vienne et plusieurs autres villes étoient sans évêques, et celles qui en avoient n'étoient pas mieux administrées. Ces pasteurs négligens tâchoient de satisfaire leur ambition ou leur avarice à la cour de l'empereur, et ne s'appliquoient à rien moins qu'à la conduite de leurs Églises. Ce désordre est assez ordinaire dans les états où les rois ont le droit de nomination aux évêchés, par la condescendance ou plutôt par la lâcheté des souverains pontifes.

C'étoient les papes ou les chapitres qui élisoient anciennement les évêques. On choisissoit ceux qui s'étoient rendus illustres par leur esprit et par la pureté de leur vie. Ainsi chacun s'élevoit par sa propre vertu et s'acquittoit avec honneur d'une charge que le mérite lui avoit acquise. On fait des choix bien différens en ces derniers siècles. On donne des évêchés pour récompense des actions militaires; la faveur, la puissance, et quelquefois même les basses flatteries et la complaisance servile qu'on a pour les

dames élèvent à ce rang des courtisans qui n'ont ni savoir, ni piété, ni intelligence, ni aucun usage de l'administration des choses pour lesquelles Jésus-Christ a institué cette dignité dans son Église. C'est là la source de plusieurs abus qui se sont glissés dans les royaumes catholiques ; c'est ce qui a introduit les hérésies, allumé les guerres civiles, désolé et ruiné de grandes provinces. Car, lorsque les évêques ignorent ou négligent leur ministère, les mœurs se dérèglent, la discipline se relâche, et la religion, qui entretient la paix dans les états, s'altère et se détruit infailliblement. C'est par là que les nouveautés se sont introduites dans les églises dont les entrées n'étoient point gardées. Les discordes, les haines, les séditions les ont suivies bientôt après.

Le légat représenta souvent ces vérités à l'empereur, et il obtint de lui qu'il pourvût aux archevêchés de Gran et de Vienne, et à quelques évêchés de Hongrie. Il eut beaucoup plus de peine à faire chasser de la cour les fugitifs qui s'y étoient retirés, et il réprima, pour quelque temps, leur orgueil et leur insolence par la crainte des châtimens. Il visita les églises, il s'informa du culte, des cérémonies et de la vie des ecclésiastiques ; il se fit présenter les livres, les vases sacrés, les habits des prêtres, les ornemens des autels ; il examina l'ordre qu'on gardoit dans l'administration des sacremens. Il remarqua plusieurs défauts qu'il lui fut plus aisé de reprendre que de réformer. Il fit assembler les prêtres dans les églises pour les exhorter à la piété et pour leur donner les

avis qu'il jugea nécessaires. Il retrancha beaucoup de choses; il en régla d'autres sur les formes anciennes. Mais tous ces réglemens furent négligés, parce qu'il n'y eut personne après lui qui eût le soin de les faire observer. L'empereur disoit hautement que le seul remède qui restoit à la chrétienté, étoit la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline, et il ne pouvoit souffrir qu'on y touchât dans ses états; de sorte que ceux qui croyoient savoir ses desseins et ses plus secrètes pensées, étoient persuadés qu'il vouloit laisser ruiner la discipline de l'Église.

Après que Commendon fut sorti de Vienne, il visita, avec autant de soin, mais avec plus de consolation, les diocèses de Passaw et de Salsbourg, où il trouva des évêques d'une grande piété, fort zélés pour la religion, qui, bien loin de s'opposer aux soins du légat, contribuèrent de tout leur pouvoir à les rendre utiles. L'archevêque de Salsbourg assembla le concile provincial, ce qui ne se pratiquoit plus depuis long-temps, et il y fit des ordonnances très-salutaires. Enfin Commendon écrivit, par ordre de sa sainteté, à tous les évêques d'Allemagne, et les exhorta de renouveler, dans leurs diocèses, l'usage de l'ancienne discipline.

CHAPITRE VI.

Commendon travaille à faire conclure la ligue des princes chrétiens contre les Turcs.

Lorsqu'il fut de retour à Rome, sur la fin de l'année suivante 1569, Sélim, empereur des Turcs, déclara la guerre aux Vénitiens, et les attaqua par mer et par terre dans le dessein de conquérir l'île de Chypre. Pie V s'employa à secourir cette république avec autant de soin et de résolution, que s'il eût été attaqué lui-même. Ce n'étoit pas par affection pour les Vénitiens, avec qui il n'étoit pas alors en fort bonne intelligence, mais par un pur zèle de religion. Il voyoit que la chrétienté étoit de jour en jour plus affoiblie par les armes et par les irruptions de ces barbares, et il en étoit extrêmement touché.

En ce temps la France s'étant affoiblie elle-même par ses divisions et par ses guerres civiles, Philippe, roi d'Espagne, étoit le plus puissant prince de l'Europe. Il étoit non-seulement maître de toute l'Espagne, il l'étoit encore des Pays-Bas, et il jouissoit en Italie du royaume de Naples et du duché de Milan. Il possédoit des îles fertiles et bien situées pour faire subsister des armées navales. La Sicile, la Sardaigne, les îles de Majorque et de Minorque, celle de Corse, toute la côte de la Ligurie et la ville même de Gênes lui obéissoient. Il s'étoit avancé du côté de l'Afrique,

où il avoit cette forteresse imprenable auprès des ruines de l'ancienne Carthage qu'on appelle la Goulette. Il étoit maître de Tunis, qui est une ville très-peuplée; et il défendoit tous ses voisins des insultes et des incursions des corsaires. Outre ces états si riches et si puissans, il possédoit un empire très-vaste au-delà de l'Océan dans les Indes occidentales, que Christophe Colomb, natif de la Ligurie, avoit découvert presque de nos temps, avec une constance et une hardiesse plus qu'humaines. Ces terres inconnues aux anciens sont d'une si grande étendue, que nos écrivains leur ont donné le nom de Nouveau-Monde, d'où Philippe faisoit apporter tous les ans par ses flottes une grande quantité d'or.

Le pape entreprit d'abord de faire entrer un roi si puissant dans la ligue contre le Turc; et ce prince très-religieux, qui faisoit gloire de révérer l'autorité du saint-siége [1], accepta la proposition et résolut de

[1] Philippe II, qui fut la terreur de l'Europe et le plus puissant prince de son siècle, est jugé aujourd'hui, et il s'en faut tout qu'on ait de lui l'opinion que l'historien de Commendon en avoit conçue d'après les préjugés de son pays. On le compte, je ne dis pas seulement parmi les méchans rois qui ont abusé du droit qu'ils avoient de commander aux hommes, mais encore parmi les fléaux les plus redoutables et les plus funestes qui aient désolé l'humanité, parce qu'il semble n'avoir envisagé le pouvoir souverain que comme un moyen de faire le mal avec impunité. La sincérité de ses sentimens est encore un problème. Fut-il convaincu que la persécution est conforme à l'esprit de l'Évangile; qu'il faut assassiner l'hérétique plutôt que de l'instruire et de l'éclairer; que l'erreur est un crime et que la mort seule peut l'expier; que ce crime est égal partout où il se trouve, chez l'homme simple et ignorant comme chez le séducteur habile; et le savant qui abuse de ses lumières;

joindre ses armes à celles de sa sainteté et de la république de Venise. Il jugeoit bien qu'il manqueroit à sa réputation, et qu'il s'attireroit la haine des peuples s'il n'assistoit les chrétiens dans une occasion si pressante. Il espéroit, outre cela, que sa sainteté lui permettroit de lever une somme considérable sur les bénéfices de son royaume; et qu'ainsi la guerre lui seroit glorieuse et ne lui seroit point à charge. Les soins infatigables du pape et la puissance de ce roi donnoient de grandes espérances à tous les chrétiens; mais les esprits artificieux des Espagnols, qui ne de-

que c'est honorer Dieu que de faire périr dans les flammes et sur les échafauds ceux qui se trompent dans le dogme ou dans les pratiques du culte extérieur; et qu'enfin un prince ne peut faire un meilleur usage du pouvoir suprême, qu'en répandant des fleuves de sang pour exterminer l'hérésie et ceux qui l'ont embrassée? Ne fut-il, au contraire, qu'un hypocrite sombre et farouche, qui fit servir la religion à seconder les projets de sa politique ambitieuse et sanguinaire; un caractère atroce dont la fausseté profonde et la cruauté réfléchie empruntoient les dehors de la piété pour tromper les hommes, et changer en vertu le plaisir affreux qu'il goûtoit à voir couler le sang humain; en un mot de ces monstres couronnés qui n'ont su apprécier leur grandeur et leur autorité que par l'étendue et la continuité des maux qu'ils ont faits à leurs sujets, qui ne se sont montrés à leurs peuples qu'environnés de satellites et de bourreaux, et qui ne se sont estimés puissans que par la terreur dont tout le monde étoit frappé à leur vue, et par le nombre des arrêts de mort qu'ils ont prononcés? Dans le premier cas, on peut assurer que, si Philippe II n'eût pas existé, on ignoreroit encore ce que c'est que le fanatisme dont on ne peut se faire une idée juste et complète qu'en lisant son histoire; et dans le second cas, on doit convenir que les Tibère, les Néron, les Caligula et tous les autres tyrans, dont on ne prononce les noms qu'avec horreur, étoient des princes doux et compatissans en comparaison de lui.

mandoient qu'à dominer et à étendre leur monarchie, ne secondèrent pas les bonnes intentions du roi. Ce n'étoit pas le dessein de ces politiques de vaincre les Turcs et d'écarter le malheur qui menaçoit la république de Venise. Ils vouloient entretenir les différends de ces deux nations ennemies, afin que les Vénitiens, épuisés de forces et d'argent, et fatigués de la longueur et du poids de cette guerre, ne pussent traverser le dessein qu'ils avoient de se rendre maîtres de toute l'Italie.

Le sénat de Venise connoissoit assez les artifices des Espagnols; il avoit éprouvé tous leurs détours et toutes leurs adresses dans un temps très-difficile, pendant le règne de Charles V. Aussi avoit-il de la répugnance à entrer dans aucune ligue avec Philippe, et il aimoit mieux acheter la paix à quelque condition que ce fût que d'avoir aucune communication avec l'Espagne. C'étoit là la résolution des anciens. Mais la jeunesse, animée contre l'injustice et la perfidie des Turcs, vouloit combattre et venger la république par les armes, et concluoit à la ligue qui se traitoit à Rome chez le pape, par des ambassadeurs. Commendon fit paroître sa prudence en cette occasion. Il démêla plusieurs grandes difficultés qui se présentèrent, car l'ambassadeur de Venise avoit ordre de lui communiquer toutes les circonstances de l'affaire, et le pape n'avoit point de ministre plus confident.

Enfin les Espagnols et les Vénitiens étoient convenus de tous les articles de la ligue, le traité étoit

dressé ; il ne restoit plus qu'à le présenter à sa sainteté pour le confirmer ; mais les ambassadeurs du roi d'Espagne déclarèrent que leur maître n'avoit pas prétendu s'engager pour l'année présente ; que le temps étoit trop court pour faire des préparatifs de guerre et pour exécuter les conventions. Les Vénitiens furent si piqués de cette déclaration, qu'ils ne pensèrent plus qu'à faire leur traité de paix avec le grand-seigneur. En effet, ils envoyèrent un agent à Constantinople, qui, sous prétexte de traiter de l'échange des prisonniers, devoit travailler à l'accommodement de la république avec la Porte, dont le pape eut un sensible déplaisir. Commendon lui conseilla d'envoyer à Venise Marc-Antoine Colonne, qui avoit été choisi pour commander l'armée navale, et qui étoit aussi éloquent et aussi adroit à ménager les esprits, qu'habile et expérimenté en l'art militaire.

Lorsque Colonne eut reçu ordre de partir, Commendon l'avertit de faire tous ses efforts pour faire rapporter l'affaire en plein sénat, et pour l'évoquer du conseil des dix et de l'assemblée de quelques anciens sénateurs qui ne vouloient point entendre parler de guerre ; l'assurant qu'il trouveroit plus d'ardeur et plus de résolution dans les esprits des sénateurs pour opiner à la guerre, et pour conclure la ligue, lorsqu'ils seroient rassemblés en corps. Il lui marqua les noms des sénateurs qui pouvoient servir, et lorsque Colonne fut arrivé à Venise, il suivit si bien les instructions que Commendon lui avoit données, que l'affaire ayant été rapportée en plein sénat, il engagea les

Vénitiens à conclure la ligue à la grande satisfaction du pape et de toute l'Italie. Ce qui fut cause de ce célèbre combat et de cette fameuse victoire de Lépante, qui nous auroit mis à couvert de toute la crainte que nous avons de ces barbares, si nous eussions su en tirer autant de profit que nous en tirâmes de gloire.

Il y eut quelque difficulté pour le choix de celui qui commanderoit cette armée. Les Vénitiens, qui avoient éprouvé qu'un général, sujet du roi d'Espagne, ne leur étoit nullement propre, demandoient avec instance que le pape nommât un cardinal pour cet emploi. Ils espéroient que sa sainteté le donneroit à Commendon, pour qui elle avoit une estime particulière, et qu'elle jugeoit capable de soutenir toute sorte de grands emplois par sa prudence et par son esprit. Ils se réjouissoient déjà, dans l'espérance de voir une si grande et si sainte entreprise conduite par un homme également attaché à l'autorité du saint-siége et aux intérêts de leur république. Les Espagnols refusoient aussi de recevoir un général vénitien, et Commendon ne vouloit accepter aucun commandement militaire, remontrant au pape combien ces emplois étoient peu séans aux personnes ecclésiastiques, et combien la profession des armes et le devoir d'un capitaine étoient éloignés du ministère des autels et du caractère d'un évêque et d'un cardinal. Ainsi la proposition fut rejetée, et la conduite de l'armée fut donnée, du consentement de tous, à don Juan d'Autriche, frère de Philippe, s'il venoit

commander en personne, comme les Espagnols le promettoient.

CHAPITRE VII.

Commendon est envoyé légat en Allemagne et en Pologne.

COMMENDON fut bientôt chargé de nouvelles négociations qui devinrent de nouveaux sujets de gloire pour lui. Après que la ligue entre le roi d'Espagne et les Vénitiens eut été conclue, le pape voulut y engager tous les princes chrétiens, et il sollicita particulièrement l'empereur Maximilien et Auguste, roi de Pologne, qui pouvoient attaquer l'ennemi par terre et faire une diversion considérable, à cause du voisinage de leurs états avec ceux du grand-seigneur. Ils espéroient que l'empereur, piqué d'un généreux ressentiment, ne perdroit aucune occasion de se venger de ces usurpateurs qui l'avoient dépouillé d'une partie du royaume de Hongrie.

Commendon, suivant sa coutume, s'étoit retiré de Rome au commencement de l'été pour éviter les grandes chaleurs de la ville, et ne songeoit à rien moins qu'à entreprendre de nouveaux voyages. Le pape venoit de faire une promotion de seize cardinaux qui étoient des sujets d'un très-grand mérite; et, selon l'usage de la cour de Rome, il sembloit qu'il devoit employer aux grandes affaires ceux qu'il avoit tout de nouveau élevés à cette dignité. Mais sa sainteté, qui considéroit beaucoup plus l'intérêt pu-

blic que la coutume, nomma le cardinal Commendon pour son légat et l'envoya vers ces deux princes. Car, outre qu'il le considéroit comme s'il l'eût fait cardinal lui-même, et qu'il ne connoissoit personne qui eût plus de génie et plus de prudence pour les négociations, il savoit bien qu'il avoit plus de connoissance des affaires étrangères et plus d'habitude dans ces royaumes que tous les autres.

Dès qu'il eut reçu les ordres du pape, il fit marcher son train; il partit de Véronne et il arriva en peu de temps à la cour de l'empereur. Ce prince étoit ravi que la guerre fût allumée entre les Turcs et les Vénitiens. Il voyoit avec plaisir tomber sur cette république l'orage qui menaçoit ses états; et, comme il avoit employé tous ses soins pour faire conclure la ligue du roi d'Espagne avec les Vénitiens, il avoit résolu de se tenir en repos, de ne s'engager point dans cette guerre, et de l'entretenir plutôt par des espérances de secours que par aucun secours effectif.

Il étoit d'une complexion fort délicate; et son esprit, qui n'avoit pas assez de vigueur pour soutenir les grandes affaires, étoit plus propre à combattre par adresse et par conseil que par la valeur et par les armes. Il n'avoit pas assez de force pour attaquer un ennemi si puissant; et il ne s'assuroit pas sur des secours mendiés et ramassés de toute l'Allemagne qui n'arrivent jamais à propos; soit que cette nation ne souhaite point l'agrandissement des empereurs, soit qu'elle soit difficile à émouvoir et plus propre à soutenir une guerre qu'à l'entreprendre.

Les Vénitiens l'avoient déjà sollicité d'entrer dans leur ligue. Mais tantôt il leur représentoit qu'il étoit obligé de garder la foi de la trève qu'il avoit jurée avec le Turc et qui alloit bientôt expirer ; tantôt, pour les amuser par quelque espérance trompeuse, il faisoit semblant de vouloir se mettre en campagne, et il leur demandoit un état de tous les secours qu'il pourroit espérer des princes ligués quand il se seroit déclaré.

Le légat l'ayant trouvé dans ces dispositions, l'exhorta de se servir de l'occasion que Dieu lui offroit de réparer les pertes qu'il avoit faites, et de se venger de tous les outrages que la maison d'Autriche avoit reçus de ces infidèles. Il n'oublia rien de ce qui pouvoit le toucher et l'engager à faire la guerre.

L'empereur l'écouta avec beaucoup de douceur, et il approuva toutes ses raisons ; mais il persista toujours dans son irrésolution. Il faisoit naître des difficultés sur toutes les propositions qu'on lui pouvoit faire. Il s'excusoit quelquefois sur la foi des traités et sur le serment qu'il avoit fait d'observer les lois de la trève, qu'il n'étoit pas permis à un prince chrétien de violer. Mais il vouloit toujours attendre que le roi de Pologne et les autres princes de la chrétienté se fussent déclarés.

Commendon lui représentoit que c'étoit confondre l'ordre établi ; que l'empereur devoit être le chef de ces sortes d'entreprises ; et que c'étoit à lui à exciter les autres princes par son exemple, tant parce qu'il étoit plus intéressé à réprimer l'orgueil et l'injustice

de ces barbares, que parce que sa dignité le mettoit au-dessus de tous les monarques chrétiens; que, si le pape venoit à manquer, ce seroit à lui à exhorter par ses lettres et par ses ambassadeurs tous les peuples de la chrétienté; que les Polonois invités à cette ligue ne manqueroient pas de s'informer des desseins de l'empereur et de demander s'il levoit des troupes, s'il faisoit des préparatifs de guerre, et que ce ne seroit pas les encourager que de leur dire qu'il attend qu'ils se soient déclarés.

Mais pourquoi, lui disoit-il, irons-nous sonder les esprits des Polonois, si vous avez résolu de vous tenir en repos? Lorsque les Vénitiens, que vous avez animés à la guerre, et à qui vous avez donné de si belles espérances de secours, sauront que vous les abandonnez, et que les Turcs ramassent toutes les forces de leur empire dans leur armée navale parce qu'ils ne craignent plus de diversion par terre, ils se laisseront abattre; et, dans la crainte d'avoir toute la puissance des Ottomans à combattre, ils composeront avec eux à quelque condition que ce soit, et vous serez responsable et de la désunion de la ligue et des dommages qui en pourront arriver à la chrétienté.

Pour le prétexte que vous prenez de la trêve que vous avez signée, il est aisé de le réfuter. Vous devez vous souvenir que vous vous êtes plaint très-souvent à moi, et que vous avez protesté dans toutes les diètes que vous aviez une trêve apparente avec les Turcs, et qu'en effet vous étiez toujours en guerre avec eux; que ces barbares faisoient tous les ans des incursions

sur vos terres; qu'ils s'emparoient même de vos villes, et qu'ils attaquoient vos garnisons avec des troupes réglées, et qu'il étoit très-difficile de les repousser, quelque traité de paix qu'ils eussent fait avec vous.

Puis donc que vous avez affaire à des peuples barbares qui n'ont point de foi, qui se moquent des droits les plus sacrés, et qui n'ont pour règle de leurs actions que leurs passions et leurs intérêts; pourquoi vous excusez-vous sur la sainteté d'un serment qu'ils ont tant de fois violé? Croyez-vous pouvoir, par un prétexte de religion, vous défendre de contribuer à une guerre qu'on entreprend pour la défense de la religion même?

L'empereur se sentoit pressé de ces raisons, il voyoit tous ses artifices découverts; et comme le légat lui protestoit qu'il alloit écrire à Rome et à Venise toutes ses irrésolutions, il craignit que l'ardeur des Vénitiens ne se ralentît, s'ils perdoient l'espérance d'être secourus, et demanda encore quelque temps pour prendre sa résolution. Il répondit enfin qu'il suivroit toujours le conseil et l'autorité du souverain pontife, et qu'il entreroit très-volontiers dans la ligue; mais qu'étant le plus exposé aux insultes et à la violence des ennemis, il vouloit savoir, avant que la guerre fût commencée, quel secours il pourroit attendre des princes ligués, afin de prendre ses mesures sur les forces qu'on lui fourniroit. Il espéroit qu'avant qu'on eût des nouvelles de ces provinces éloignées l'été passeroit et que l'année suivante il trouveroit encore quelque artifice pour éluder.

Commendon loua la résolution qu'il venoit de prendre, et lui fit connoître l'obligation qu'il avoit de se servir d'une occasion si favorable et de s'unir avec les autres princes pour défendre avec eux la cause commune de la religion. Il l'assura qu'on étoit prêt de lui accorder tout ce qu'il souhaiteroit; qu'il n'avoit qu'à faire ses propositions sans attendre les résolutions des autres. Mais l'empereur, qui ne vouloit point s'expliquer, faisoit toujours les mêmes difficultés, jusqu'à ce qu'il eût reçu l'état des secours et des troupes que ses associés pouvoient lui fournir.

Par ces détours et par cette incertitude nous sommes confirmés, lui dit alors le légat, dans les mêmes soupçons que nous avons eus. Il n'est pas difficile de connoître que votre majesté ne veut que gagner du temps, afin que la saison de se mettre en campagne soit passée, avant que nous puissions apprendre les propositions des confédérés que vous augmenterez ou que vous changerez encore pour traîner l'affaire en longueur. Faites-nous la grâce de nous expliquer nettement ce que vous prétendez. Si vous voulez donner quelque espérance solide de secours et animer les Vénitiens à la guerre, personne ne peut mieux savoir vos prétentions et vos besoins que vous-même, et vous en pouvez juger plus véritablement que les autres n'en sauroient délibérer.

L'empereur disputa long-temps et il fut difficile de l'ébranler; mais enfin il céda aux raisons du légat, et il demanda qu'on lui fournît vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, dont la moi-

tié seroit d'Allemands. Avec ce secours il promettoit d'être de la ligue et d'attaquer les Turcs du côté de la Hongrie ; et il étoit prêt à faire d'autres propositions, si celles-là n'étoient pas acceptées. Il avoit eu tant de peine à rendre cette réponse positive, que les ambassadeurs et principalement ceux de Venise, qui avoient souvent traité avec lui de cette matière, furent étonnés qu'on eût pu le faire expliquer.

Le légat dépêcha d'abord un courrier au pape avec des lettres qui lui donnoient avis de tout ce qui se passoit. Et peu de temps après la nouvelle de la célèbre victoire des chrétiens se répandit par tout le monde, et donna un fort grand poids aux raisons de Commendon. On apprit que l'armée navale des chrétiens étant partie des côtes de Sicile, et ayant fait voile du côté de la Grèce, avoit rencontré celle des Turcs devant le détroit de Corinthe où, après un long combat, les chrétiens avoient remporté une glorieuse victoire. Cent trente vaisseaux des ennemis furent pris et quatre-vingt-dix brûlés ou coulés à fond.

Après un si heureux succès, le légat demanda qu'on fît des prières publiques, qu'on rendît solennellement des actions de grâces à Dieu, et qu'on allumât des feux de joie par la ville, afin d'encourager les peuples à prendre les armes contre des ennemis déjà vaincus. Mais l'empereur ne voulut permettre aucune marque de réjouissance publique, de peur que les Turcs ne pussent croire qu'il avoit insulté à leur mauvaise fortune ; et il se contenta d'assister avec l'impératrice et toute sa famille à une messe solennelle que le légat

célébra dans la chapelle du palais en actions de grâces de cette victoire.

Le pape reçut presqu'en même temps la nouvelle de la défaite des Turcs et celle de la résolution que Maximilien avoit prise d'entrer dans la ligue. Ce fut une double joie pour sa sainteté. Elle loua Commendon dans le consistoire, et, du consentement des princes ligués, elle fit donner parole à l'empereur qu'on lui fourniroit tous les secours qu'il demandoit. Mais peu de temps après le légat étant parti, ce prince ne se mit plus en peine d'exécuter ses promesses; et le pape Pie V étant mort, tous ces grands desseins furent sans effet.

CHAPITRE VIII.

Commendon soutient la cause du grand duc de Toscane, contre les prétentions de l'empereur.

Environ ce temps-là il y eut quelque différend entre le pape et l'empereur sur la qualité de grand duc de Toscane, que sa sainteté avoit accordée à Cosme de Médicis, que le mérite et la fortune avoient élevé presqu'à l'envi. Il étoit fils d'un simple citoyen de Florence, et n'avoit pour tout bien qu'un petit héritage qui lui étoit disputé par un de ses proches, homme fort agissant et de grand crédit. Son père, Jean de Médicis, avoit mérité, par son courage et par ses grands exploits, d'être mis au rang des plus fameux

capitaines de son temps. Sa mère, Marie Salviati, sœur du cardinal Salviati, étoit une dame très-vertueuse, qui, après la mort de son mari, eut un très-grand soin de l'éducation et des affaires de son fils.

Alexandre de Médicis commandoit alors dans Florence, et le pape Clément VII l'avoit établi duc de cette ville nouvellement conquise. Il étoit difficile d'accoutumer à la servitude ces peuples naturellement inquiets et mutins, qui étoient fiers et séditieux lors même qu'ils jouissoient de leur liberté. L'esprit le plus modéré et le plus prévoyant eût eu de la peine à se ménager, et Alexandre n'étoit qu'un jeune homme adonné à ses plaisirs, qui ne se défioit de rien; aussi fut-il bientôt exposé aux embûches et à la trahison d'un de ses parens et de ses plus intimes amis, tant il y a peu de sûreté pour ces oppresseurs de la liberté des peuples.

Laurentin de Médicis, qui avoit été le confident et le ministre des plaisirs et des débauches du prince, et qui s'étoit acquis beaucoup de crédit sur son esprit, le retint une nuit dans sa maison, sous prétexte de lui faire voir une dame de la ville dont il étoit amoureux; et le trouvant endormi, il lui coupa la gorge. Quoiqu'il n'y eût qu'un valet qui fût complice de cette action, ce meurtrier se sentit tellement saisi de crainte, qu'épouvanté de son crime il sortit de la ville. Les amis de Médicis surent cet assassinat avant que les habitans qui leur étoient suspects en fussent avertis; et ils eurent le temps de renforcer la garde de la ville, et de prévenir tous les désordres qui pouvoient arri-

ver. Alexandre étant mort sans enfans, ils jugèrent à propos de choisir un prince de la même maison. Ils jetèrent les yeux sur Cosme, qui étoit à peine âgé de dix-huit ans ; et l'ayant rencontré comme il revenoit d'une petite maison de campagne, sans songer à ce que la fortune lui préparoit, ils l'enlevèrent, et l'ayant porté dans le palais, ils le reconnurent pour leur prince.

Ce jeune homme ne négligea pas la fortune qui s'offròit à lui de si bonne grâce. Il fut le vengeur du crime de ce Laurentin qui, par la faveur d'Alexandre, avoit voulu lui enlever sa petite succession et l'avoit tourmenté long-temps par des chicanes insupportables. Il n'eut point de plus grand soin que celui de punir ce traître ; et, ayant su qu'il s'étoit retiré à Venise, il y envoya des assassins qui le tuèrent secrètement. Cosme n'eut pas moins d'adresse à affermir son autorité qu'il avoit eu de bonheur à l'acquérir. Ceux qui l'avoient élu tâchèrent de gagner l'esprit des peuples en leur laissant quelque apparence de liberté pour un temps, et retranchèrent le nom de duc comme un titre orgueilleux qui ressentoit la tyrannie, se contentant de lui donner celui de prince qui paroissoit plus modeste et moins opposé à la liberté d'une république.

Cosme tâchoit de son côté d'adoucir cette nouvelle domination par sa prudence. Il ne faisoit rien sans le conseil des anciens. Il renvoyoit toutes les affaires au magistrat ; et, par cette modestie, il s'insinua si bien dans l'esprit de tous les citoyens, qu'é-

tant attaqué par des personnes de grand crédit qui avoient été exilées, tout le peuple témoigna beaucoup d'affection pour ses intérêts et lui aida à soutenir cette guerre. Après avoir vaincu ses ennemis, il s'appliqua à régler la ville; depuis, s'élevant peu à peu et augmentant son autorité, il s'attira la connoissance de toutes les affaires; il prit hautement le nom de duc; il abolit tous les droits et toutes les apparences de république; et, ne laissant aux magistrats qu'un titre inutile, il se rendit maître absolu de cet état. Il vainquit Pierre Strozzi, un des grands capitaines de son temps, qui s'étoit mis à la tête des exilés et qui avoit voulu les rétablir dans leur ville par le secours de quelques troupes françoises. Il le défit et le chassa de la Toscane. Il conquit encore la ville de Sienne. Ainsi, ayant agrandi ses états, il devint le plus riche et le plus grand prince de toute l'Italie.

Mais comme l'esprit des hommes, naturellement inquiet, aspire toujours à s'élever, Cosme commençoit à s'ennuyer du nom et de la qualité de duc; et, enflé des grandes prospérités qui lui étoient arrivées, pour satisfaire sa vaste ambition il voulut se faire traiter de roi, soit pour avoir le titre d'une dignité dont il avoit déjà la puissance, soit pour mieux établir par ce nouveau droit un état qu'il ne possédoit que par le droit des armes. Pour venir à bout de son dessein, il observa les inclinations du pape, et il s'appliqua entièrement à gagner son estime et son amitié par sa soumission, par son zèle pour la religion, par sa

sévérité et par ses recherches exactes contre les hérétiques. Par cette voie il devint en peu de temps son ami intime, et il obtint de sa sainteté la permission de se faire appeler grand duc de Toscane; ce qui ne lui paroissoit pas fort éloigné de la royauté.

Il arriva à Rome avec un équipage très-magnifique, accompagné de beaucoup de noblesse. Deux cardinaux furent envoyés au devant de lui. Sa sainteté le reçut fort splendidement, le logea dans le palais et lui donna solennellement les marques de sa nouvelle dignité. L'empereur Maximilien prétendit que le pape avoit entrepris sur ses droits; qu'il n'avoit pu donner ce privilége à un prince qui relevoit de l'empire, et que c'étoit aux empereurs à distribuer ces titres et ces honneurs. Et sur cette prétention il avoit cassé ce privilége, et il avoit envoyé des ambassadeurs à Rome pour se plaindre au pape du pape même; mais ils ne purent jamais obtenir d'être ouïs publiquement dans le consistoire, et ils se contentèrent d'exposer leurs raisons à quelques cardinaux qui leur représentèrent l'injustice de leurs plaintes et de leurs prétentions.

Cosme protestoit qu'il étoit libre dans ses états; qu'il ne relevoit point de l'empire et qu'il ne quitteroit pas sa qualité de grand duc. Le pape soutenoit avec beaucoup de fermeté ce qu'il avoit fait, et s'offensoit fort de ce que Maximilien avoit osé dire qu'il n'appartenoit pas au souverain pontife d'accorder ces titres d'honneur. Commendon reçut ordre de terminer ce différend qui pouvoit aller plus loin et causer

quelque division dans la chrétienté. Il s'y appliqua entièrement; et, après avoir obligé l'empereur à se liguer avec les autres princes, comme ils s'entretenoient un jour ensemble des forces des confédérés et particulièrement des souverains d'Italie, Maximilien nomma le prince de Florence, et prit occasion de se plaindre de ce qu'il s'étoit adressé à d'autres qu'à lui pour obtenir une qualité et une prérogative que l'empereur seul avoit droit de lui accorder.

Il protesta qu'il avoit eu une forte inclination de favoriser Cosme en cette rencontre, si son ambition impatiente ne l'eût précipité et ne lui eût fait oublier le désir qu'il avoit de le servir; mais qu'il sauroit bien faire valoir ses droits, et qu'il ne souffriroit pas que la grandeur et la puissance de l'empire fussent diminuées en sa personne; qu'il auroit bien du déplaisir d'être brouillé avec le pape, mais qu'il croyoit que le pape même approuveroit la résolution qu'il avoit prise de ne laisser pas perdre les priviléges du saint empire. Il ajoutoit que le roi d'Espagne et les princes d'Allemagne étoient intéressés en cette affaire.

Commendon, après avoir un peu remis l'esprit de l'empereur et lui avoir remontré qu'il ne devoit pas pousser plus loin ce différend, et qu'il devoit considérer l'état des affaires de l'empire, de celles de sa maison et des siennes propres, se plaignit à lui de l'ambassade qu'il avoit envoyée à Rome et des plaintes qu'il faisoit de sa sainteté, rejetant pourtant toute la faute sur ses conseillers.

S'il s'agit de faire des plaintes, disoit-il, qui de

vous ou du pape en peut faire avec plus de justice? Le pape a accordé le titre de grand duc à Cosme de Médicis, qui est un prince d'un très-grand mérite, qui a de grandes liaisons avec vous, et que vous avez honoré de votre alliance en donnant à son fils une de vos sœurs en mariage, et vous voulez lui ôter ce titre? Vous avez envoyé des ambassadeurs à Rome pour soutenir que le pape n'a pas eu le pouvoir de le lui accorder. Cosme prétend qu'il est libre; qu'il ne relève que de lui-même; que sa ville de Florence s'est rachetée par une grosse somme d'argent de toutes les dépendances de l'empire; qu'il a des lettres de Rodolphe qui a élevé la maison d'Autriche à cette suprême grandeur où elle se trouve, par lesquelles il déclare qu'il n'a plus aucun droit sur cette ville.

Vos ambassadeurs publioient dernièrement que toute la Toscane relevoit de l'empire, sans faire réflexion qu'une grande partie de cette province étoit dans les droits et dans la dépendance du saint-siége. Quel sujet de division et de haine seroit-ce si sa sainteté ne préféroit le bien public à ces contestations particulières, et si elle n'étoit résolue d'agir avec vous avec un esprit plein d'amitié et de tendresse paternelle? D'où est-ce que votre majesté ou son conseil ont conclu que le pape n'avoit pas ce pouvoir? Doutez-vous de la puissance des souverains pontifes, non-seulement sur les titres des princes, mais sur les princes mêmes, selon les nécessités de la chrétienté et selon la fidélité et l'attachement qu'ils ont à la religion? Clément IV ne donna-t-il pas cette Toscane,

que vos courtisans vous font si sujette, à Charles d'Anjou, roi de Naples? Les papes ne l'ont-ils pas gouvernée toutes les fois que la nécessité des affaires les y a obligés?

Mais pour venir à des exemples moins éloignés et plus illustres, il n'y a pas si long-temps que le souverain pontife accommoda le différend survenu entre Venceslas, roi de Bohème, et les Dirachins pour le royaume de Hongrie. Il se réserva le jugement de l'affaire; il prononça définitivement, et sa sentence fut reçue sans contradiction. Vous m'opposiez tantôt le roi d'Espagne et vous l'intéressiez en votre cause. Mais par quel droit possède-t-il le royaume de Navarre dans les Pyrénées, si ce n'est parce que le pape Jule II en a dépouillé Jean d'Albret pour s'être ligué avec les ennemis de l'Église romaine? Que si vous niez que le pape ait eu ce pouvoir, il faut de deux choses l'une, ou que le roi d'Espagne rende ce royaume à la maison de Vendôme, qui a hérité de celle d'Albret et qui le redemande, ou qu'il soit convaincu d'injustice s'il retient contre le droit et contre le devoir d'un prince chrétien et d'un homme de bien un état qui ne lui appartient pas. Il seroit trop long de vous représenter en quelles occasions et combien de fois les souverains pontifes ont exercé leur pouvoir suprême, et combien de différends ils ont terminés non-seulement par leur crédit et par leur entremise, mais encore par leur juridiction et par leur autorité; et, pour parler en particulier du droit de donner aux princes des titres et des préro-

gatives d'honneur que vos conseillers veulent contester, Alfonse VI, roi d'Espagne, accorda sa fille en mariage à Henri, comte de Lorraine, à cause des grands exploits qu'il avoit faits contre les Maures, et lui donna cette partie de ses états qui s'appelle le Portugal. Quelque temps après le pape Alexandre III, pour récompenser sa valeur et pour reconnoître les grands services qu'il avoit rendus à la chrétienté, lui accorda le titre de roi sans que jamais Alfonse osât s'opposer au dessein de sa sainteté, quelque jalousie qu'il eût de voir son gendre aussi indépendant et aussi puissant que lui.

Les souverains pontifes n'ont-ils pas ôté à la Pologne le titre de royaume, et ne le lui ont-ils pas rendu lorsqu'ils l'ont jugé à propos? Dans le temps que les Polonois reconnoissoient particulièrement l'autorité des empereurs, le pape déposa le roi Boleslas pour avoir tué de sa main sacrilége Stanislas, évêque de Cracovie, qui étoit un prélat d'une sainteté fort renommée. Non-seulement il priva le roi du royaume, il supprima même le titre et la dignité de roi. Cette sentence fut si bien exécutée que, pendant deux cent quarante ans, ceux qui gouvernèrent la Pologne ne se nommèrent jamais que ducs. Ce n'étoit ni par la négligence, ni par la lâcheté, ni par la condescendance des princes qui régnoient alors. Henri IV étoit empereur; il étoit l'ennemi le plus ardent et le plus irréconciliable du saint-siége; et jamais ni lui ni ses successeurs, qui ont été animés du même esprit, n'ont osé contester ce droit.

Après tout ce temps, les Polonois ayant une grande passion d'être remis dans leur ancien honneur, et l'ayant mérité par les grands services qu'ils avoient rendus à la chrétienté, envoyèrent une solennelle ambassade en France, où les papes tenoient alors le siége, et ils obtinrent de Jean XXII que leur duc reprendroit le titre de roi. Qui pensez-vous qui étoit empereur en ce temps-là? C'étoit Louis de Bavière, l'ennemi et le persécuteur perpétuel de l'Église romaine. Toutefois il n'envia point ce nouveau titre d'honneur aux Polonois; il ne se plaignit pas de ce qu'ils ne s'étoient pas adressés à lui. Je ne crois pas que Pie V ait moins de pouvoir que Jean XXII et les autres. Les hommes n'ont pu lui retrancher ses droits, et votre autorité n'est pas plus grande que celle des Henri et des Louis vos prédécesseurs. Il n'y a que cette différence que votre majesté a de la piété et du respect pour l'Église, au lieu qu'ils n'avoient que de la haine et de la rebellion contre elle.

Dans votre Allemagne, dans votre Autriche, les pontifes romains n'ont-ils pas exercé le même pouvoir? Les empereurs Rodolphe, Albert, Frédéric, ont envoyé des ambassadeurs à Rome, pour rendre des actions de grâce, plutôt que pour faire des plaintes. Mais s'il faut aller jusqu'à la source de votre pouvoir et de votre autorité, d'où avez-vous tiré ce nom d'empereur, qui met l'Allemagne au-dessus de tous les autres royaumes chrétiens, lorsque l'empire romain, dont la puissance et la majesté avoient été transférées en l'Orient, se ruinoit par sa propre grandeur, et

que ses provinces étoient désolées par les barbares? Qui est-ce qui l'a partagé? Qui est-ce qui en a donné une partie aux Allemands? Y a-t-il quelqu'un qui soit si ennemi de la vérité, et si animé contre le saint-siége, qui n'avoue que ce sont les papes? Il leur a donc été permis d'ôter aux Grecs une partie de l'empire, et de vous la donner avec le titre d'empereur. Et il ne leur sera pas permis aujourd'hui de donner le titre de duc et de roi? Pourquoi n'auront-ils pas un droit qu'ils ont pu vous donner? Certainement, lorsque je fais réflexion sur cette affaire, j'ai quelque sujet de soupçonner que ceux qui ont donné un conseil si nouveau et si dangereux dans la conjoncture du temps, n'aient quelques desseins cachés d'augmenter les troubles et les désordres, et de vous brouiller avec le pape [1].

Maximilien ne savoit que répondre à ces raisons. Il alléguoit seulement qu'il étoit obligé en conscience de soutenir les droits de l'empire. Puis donc, répliqua le légat, que vous vous croyez si obligé de défendre les droits de l'empire, ne trouvez pas mauvais

[1] On n'a pas de peine à reconnoître dans cet endroit les idées et le langage d'un ultramontain. Mais il est étonnant que le traducteur n'y ait pas apporté quelque correctif. Tout le monde convient qu'un des premiers et des plus importans devoirs des rois chrétiens est de protéger la religion, et de maintenir par leur autorité les lois de l'Église; mais il peut y avoir des circonstances où le bien de l'état force en quelque sorte le souverain à tolérer des dogmes et un culte contraires à la religion dominante, soit pour éviter de plus grands maux, soit pour attendre que le temps ait amené des conjonctures plus heureuses. Alors s'il croit nécessaire d'accorder la liberté de

que le pape prenne le soin de défendre ceux du saint-siége. Je vous ai assez fait connoître quels ils sont. Enfin, comme l'intention de Maximilien étoit de faire acheter fort chèrement au duc de Toscane ce titre d'honneur qu'il contestoit, et d'en tirer une somme considérable, il souhaita que Commendon trouvât lui-même le moyen d'accommoder l'affaire, en sorte que le nom de grand duc fût conservé à Cosme. Cependant Commendon reçut des nouvelles de Pologne et des ordres du pape qui l'obligèrent de presser son voyage pour s'y rendre à grandes journées. Mais quelque temps après, Cosme mourut, et Maximilien ayant reçu de l'argent de son fils, lui confirma et augmenta même l'honneur que son père avoit obtenu de Pie V.

conscience et l'exercice d'un culte nouveau à ses sujets non conformistes, il trouve dans sa puissance et dans sa sagesse tout ce qu'il faut pour dresser et faire exécuter les lois qu'il juge à propos de faire sur cet objet, sans avoir besoin de se concerter avec la puissance spirituelle, et encore moins d'obtenir son autorisation. L'histoire des troubles excités en France par le calvinisme ne nous fournit que trop d'exemples de ce droit incontestable des souverains, et pour n'en citer qu'un seul, le fameux édit de Nantes, publié en 1798 par un de nos plus grands rois en faveur des P. R., est une preuve mémorable de l'usage qu'ils en ont fait.

CHAPITRE IX.

Commendon part de la cour de l'empereur pour aller en Pologne en qualité de légat.

Ce qui obligea Commendon de partir avec tant de précipitation, ce fut la nouvelle qu'il apprit par le bruit commun et par les lettres de plusieurs particuliers, que le roi de Pologne étoit retombé dans ses premières agitations, qu'il avoit résolu de nouveau de répudier la reine sa femme, qu'il prenoit de nouvelles mesures avec les hérétiques, qu'il avoit fait donner un appartement dans son palais à une demoiselle d'une naissance illustre et d'une grande beauté, qui étoit fille d'honneur de la princesse sa sœur, et qu'il se disposoit plus librement à un nouveau mariage pendant l'absence de la reine; car la reine n'ayant pu obtenir par ses prières, ni par celles de ses parens ou de ses amis que le roi la fît revenir auprès de lui, et ne pouvant plus souffrir l'injustice qu'on lui faisoit, étoit sortie secrètement du royaume et s'étoit réfugiée chez Maximilien et chez ses frères, comme nous avons déjà dit.

Elle demeuroit à Lintz, ville d'Autriche, située sur les bords du Danube, où elle menoit une vie fort retirée et fort peu proportionnée à sa condition, accablée des chagrins présens et des craintes de l'avenir, et trop informée pour son repos des passions vio-

lentes du roi, et des résolutions qu'il prenoit tous les jours contre elle. Lorsque Commendon descendoit à Vienne par le Danube, il s'étoit arrêté pour la voir. Elle l'avoit supplié, avec des larmes et des prières très-instantes, de prendre quelque soin de son honneur et de son salut. Elle l'avoit instruit de toutes les intrigues et de tous les desseins qui se formoient contre elle en Pologne. Quelques courtisans, pour flatter le prince et pour s'insinuer dans son esprit, avoient rallumé ses espérances presque éteintes, et l'avoient porté à écrire au pape pour sonder ses intentions; ce que Commendon avoit toujours empêché. Il y avoit des ambassadeurs prêts à partir pour représenter à sa sainteté la stérilité de la reine, l'importance d'avoir des successeurs de la maison royale, les nécessités de l'état, les prières et les désirs des peuples, et pour demander enfin la dissolution de son mariage.

Le légat étant donc parti dans la plus rigoureuse saison de l'année, traversa avec beaucoup de peine ces régions glacées, et il arriva en Pologne. Quoique plusieurs seigneurs, avec qui il avoit depuis longtemps de grandes liaisons d'amitié, et qui étoient venus au devant de lui pour lui faire honneur, l'eussent informé fort amplement de l'état des affaires du royaume, il fit quelque séjour à Pétercaw, tant pour se délasser des fatigues du voyage, que pour reconnoître plus certainement l'état des choses avant qu'il arrivât à la cour. Cependant il m'envoya à Varsovie pour faire compliment au roi de sa part; pour l'aver-

tir de son arrivée dans ses états, et pour donner ordre à plusieurs choses qu'il falloit régler avant qu'il le vît.

Enfin, lorsque j'eus disposé tout ce qu'il m'avoit ordonné, il vint à la cour et il y fut reçu du roi et des principaux seigneurs du royaume avec tous les honneurs qui étoient dus à sa dignité et à sa personne. Quoique le roi relevât de maladie et qu'il eût peine à se soutenir à cause des douleurs de la goutte, il se traîna du mieux qu'il put appuyé sur un bâton jusqu'à l'escalier; et l'ayant abordé fort civilement, il lui donna la droite par honneur; et toutes les fois qu'ils furent ensemble, ou dans l'église, ou dans le palais, il le fit toujours mettre au-dessus de lui.

Dès les premiers bruits de son arrivée, le roi avoit résolu de suspendre pour quelque temps tous ses desseins touchant le divorce; et croyant que le légat ne feroit pas grand séjour dans son royaume, il jugeoit à propos d'attendre qu'il fût parti, parce qu'il savoit déjà par expérience qu'il auroit affaire à un zélé défenseur de la validité de son mariage. Il avoit alors un engagement honteux avec une courtisane, qui lui faisoit supporter plus patiemment le retardement d'un nouveau mariage; outre que les passions commençoient à s'affoiblir dans un corps infirme et presque corrompu.

Commendon voyant que l'affaire étoit déjà fort avancée, que les ambassadeurs qui devoient aller à Rome étoient nommés, qu'on avoit fait espérer à l'empereur d'adopter un de ses fils, afin qu'il ne s'oppo-

sât pas à ce dessein, que les hérétiques étoient prêts à agir, et que toutes les mesures étoient prises, il crut qu'il ne devoit pas dissimuler. Il prit son temps et représenta au roi ce qu'il avoit appris par des bruits publics et par les avis de plusieurs de ses amis. Il lui redit les mêmes choses qu'il lui avoit dites quelques années auparavant sur les droits et sur la sainteté du mariage. Il lui fit entendre que c'étoit en vain qu'il s'adressoit au pape; qu'il cherchoit inutilement des moyens dans une affaire où il n'y en avoit point humainement; que personne ne le serviroit avec plus de zèle et plus d'affection que lui, si la chose pouvoit avoir quelque bonne issue; qu'encore qu'il fût roi, il devoit se souvenir qu'il étoit homme, et que les rois peuvent bien peut-être se dispenser des lois humaines, mais qu'ils sont indispensablement sujets aux ordres de Dieu comme les moindres des hommes; qu'il mît son esprit en repos et qu'il ne persistât point dans un dessein inutile, qui lui donneroit beaucoup d'inquiétude sans aucune solide espérance de succès.

Le roi l'assura que ce qu'on lui avoit dit de l'ambassade de Rome et de l'adoption du fils de l'empereur n'étoit pas véritable; que ce n'étoient que des bruits qu'il avoit été obligé lui-même de faire courir; que ses sujets le sollicitoient continuellement de penser à leur laisser des princes qui pussent les gouverner après lui; que pour les satisfaire il leur donnoit de ces espérances vagues et incertaines; que pour lui, il avoit résolu de souffrir son malheur avec patience, puisqu'il étoit le seul homme au monde qui fût mal-

heureux sans remède et sans espérance. Il paroissoit que ni le roi ni le légat n'étoient pas fort contens de ce qu'ils venoient de se dire, et l'affaire auroit sans doute éclaté; mais la providence de Dieu dissipa l'orage qui menaçoit ce grand royaume et peut-être toute la chrétienté. Car on reçut en ce même temps les nouvelles de la mort de la reine, que les inquiétudes et les chagrins accabloient depuis long-temps, et qu'une maladie soudaine emporta.

Le roi parut en grand deuil. Il rendit témoignage de la vertu et de l'innocence de cette princesse. Il pleura sa mort très-amèrement, et fit paroître un très-sensible déplaisir d'avoir troublé son repos et de lui avoir causé tant de peines. Il n'y eut personne qui ne crût que ses larmes étoient feintes. Qui est-ce en effet qui eût pu s'imaginer qu'il fût véritablement touché de la perte d'une princesse qu'il avoit chassée de son lit, de son palais et de son royaume, et qu'il alloit encore persécuter sans considérer ni son salut ni ses états?

Cependant, à la nouvelle de sa mort et à la solennité de ses funérailles, non-seulement il prit un air triste et lugubre, non-seulement il pleura, mais encore il parut accablé de douleur; et ce qui est plus surprenant, c'est que depuis ce temps-là, ni le roi ni ses sujets ne parlèrent jamais de mariage. On ne dit pas un seul mot de la nécessité d'avoir des princes du sang royal et de laisser le royaume dans la famille où il étoit, ni de toutes ces autres raisons qui faisoient tant de bruit auparavant dans toutes les conversa-

tions; soit qu'il fût charmé par la beauté et par les caresses d'une maîtresse à qui il avoit donné un appartement dans le palais, et que cet engagement lui fit oublier le mariage; soit par une bizarrerie assez ordinaire de l'esprit humain, qui se porte avec impétuosité aux choses défendues, et qui méprise celles qui sont libres et aisées.

CHAPITRE X.

Il tâche d'engager le roi et les Polonois à entrer dans la ligue contre les Turcs.

COMMENDON fit de grandes instances auprès du roi pour l'obliger à se joindre aux princes qui s'étoient ligués contre le Turc. Il y employa toute son adresse et toute son éloquence; mais il y trouva de grandes difficultés. Le roi, qui ne songeoit qu'à ses passions et à ses plaisirs, et qui étoit aussi foible d'esprit que de corps, ne demandoit que du repos et de l'oisiveté. Il n'avoit aucun soin de ses affaires, et il n'étoit plus en état de prendre la résolution de faire la guerre. Il vouloit pourtant qu'on crût qu'il n'abandonneroit pas la cause de la religion, et il renvoyoit l'affaire à la diète qui se tenoit pour lors à Varsovie; car les délibérations de la paix ou de la guerre, par les lois du royaume, appartiennent à cette assemblée. Les Polonois étoient en paix avec le Turc depuis long-temps, ils en étoient très-satisfaits; et il n'y

avoit nulle apparence de leur faire rompre leur ancien traité, et de les engager à une guerre contre un ennemi si puissant. Ils se souvenoient de la journée de Varne; et, lorsqu'on les pressoit de s'unir avec tout le reste de la chrétienté pour la cause commune, ils répondoient presque toujours que leurs ancêtres avoient été autrefois trop malheureux dans une pareille ligue.

Uladislas IV, fils de Jagellon, avoit été élu roi de Hongrie et de Pologne. Roi de Pologne en 1434, et roi de Hongrie en 1440, et il commandoit à ces deux nations en même temps. Les Hongrois, qui étoient alors très-puissans, avoient poussé leurs conquêtes jusqu'aux frontières de la Thrace. Les Turcs avoient aussi conquis une grande partie de l'Asie; et, s'étant rendus redoutables par leurs victoires passées, ils avoient résolu de tourner leurs armes du côté de l'Europe, et d'assiéger la ville de Constantinople qui étoit le siége de l'empire. Amurath leur roi avoit fait un traité de paix avec Uladislas, afin de n'avoir qu'une guerre à la fois, et d'unir toutes ses forces contre l'empereur d'Orient, qui étoit son véritable ennemi. Mais le pape Eugène IV craignant que cette nation guerrière, accoutumée à vaincre et surtout ennemie des chrétiens, après avoir pris Constantinople, ne se jetât dans la Grèce et dans les provinces voisines, et ne passât comme un torrent jusque dans l'Italie, il envoya le cardinal Césarin à Uladislas pour lui représenter qu'il étoit très-important pour la Hongrie et pour la Pologne d'empêcher que ces in-

fidèles n'entrassent dans l'Europe, et d'éloigner ces peuples barbares de ses frontières; que l'empereur alloit avec une puissante armée se jeter dans la Thrace; que les Vénitiens et les Génois tiendroient la mer avec un grand nombre de vaisseaux; qu'on pouvoit opprimer cet ennemi commun, qui devenoit tous les jours plus fier et plus redoutable, si les Polonois l'attaquoient de leur côté, sans s'arrêter aux noms spécieux de paix ou de trève.

Le cardinal persuada si bien ce jeune roi, qu'il l'engagea à rompre le traité qu'il avoit fait avec Amurath et à lui déclarer la guerre. Le succès en fut très-funeste. Car les deux armées s'étant rencontrées proche de Varne, il se donna une sanglante bataille. Uladislas fut d'abord heureux; son aile droite, où il combattoit en personne, rompit les Turcs et les mit en fuite. Mais les ennemis ayant poussé vigoureusement l'aile gauche, vinrent charger le roi par-derrière, si bien que, la frayeur et le désordre s'étant mis parmi les chrétiens, ils commencèrent à fuir. Le roi fut tué dans le combat, et toute son armée fut taillée en pièces [1].

[1] Le récit de l'historien n'est point exact en cet endroit. Le brave Hunniade, si célèbre par ses exploits et si redoutable aux Turcs, commandoit l'armée chrétienne. Il l'avoit postée au pied d'une montagne dont il s'étoit rendu maître. Un de ses flancs étoit défendu par la Varna rivière considérable qui baigne les murs de la ville de même nom et se jette dans la mer Noire, l'autre par un retranchement de chariots, de manière qu'il ne pouvoit être enveloppé. Il avoit mis la personne du roi en sûreté dans un endroit qui étoit à l'abri de toute surprise, et lui avoit donné pour sa garde un corps

Le souvenir de cette défaite faisoit craindre aux Polonois de rompre le traité de paix qu'ils avoient fait avec le Turc. Ils s'exhortoient les uns les autres à n'écouter point les propositions de la ligue. Ils raisonnoient sur cette guerre, et ils concluoient que cette société des Vénitiens et des Espagnols ne subsisteroit pas long-temps; que, lorsqu'elle viendroit à se rompre, tout le poids de la guerre tomberoit sur la Pologne; qu'ils seroient coupables d'avoir violé la foi de leurs traités, et qu'ils auroient à soutenir les efforts d'un roi très-puissant qui fondroit sur eux avec toutes les forces de l'Asie et de l'Europe, et les accableroit infailliblement.

Commendon ne voyoit aucune apparence de persuader des esprits si prévenus. Néanmoins, par ses soins et par son adresse, il s'étoit encore conservé quelque espérance. Il tâchoit d'engager les principaux seigneurs de la cour qui le visitoient très-souvent: les uns par l'espérance qu'il leur donnoit d'avoir quelque commandement dans l'armée; les autres par

de cavalerie, dont il connoissoit l'intrépidité, en le priant de ne point quitter ce poste, qu'il ne l'eût fait avertir. L'aile droite, conduite par le général, étoit victorieuse, et Amurath regardant la bataille comme perdue sans ressource, songeoit à la retraite, lorsque Uladislas excité par les évêques et quelques seigneurs de sa cour, jaloux de la gloire d'Hunniade, se jeta sur les ennemis, avec plus d'impétuosité que d'ordre et de prudence. Tout ce qu'il y avoit de plus brave et de plus expérimenté parmi les Turcs s'acharna contre lui et contre sa troupe. Il fit des prodiges de valeur, mais accablé par le nombre, et ne pouvant être secouru, il fut tué, et sa mort fit passer la victoire du côté des musulmans. Le 11 novembre de l'an 1444 est l'époque de cette sanglante bataille.

le désir d'acquérir de la gloire par quelque grande action, et les autres par la considération de leurs intérêts et par l'espoir du butin. De sorte que si cette délibération eût été remise au jugement du sénat, il y auroit eu un parti fort considérable pour la guerre. Le hasard même fortifia ce que la prudence avoit déjà fait.

Bocdan, fils d'Alexandre, gouvernoit alors la Valachie, qui est une province voisine de la Pologne, tributaire du grand-seigneur. Il venoit d'épouser une dame polonoise d'une grande beauté et d'une des plus riches et des plus nobles maisons du royaume. Il voulut aller en Russie où elle étoit, pour la voir et pour la conduire lui-même dans ses états avec beaucoup de magnificence. Il avoit offensé très-sensiblement Christofle Sborowi, jeune seigneur de Pologne qui, outre sa fierté naturelle, avoit encore tout l'orgueil que donnent ordinairement la naissance illustre et l'appui d'une grande parenté. Bocdan l'avoit convié d'aller dans la Valachie, et lui faisoit espérer d'épouser sa sœur; mais sur quelques légers différends qui arrivèrent entre eux, il le maltraita et l'obligea de se retirer honteusement. Sborowi, qui ne demandoit que l'occasion de se venger, ayant appris que son ennemi étoit entré dans la Russie, se rendit à petit bruit aux environs de cette province avec une troupe choisie de jeunes gens.

Bocdan passa le fleuve Niester qui sépare la Valachie de la Russie sans prévoir aucun danger; et, laissant tous ses gens derrière lui, il se jeta dans un

carrosse, et s'avança avec quelques-uns de ses amis dans la résolution de surprendre agréablement sa nouvelle épouse, et d'arriver plus tôt qu'elle n'espéroit. Cette galanterie de jeune homme ne lui réussit pas. Sborowi, qui avoit de bons avis, se mit en embuscade sur son chemin; et, l'attaquant lorsqu'il y pensoit le moins, il le blessa dangereusement et le fit porter dans une ville dont il étoit seigneur.

Dès qu'on sut cette nouvelle dans la Valachie, ces peuples, naturellement changeans et infidèles à leurs souverains, ayant encore la mémoire toute fraîche des cruautés du père de Bocdan, élurent un autre prince qui envoya d'abord des ambassadeurs à Constantinople pour accuser Bocdan d'avoir eu dessein de se révolter et de se joindre aux Polonois et aux chrétiens, et pour gagner les ministres de la Porte par des présens et par de grandes distributions qui ont plus de pouvoir sur l'esprit de ces barbares que la raison ni la justice. Par ce moyen son élection fut confirmée. Il fut reconnu, et l'on lui envoya même quelques troupes de cavalerie pour la défense de la province.

On avoit publié dans la Pologne que le nouveau prince étoit établi; et, comme les bruits sont toujours plus grands que les choses, on s'étoit persuadé que pour gagner les bonnes grâces du grand-seigneur il avoit renoncé à la foi; qu'il s'étoit rangé sous la loi de Mahomet, et qu'il s'étoit même fait circoncire selon les cérémonies des Turcs. Cependant Bocdan avoit été mis en liberté après avoir payé un grosse

rançon; et, voyant que l'action de son ennemi étoit blâmée de tout le monde, il conjuroit les Polonois, par la compassion qu'on avoit pour lui, par la considération et par les sollicitations de sa nouvelle épouse, et par l'intérêt qu'ils avoient d'avoir dans leur voisinage un prince qui leur fût obligé, de prendre quelque soin de son rétablissement.

Ils levèrent donc quelques troupes; ils passèrent le fleuve Niester et se jetèrent dans la Valachie. Ils auroient même chassé le nouveau prince; mais le roi et le sénat de Pologne ayant appris qu'il y avoit des troupes du grand-seigneur qui gardoient la Valachie, ils craignirent de s'attirer la guerre avec le Turc; ils rappelèrent promptement leurs troupes, et ils ordonnèrent aux chefs de ne faire aucune violence, et de tâcher de gagner les esprits des peuples et de rétablir Bocdan par intrigue et par adresse plutôt que par la voie des armes. Les Turcs, de leur côté, soupçonnoient que cette irruption fût une déclaration de guerre. Ils savoient que le légat du pape sollicitoit le roi de se liguer avec les autres princes chrétiens, et ils se plaignoient hautement que les Polonois étoient les premiers à violer la foi des traités.

CHAPITRE XI.

Discours du cardinal Commendon au sénat de Pologne.

Cependant le nombre de ceux qui étoient venus à la diète de Varsovie étoit fort grand, et il n'y avoit que la maladie du roi qui empêchât que le légat n'eût une audience publique; car il ne croyoit pas qu'il fût de sa dignité d'aller au sénat en l'absence du roi. Mais comme la maladie de ce prince augmentoit tous les jours, il fut résolu qu'une partie du sénat s'assembleroit dans la maison de Commendon pour entendre ses propositions.

L'archevêque de Gnesne, qui est le chef du clergé, les évêques de Cracovie, de Ploscko et de Presmilie, six palatins, huit châtelains, le grand chancelier du royaume et le grand maréchal qui sont les officiers et les magistrats qui composent le sénat de Pologne, s'y trouvèrent. Commendon les reçut très-civilement; et après que chacun eut pris sa place, le chancelier prit la parole et dit au légat que le roi n'ayant pu venir à l'assemblée, à cause de ses incommodités, avoit choisi les personnes les plus considérables du royaume pour entendre en son nom, et au nom de tout le sénat, ce qu'il avoit à leur dire; et qu'il le prioit de traiter avec eux comme s'il eût été présent, et si le sénat eût été entier.

Commendon commença fort gravement par le dé-

plaisir qu'il avoit de la mauvaise santé du roi, par des souhaits pour sa convalescence et par la joie qu'il auroit eue de saluer et d'entretenir le sénat en corps. Il ajouta que, puisqu'il n'auroit pas cette satisfaction, il reconnoissoit en eux toute la majesté du sénat; après quoi il protesta devant Dieu que, dans les propositions qu'il avoit à leur faire et dans les conseils qu'il avoit à leur donner, il auroit la même sincérité, le même zèle et la même passion pour leurs intérêts, que s'il s'agissoit de l'honneur ou de la conservation de sa propre patrie, parce que les Polonois l'avoient obligé d'avoir pour eux une affection et une reconnoissance éternelle. Après cet exorde tout le monde redoubla son attention, chacun jeta les yeux sur lui, et il commença de la sorte.

La guerre, messieurs, est allumée entre les Turcs et nous, et si l'on fait attention à l'artifice de ces barbares, qui veulent nous attaquer séparément les uns après les autres, on conviendra que cette guerre est très-dangereuse. Ils se déclarent contre les Vénitiens et ils en veulent à tous nos princes; en attaquant cette république, ils menacent toute la chrétienté; et ils sont plus animés contre la religion que contre la puissance des chrétiens. Le pape Pie V, considérant l'obligation qu'il a, par tous les devoirs de sa charge, de pourvoir aux nécessités publiques, a fait une ligue avec le roi d'Espagne et les Vénitiens. Il a envoyé ses légats pour solliciter tous les princes et tous les peuples à défendre tous ensemble la cause commune.

Il souhaite particulièrement que vous ayez quelque part à une entreprise si sainte et si glorieuse, tant parce qu'il a beaucoup de confiance en votre valeur, que parce qu'il espère que vous prendrez volontiers les armes contre ces infidèles que vous avez si souvent vaincus, et que vous défendrez la république chrétienne contre leurs efforts avec d'autant plus d'ardeur que vous êtes les premiers exposés aux dangers, et qu'il s'agit plus de la sûreté de vos états que de celle de tous les autres. Nous savons que vous avez toujours eu une généreuse ardeur d'étendre la foi et la piété chrétienne, et d'éloigner de vos frontières ces irréconciliables ennemis qui sont à vos portes; mais vous avez attendu des temps favorables pour réprimer enfin leur insolence.

Voici l'occasion que vous avez tant désirée. Sélim, animé contre les chrétiens par une férocité naturelle et par une perfidie ordinaire aux princes de sa maison, a rompu la paix qu'il avoit solennellement jurée et qu'il avoit renouvelée si religieusement, si toutefois il y a quelque religion parmi ces barbares. Sélim, dis-je, attaque l'île de Chypre; il espère que les chrétiens désunis comme auparavant par des haines ou par des jalousies d'état ne seront pas disposés à soutenir les intérêts de leur religion, et qu'il opprimera facilement une petite république abandonnée.

Mais par les soins du souverain pontife, le roi d'Espagne, qui pourroit lui seul soutenir tout le poids de cette guerre, a joint ses armes à celles de

Rome et de Venise; l'empereur et tous les princes d'Allemagne sont de cette ligue; dom Sébastien, roi de Portugal, veut avoir part à une si sainte expédition. Les François mêmes, quelque éloignés qu'ils soient des Turcs et quelque alliance qu'ils aient avec eux, nous font espérer un secours très-considérable; les forces des ennemis sont dissipées; notre dernière victoire les a entièrement abattus. Plusieurs peuples de la Grèce et de la Macédoine ont repris courage et sont prêts à secouer le joug de leur servitude, si nous sommes résolus de les assister; de sorte que, si nous laissons perdre une occasion si favorable, il faut confesser que Dieu est irrité contre nous, et qu'il nous a frappés d'aveuglement.

Mais nous avons juré la paix, direz-vous, et nous ne pouvons manquer à nos traités, sans manquer à la foi publique et à la religion de nos sermens. Lisez, messieurs, les histoires de tant de nations que ces infidèles ont désolées; vous trouverez qu'ils n'ont égard ni aux lois ni à la foi des traités, et qu'ils ont subjugué plus de provinces par la trahison et par la perfidie, que par la force ou par le bonheur de leurs armes; les Vénitiens n'ont que trop éprouvé leur mauvaise foi. Je vous allèguerois leur exemple, si vous n'aviez vous-mêmes des expériences de leur infidélité accoutumée; je ne vous parlerai pas de Bialograde, ville fort peuplée à l'embouchure du Niester, que ces barbares vous ont enlevée; je ne vous parlerai pas de deux villes qu'ils ont surprises et qu'ils ont fortifiées dans la Podolie; ce sont leurs

injustices anciennes, et je ne veux vous représenter que les plus récentes.

L'année passée, avant la défaite de leur armée navale, sous prétexte que vous n'aviez pas payé au roi des Tartares je ne sais quelle pension qu'ils appeloient un tribut, au grand déshonneur de votre royaume, ils lâchèrent contre vous ces mêmes Tartares, qui firent de grands ravages dans les campagnes fertiles de la Russie et de la Pologne, et qui entraînèrent un grand nombre de vos citoyens dans une honteuse captivité ; ils n'auroient pas manqué de faire une pareille irruption encore cette année, si leur défaite ne les eût épouvantés. On publioit de tous côtés qu'il y avoit une armée de quarante mille hommes campée au-delà du Borysthène ; ce ne fut pas la rigueur de l'hiver qui les arrêta, ce fut un ordre de Sélim, qui ne jugeoit pas à propos d'irriter les Polonois, après la perte qu'il venoit de faire.

Après ces incursions des Tartares, contre toute sorte de justice et contre les traités de paix, ne se sont-ils pas rendus maîtres de la Valachie? N'en ont-ils pas chassé le seigneur naturel, qui n'étoit coupable à leurs yeux que de trop d'attachement et de fidélité pour la Pologne? N'ont-ils pas mis à sa place le plus méchant esclave de leur tyran, qui a renoncé à la foi chrétienne pour embrasser le culte profane de Mahomet; qui a pris toutes les superstitions et tous les vices de ces barbares; qui est aussi cruel, aussi avare et aussi déraisonnable qu'eux; qui sera toujours

prêt à exécuter leurs ordres, et qui n'attend qu'un commandement pour vous attaquer?

Le roi Sigismond, qui étoit très-sage et très-prévoyant, avoit toujours eu grand soin que le vaivode de Valachie fût porté à suivre le parti des chrétiens, lorsque l'occasion de se déclarer se présenteroit; il avoit même fait des traités qui le lioient en quelque façon aux intérêts de cette couronne, afin que cette province fût comme une barrière entre les terres du Turc et les siennes. Celui qui y commande présentement est non-seulement dépendant des ministres de la Porte, il est encore ennemi déclaré de la Pologne. Il sait que vous avez travaillé à rétablir Bocdan, et que par vos lettres et par vos intrigues vous sollicitez ces peuples à le reconnoître. Considérez donc, messieurs, si les Turcs ont bien observé les lois du traité, lorsqu'ils ont envoyé dans votre voisinage un vaivode circoncis avec des troupes pour l'établir et pour le défendre contre vos armes. Il est certain que cette paix n'est qu'apparente, puisqu'ils ont fait une irruption dans la Russie où ils ont brûlé, pillé, saccagé, et où ils ont exercé toutes les hostilités imaginables, même depuis que vous avez rappelé vos troupes de la Valachie. C'est à vous à déterminer si vous aimez mieux donner une armée à Bocdan par délibération publique, ou permettre à ses amis de l'assister et de lui fournir des troupes. Si le sénat se déclare ouvertement, la paix est rompue; si vous permettez aux particuliers de l'assister, croyez-vous que les Turcs

fassent grand cas d'une paix que des particuliers peuvent troubler impunément?

Mais depuis peu, direz-vous, nous avons reçu des lettres fort obligeantes du grand-seigneur; il nous traite comme ses anciens amis et ses alliés. Je vous prie, messieurs, de faire quelque réflexion sur cette manière d'agir. D'où vient cette civilité à des barbares qui se croient fort élevés au-dessus du reste des hommes? C'est qu'ils jugent que le temps vous est favorable. Ils veulent vous endormir avec ces noms d'amitié et d'alliance; et, ne pouvant vous attaquer par la guerre, ils vous attaquent par la paix. Plus ils vous flattent contre leur naturel, plus ils conçoivent de haine et de colère dans leurs cœurs. Ils attendent leur temps, et ils vous font perdre le vôtre; cependant ils sont sur vos frontières. La Valachie leur étoit déjà tributaire; ils n'y viennent pas pour la conquérir, mais pour être plus près de vous, et pour vous ôter tout le crédit que vous avez dans cette province. C'est pour cela qu'ils déposent un jeune prince à qui ils n'ont rien à reprocher que votre amitié.

Voulez-vous attendre, messieurs, qu'ils se saisissent de la ville de Cothin et qu'ils la fortifiént; qu'ils vous ôtent l'espérance d'entrer dans la Valachie, et qu'ils vous tiennent dans une crainte perpétuelle pour Caminieck? Que s'ils ont sollicité il y a quelques années Alexandre, père de Bocdan, de reprendre Povetie, que pensez-vous qu'ils feront quand ils se seront rendus les maîtres de la Valachie?

Qui les empêchera, s'ils connoissent que vous aimiez le repos et que vous soyez insensibles, d'assujettir la Transylvanie et d'environner votre royaume, en sorte que vous ayez toujours vos plus cruels ennemis à vos côtés? En ces occasions, quoiqu'il ne faille pas souhaiter la guerre, il est de la prudence de suivre la nécessité et de prévenir ses ennemis. Il vaut mieux prévoir les maux qui nous menacent, que de nous laisser accabler en les négligeant. Vos ancêtres ont souhaité avec passion l'occasion qui se présente aujourd'hui; si vous la laissez échapper, je prie Dieu que je sois faux prophète, je crains que vous ne vous repentiez un peu trop tard de votre oisiveté, et que vous ne connoissiez, lorsqu'il ne sera plus temps, l'importance de mes avis.

J'ai appris que le feu roi Sigismond avoit accoutumé de dire, quelque temps avant sa mort, qu'il n'avoit rien désiré plus ardemment que de voir tous les princes chrétiens unis ensemble pour attaquer leur ennemi commun, et qu'il auroit fait voir en cette occasion si c'étoit par choix ou par nécessité qu'il avoit fait des traités de paix avec ces barbares. Ce prince, qui aimoit tendrement ses sujets, ajoutoit qu'il laisseroit à son fils son royaume plus vaste et plus florissant qu'il ne l'avoit reçu, mais un peu plus sujet et plus exposé à la puissance des Turcs. Ce roi, si sage et si politique, savoit bien que les Polonois ne jouiroient jamais d'une parfaite liberté, tant qu'ils auroient pour voisins des ennemis infidèles et puissans; et qu'un jour on verroit tomber sur cet état

l'orage que les temps et les passions différentes avoient détourné jusqu'alors. Ces prédictions vous doivent être très-considérables, parce qu'elles viennent d'un esprit sage et plein de tendresse pour vous, qui vouloit vous exciter à vous servir du temps que Dieu vous offre pour abattre l'orgueil et la puissance des tyrans qui vous menacent toujours. Ne vous laissez pas tromper par ces fausses apparences d'amitié et d'alliance qu'ils vous proposent pendant qu'ils sont occupés à d'autres guerres.

Je ne me lasse point de vous redire, messieurs, qu'il faut considérer la guerre qu'ils font aux chrétiens comme s'ils la faisoient à chaque prince en particulier. Ce danger commun doit animer tout le monde à prendre les armes; vous y avez plus d'intérêt que tous les autres. Qu'est-ce qui peut vous arrêter depuis que nous avons remporté cette célèbre victoire de Lépante? Tout ce grand armement de mer est ruiné; toutes leurs troupes sont dispersées sur les côtes, dans les garnisons de la Grèce, de l'Asie et de la Syrie; de sorte que si les chrétiens les attaquoient par mer et par terre, et s'ils faisoient quelques efforts du côté de la Hongrie, de la Pologne et de la Dalmatie, il ne faut point douter qu'on ne pût chasser ces infidèles de toute l'Europe.

Mais supposez qu'il n'y a point de ligue entre les princes chrétiens contre les Turcs; que personne ne vous invite à cette guerre, et que ces ennemis viennent fondre sur cet état, ce qui pourroit arriver un jour, croyez-vous que la Pologne ait assez de forces

pour soutenir tout le poids de cette guerre? Pouvez-vous espérer de résister à une si grande puissance par vos seules armes et sans le secours de vos alliés? Si vous vous sentez assez forts par vous-mêmes, quelle plus grande gloire pouvez-vous acquérir que celle d'avoir repoussé par votre valeur l'ennemi de toute la chrétienté, et d'avoir étendu avec honneur les bornes de votre empire? Que si vous jugez que vous ayez besoin du secours des autres, si votre liberté vous est chère, si vous craigniez une cruelle et honteuse servitude, vous imploreriez le secours de vos amis et de vos voisins; vous enverriez partout des ambassades; vous engageriez vous-mêmes les princes à une guerre si juste et si sainte, et vous vous tiendriez heureux que Dieu vous eût offert l'occasion d'une ligue pour combattre les ennemis de la religion.

On vous offre aujourd'hui non-seulement des secours pour la guerre, mais encore les fruits d'une victoire; mais de quelle victoire? Elle est si grande qu'elle ôte à nos ennemis cet empire de la mer qui pouvoit les rendre maîtres de toute l'Europe. Si nous en laissons perdre le fruit par notre négligence, si nous leur donnons le temps de réparer leur flotte et de ranimer leur ancien orgueil, je ne sais s'il n'étoit pas plus à propos de ne les pas vaincre; car, outre qu'ils se rendront aussi puissans qu'auparavant, ils seront plus irrités par leurs pertes, et poussés tout ensemble par la haine et par la vengeance; alors comme vous êtes les plus proches, vous serez les plus exposés. Cependant vous vous flattez d'une paix qui

dépend de l'infidélité de ces barbares. Je prie Dieu que vous ne vous repentiez pas de votre crédulité; mais je crains, à en juger par ce qui s'est passé dans la Valachie, que vous n'appreniez plus tôt que vous ne pensez que les Turcs ont passé le fleuve Niester, et que la haine qu'ils nourrissent dans leur esprit ne vienne à éclater et à se répandre comme un feu caché qui excite un grand embrasement.

Mais plusieurs choses vous empêchent de vous déclarer. Je sais que les grandes entreprises ont toujours de grandes difficultés dans leurs commencemens; mais le zèle, le courage et l'engagement les surmontent dans la suite. Lorsqu'on voit brûler sa maison et que des tourbillons de flamme se poussent avec impétuosité vers le ciel, personne ne s'amuse à se parer; quelque nu, quelque malade qu'on soit, on se sauve du danger le plus promptement qu'on peut. L'ennemi est déjà sur vos frontières; il entre dans vos états; il fait déjà le dégât dans vos campagnes; s'il s'avance et s'il veut forcer les passages, il faut l'arrêter; s'il s'arrête et s'il demeure en repos dans la Valachie, il est d'autant plus à craindre qu'il se prépare à faire de plus grands efforts; de sorte qu'il ne s'agit pas de délibérer si vous serez en guerre avec les Turcs, mais si vous leur ferez la guerre en leur temps ou au vôtre, et si vous songerez à votre liberté et à votre conservation, lorsque leur défaite vous donne une solide espérance de vaincre; ou si, charmés de la douceur du repos, vous vous contenterez d'être spectateurs des combats des autres. En

attendant ainsi l'événement de la guerre, vous deviendrez peut-être la récompense du vainqueur, sans avoir obligé les vaincus à vous secourir.

Il est certain, messieurs, que vous aurez un jour guerre avec les Turcs. Que faites-vous quand vous différez de les attaquer? Vous ne vous en sauvez pas; vous attendez qu'ils soient plus puissans. Ainsi, je m'étonne qu'il y ait des gens parmi vous qui préfèrent une paix incertaine et mal établie à une guerre honorable et nécessaire; et qui ne songent pas combien ce peu de repos qu'ils goûtent leur coûtera de peines et d'inquiétudes. Aurez-vous donc tant d'aversion pour la guerre et pour le travail que vous ne connoissiez pas que votre salut dépend du caprice des barbares, ou si vous le connoissez, n'estimez-vous pas cet état plus fâcheux que celui de la servitude? Ne voudriez-vous pas défendre votre liberté aux dépens même de votre vie? Ne pensez-vous qu'à jouir de la paix présente, sans vous soucier de l'orage qui tombera un jour sur vos enfans et sur vos neveux, et que vous ne pourrez éviter vous-mêmes selon toutes les apparences? Un père de famille, dans son domestique, ne travaille pas seulement à laisser un ample héritage à ses enfans, il a soin qu'on ne les puisse troubler après sa mort dans leur possession. Le sénat, qui est comme le père des peuples, ne doit-il pas pourvoir à la sûreté et à la liberté de ceux qui viendront après vous?

Je veux qu'il n'y ait rien à craindre, messieurs, et que les Polonois jouissent en repos d'une tranquil-

lité assurée, ce que je ne saurois me persuader. Voulez-vous qu'une nation, si renommée par tant d'illustres exploits, et si accoutumée à tous les exercices militaires, renonce à ses inclinations guerrières pour vivre dans la langueur et dans la mollesse? Il est à craindre qu'une grande oisiveté ne corrompe votre jeunesse. Comme les corps les plus robustes perdent leur force et leur embonpoint et deviennent languissans lorsqu'ils vivent dans un lâche repos, ainsi les républiques s'affoiblissent et deviennent infirmes lorsqu'elles ne s'exercent point dans les arts et dans les disciplines qui leur conviennent. Elles se corrompent par le luxe et par l'oisiveté, et fomentent des séditions et des révoltes qui sont les maladies des états.

Vous savez qu'il n'y a déjà que trop de principes et de semences de divisions dans la Pologne. Je ne vois point de remède plus sûr que l'exercice des armes, qui est si naturel et si ordinaire à vos peuples. C'est là votre carrière; c'est là votre gloire; ce sont là vos arts et votre étude; c'est par les combats et par le travail que vous êtes parvenus au degré de puissance où nous vous voyons, et que vous avez acquis tant de provinces qui composent aujourd'hui ce grand royaume. Vos ancêtres ont passé leur jeunesse à cheval, dans les exercices de la guerre et non dans les festins ou dans les débauches. Ils ne mettoient pas leur gloire à exceller en intempérance, ils la mettoient à vaincre à la course, à lancer un javelot, à pousser un cheval de bonne grâce et à savoir le

métier des armes. Ils étoient plus souvent dans leur camp que dans leur maison. Ils n'avoient pas accoutumé d'acquérir des honneurs et des richesses par les plaisirs et par l'oisiveté, mais par la valeur et par le mépris des dangers. Ils ne reconnoissoient point d'autre gloire ni d'autre récompense que celle d'avoir bien servi dans les armées, et d'avoir passé par tous les degrés du service.

Par ces glorieux travaux ils arrivèrent à cette réputation et à cette gloire, qui les rendit redoutables à leurs voisins et illustres dans les climats les plus éloignés. S'il vous reste encore quelque désir de rétablir cette discipline, et de conserver votre royaume par les mêmes arts qui l'ont augmenté, pourquoi ne vous joignez-vous pas aux autres princes pour la cause commune de la chrétienté? Faites réflexion de quelle importance il est pour vous si les chrétiens vainquent ou s'ils sont vaincus. S'ils sont vaincus, croirez-vous être en sûreté? Pourquoi donc ne les assistez-vous pas et pour leurs intérêts et pour les vôtres, de crainte que leur chute ne vous accable, et que vous ne soyez entraînés par le malheur des autres? Si vous jugez que nous vaincrons, que ne prenez-vous les armes pour avoir part à notre victoire, comme vous les prendriez pour empêcher notre ruine?

Souvenez-vous donc encore une fois de la valeur et de la gloire de vos ancêtres; souvenez-vous des grandes grâces que vous avez reçues du ciel; souvenez-vous de votre propre sûreté. Employez pour Dieu cette vigueur de vos corps, cette vivacité de

vos esprits, ce grand nombre de guerriers, cette abondance de provisions qu'il vous fournit. Écoutez sa voix qui vous appelle à cette guerre sainte contre les ennemis de sa foi. Profitez de cette occasion de faire paroître votre ardeur et votre courage, et de défendre votre royaume. Si c'est un crime que d'abandonner notre patrie ou nos parens, quel crime sera-ce d'abandonner la cause de Jésus-Christ? Pouvez-vous vous dispenser de résister à ces cruels ennemis qui s'en prennent à la religion, au culte sacré des autels, et à Dieu même?

Je prie Dieu, messieurs, qu'il vous inspire les conseils que vous devez suivre, et qu'il répande ses grâces et ses lumières sur le roi et sur vous avec tant d'abondance, que vous ne preniez point de résolution qui ne réponde à la grandeur de votre nation et à la cause de la chrétienté que vous défendrez, afin que vous jouissiez un jour d'une paix sûre et indépendante du caprice des hommes, et que vous laissiez après vous à vos descendans une liberté solide et qui se soutienne par ses propres forces.

Ce discours du légat avoit jeté la honte et l'inquiétude dans l'esprit de ceux qui avoient le plus de répugnance pour la guerre et qui vouloient surtout être en paix avec le grand-seigneur; et, si l'affaire eût été rapportée en plein sénat, il auroit été très-difficile de rejeter le conseil de faire la guerre, tant il y avoit de personnes de qualité qui opinoient à la ligue, persuadées par les discours de Commendon. Mais la maladie du roi, qui devenoit tous les jours

plus dangereuse, engagea tout le monde et le légat même à d'autres pensées plus importantes, parce que le roi n'avoit point d'enfans, et qu'il ne resteroit aucun prince du sang royal quand il viendroit à mourir.

La mort du pape Pie V, qui arriva malheureusement en ce même temps, arrêta toutes les affaires de la chrétienté; et quoique les cardinaux, par une diligence salutaire, eussent élu Grégoire XIII le jour d'après qu'ils se furent enfermés dans le conclave, néanmoins l'attente d'un nouveau pontife avoit suspendu toutes choses. Tout étoit calme; l'espérance et l'ardeur des Vénitiens étoient ralenties. Mais Grégoire dépêcha d'abord des courriers avec des lettres, par lesquelles il ordonnoit à Commendon de continuer ses soins pour l'affaire de la ligue et d'assister à l'élection d'un nouveau roi, si Auguste, de qui on avoit appris depuis peu la maladie, venoit à mourir, et de retourner promptement en Pologne s'il en étoit déjà sorti.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

VIE DU CARDINAL

JEAN-FRANÇOIS

COMMENDON.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE Ier.

La mort du roi Sigismond Auguste, qui fut le dernier roi de la race de Jagellon.

Le roi Sigismond Auguste étoit épris de la beauté et des attraits d'une jeune dame qu'il avoit fait venir depuis peu dans son palais, qui s'étoit rendue maîtresse de l'esprit du prince et de la fortune des courtisans. Elle et sa mère disposoient de tous les emplois, et faisoient distribuer toutes les grâces aux personnes qui leur étoient dévouées et qui les flattoient de l'espérance de parvenir à la royauté. Pour le roi, il étoit si éperdument amoureux, que tout infirme et tout mourant qu'il étoit, il se laissoit emporter à l'ardeur de sa passion, sans écouter ni les prières de ses fidèles serviteurs, ni les avis des médecins qui lui redisoient tous les jours que sa plus dangereuse maladie étoit son incontinence.

Lorsqu'il se sentit accablé et réduit à une extrême foiblesse, il ne voulut voir aucun de ses domestiques. A peine souffrit-il que la princesse sa sœur lui rendît quelques visites; et, refusant tous les secours qu'il devoit attendre de ses proches et de ses amis, il s'abandonna aux soins et à la conduite de ces deux dames qui le gouvernoient. Elles entreprirent de le guérir; mais, abusant de la confiance qu'on avoit en elles, elles négligèrent tous les remèdes ordinaires, et n'employèrent que les charmes impuissans d'une magicienne qui se confioit en son art et qui leur faisoit espérer une guérison merveilleuse. Leur espérance fut trompée; tous ces grands secrets de magie furent inutiles; et ce prince, abandonné des médecins, affoibli et consumé par le feu de ses passions, mourut sans enfans le septième jour de juillet; et la maison des Jagellon, qui avoit régné près de deux cents ans dans la Pologne, fut éteinte en lui.

Jagellon, qui avoit été le premier roi de cette race, étoit prince de Lithuanie dans le temps que cette province, qui adoroit des animaux et des serpens, reçut par la renommée quelques notions de la foi et de la religion des chrétiens. Ces peuples adonnés à l'idolâtrie s'instruisirent de nos mystères pour les savoir plutôt que pour les croire; et, voulant connoître les lois, les maximes et les cérémonies de l'Église, plutôt par un esprit de curiosité que par aucun motif de soumission, ils apprirent avec quelque plaisir ce qu'ils n'étoient pas résolus de suivre.

On rapporte qu'ils étoient si barbares que, dès que leurs filles étoient dans un âge raisonnable, ils sacrifioient leur pudeur à la passion brutale des jeunes hommes. Ils connoissoient si peu l'honneur qu'ils croyoient qu'il étoit fort honorable pour elles de l'avoir perdu. Ils s'étoient imaginés qu'il y avoit de la honte à épouser une femme chaste; et, sans s'arrêter à la foi ni à la sainteté du mariage, ils étoient persuadés que plus leurs dames avoient de galans, plus elles étoient honnêtes femmes.

Les Polonois, après la mort de leur roi Louis, conservèrent le royaume à la princesse Hedwige sa fille unique, se réservant le droit de lui choisir un époux; et ils voulurent bien la faire reine à condition qu'elle feroit roi celui que les états assemblés lui nommeroient. Guillaume, archiduc d'Autriche, se présenta et tâcha de gagner par ses soins et par ses intrigues, l'esprit de la reine et le royaume de Pologne. Comme il étoit jeune et bien fait, il ne lui fut pas difficile de toucher le cœur de cette princesse. Elle l'invita à faire le voyage de Cracovie, et l'on soupçonna qu'elle l'avoit reçu chez elle secrètement et qu'elle lui avoit donné des marques très-fortes de son amitié. Mais les Polonois obligèrent ce jeune prince à se retirer sur ses terres, et choisirent Jagellon pour leur roi et pour époux d'Hedwige, à condition qu'il uniroit la Lithuanie avec la Pologne; qu'il règneroit également sur ces deux états; et que lui et ses peuples renonceroient à leurs superstitions et au culte de leurs faux dieux, pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Ce qui fut exé-

cuté; et Jagellon fut conduit magnifiquement dans Cracovie, où il fut couronné roi de Pologne.

Il eut deux fils : Uladislas, qui fut défait et tué par les Turcs à la journée de Varne, comme nous avons déjà remarqué; et Casimir, qui succéda au royaume, après la mort de son frère. Celui-ci ayant eu quinze enfans, maria neuf filles à autant de princes allemands ses voisins, et se rendit très-considérable par ce grand nombre d'alliances. Casimir son plus jeune fils mena une vie très-pure et très-innocente, et mourut dans sa jeunesse en odeur de sainteté, que les Polonois assurent avoir été confirmée par des miracles. Fédéric qui fut un autre de ses fils, fut archevêque de Gnesne et évêque de Cracovie; et le pape Alexandre VI le fit cardinal quelque temps après. Les peuples de Bohème et depuis ceux de Hongrie élurent Uladislas pour leur roi. Celui-ci eut deux enfans, Louis et Anne. Louis, après la mort du roi son père, eut en partage le royaume de Hongrie; et s'étant engagé mal à propos dans une bataille contre les Turcs, il fut défait; et, par une fatalité qui sembloit être attachée à sa famille, il mourut en fuyant. Anne épousa l'empereur Ferdinand d'Autriche, et ne fut pas moins féconde que son aïeul, car elle eut quinze enfans. Après la mort de Casimir, Jean Albert, son fils aîné, lui succéda. Alexandre son frère gouverna le royaume après lui; mais ils moururent tous deux sans enfans. Sigismond, qui régna après eux, eut un grand nombre de filles et ne laissa qu'un fils, qui fut ce Sigismond Auguste, dont nous venons de

rapporter la mort, et qui fut le dernier de la race de Jagellon.

CHAPITRE II.

Commendon dispose les esprits à élire un roi catholique.

Les Polonois ne souffrent point d'autres rois que ceux qu'ils ont choisis eux-mêmes; et, sans avoir égard à la naissance ou à l'ordre de la succession, ils veulent que ceux qui les gouvernent leur soient obligés, et que la fortune de leurs souverains soit leur ouvrage. Néanmoins, suivant l'usage des autres nations, ils n'ont presque jamais préféré des étrangers aux princes du sang. Les rois, afin d'assurer la couronne à leurs fils aînés, les faisoient déclarer leurs successeurs sans beaucoup de peine, même dans leur enfance, pourvu qu'ils fussent nés d'un légitime mariage; car ils ne reconnoissent point les fils naturels. Ils n'avoient qu'à gagner par des présens et par des bienfaits les principaux de la noblesse et à les engager dans leurs intérêts. Ainsi la considération du roi présent leur faisoit relâcher une partie de leur liberté; et leurs assemblées donnoient un peu plus à la faveur et à la reconnoissance, qu'aux lois et aux coutumes du royaume.

Auguste étant mort, chacun reprit avec joie cet esprit de liberté qui étoit presque éteint. Ils n'étoient plus arrêtés ni par la crainte ni par la complaisance:

et la multitude qui ne sait jamais se régler, auroit bientôt changé cette noble liberté en une très-dangereuse licence, si les plus sages, par leurs conseils et par leur autorité, n'eussent modéré ces emportemens populaires. Dès que les magistrats virent que la république étoit sans chef et que les lois avoient perdu toute leur force, depuis qu'il n'y avoit plus de souverain pour les faire observer, ils s'assemblèrent séparément chacun en leurs provinces, et firent des réglemens nécessaires pour empêcher les désordres, et pour entretenir la paix dans toutes les parties de cet état.

Toute la noblesse, par une louable conspiration, fit publier qu'on tiendroit pour ennemis de la patrie et qu'on pourroit tuer impunément tous ceux qui, durant l'interrègne, entreprendroient de faire quelque violence. Ils avouoient tous que Commendon avoit beaucoup contribué à maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et que sa prudence et son autorité avoient été d'un grand secours dans ces temps difficiles, parce que plusieurs des principaux seigneurs lui communiquoient plus librement leurs desseins, et qu'il les portoit fort adroitement à la paix et à la douceur.

Il s'en présenta une occasion fort pressante dès le commencement de l'interrègne. La maison des Sborowi étoit alors une des plus illustres de Pologne par sa noblesse, par les biens et par les terres qu'elle possédoit. Ils étoient plusieurs frères qui s'étoient acquis beaucoup de crédit par leur naissance, par

l'union étroite qui étoit entre eux et par un certain air populaire qu'ils affectoient. Ces jeunes seigneurs, au premier bruit de la mort du roi, prirent les armes et se jetèrent dans Cracovie, à dessein de se saisir de la ville et de la citadelle, et d'en chasser le palatin Firleï, avec qui ils avoient eu de grands démêlés. Ils avoient tous quitté la religion de leur père et s'étoient attachés aux opinions de Calvin, excepté André seul, qui, par son esprit et sa prudence, avoit gagné sur eux tous les droits d'aînesse, quoiqu'il fût moins âgé que plusieurs autres; en sorte que toute la famille le regardoit comme le plus sage et le plus éclairé, et déféroit beaucoup à ses sentimens.

Commendon étoit de ses amis, il lui avoit même rendu de bons offices en plusieurs rencontres, et il en avoit reçu toutes les marques d'amitié et de reconnoissance qu'il pouvoit en attendre. Celui-ci ayant su que le légat étoit parti de Cracovie et qu'il devoit s'arrêter à quelques lieues de là, il le vint trouver secrètement pendant la nuit, et lui fit confidence du dessein qu'il avoit pris avec ses frères de surprendre la citadelle de Cracovie, espérant qu'il ne le désapprouveroit pas, parce que le palatin Firleï étoit le chef des hérétiques. Mais le légat craignit que ce ne fût un commencement de trouble et de désordre, et que ces premières émotions ne donnassent occasion d'entreprendre sur les prêtres et sur les églises; que l'insolence et la témérité ne prévalût sur la prudence et la raison, et que le royaume ne tombât entre les mains de quelque seigneur hérétique, ou ne fût par-

tagé par des factions différentes. Se croyant donc obligé de s'opposer à cette entreprise, il remontra à André que leur dessein étoit très-dangereux, qu'ils alloient s'attirer la haine de tout le royaume, qu'ils perdroient beaucoup de cette réputation et de ce crédit qu'il falloit ménager dans l'état présent des affaires, qu'ils offenseroient le peuple qu'il falloit gagner plus que jamais, et qu'ils donneroient de grandes prises sur eux à leurs ennemis. Par ces raisons il le détourna si bien de cette résolution hardie, qu'il l'obligea même de partir promptement pour aller retenir ses frères dans le devoir.

Dès que Commendon eut connu que la santé du roi étoit désespérée, il crut qu'il falloit abandonner la ligue contre le Turc, pour travailler à l'élection d'un nouveau roi. Il savoit que les hérétiques, qui ne manquoient pas de crédit dans le sénat et parmi le peuple, s'assembloient secrètement et se disposoient à faire de grands efforts, ou pour troubler l'état, ou pour faire élire un roi qui fût de leur secte. Quelques-uns même de ceux qui étoient de leur conseil lui avoient donné avis de tous les articles qui s'étoient proposés. Les premiers étoient qu'ils ne consentiroient jamais à l'élection d'aucun roi qui ne fût hérétique, ou qui ne jurât de donner à chacun une entière liberté de croire ou de discourir de la religion selon son sens et selon ses opinions ; qu'on leur accorderoit des temples dans tout le royaume, où leurs ministres prêcheroient ouvertement leur doctrine ; que les catholiques ne pourroient redemander les biens que les

hérétiques avoient usurpés sur eux. Ils ajoutoient encore quelques autres points qui ressentoient la même fureur et la même impiété, et ils étoient résolus de faire valoir tout leur crédit et de faire approuver leurs propositions dans la diète.

Cette conjuration des hérétiques n'étonnoit pas tant Commendon que la négligence des catholiques qui étoient plus puissans et en plus grand nombre que leurs adversaires, mais qui vivoient dans une langueur et dans un assoupissement insupportables. Plusieurs d'entre eux ne regardoient les hérétiques que comme les ennemis déclarés du luxe et de l'ambition des ecclésiastiques, ou comme des réformateurs austères et des censeurs, peut-être un peu trop indiscrets des vices des derniers siècles, plutôt que comme des perturbateurs du repos de l'état et de l'Église. Plusieurs même avoient des liaisons avec eux et s'unissoient à eux pour des intérêts communs. Ainsi ce mélange et cette confusion de partis affoiblissoit celui de la religion. Commendon avoit donc à travailler à deux choses : à faire en sorte qu'on choisît un roi catholique, et qu'il fût élu par les catholiques. Le seul moyen de réussir étoit de les réconcilier, d'animer ceux qui étoient languissans, de réunir toutes leurs forces dispersées, et d'entretenir les divisions qui étoient déjà formées entre les hérétiques.

Ces derniers avoient pour chefs Jean de Firleï et Pierre Sborowi, qui étoient illustres par leur naissance, et qui possédoient les deux premières charges de l'état. Sborowi étoit palatin de Sandomir ; Firleï

étoit grand maréchal du royaume, et il avoit obtenu depuis peu le palatinat de Cracovie. C'étoit là le sujet de leurs différends. Sborowi, sur les derniers temps de la maladie du roi, avoit demandé ce palatinat avec beaucoup d'empressement; mais après ses longues et puissantes sollicitations, Firleï, qu'il croyoit être son solliciteur, devint son concurrent, et par la faveur de la maîtresse du roi il obtint cette dignité qui avoit été si briguée. Cette préférence toucha très-sensiblement le palatin de Sandomir; et comme il étoit naturellement emporté, il avoit un désir violent de se venger de l'outrage qu'il croyoit avoir reçu. Ces démêlés arrivèrent fort à propos pour diviser les forces des hérétiques, et donnèrent de grands avantages à notre parti pour l'élection du roi.

Commendon, qui savoit que ces divisions étoient très-importantes, les entretint avec beaucoup d'adresse. Il fit avertir Sborowi par André son frère qu'il prît garde aux desseins de Firleï, qui faisoit des assemblées secrètes chez lui, et qui prétendoit se rendre maître du parti et disposer entièrement des suffrages de la diète par l'intrigue de quelques-uns de ses amis, gens artificieux et entreprenans; ce qui n'étoit que trop véritable. Sborowi, pour rompre toutes les mesures de son ennemi et pour lui ôter toute espérance de réussir dans son dessein, se déclara ouvertement pour l'élection d'un roi catholique.

Plusieurs personnes éminentes en honneurs, en biens et en dignité entre les catholiques, et plusieurs

évêques mêmes avoient abandonné le sénat et le soin des affaires publiques, et s'étoient retirés de la cour pour songer en repos à leurs intérêts particuliers, épouvantés par les murmures et par les menaces des hérétiques. Il y en avoit même qui étoient entrés dans leur parti par des considérations indignes de leur caractère. François Crasini, évêque de Cracovie, en la place de Padnewi qui étoit mort depuis peu, s'étoit jeté dans l'intrigue de Firleï; Pierre Miscow, évêque de Ploskco, qui étoit d'ailleurs un prélat fort sage et fort éloquent, ennuyé, à ce qu'il disoit, de tant de troubles, s'étoit éloigné des affaires et ne vouloit plus d'autre soin que celui de compter et de garder les trésors qu'il avoit amassés. Nous avons déjà fait le portrait de l'esprit et des mœurs de l'archevêque de Gnesne. Les autres évêques suivoient ceux-ci; et, prenant pour raison ou pour prétexte de leur retraite qu'ils n'avoient pas assez de bien pour soutenir leur rang et leur dignité dans les assemblées, ils vivoient chez eux dans une lâche oisiveté.

Il n'y avoit que Stanislas Carnoviski, évêque de Cujavie, qui témoignât de la fermeté. C'étoit un prélat généreux, autorisé parmi le peuple, attaché inviolablement au bon parti, qui n'épargnoit ni ses soins ni ses revenus lorsqu'il s'agissoit de servir l'état, et qui, dans des occasions pressantes, faisoit gloire de se sacrifier pour les intérêts du public. Il avoit du génie et de l'expérience pour les affaires, et surtout une manière d'éloquence aisée et insi-

nuante, propre à persuader et à modérer l'ardeur d'une multitude irritée. Il auroit été très-avantageux pour le bien de l'état que ce prélat eût été populaire s'il n'eût trop affecté de le paroître; car il se laissoit si fort emporter à la faveur et aux vains applaudissemens du peuple, qu'il étoit capable, dans ces transports de joie et de complaisance, de perdre un peu de son jugement et de sa probité, au moins n'avoit-il pas le pouvoir de se modérer. Quelquefois il étoit entreprenant et plein de confiance; souvent il paroissoit lent et abattu, selon que la faveur du peuple s'augmentoit ou diminuoit à son égard. Mais il étoit toujours avide de réputation quelle qu'elle pût être, et il n'aimoit rien tant que de faire parler de lui. Il étoit pourtant plus porté à servir qu'à nuire [1]. Il avoit un grand respect et une forte inclination pour Commendon, et il s'étudioit à mériter son approbation. Commendon, de son côté, ménagea si adroitement cet esprit, qu'il conserva toujours son amitié et modéra souvent ses grands emportemens de gloire.

Il y avoit encore parmi les catholiques un homme puissant et fort considéré dans la Pologne. C'étoit Albert Laski, qui avoit levé quelques années auparavant une armée à ses dépens pour surprendre la Valachie. Il s'étoit acquis par ses actions la réputation d'un capitaine prudent et expérimenté, et il avoit gagné l'amitié des gens de guerre par les grandes largesses qu'il leur avoit faites. Il ne manquoit pas

[1] On croiroit que notre auteur crayonne ici le portrait de notre fameux cardinal de Retz.

d'éloquence dans les conseils ; et il étoit dans une si haute considération qu'il pouvoit s'assurer des vœux et des suffrages d'une grande partie de la noblesse et particulièrement des jeunes gens, si les Polonois eussent voulu choisir un des seigneurs de leur pays. Commendon avoit eu de grandes liaisons avec lui dès sa première ambassade ; et le temps, les services, la conversation, avoient augmenté leur amitié. Laski étoit allé au devant de lui jusqu'au-delà des frontières du royaume. Il lui avoit rendu tous les offices qu'il avoit pu s'imaginer, soit dans le voyage, soit à la cour ; et il n'entreprenoit rien sans son conseil.

Le légat, pour fortifier le parti des catholiques, jugea qu'il étoit à propos d'unir ce seigneur avec l'évêque de Cujavie. Il leur fit faire une espèce de traité d'amitié par lequel ils s'obligèrent par serment de n'approuver aucune élection qui ne fût au gré de l'un et de l'autre ; de ne faire aucune démarche qui ne fût concertée entre eux ; et de s'en tenir aux sentimens du légat dans les différends qui leur pouvoient arriver. Depuis ce temps-là Commendon travailla à associer plusieurs catholiques à ce traité dont il étoit le dépositaire, et particulièrement André Sborowi qui pouvoit servir très-utilement. Ainsi il donnoit des chefs à son parti au cas qu'il fallût réprimer l'insolence des hérétiques. Il s'assuroit qu'on n'éliroit qu'un roi catholique, et il avoit non-seulement la participation, mais encore la conduite et l'intendance de toute cette grande affaire.

CHAPITRE III.

Le légat engage deux seigneurs de Lithuanie à élire un fils de l'empereur.

Commendon disposoit ainsi toutes choses dans la Pologne; cependant on prenoit des mesures plus justes et plus certaines dans la Lithuanie. C'est une partie du royaume qui y est unie, et qui y tient plutôt par des lois et des traités que par aucune inclination ou par aucune conformité d'humeurs. Il y avoit deux familles dans cette province qui étoient plus considérables que les autres par leurs dignités et par leurs richesses; celle des Radzivil et celle des Cotchevic. Elles avoient eu de grandes jalousies l'une contre l'autre, comme il arrive ordinairement entre des puissances égales dans les provinces. Nicolas Radzivil et Jean Cotchevic étoient alors les chefs de ces deux maisons.

Le père de Radzivil fut un ennemi de l'Église si ardent et si irréconciliable, qu'il employa tous ses biens et tout son crédit pour ruiner la foi catholique. Non-seulement il fut le premier qui introduisit les erreurs nouvelles dans la Lithuanie, mais il fut presque le seul qui les répandit dans toutes les provinces de la Pologne. Dès que Nicolas, qui étoit l'aîné de ses quatre fils, fut en âge de recevoir les premières impressions des belles-lettres et de la religion, il

l'envoya en Allemagne pour le faire instruire dans la doctrine de Calvin, qu'il préféroit à toutes les autres. Mais lorsque ce jeune homme fut en état de faire des réflexions et de juger des choses par lui-même, il fut rebuté par cette grande diversité et par ce changement perpétuel de croyance et de sentimens qu'il remarqua parmi les hérétiques. Il renonça d'abord aux erreurs de son père; mais, dans cette grande confusion de sectes, il se trouvoit comme en suspens et irrésolu; il savoit bien ce qu'il devoit rejeter, mais il ne savoit pas ce qu'il devoit suivre; car il n'avoit pas encore été instruit des maximes de la discipline catholique.

Il étoit dans ces dispositions quand son père mourut; et, ayant pris ensuite la résolution de voir les pays étrangers, il passa en Italie et s'arrêta quelque temps à Rome. Il observa soigneusement les coutumes et les mœurs de cette cour, que ses docteurs lui avoient tant décriées; et revenant de toutes ces fausses impressions qu'on lui en avoit données, et édifié des discours et de la conversation de quelques personnes d'une grande probité et particulièrement de Commendon, il embrassa la foi de l'Église romaine avec tant de ferveur que, dès qu'il fut arrivé en Lithuanie, il s'appliqua à rétablir la religion que son père y avoit ruinée. Il rendit aux ecclésiastiques les biens et les honneurs qu'on leur avoit ôtés; il chassa tous les nouveaux docteurs qu'on y avoit établis; il veilla sur l'éducation de ses frères, et les fit si bien instruire, que l'un d'eux, qui prit les ordres sacrés, mérita d'être

évêque de Vilna, et fut fait cardinal peu de temps après par le pape Grégoire, à la recommandation du roi Étienne. Celui-ci fut le premier de sa famille et de son pays qui fut honoré de cette dignité, comme son père avoit été le premier qui avoit introduit les opinions des hérétiques. Il se rendit très-digne de cet honneur par l'intégrité de ses mœurs et par sa probité; et il donna de si grands exemples d'une vie pure et ecclésiastique, qu'il édifia toute sa province.

Cotchevic avoit été séduit par les hérétiques dès son enfance; mais lorsqu'il fut dans un âge plus raisonnable il prit aussi de meilleurs sentimens. Il abjura les erreurs qu'on lui avoit inspirées, et il fut réconcilié à l'Église par Commendon. Ainsi ces deux seigneurs, qui avoient beaucoup de crédit dans la Lithuanie, étoient attachés au légat par des liens spirituels de religion et de piété, et l'honoroient l'un et l'autre comme leur père. Ils n'avoient entre eux aucun différend particulier; s'ils avoient peu de commerce ensemble, c'étoit plutôt par des jalousies de famille que par aucune haine des personnes; et, quoiqu'ils crussent avoir raison de se défier de leur puissance, ils n'avoient aucun sujet de se plaindre ni l'un ni l'autre de leur conduite. Le légat prit grand soin de les unir d'une étroite amitié. Il réconcilia Cotchevic avec le palatin de Vilna son oncle, qu'il tenoit pour son ennemi mortel.

Commendon s'étant assuré de leur amitié et de leur fidélité, et connoissant qu'il pouvoit leur con-

fier tous ses desseins, avoit souvent conféré avec eux, même du vivant d'Auguste, des moyens d'élire un roi catholique et de réprimer l'orgueil des hérétiques, si le roi qui étoit fort infirme venoit à mourir; et, parce qu'il falloit jeter les yeux sur quelque prince étranger, n'y ayant aucun seigneur dans la Pologne qui se fût assez distingué des autres pour pouvoir espérer de leur être préféré, il sonda fort adroitement leurs intentions, et il leur proposa un des fils de l'empereur Maximilien. Il leur représenta que c'étoient de jeunes princes de la plus noble maison de l'Europe, qui comptoient pour leurs aïeux une longue suite de rois et d'empereurs, qui avoient les inclinations nobles et généreuses, et qui étoient d'un âge à se pouvoir former aux mœurs et aux coutumes de la Pologne.

Maximilien avoit six enfans mâles, fort bien élevés par les soins de l'impératrice qui les avoit fait instruire à la piété et à la discipline de l'Église catholique. L'empereur, qui lui avoit laissé toute la conduite de sa famille, lui avoit permis d'inspirer à ses enfans l'amour de la véritable religion, soit par la considération qu'il avoit pour cette vertueuse princesse, soit par la crainte d'offenser Philippe II son beau-frère, à qui il savoit que sa foi et sa religion étoient suspectes. Radzivil, qui étoit d'une famille fort affectionnée à la maison d'Autriche, fut le premier à se déclarer pour l'empereur. Il avertit même le légat qu'il pouvoit engager Cotchevic à prendre ce parti, en lui proposant ses raisons et en lui faisant appréhender qu'on n'élût le duc de Moscovie qu'il

haïssoit mortellement, et qui avoit depuis long-temps de grandes prétentions au royaume. La chose réussit comme on l'avoit espéré.

Il fallut donc chercher les moyens d'assurer cette affaire. On résolut de s'assembler ; le jour fut pris ; et, parce qu'il étoit très-important que le dessein qu'ils avoient fût secret, et qu'une longue conférence chez le légat auroit pu donner quelque soupçon, ils convinrent de se trouver dans le fond d'une forêt où Commendon alloit ordinairement avec peu de suite, dans le temps des grandes chaleurs. Ces deux seigneurs s'y trouvèrent avec un valet chacun ; et le légat m'ayant fait l'honneur de me communiquer le sujet de cette entrevue, me prit dans son carrosse, et se rendit sans aucun train au lieu qui avoit été marqué. Ils laissèrent le cocher et les valets avec leurs chevaux à l'entrée de la forêt, et ils s'écartèrent dans l'endroit le plus sombre et le plus retiré. Là ils s'engagèrent au secret et m'y obligèrent par serment. Ils examinèrent toutes les raisons d'état ; ils démêlèrent tous les intérêts publics et particuliers ; et, après une longue discussion de cette affaire, ils conclurent qu'ils demanderoient à l'empereur un de ses fils qu'ils éliroient d'abord grand duc de Lithuanie, c'est ainsi qu'ils nomment leur prince ; et qu'après l'avoir élu, ils lèveroient s'il étoit besoin une armée de vingt-quatre mille hommes. Ils étoient persuadés que la Pologne suivroit le choix de la Lithuanie, comme il étoit arrivé autrefois en l'élection du roi Sigismond I[er] et de quelques autres.

Les peuples de cette province avoient voulu non-seulement donner leurs suffrages à part, mais encore se choisir un roi pour eux en particulier. Ils faisoient un long dénombrement de toutes les pertes qu'ils avoient souffertes et de tous les malheurs qui leur étoient arrivés depuis qu'ils étoient unis à la Pologne. Il y eut de grandes contestations sur ce sujet. Commendon prévoyant que si ces deux états se séparoient, ils seroient trop foibles l'un et l'autre pour résister à leurs ennemis, et craignant qu'ils ne vinssent à s'affoiblir encore davantage par leurs divisions et par leurs guerres, il obtint qu'on s'en rapportât au jugement de l'empereur.

Radzivil et Cotchevic, qui n'avoient fait aucune restriction pour leurs intérêts particuliers, proposèrent ces articles pour les intérêts de la province: qu'on ne toucheroit point aux lois ni aux priviléges de la Lithuanie; qu'on ne donneroit les magistratures, les gouvernemens, ni les autres charges publiques qu'à des personnes du pays; que les terres que le roi Auguste leur avoit ôtées, pour les mettre dans le domaine du royaume de Pologne, leur seroient restituées; que le roi n'auroit plus le droit de nommer aux évêchés, et qu'on laisseroit aux chapitres le droit d'élection, selon l'usage ancien et selon les formes canoniques.

Commendon avoit persuadé qu'on ôtât aux princes ces droits de nomination, sachant par expérience qu'ils ne choisissent pas ordinairement les plus gens de bien, les plus éclairés dans les connoissances ec-

clésiastiques, ni les plus zélés pour la religion ; mais ceux que la faveur, les emplois, la complaisance servile de la cour, leur ont rendus plus utiles ou plus agréables. D'où vient que ces évêques courtisans, bien loin d'être comme autrefois les dépositaires des lois et des vérités de l'Église, et les pères et les conseillers spirituels des rois deviennent leurs esclaves, ou par l'espérance ou par la reconnoissance de leurs bienfaits. Ainsi, suivant leurs volontés et bien souvent leurs passions, par une complaisance aveugle, ils ne discernent point ce qui est juste d'avec ce qui ne l'est pas, et ils renoncent à cette liberté apostolique qui doit être attachée à leurs caractères; ce qui cause de très-grands déréglemens dans la foi et dans la discipline.

CHAPITRE IV.

Commendon fait savoir à l'empereur l'état des affaires de Pologne.

Ces choses étant ainsi résolues, on pria Commendon de les représenter à l'empereur lorsqu'il passeroit à Vienne, en retournant en Italie. On convint que, si le roi mouroit avant le départ du légat, Commendon demeureroit dans le royaume jusqu'à l'élection d'un nouveau roi, et que je partirois promptement pour aller informer l'empereur de l'état des affaires de Pologne; qu'on leur feroit savoir sa réponse, ou par moi, ou par des personnes affidées, ou par des lettres

écrites en chiffres dont ils étoient convenus ; et afin que ce traité secret fût plus authentique, ils le signèrent tous et y mirent leur cachet. La conférence finit ainsi, et chacun se retira.

En ce temps-là le roi s'étoit fait porter de Varsovie où il étoit à Cnissin, petite ville située sur la frontière de Lithuanie ; ce fut là que sa maladie augmenta. Commendon partit aussi, et se rendit à Cracovie à petites journées. André Sborowi et quelques autres de ses amis l'y vinrent trouver, et le conjurèrent de n'abandonner pas la Pologne dans l'état où elle se trouvoit. Ils lui représentoient l'extrémité de la maladie du roi, les troubles et les dangers qui menaçoient le royaume, et le besoin qu'avoient tous les gens de bien de son secours et de ses conseils. Ces raisons l'obligèrent de demeurer quelques jours à Cracovie ; mais craignant qu'on ne s'imaginât qu'il y avoit du dessein dans son retardement et qu'il attendoit les nouvelles de la mort du prince, il partit comme pour continuer son voyage ; mais deux heures après un courrier lui vint apporter la nouvelle de la mort du roi. Il s'arrêta dans un monastère éloigné d'environ quatre lieues de Cracovie ; et, suivant le traité qu'il avoit fait avec les seigneurs de Lithuanie, il m'ordonna de partir cette nuit-là même pour aller à la cour de l'empereur.

J'arrivai en sept jours à Vienne ; et, quelque diligence que j'eusse pu faire, comme rien ne se répand avec plus de vitesse que ces nouvelles funestes, on y avoit déjà su la mort du roi Sigismond Auguste. Je

fus d'abord présenté à l'empereur qui me reçut avec beaucoup de civilité. Je lui exposai les articles du traité passé entre les deux principaux seigneurs de Lithuanie, les soins et l'adresse du légat à réconcilier des esprits qu'une ancienne émulation avoit désunis, et les ressorts dont il s'étoit servi pour faire entrer dans ses vues les chefs de la noblesse de Pologne. Je lui représentai quel étoit l'état présent des affaires; qui étoient les chefs du parti; quels étoient leurs projets et leurs intentions différentes; qui étoient ceux qui prétendoient ouvertement au royaume; quelle étoit la brigue; quelles étoient les forces de chacun de ces prétendans. Je lui fis connoître ceux qui pouvoient le servir utilement, et les moyens qu'il y avoit de les engager dans ses intérêts.

Je lui conseillai, de la part du légat, d'envoyer promptement des ambassadeurs qui fussent considérables par leur naissance, par leur sagesse et même par la magnificence de leur train, et surtout par leur zèle pour la religion catholique; de dépêcher un courrier à Albert Laski, avec des lettres fort obligeantes pour le confirmer dans ses bonnes résolutions; de lui faire tenir secrètement quelque argent pour lever des gens de guerre, et de s'avancer lui-même avec quelques troupes de cavalerie vers les frontières, ou d'y envoyer le prince Ernest son fils pour qui on demandoit le royaume. Je l'exhortai sur toutes choses à faire savoir promptement ses résolutions à Cotchevic et à Radzivil; et je lui fis comprendre que si ce jeune prince étoit élu duc de Lithuanie,

si Laski de l'autre côté se déclaroit pour lui avec un grand parti, et si l'on voyoit paroître une armée sur la frontière, Ernest seroit infailliblement roi de Pologne avant que ses compétiteurs eussent le temps de former leur brigue et de traverser son élection; qu'il auroit l'avantage de recevoir cette couronne des mains des catholiques sans aucune condition qui lui fût à charge, sans aucune loi nouvelle et sans aucune diminution de l'autorité royale, quelques efforts que pussent faire les hérétiques; qu'il falloit presser l'affaire; que ces peuples ne connoissoient pas encore toute l'étendue de leur liberté; que, dans ces premières émotions, les brigues n'étoient pas encore bien concertées; que le temps donneroit de la hardiesse et des forces aux partis contraires; que Commendon étoit persuadé que le bon succès de ce projet dépendoit absolument de la promptitude de l'exécution; et que, si l'on donnoit le temps au peuple de se rendre maître de la république, le peu d'inclination qu'il avoit pour les princes d'Allemagne et pour la maison d'Autriche en particulier rendroit les choses très-difficiles.

L'empereur m'écouta non-seulement avec attention, mais encore avec plaisir. Il me retint cinq jours à Vienne, me faisant continuellement des questions sur les affaires de Pologne. Enfin, après avoir rendu mille actions de grâces à Commendon, il promit qu'il envoyeroit au premier jour ses ambassadeurs; qu'il leur donneroit une instruction fort ample, et qu'il les chargeroit de communiquer tous ses desseins au

légat, et de suivre exactement ses avis si judicieux et si fidèles.

Dès que j'eus reçu cette réponse, je pris congé de sa majesté, et, par des chemins détournés, je tâchai d'entrer en Pologne sans être reconnu. Toute la frontière étoit gardée par des gens de guerre qui avoient ordre d'observer et de visiter tout ce qui se passoit, et de défendre l'entrée du royaume aux étrangers. J'avois à craindre que mon voyage ne fût divulgué, et que le peuple, qui avoit alors beaucoup de part au gouvernement, ne nous soupçonnât d'avoir des intelligences hors du royaume. Je pris des guides qui me conduisirent par des sentiers écartés dans les bois et dans les forêts, et j'arrivai heureusement dans le palatinat de Siradie, où j'avois appris que Commendon s'étoit retiré, sans que personne m'eût reconnu dans tous les endroits où j'avois passé.

CHAPITRE V.

Les hérétiques députent à Commendon pour l'obliger de sortir du royaume.

Dès que la mort du roi fut publiée, les hérétiques, qui sont fiers et redoutables dans les temps de licence et d'impunité, commencèrent à se soulever; et, n'étant plus arrêtés par l'autorité des lois et des magistrats, ils se mirent en campagne et voulurent se rendre maîtres de la république. Ils triomphoient

déjà dans leurs assemblées; et, voyant la langueur et l'assoupissement des catholiques, ils dominoient partout avec une fierté et un orgueil insupportables. Ils n'avoient jamais été ni plus puissans ni en plus grand nombre qu'ils étoient aux environs de Cracovie; car cette partie de la Pologne avoit été plus corrompue que toutes les autres, à cause du voisinage des Allemands et du grand commerce qu'elle a avec ces peuples qui avoient été pervertis.

Après la mort du roi, ils s'étoient assemblés dans Cracovie pour délibérer de ce qu'ils avoient à faire. Les uns y avoient été appelés par Firleï, qui craignoit d'être surpris par les Sborowi; les autres y avoient été conduits par ces mêmes Sborowi. Plusieurs y étoient venus volontairement pour assister aux délibérations. Ils avoient toujours éprouvé que Commendon étoit vigilant pour découvrir leurs desseins et ferme pour s'y opposer; et, croyant qu'il étoit sorti du royaume dans un temps qu'il pouvoit leur être incommode, ils en témoignoient beaucoup de joie. Mais, lorsqu'ils apprirent qu'il s'étoit arrêté et qu'il n'étoit qu'à quelques lieues de Cracovie, ils en furent surpris et en murmurèrent hautement.

Ils disoient partout avec indignation que, si l'on souffroit que le légat assistât à la diète, les finesses et les artifices de cet étranger auroient plus d'effet que les vœux et les suffrages des Polonois; qu'on savoit qu'il avoit une infinité d'amis et de partisans; qu'il y auroit des chevaliers et des sénateurs qui n'auroient d'autres sentimens que les siens, et qu'ils ne

diroient dans l'assemblée que ce qu'il leur auroit appris; que sa légation avoit cessé par la mort du roi; qu'on avoit répondu à tout ce qu'il avoit proposé de la part du pape; qu'il n'avoit ni aucun prétexte pour demeurer dans le royaume, ni aucun droit de se mêler d'une république étrangère, lui qui n'étoit plus qu'un simple particulier; qu'il étoit temps qu'il allât rendre compte de sa légation et qu'il s'en retournât à Rome; que là il pourroit étaler sa pourpre dans le Vatican, et se faire rendre des honneurs qui ne sont dus qu'à des souverains; que cependant il étoit à propos qu'il sortît du royaume, et qu'il délivrât la Pologne de la défiance où elle étoit des artifices et des illusions de la cour de Rome.

Ils firent si grand bruit dans la première assemblée que tinrent les chevaliers de cette province qu'on fut obligé de députer quelques-uns de leur corps, pour prier le légat de se retirer hors du royaume. Firleï tâcha de réprimer ces murmures insolens en leur faisant l'éloge de Commendon; mais, quelque soin qu'il prît de modérer leurs emportemens, ils firent députer Dulski et Ossoski, tous deux chevaliers qui se trouvoient dans l'assemblée. Le légat étoit déjà parti du monastère où il s'étoit d'abord arrêté pour passer en des lieux où les hérétiques fussent moins séditieux, où il pût recevoir plus commodément les visites de ses amis, et d'où il pût comme du centre du royaume envoyer des gens dans toutes les provinces selon les nécessités qu'il découvriroit. Il étoit environ à six lieues de Cracovie, lorsque ces

députés le joignirent. Quelques-uns de ses amis lui en avoient déjà donné avis par avance. Il les reçut très-civilement. Il les pria de monter dans son carrosse, et continuant toujours son voyage il leur demanda le sujet de leur députation.

Ils lui exposèrent en peu de mots que leur république étoit en désordre depuis la mort du roi, et que tout le monde y étoit si fort occupé des soins de la diète qui se devoit tenir dans peu de jours, qu'on n'avoit pas le temps de songer à honorer, ni à traiter un grand cardinal et un légat illustre comme lui, selon sa dignité et selon son mérite; qu'il auroit même de la peine à éviter la haine et les murmures de plusieurs, dans un temps de licence et de trouble, et qu'il étoit à craindre que s'il demeuroit dans le royaume il n'y arrivât quelque sédition; que dans ces émotions populaires on perd ordinairement le respect et la raison, et qu'il se rencontreroit peut-être des momens si fâcheux, que sa personne ne seroit pas en sûreté; que c'étoit pour ces raisons que les sénateurs et les chevaliers assemblés à Cracovie pour les affaires du royaume les avoient députés, pour le conjurer de sortir hors de la Pologne, jusqu'après l'élection d'un nouveau roi; qu'outre que cette retraite importoit à sa sûreté, on pouvoit croire qu'il auroit cette complaisance pour une nation qu'il avoit toujours honorée de son amitié, et qu'il voudroit bien lui rendre encore ce service qui leur étoit peut-être important, et qui leur seroit au moins très-agréable.

La députation avoit une apparence assez honnête,

et l'esprit doux et civil des députés y apporta encore beaucoup de modération. Commendon les écouta avec un visage tranquille et leur répondit en souriant : Qu'il étoit vrai qu'il avoit toujours eu une affection très-particulière pour la Pologne; que pour cette raison il leur savoit fort bon gré d'être entièrement occupés des soins de leur assemblée; qu'il les remercioit de cette crainte obligeante qu'ils avoient pour lui; qu'il espéroit néanmoins être non-seulement en sûreté, mais encore avec honneur dans leur royaume; que bien loin d'y causer du trouble et des séditions, il feroit connoître qu'il n'y demeureroit que pour y entretenir la paix, et qu'il y contribueroit plus que tous les autres; que pour la prière qu'ils lui faisoient de se retirer, si le sénat en corps et tous les ordres du royaume lui avoient député pour ce sujet, il verroit ce qu'il auroit à leur répondre; mais qu'il n'avoit rien à démêler avec une assemblée d'une seule province, qui étoit détachée de tout le reste de l'état et qui n'avoit nulle autorité.

Après leur avoir fait cette réponse, il les traita fort civilement et il les renvoya avec honneur, mais avec une honte qu'ils avoient eux-mêmes assez prévue. Il continua son voyage et se rendit en peu de jours à un monastère proche de Siradie, où il étoit fort commodément. Ce fut là que je le trouvai à mon retour de la cour de l'empereur.

CHAPITRE VI.

Comme l'empereur ruina par sa lenteur toutes les prétentions du prince Ernest son fils.

Après que l'empereur m'eut permis de partir et d'aller rendre la réponse qu'il m'avoit faite, il prit de nouvelles résolutions et conduisit fort mal cette affaire qui lui étoit si importante. Il fut abusé par quelques-uns de ses courtisans accoutumés à des complaisances serviles, qui aiment mieux plaire à leurs princes en leur disant des choses agréables, que de les servir en leur montrant la vérité. Ces flatteurs lui avoient donné tant de confiance, qu'il attendoit presque que la Pologne lui envoyât une ambassade, et le conjurât de lui donner un roi de sa famille. Il s'étoit si bien laissé persuader du bon succès de cette affaire, que, lorsque je l'exhortai de la presser et que je lui nommai plusieurs personnes qui étoient contraires à ses intérêts, il me répondit que c'étoient des gens qui vouloient être priés, et qui cachoient leur bonne volonté pour faire valoir les services qu'ils vouloient lui rendre. D'ailleurs il résolut de gagner les hérétiques par des promesses et de les engager dans ses intérêts, soit par une inclination puissante pour leurs opinions, soit par une défiance secrète qu'il avoit du pouvoir des catholiques.

Mais rien ne ruina tant ses prétentions que sa len-

teur et sa négligence; car il étoit naturellement difficile à émouvoir. Il se fit lui-même des difficultés; il voulut sonder toutes les intentions des Polonois, et s'assurer de l'affaire avant que de l'entreprendre. Ainsi il laissa refroidir la première chaleur de ses partisans, manquant lui-même de cette ardeur et de cette généreuse hardiesse qui décide presque toujours dans ces occasions. Il ne voulut pas se déclarer qu'il n'eût reçu des nouvelles plus certaines; et comme il n'en recevoit aucune, parce que les frontières étoient exactement gardées, et qu'il étoit difficile d'entrer dans ce royaume ou d'en sortir, il envoya des agens dans toutes les provinces, avec des instructions et des lettres de créance aux principaux seigneurs, pour reconnoître leurs intentions et pour les attirer à sa brigue.

Les inclinations des peuples avoient déjà commencé à paroître dans l'assemblée de Cracovie dont nous avons parlé; car l'évêque de Ploscko ayant osé dire, en opinant, que dans les doutes et dans les difficultés qui naissoient tous les jours il falloit s'adresser à l'empereur comme à un prince voisin, ami et allié de la Pologne, tous ceux qui étoient présens se récrièrent contre ce prélat et furent sur le point de le chasser honteusement de l'assemblée. Pour les agens que l'empereur avoit envoyés, les uns tombèrent entre les mains des soldats qui gardoient les frontières; les autres furent découverts par ceux à qui ils s'adressoient, qui craignoient qu'on les accusât d'avoir des intelligences avec des étrangers, ce qui étoit alors

extrêmement odieux. On obligea ces envoyés de dire publiquement ce que portoit leur commission. Tous ceux qui avoient eu quelque communication avec eux dévinrent suspects. Les amis mêmes et les partisans de l'empereur se trouvèrent dans la nécessité de produire les lettres qu'ils avoient reçues, et les propositions qu'on leur avoit faites de sa part, de peur d'être soupçonnés, et de perdre tout le crédit qu'ils avoient auprès de la multitude.

En ce même temps l'abbé Cyre, religieux de l'ordre de Cîteaux, qui avoit été plusieurs années ambassadeur de l'empereur près le roi Sigismond Auguste, et qui s'étoit déguisé en cavalier pour solliciter plusieurs personnes considérables du royaume, fut arrêté dans la Prusse. Ses lettres furent interceptées, ses instructions furent lues publiquement, et l'on y trouva toutes les propositions, toutes les promesses, toutes les conditions que l'empereur faisoit à ceux de son parti. Tous ces envoyés ayant donc été arrêtés de tous côtés comme des corrupteurs publics, le peuple conçut une telle aversion et contre l'empereur et contre toute la maison d'Autriche, que c'eût été se rendre extrêmement suspect que de faire quelque proposition en leur faveur. On donna de grandes louanges à ceux qui avoient arrêté ces agens, et à ceux qui avoient refusé de recevoir leurs lettres, ou d'avoir aucun commerce avec eux. De sorte que la nécessité où s'étoient trouvés plusieurs seigneurs de mépriser et d'offenser l'empereur, leur imposoit une autre nécessité de le craindre et de se détacher de

son parti. Tout l'ordre et tout l'état de cette affaire ayant été renversé, ce prince attendit long-temps ceux qu'il avoit envoyés, et ne fit partir ses ambassadeurs qu'après que chacun eut pris sa résolution, et que les brigues furent formées dans la Pologne.

Ces ambassadeurs furent Guillaume Rosemberg et Pernerstin, illustres par leur mérite et par le rang qu'ils tenoient dans le royaume de Bohème. Ils partirent avec un train fort magnifique; mais ils ne furent pas plus heureux que ceux qui avoient été envoyés auparavant. Le palatin de Sandomir, qui avoit toujours été fort opposé aux prétentions de l'empereur, ayant su précisément le temps qu'ils devoient arriver, se rendit sur la frontière par ordre du sénat et tâcha de les empêcher d'entrer dans le royaume, jusqu'à ce que la diète fût assemblée et qu'ils pussent avoir une audience publique.

Comme ils s'obstinèrent à passer outre, protestant qu'ils alloient faire au sénat et aux états du royaume des propositions très-avantageuses aux deux couronnes, le palatin y consentit et les conduisit fort civilement à Sandomir. Là, sous prétexte de leur donner des gens pour les servir, il leur en donna pour les garder. Il les reçut avec honneur dans son palais, et les y retint comme dans une honnête prison; en sorte que personne ne pouvoit entrer chez eux ni en sortir que par son ordre ou par son consentement.

Les ambassadeurs furent fort surpris et fort offensés de cette violence; et jugeant qu'ils ne pourroient, ni par promesses ni par aucunes conditions, adoucir

l'esprit du palatin irrité contre l'empereur, ils attendirent qu'il fût allé à l'assemblée des chevaliers de cette province, et ils sortirent secrètement de Sandomir un peu avant le jour. Mais dès que le palatin et les chevaliers assemblés apprirent la nouvelle de leur fuite, ils envoyèrent des gens pour les arrêter. On les rencontra à une journée de Sandomir; on redoubla leur garde, et l'on donna ordre de leur fournir tout ce qui leur seroit nécessaire. Ainsi on leur rendoit beaucoup d'honneurs en leur ôtant la liberté, et on les traitoit comme des hôtes en les retenant comme des prisonniers.

Ils se trouvèrent dans cet embarras, sans pouvoir exécuter les ordres de leur maître; et comme rien n'étoit si suspect ni si odieux que d'avoir commerce avec eux, personne n'osoit leur parler ni les visiter; et, quoiqu'ils eussent envoyé secrètement quelques-uns de leurs domestiques pour solliciter les chefs des hérétiques, ne pouvant avoir aucun commerce avec le légat ni avec les amis qu'il leur avoit préparés, toutes les espérances de l'empereur et de son fils furent ruinées.

Cependant Radzivil et Cotchevic avançoient les affaires dans la Lithuanie, suivant les mesures qu'ils avoient prises. Ils savoient que le légat n'étoit pas sorti du royaume, et que j'étois allé à Vienne à grandes journées; mais après avoir attendu long-temps la réponse de l'empereur, ils crurent que son affaire étoit manquée. Ils surent que ses envoyés avoient été arrêtés en plusieurs endroits, que le religieux de

Cîteaux avoit été surpris et que ses lettres de créance avoient été lues publiquement, que les ambassadeurs étoient comme prisonniers, que les esprits des peuples étoient aliénés, et que l'empereur et ses partisans étoient en très-méchante réputation. D'ailleurs ils ne recevoient ni lettres ni courriers. Il s'étoit répandu un bruit fâcheux que les ambassadeurs d'Allemagne ne s'adressoient presque qu'aux hérétiques, et qu'ils avoient offert en vain trente mille écus d'or à un hérétique nommé Zaffragneti, qui avoit quitté le rang de sénateur pour descendre à celui de chevalier, et qui s'étoit acquis par cette action populaire un grand crédit et une grande autorité dans cet ordre. Toutes ces raisons obligèrent les Lithuaniens d'abandonner leur première résolution, et de prendre d'autres mesures.

Le bruit qui couroit dans la Pologne que les impériaux avoient des intelligences avec les protestans offensa si fort les catholiques, que l'évêque de Cujavie et Laski, qui devoient conduire toute la brigue du prince Ernest, se plaignirent qu'on les avoit méprisés, et se joignirent avec les Sborowi pour faire élire Henri, duc d'Anjou, frère du roi de France; si bien que, lorsque la diète fut assemblée et que les ambassadeurs virent le mauvais état de leurs affaires, ils ne firent pas difficulté de dire que l'empereur avoit été abusé par des flatteurs qui lui avoient donné trop de confiance, et qui lui avoient persuadé que le succès de cette affaire étoit infaillible.

Ils reconnurent alors l'aveuglement de ce prince,

qui, dans une affaire de cette importance, avoit plutôt écouté les rêveries de quelques courtisans mal informés que les avis fidèles de Commendon, qui lui recommandoit le soin et la diligence; et ils commencèrent, mais trop tard, à caresser les catholiques qu'ils avoient négligés auparavant; on ne voyoit que courriers dépêchés, que lettres écrites de la main de l'empereur; on n'entendoit que belles propositions, que promesses magnifiques; mais les peuples étoient déterminés à un autre choix.

On ajoute que, pour comble de malheur, les Allemands trahirent eux-mêmes leurs intérêts; car les ambassadeurs des électeurs, qui étoient venus pour favoriser l'élection du priuce Ernest, sollicitoient pour lui publiquement et lui rendoient de mauvais offices en particulier. Plusieurs gentilshommes de Bohème qui étoient à la suite des ambassadeurs de l'empereur, s'étoient rendus assez agréables aux Polonois; et, comme ils parlent le même langage, ils se trouvoient ordinairement mêlés ensemble dans les festins, et se disoient leurs sentimens avec beaucoup de familiarité.

Ce droit si spécieux de se choisir un roi, qu'ils voyoient dans la Pologne, leur remettoit dans l'esprit celui dont ils jouissoient autrefois, et qu'ils avoient malheureusement perdu. Ils louoient l'ancienne grandeur de leur pays; et, se plaignant d'avoir laissé perdre leur liberté et leurs priviléges, et de s'être laissé charger de tributs et d'impôts, ils n'oublioient rien de ce qui anime ordinairement les peuples. Ils exhor-

toient les Polonois de conserver leurs droits, et leur faisoient craindre la même oppression et la même servitude. Quoique ces choses fussent dites dans la chaleur du vin, elles ne laissèrent pas de faire beaucoup d'impression et d'irriter plusieurs esprits défians et jaloux de leur liberté, qui craignirent de tomber sous la domination des Allemands.

CHAPITRE VII.

Des princes qui prétendoient au royaume.

Il y avoit plusieurs princes qui prétendoient à cette couronne, et ils étoient tous d'une naissance et d'un rang à y pouvoir aspirer. Comme il n'arrive pas souvent qu'un si grand royaume se trouve exposé aux brigues et à l'ambition des étrangers, chacun faisoit son parti et tâchoit de gagner le peuple, qui n'avoit jamais connu ni vu aucun de ceux qu'il devoit choisir pour maîtres, et qui n'en pouvoit juger que par des bruits légers et confus, et par une réputation peut-être trompeuse.

Le premier qui fut proposé, fut le grand duc de Moscovie. Ses états voisins de la Pologne s'étendent depuis le Borysthène, qui les sépare de la Lithuanie, jusqu'aux extrémités du septentrion et aux rivages de la mer glaciale; et de l'autre côté, depuis les frontières de la Suède et le détroit de Finlande jusqu'à la mer Caspienne et jusqu'au fleuve Tanaïs. Ils con-

tiennent plusieurs nations barbares et sauvages, et même quelques provinces des Tartares, qui ont été conquises depuis quelques années. Les Polonois souhaitoient celui-ci plus par intérêt que par inclination. Il leur étoit honorable d'avoir un roi qui fût maître de tant de peuples différens; mais ils craignoient l'esprit farouche et cruel de ce prince accoutumé à commander avec orgueil et à ne suivre d'autres lois que celles de son caprice.

Quelques-uns jetoient les yeux sur son fils, fondés sur ce que le roi Sigismond disoit ordinairement que les Polonois ne doivent choisir pour leurs rois que des princes du septentrion; mais ces Moscovites, qui sont naturellement orgueilleux et barbares, ne daignèrent pas envoyer des ambassadeurs pour demander le royaume; et Cotchevic, qui étoit leur ennemi déclaré, éloigna par son crédit toutes les propositions qu'on fit pour l'un et pour l'autre.

Le second fut le roi de Suède. Il avoit sujet d'espérer qu'on auroit quelque égard à l'alliance qu'il avoit avec la Pologne; il avoit épousé une sœur du roi Auguste; il en avoit eu des enfans; il pouvoit unir deux royaumes puissans contre les Moscovites leurs communs ennemis; il avoit été élevé dans les doctrines nouvelles, ce qui le rendoit agréable aux hérétiques.

Le duc de Prusse avoit une brigue assez considérable; il étoit fort jeune; il n'avoit ni esprit ni santé, et, n'étant pas encore en âge de gouverner ses états, il avoit mauvaise grâce d'en demander d'autres; mais

Firleï et ceux de son parti ne considéroient ni son enfance ni sa foiblesse de corps et d'esprit; ils ne demandoient qu'un roi qui fût ennemi de la religion catholique, et qui leur fût obligé de la royauté; ils trouvoient celui-ci fort commode pour eux et ils se disposoient à le faire élire, espérant qu'ils lui laisseroient le titre de roi, et qu'ils se réserveroient sous lui l'autorité souveraine. Quelques-uns ont cru que ce prince avoit acheté fort chèrement l'espérance qu'on lui donnoit, et que Firleï avoit reçu une somme d'argent considérable dont il avoit besoin pour pousser vigoureusement ses desseins.

Il y avoit des hérétiques qui nommoient le comte d'Anspach, de la maison de Brandebourg; d'autres sollicitoient pour le duc de Saxe, prince d'une illustre naissance et d'une grande considération dans l'Allemagne, mais le peuple avoit de l'aversion pour les Allemands, à cause de la différence d'humeur et de certaine émulation qui se trouve ordinairement entre des nations voisines.

Quelques-uns proposèrent Étienne Battori, qui avoit été élu depuis à la principauté de Transylvanie en la place de Jean, qui étoit mort dans sa première jeunesse; mais Battori étant à peine établi chez lui ne trouva pas à propos de chercher un nouvel établissement, et se désista de sa demande; il fut élu deux ans après. La fortune, qui accompagne quelquefois la vertu, lui fut si favorable, qu'étant né de parens vertueux, mais pauvres, et se voyant méprisé, il s'insinua, par son esprit et par ses bonnes qualités,

dans l'amitié du prince de Transylvanie. D'abord il n'eut autre dessein, ni autre ambition, que de mériter ses bonnes grâces et d'acquérir par ses bienfaits un peu de bien, pour vivre avec quelque honneur dans son pays; mais il fut plus heureux qu'il n'avoit espéré, et il parvint à être lui-même prince de Transylvanie, et peu de temps après roi de Pologne.

Jean, son prédécesseur, étoit sous la protection du grand-seigneur, et sa province étoit tributaire des Turcs; aussi, par les grands secours qu'il en recevoit, il se faisoit craindre, et il avoit pris le titre de roi de Hongrie. L'empereur Maximilien en avoit été fort offensé; mais quelque grands que fussent leurs différends, ils ne se décidoient point par le sort des batailles ou par des guerres réglées, mais par des courses et par des irruptions qu'ils faisoient les uns et les autres sur leurs frontières. Pendant ces divisions, plusieurs passoient d'un parti à l'autre, suivant leurs intérêts ou selon leurs caprices; car ces peuples sont naturellement inquiets et portés au changement. Les Transylvains et le prince lui-même avoient été infectés de la contagion du temps et s'étoient séparés de la communion de l'Église catholique. Mais on peut donner cette double louange à Battori qu'il n'abandonna jamais ni la piété qu'il devoit à Dieu, ni la fidélité qu'il devoit à son prince.

Il y eut quelques Polonois qui jetèrent les yeux sur le comte de Rosemberg, de la noble maison des Ursins, qui étoit ambassadeur de l'empereur. Il étoit

très-considéré dans la Bohème; ses biens égaloient sa naissance, et son courage et sa vertu égaloient ses grands biens. Mais la fidélité qu'il devoit à l'empereur l'emporta sur l'ambition qu'il pouvoit avoir, et il ne voulut pas qu'on fît aucune mention de lui dans l'assemblée.

Il y avoit deux jeunes princes qui surpassoient tous les autres en noblesse et en mérite, Ernest, fils de l'empereur, et Henri, duc d'Anjou, frère du roi de France. Ils étoient illustres par leur naissance royale, par leur attachement à la religion catholique et par la réputation qu'ils s'étoient acquise par les grandes actions qu'ils avoient faites. Mais la puissance de l'empereur, la commodité du voisinage et les affections des catholiques de Pologne, que Commendon avoit ménagées, auroient donné de grands avantages au prince Ernest, si Maximilien eût pu se résoudre à entreprendre l'affaire avec chaleur et à suivre les avis qu'on lui avoit donnés, comme nous avons déjà remarqué.

CHAPITRE VIII.

La brigue du duc d'Anjou est la plus considérable. Les hérétiques tâchent de traverser son élection.

Le duc d'Anjou, qui fut élu du consentement universel de tous les ordres, fut d'abord proposé sans dessein. Il est certain que de tous ceux qui le nom-

mèrent et qui l'élurent, il n'y en eut pas un seul qui l'eût connu ni même qui l'eût vu.

Il y avoit en Pologne un nain, Polonois de nation, nommé Crasoski, qui avoit été mené en France dès sa jeunesse. Comme il étoit extraordinairement petit et qu'il avoit de l'esprit, on le donna à la reine, et il servit long-temps de divertissement à toute la maison royale. Il étoit adroit, et il avoit plus de prudence et plus de conduite qu'on n'en attendoit d'un si petit homme; aussi ménagea-t-il si bien ses affaires, qu'en peu de temps il amassa du bien et il devint riche. Étant dans un âge plus avancé, il voulut revoir son pays et avoir la consolation de connoître ses parens et d'en être connu avant sa mort; il arriva donc en Pologne dans le temps qu'Auguste étoit encore en vie.

Tous les seigneurs prenoient plaisir à le voir et à lui demander des nouvelles de la cour de France; et, dans tous leurs festins où il se trouvoit ordinairement, ils lui faisoient mille questions; il répondoit à tout avec esprit; il les entretenoit des coutumes de cette cour galante et magnifique, de la grandeur du roi, des forces et des richesses du royaume, et particulièrement du mérite et de la valeur du duc d'Anjou, qui commandoit les armées du roi son frère, et qui, tout jeune qu'il étoit, avoit déjà remporté de grandes victoires sur les hérétiques de France, qui se révoltoient presque tous les ans.

Après la mort du roi de Pologne, comme on ne parloit que du choix d'un nouveau roi, cet homme faisoit partout l'éloge du duc d'Anjou, et sollicitoit ouverte-

ment les grands à choisir ce prince si bien fait et si généreux; enfin quelques-uns des chefs de la noblesse furent touchés des louanges qu'ils entendoient. Ils en parlèrent aux Sborowi, qui approuvèrent la proposition qu'on leur faisoit; et par l'avis d'André Sborowi ils envoyèrent ce nain à la cour de France avec des lettres au roi et au duc, par lesquelles ils les exhortoient d'envoyer promptement des ambassadeurs en Pologne pour demander le royaume, et s'engageoient à rendre tous les services qu'ils pourroient par eux-mêmes et par leurs amis.

Les esprits étoient si aigris contre la maison d'Autriche, qu'ils abandonnèrent le prince Ernest, qu'ils avoient dans leur voisinage, qui avoit été élevé presque sous leurs yeux, qui descendoit de tant de rois et de tant d'empereurs, qui avoit toutes les qualités nécessaires pour régner, qui s'offroit et qui demandoit lui-même cette couronne, pour élire un prince inconnu, éloigné de leur pays, qui ne pensoit presque pas à se mettre sur les rangs. Crasoski ne manqua pas d'animer la cour de France, qui ne méprisa ni le courrier ni ceux qui l'avoient envoyé; on le fit partir aussi promptement qu'il étoit venu, avec ordre d'assurer les Polonois que les ambassadeurs de France arriveroient en peu de temps.

En effet, les François se servirent de l'occasion, soit par un esprit d'émulation contre la maison d'Autriche, soit par une certaine gloire de nation, estimant que c'étoit une belle chose que des peuples belliqueux vinssent des extrémités de l'Europe de-

mander des rois à la France. D'ailleurs le roi Charles, piqué d'une secrète jalousie, ne jugeant pas qu'il fût honnête ni sûr de faire éclater son ressentiment et d'abattre la puissance de son frère, et croyant pourtant qu'il étoit expédient pour son repos et pour celui de son royaume de ne la souffrir pas davantage, étoit bien-aise de l'éloigner sous des apparences d'honneur, et de décharger la France d'un prince qui y étoit presque aussi roi que lui.

Sa réputation s'augmentoit tous les jours dans la Pologne; mais le grand éloignement des lieux, et le peu de brigue qu'on avoit fait pour lui, faisoient croire qu'on ne le proposoit pas tant pour l'élire que pour l'opposer au prince Ernest; mais lorsqu'on sut que les ambassadeurs de France étoient déjà arrivés sur la frontière, et qu'on entendit les promesses qu'ils publioient et les bruits avantageux qu'ils faisoient courir parmi le peuple, toute cette grande aversion qu'on avoit conçue contre l'empereur se tourna en faveur et en amitié pour le duc d'Anjou.

Cotchevic, Radzivil et Laski même, qui avoient offert leur crédit à Maximilien, se rangèrent du parti du peuple, soit parce qu'ils croyoient avoir été méprisés, soit parce qu'ils espéroient d'être amplement récompensés. Tout contribuoit à la gloire du François et les louanges qu'on lui donnoit, et la haine qu'on avoit pour les Allemands. Enfin, tous les sénateurs, les chevaliers, les catholiques, les hérétiques, se trouvèrent dans une telle disposition de le servir, que si l'on eût d'abord assemblé la diète, il auroit

été infailliblement élu par les suffrages de tout le royaume, sans qu'on eût fait aucune mention des autres, tant la multitude se laisse emporter lorsqu'elle est une fois prévenue.

Le temps diminua un peu de cette ardeur, car le royaume fut vacant un an entier, et la nouvelle de la mort de Gaspard de Coligny et du massacre des huguenots en divers endroits de la France effaroucha les hérétiques. Ce Coligny avoit infecté une partie de ce royaume des erreurs contagieuses de l'hérésie de Calvin qui fait profession de ne craindre ni les lois ni les magistrats, de soutenir l'impiété par la force et par les armes, et de préférer ses vaines imaginations à tous les droits divins et humains. Il s'étoit mis à la tête de ces hommes séditieux, et, les animant à la guerre et à la révolte, il avoit fait couler par toute la France le sang de ses citoyens; et, par les troubles funestes de son pays, par les meurtres et par la désolation d'un royaume si florissant, il étoit parvenu à une si grande puissance, qu'elle étoit formidable à son roi même. Enfin personne n'avoit jamais attaqué si puissamment la maison royale, personne ne l'avoit réduite si près de sa ruine.

La reine-mère résolut de se défaire d'un ennemi si dangereux, et, soit qu'elle ne trouvât point d'autre moyen d'arrêter les désordres publics, soit qu'elle eût appris qu'il vouloit opprimer toute la famille royale et qu'elle voulût le prévenir, elle l'attira à Paris avec les principaux de son parti par des apparences de paix et de réconciliation; elle le fit tuer,

et avec lui un grand nombre de ses sectateurs. Ce massacre anima les hérétiques de Pologne contre Henri. Comme on savoit qu'il étoit ennemi déclaré de Coligny et de sa secte, on lui imputoit cette action violente; et si l'on n'eût adouci les esprits, ou si les catholiques eussent été moins fermes, il seroit sans doute arrivé quelque grand désordre dans la diète.

Les hérétiques donc ne songèrent plus qu'à favoriser le roi de Suède; mais comme ils n'avoient ni assez de crédit pour attirer les catholiques à leur parti, ni assez de force pour leur résister, ils entreprirent de les désunir et de leur faire perdre cette ardeur qu'ils avoient pour les intérêts de la France. Dans toutes les assemblées ils faisoient de grands discours au peuple, et lui représentoient fort au long qu'il y avoit parmi eux des seigneurs d'une naissance très-illustre, qui ne cédoient à aucun prince étranger, qui avoient de l'esprit et de la majesté, et qui étoient beaucoup mieux instruits des lois de leur république que tous les autres; qu'ils devoient élire un roi qui fût élevé dans leurs coutumes, qui aimât le royaume comme sa patrie, et ses sujets comme ses citoyens, plutôt qu'un prince qui jouît de la Pologne comme d'un royaume de hasard; que leurs ancêtres, dans une pareille occasion, embarrassés du choix qu'ils avoient à faire à cause des brigues différentes de plusieurs princes, avoient mieux aimé élire un Polonois nommé Piast, d'une condition basse et obscure, que de se soumettre à des étrangers; qu'ils n'avoient pas eu sujet de se repentir de cette élection, et que

l'état s'étoit bien trouvé de sa postérité durant plusieurs siècles; que c'étoit une honte d'avoir recours à des peuples qui ne sont ni plus sages ni plus vaillans qu'eux, et de préférer des princes éloignés, inconnus et estimés sur la foi de leurs partisans et de quelques bruits vagues et incertains, à des gens d'une vertu éprouvée et dans la paix et dans la guerre; que c'étoit déclarer à la face de toutes les nations qu'il n'y avoit pas un seul Polonois qui fût capable de régner; qu'ils avoient tort de vouloir s'abandonner à la conduite d'un roi qui ne sauroit ni les lois, ni les coutumes, ni le langage du pays; qu'ils ne pourroient se résoudre à obéir à un souverain, dont ils n'entendroient pas les commandemens; qu'il ne pourroit lui-même faire observer des lois qu'il ne sauroit pas; qu'il falloit donc oublier cette discipline, ces ordonnances, ces lois qui avoient rendu cet empire si florissant, pour apprendre des droits et des usages nouveaux, et des manières étrangères.

Par ces discours, les hérétiques tâchoient de désunir les catholiques, de trouver quelque ouverture pour l'exécution de leurs desseins, et de faire élire un roi qui pût leur être favorable. Ils eussent sans doute ému les esprits des peuples, si les chefs du parti contraire n'eussent représenté avec beaucoup de fermeté qu'on ne pouvoit élire un seigneur de leur nation sans exposer l'état à de grands désordres; qu'il n'y avoit personne parmi eux de qui la vertu et la fortune fussent si éminentes que les autres voulussent le reconnoître; que ce seroit une oc-

casion de guerre civile ; que ce qu'on leur vouloit persuader étoit véritable ; mais que l'exécution en étoit très-difficile et très-dangereuse ; et que ceux qui faisoient ces propositions avoient plus d'égard à leurs intérêts particuliers qu'à la tranquillité publique.

L'archevêque de Gnesne se déclara hautement contre leur ambition et contre leurs vaines espérances. Qui trouverez-vous parmi nous, disoit-il, qui veuille céder aux autres ? Quand nous cèderions même présentement, quelle autorité pensez-vous qu'aura ce nouveau roi sur des peuples qui l'ont vu sortir de sa condition privée ? Ce fut une folie de nos pères d'avoir autrefois choisi pour roi un homme d'une très-obscure naissance pour terminer leurs différends. Mais ces folies ne réussissent qu'une fois. L'état présent des affaires n'a pas besoin d'un tel chef. Il nous faut un prince d'une famille royale qui ait un train de roi, qui soit instruit dans l'art de régner, et à qui personne ne puisse refuser d'obéir. Ainsi l'on commença à parler de la diète ; et les premières contestations ne furent pas sur le sujet du roi qu'il falloit élire, mais par qui il devoit être élu, chacun voulant s'attribuer ce droit et s'acquérir la faveur du nouveau roi par ses services.

CHAPITRE IX.

Entreprise des hérétiques qui se nommoient les confédérés.

Cependant chacun se disposa pour l'élection d'un roi. On convint que les états du royaume s'assembleroient au commencement du mois de juin pour déterminer le temps et le lieu de la diète. Car toute la noblesse du royaume a droit de suffrage sans aucune différence de biens, d'honneur ou d'autorité. Il se trouva grand nombre de sénateurs et de chevaliers lorsqu'on délibéra là-dessus. Les avis furent différens. Ceux de Lithuanie vouloient que cette assemblée se tînt au mois de mai dans Varsovie, qui est une ville de leur province, située sur la frontière de la Russie. Pour le temps, on s'accommoda avec eux; mais pour le lieu on ne voulut point le changer, et l'on marqua une grande plaine que la Vistule sépare de Varsovie. Outre que cet endroit est comme le centre du royaume et le milieu entre la Pologne et la Lithuanie, Commendon avoit conseillé à ses amis de le choisir, parce qu'il étoit dans une province entièrement catholique; car il n'y avoit point de noblesse d'une religion plus pure et moins suspecte que celle de Mazovie.

Cette prévoyance fut très-utile dans la suite; car les Mazoviens, invités par la commodité du lieu, se trouvèrent en très-grand nombre dans les assemblées,

au lieu que plusieurs hérétiques dispersés ne pouvoient y venir des parties les plus éloignées du royaume, à cause de la dépense et de l'incommodité du voyage. Ainsi les catholiques étoient encouragés, voyant que leur nombre étoit notablement augmenté.

Après qu'on eut déterminé le temps et le lieu de la diète et toutes les autres choses les plus nécessaires, plusieurs des principaux s'étoient retirés chez eux avant que l'assemblée fût terminée. Mais les hérétiques, qui n'avoient presque plus d'espérance de pouvoir élire un roi de leur secte, et qui voyoient que le parti des catholiques étoit plus nombreux et plus puissant, avoient délibéré entre eux fort secrètement de pourvoir à leur sûreté et de songer à leurs intérêts communs et particuliers, en sorte que le roi qui seroit élu ne pût les assujettir aux ordonnances très-sévères qui étoient établies dans la Pologne contre les déserteurs de l'Église catholique, ni procéder contre eux par la voie des peines et des supplices. Ils jugeoient bien qu'il y auroit de l'indiscrétion et même de l'insolence à demander que ces lois fussent abrogées. Ils trouvèrent le moyen d'arriver à leur fin sans découvrir leurs desseins, et d'éluder la force et la rigueur de ces ordonnances sans en faire aucune mention.

Ils avoient obtenu, au commencement de l'assemblée, que tous les ambassadeurs des princes étrangers sortiroient en ce temps-là de Varsovie, de peur que, par leurs intelligences et par leurs brigues, ils ne retardassent ou ne troublassent les affaires du

royaume, et qu'ils ne reviendroient que peu de temps avant l'ouverture de la diète pour faire leurs propositions. Personne ne soupçonna qu'il y eût du dessein caché, et leur avis fut généralement approuvé. Mais leur intention étoit d'obliger Commendon de sortir de Varsovie, parce qu'ils savoient bien qu'il découvriroit tous leurs artifices et qu'il renverseroit tous leurs desseins. Après qu'on eut fait des ordonnances pour la paix et pour la sûreté publique, et que tout le monde se fut obligé par serment et par écrit qu'on tiendroit pour ennemis de la patrie tous ceux qui feroient quelque violence, les hérétiques prirent le soin d'en dresser la formule.

Ce décret étoit très-nécessaire, et il avoit toutes les apparences de paix, d'amitié et de zèle pour le bien public. Mais ils y avoient inséré fort adroitement un article par lequel ils rétablissoient qu'à l'avenir nul ne pourroit être recherché pour avoir quitté sa religion et pour en avoir embrassé de nouvelles, et qu'il seroit libre à chacun d'avoir des sentimens tels qu'il voudroit, et de servir Dieu à sa manière, pourvu qu'elle fût honnête. Ils avoient enveloppé cette impiété sous des termes si propres et si spécieux, que quelques-uns, trompés de cette apparence et de ces noms de paix et de sûreté publique, signèrent cette ordonnance avant que d'en avoir connu l'artifice.

Lorsqu'on s'aperçut de leur dessein, les évêques qui étoient présens demandèrent du temps pour examiner les articles du décret; mais à peine purent-ils

l'obtenir. Les hérétiques firent de grandes instances, et protestèrent hautement qu'ils ne souffriroient jamais qu'on tînt la diète pour l'élection d'un roi, si l'on ne leur donnoit des assurances de pouvoir vivre sûrement dans leur commune patrie ; qu'ils n'étoient pas résolus d'attendre qu'on entreprît contre eux ce qu'on avoit entrepris depuis peu contre Gaspard de Coligny et contre une infinité d'honnêtes gens qu'on venoit de massacrer en France. Ils parurent si irrités et menacèrent si fièrement de prendre les armes et de se venger de ceux qui leur refuseroient cet article de sûreté, qu'ils en vinrent presqu'à la violence et à la sédition.

Les évêques ne consentirent pas à une chose de mauvais exemple ; mais ils ne s'y opposèrent pas aussi vigoureusement qu'ils devoient ; et, dans la crainte qu'ils eurent des désordres qui pouvoient arriver, les uns se dispensèrent de se trouver au sénat, les autres se retirèrent de Varsovie. Ucange, archevêque de Gnesne, chef du clergé et du sénat, dont nous avons déjà représenté l'esprit et les mœurs, demanda deux jours pour y penser, avouant qu'il ne pouvoit se déterminer si promptement dans une affaire de cette importance. Les hérétiques lui accordèrent fort volontiers le temps qu'il demandoit, parce qu'ils espéroient que ce prélat, qui leur avoit donné tant de marques de l'inclination qu'il avoit pour leur parti, seroit bien-aise de se déclarer pour eux dans une occasion si favorable. Les catholiques craignoient avec raison qu'il n'approuvât une chose qu'il avoit

lui-même autrefois proposée; et, comme le doute et l'incertitude, en matière de religion, étoient déjà une espèce de désertion, ils prévoyoient tous les troubles et tous les dangers qui menaçoient l'état.

J'étois alors à Varsovie, où Commendon m'avoit envoyé pour faire savoir ses intentions à quelques-uns des principaux de l'assemblée, et pour observer tout ce qui s'y faisoit et toutes les mesures qu'on y prenoit pour l'élection du roi. Dans une conjoncture si douteuse et si importante, j'allai trouver tous les évêques et particulièrement Ucange, tant pour les exciter à soutenir l'honneur de leur caractère, que pour leur faire connoître que j'écrirois au légat tout ce qu'ils auroient fait ou dit, afin de les retenir au moins par quelque pudeur et par quelque honte. Ucange me parla fort à loisir et fort raisonnablement. Le troisième jour il se rendit au sénat, et n'y entra qu'après tous les autres. Chacun attendoit avec impatience qu'il dît son avis. Les hérétiques se préparoient à triompher, et l'on voyoit sur tous les visages les impressions d'espérance ou de crainte des deux partis.

Alors l'archevêque commença à parler. Ce n'étoit plus cet Ucange qui cherchoit les occasions de troubler l'état, qui parloit avec mépris des souverains pontifes, qui vouloit faire assembler un concile national, qui étoit le chef et le conseil des hérétiques, et qui avoit chez lui un docteur luthérien qu'il honoroit extrêmement. C'étoit un prélat très-pieux et très-zélé pour sa religion, qui parloit avec le même

courage et la même fidélité, qu'auroit fait Stanislas évêque de Cracovie, qui mourut pour la foi de Jésus-Christ, et qui mérita par sa piété, par sa constance et par ses miracles, d'être mis au nombre des saints. Tant il est vrai que nos cœurs sont entre les mains de Dieu, qui répand dans nos esprits les lumières de ses vérités, lorsqu'il les trouve dégagés des nuages de nos passions.

Il leur dit donc qu'il avoit délibéré long-temps et fort sérieusement pour donner un avis qui fût avantageux à sa patrie dans une affaire de cette importance; qu'il avoit offert à Dieu le saint sacrifice; qu'il avoit fait faire des prières dans toutes les communautés de religieux et dans tous les monastères des vierges consacrées à Dieu; qu'il avoit jeûné fort austèrement; qu'il avoit distribué des aumônes et pratiqué avec toute la piété qu'il avoit pu tout ce qui pouvoit apaiser la colère de Dieu et attirer sur lui ses grâces et ses lumières; qu'il avoit consulté les plus éclairés et les plus fidèles de ses amis; qu'il avoit fait pendant ces deux jours des réflexions sérieuses; qu'après tout cela il avoit conclu qu'on ne pouvoit consentir à cette ordonnance, sans violer la foi que les hommes doivent à Dieu, et sans l'offenser très-grièvement.

C'est renverser, disoit-il, toute la religion chrétienne que de recevoir ces religions nouvelles et impures. C'est confondre les droits divins et humains, et ruiner entièrement le culte de Jésus-Christ, qui est notre unique espérance, notre unique bien et notre unique salut. Il ne sera donc pas permis de

punir les mahométans, les épicuriens et les athées que cette impunité produira infailliblement? Ils jouiront donc de cette funeste liberté de croire ou de ne croire pas? Une si grande impiété a-t-elle pu tomber dans l'esprit de quelqu'un? A-t-on pu faire une proposition si déraisonnable?

Après leur avoir dit plusieurs autres choses sur ce sujet, et leur avoir demandé s'ils croyoient que l'état pût subsister, quand cette licence seroit approuvée et confirmée par un décret, s'ils ne comprenoient pas que c'étoit là ruiner entièrement l'union et la liberté publique, il protesta qu'il étoit si ferme dans ce sentiment, qu'il se laisseroit plutôt couper la main que de s'en servir pour souscrire à un si pernicieux décret, et qu'il étoit prêt à donner non-seulement sa main, mais encore sa tête pour la défense de la religion. Que pourroit-il m'arriver de plus doux et de plus glorieux dans l'âge où je suis, ajoutoit-il, que de mourir pour ma foi, pour ma religion, pour mon salut et pour celui de mon pays, et d'offrir à Dieu une vie foible et languissante que je dois rendre un de ces jours à la nature?

Les hérétiques murmuroient contre lui et le menaçoient avec beaucoup d'insolence. Mais bien loin de céder à leur fureur, il défendit qu'on écrivît ce décret dans les registres; et parce qu'ils faisoient semblant de l'y vouloir écrire par force, il déclara de son autorité et de celle de tous les évêques, de tout le clergé et de tous les catholiques, que ce décret avoit été forgé par la conspiration et par les artifices de quel-

ques personnes malintentionnées, qui avoient plus d'égard à leurs intérêts qu'à ceux de l'état. Les catholiques firent depuis la même protestation dans les assemblées des provinces. Ainsi cette impie conjuration des hérétiques ne fut point autorisée.

Dès qu'on fut sorti du sénat, je me rendis chez Ucange pour me réjouir avec lui de ce qu'il s'étoit acquis ce jour-là une gloire immortelle par sa piété et par sa constance. Il m'avoua que son esprit avoit été long-temps agité et combattu de diverses opinions, et qu'enfin il s'étoit arrêté à la vérité que Dieu lui avoit inspirée. Il m'assura qu'il avoit été même détourné d'approuver ce décret par des visions et par des songes. Cette confédération, c'est ainsi que les hérétiques appeloient cette entreprise, donna beaucoup de peine à Commendon; il travailla fort à la dissiper et à la rendre odieuse à tout le monde, par des écrits qu'il composa avec beaucoup de soin et qu'il publia sous des noms empruntés.

CHAPITRE X.

Commendon arrive à Varsovie. L'avis qu'on lui donna dans le camp.

Commendon se rendit à Varsovie quelque temps avant la diète. Il manda aux évêques et à quelques-uns des chefs des catholiques de s'y trouver, afin de pouvoir conférer ensemble un peu en repos, avant que la foule fût arrivée et que les esprits fussent en-

traînés par le torrent des affaires. Plusieurs s'y trouvèrent dans le temps qui leur avoit été marqué. Il les assembla chez lui, et les exhorta de se tenir prêts à résister avec beaucoup de vigueur et de zèle à cette impie confédération des hérétiques, qui protestoient fièrement que, si l'on refusoit de signer leur décret, ils mourroient plutôt que de souffrir que la diète se tînt et qu'on élût un roi catholique.

Les évêques et les autres promirent qu'ils feroient paroître en cette occasion toute la fidélité et tout le zèle qu'on pouvoit attendre d'eux. Ils résolurent de conduire cette affaire avec beaucoup de fermeté, et néanmoins avec beaucoup de modération, de peur que s'ils opposoient la violence à la violence la contestation n'aboutît à quelque sédition dangereuse; et ils jugèrent plus à propos de rendre inutile par cette voie la fureur de leurs adversaires, que de l'irriter en s'y opposant trop fortement.

Après cela, il sonda les intentions de tout le monde sur le sujet du roi qu'on vouloit élire, et il reconnut que tous les suffrages étoient pour le duc d'Anjou. Jusqu'alors il avoit fait tous ses efforts pour attirer des partisans à Maximilien, parce qu'il croyoit que c'étoit l'avantage des deux nations. Mais après qu'il eut connu l'aversion qu'on avoit pour les princes allemands, et l'inclination qu'on faisoit paroître pour les François, il jugea qu'il ne devoit pas se rendre odieux à la multitude, en prenant avec trop d'empressement les intérêts de l'empereur, ni paroître contraire aux espérances du prince Henri, qui s'étoit acquis beau-

coup de gloire non-seulement par sa valeur, ayant défait les huguenots en trois batailles rangées, mais encore par sa piété et par son attachement à la religion catholique. Il falloit surtout ne donner aucun soupçon d'être partial. Le pape qui est le père commun des rois, ne devoit considérer que les intérêts de la chrétienté; son légat ne devoit s'appliquer qu'à faire élire un roi catholique; et, si après l'exclusion des Allemands la brigue des François n'eût pas réussi, tous les autres prétendans étoient hérétiques.

Voyant donc les prétentions de l'empereur entièrement ruinées, tant par l'aversion des Polonois que par les longueurs et par la mauvaise conduite de ce prince, il craignit que, si les partis d'Ernest et de Henri étoient également forts, les hérétiques dans ces contentions et dans ce partage ne prissent occasion de produire quelqu'un des leurs. Cette crainte le fit résoudre à s'accommoder aux inclinations des peuples et à l'affection des grands. Il suivit alors le torrent et ne douta plus du succès de l'élection. Ceux qui penchoient du côté de Henri et qui ne s'étoient éloignés qu'avec peine des sentimens du légat, en furent extrêmement réjouis.

Les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent à Varsovie environ le temps de la diète, et le lendemain ils allèrent voir Commendon. Ils lui exposèrent les ordres qu'ils avoient reçus de leur maître; ils lui rendirent compte de tout ce qu'ils avoient fait depuis leur arrivée en Pologne; et, après avoir tâché d'excuser leur retardement, ils le prièrent de retenir dans leur

parti les esprits qu'il y avoit déjà engagés, et de les assister de ses conseils et de ses soins dans la suite de cette affaire. Il les assura qu'il leur rendroit tous les services dont il étoit capable; mais qu'il craignoit que ses soins et ses conseils ne fussent inutiles, parce que la multitude s'étoit déjà rendue maîtresse, et que les chefs avoient pris chacun leur parti; qu'il les avoit retenus autant qu'il avoit pu par ses exhortations, par ses avis et par des espérances qu'il leur avoit données; mais qu'ils avoient pris d'autres engagemens, et qu'il n'y avoit aucune apparence de pouvoir les détacher des intérêts des princes à qui ils s'étoient liés par des traités.

Il y avoit déjà dans Varsovie plusieurs gentilshommes armés, plusieurs seigneurs accompagnés d'une troupe nombreuse de leurs amis ou de leurs vassaux, qui étoient venus de tous les endroits du royaume. La plaine où ils avoient déjà fait dresser leurs tentes, et où se devoit tenir la diète, avoit toute la figure d'un camp. On les voyoit se promener çà et là avec de grandes épées à leurs côtés; ils marchoient quelquefois en troupes, armés de piques, de mousquets, de flèches ou de javelots. Quelques-uns même, outre les gens armés qu'ils avoient menés pour leur garde, avoient fait traîner des canons, et s'étoient comme retranchés dans leurs quartiers. On eût dit qu'ils alloient au combat plutôt qu'à la diète; que c'étoit là un appareil de guerre et non un conseil d'état, et qu'ils étoient venus pour conquérir un royaume étranger, plutôt que pour disposer du leur. Au moins l'on

pouvoit s'imaginer à les voir que cette affaire se décideroit par la force et par les armes, plutôt que par des avis et par des suffrages.

Mais ce qui me parut extraordinaire, ce fut que parmi tant de compagnies de gens armés, dans une si grande impunité, dans un temps qu'on ne reconnoissoit ni les lois ni les magistrats, il ne se commit pas un seul meurtre, il ne se tira pas une épée; et ces grands différends où il s'agissoit de donner ou de refuser un royaume, n'aboutirent qu'à quelques paroles; tant cette nation épargne son sang dans ces contestations civiles.

Avant toutes choses, on résolut de donner audience aux ambassadeurs. Les hérétiques vouloient qu'on leur rendît réponse promptement, et qu'on les obligeât de sortir du royaume, de peur que les brigues de ces étrangers ne troublassent la liberté de l'assemblée; les autres étoient d'avis qu'on retînt tous les ambassadeurs à Varsovie, qu'on priât ceux qui étoient venus pour demander le royaume de se retirer dans des villes voisines où ils seroient traités fort honorablement, en attendant l'élection d'un roi. Cette opinion fut suivie. Les hérétiques virent bien qu'on vouloit retenir Commendon; c'est pourquoi ils commencèrent à parler de lui en particulier.

Ils alléguoient qu'il étoit capable lui seul de renverser tout l'ordre de la diète s'il y étoit présent; que, quoiqu'il ne demandât ouvertement le royaume pour aucun prince, on savoit bien que son autorité étoit d'un grand poids; qu'il étoit l'âme de tous les con-

seils, et que sa présence déterminoit les volontés d'une partie de l'assemblée; que les évêques étoient comme des poules qui trembloient à la vue de cet aigle, et qu'ils n'oseroient devant lui dire librement leurs avis. Lorsqu'ils réfutoient quelquefois les avis de ces prélats, ils leur reprochoient qu'ils avoient été sifflés; qu'ils n'avoient pas pris ces sentimens chez eux, et qu'ils n'étoient pas poussés par des vents de leur pays, mais par des vents d'Italie. Les catholiques soutinrent leur décret et ne voulurent rien leur relâcher.

On donna audience à Commendon le huitième jour d'avril. On députa trois évêques et trois sénateurs laïques pour l'aller prendre chez lui, et les principaux de la noblesse voulurent l'accompagner pour lui faire honneur. Le sénat se tenoit dans le camp au-delà de la Vistule sur laquelle on avoit fait un pont de bois. Les sénateurs s'assembloient dans le grand pavillon royal qu'on avoit fait dresser au milieu de la plaine.

Dès que le légat fut arrivé et qu'il descendit de carrosse, le palatin de Cracovie et Cotchevic allèrent le recevoir devant la tente : l'un étoit grand maréchal de Pologne, l'autre de Lithuanie, qui sont les deux principaux officiers de l'état; ils marchoient devant Commendon avec leurs bâtons de commandement, et ils faisoient écarter la foule; ce qui est un honneur qu'ils ne rendent ordinairement qu'à leur roi. Lorsqu'il entra dans la tente tout le sénat se leva et vint au devant de lui; il fut conduit à la première place, et s'assit entre l'archevêque de Gnesne et l'évêque de Cracovie. Le sénat s'assit aussi; et une grande foule

de noblesse se rangea tout à l'entour, autant que le lieu en pouvoit contenir.

Tout le monde fit un grand silence. Commendon présenta au sénat les lettres du pape; et, après qu'on en eut fait la lecture, il fit un beau discours sur la nécessité qu'il y avoit d'élire un roi catholique. Il parla même avec beaucoup de force contre la confédération et contre les cabales des hérétiques, montrant que toutes ces factions étoient très-éloignées de l'esprit du christianisme et des maximes de la religion. Cette liberté piqua si fort les auteurs de cette conspiration, qui voyoient qu'on l'écoutoit avec attention et avec plaisir, que le palatin de Sandomir ne put s'empêcher de l'interrompre. Vous excédez le pouvoir de légat, dit-il en s'adressant à lui, et vous entreprenez sur celui des conseillers et des sénateurs. Faites-nous la grâce de nous laisser délibérer en repos sur des affaires qui nous regardent. Ayez un peu moins de curiosité; et, sans vous arrêter à censurer notre conduite, pensez que vous êtes ici étranger, et contentez-vous d'exécuter les ordres du pape, si vous en avez reçu quelqu'un.

A ces paroles tous les sénateurs catholiques se levèrent. On ouït un grand murmure de gens qui blâmoient le palatin et qui vouloient l'obliger de se taire. Toute la noblesse qui s'étoit ramassée auprès des sénateurs fut si irritée, qu'on n'entendoit qu'injures et que menaces contre les hérétiques; Cotchevic et Laski étant sortis de leur place portèrent la main sur la garde de leurs épées, et il fût arrivé sans doute

quelque grand désordre si le palatin ne se fût arrêté, et si Commendon, avec un visage tranquille et aussi peu ému qu'auparavant, n'eût fait signe de la main qu'on lui donnât un moment d'audience.

Chacun se remit en sa place; alors le légat s'adressant au palatin : Je n'ignore pas, lui dit-il en souriant, qui je suis, ni quel est mon devoir. Je sais ce que vous dites que je dois faire, j'exécute les ordres que j'ai reçus du pape. Je sais que non-seulement il pense à l'élection d'un roi que vous allez faire, mais encore à votre repos et à celui de tout le royaume qu'il voudroit rendre très-florissant. Je ne parle pas ici à vous en particulier, je parle à toute l'assemblée, et si je ne suis pas sénateur, pensez aussi que vous n'êtes pas le sénat.

Après cela il continua son discours avec tant d'ordre et avec tant de tranquillité, qu'il ne perdit pas un seul mot de tout ce qu'il devoit dire; tout le sénat fut très-attentif. J'insèrerois ici ce discours s'il n'avoit été écrit et imprimé pour la satisfaction de tous ceux qui le voudront lire.

CHAPITRE XI.

La diète se tient. Le duc d'Anjou est élu roi de Pologne.

Après que Commendon eut achevé son discours, les chefs du sénat allèrent vers le milieu de la tente; et, ayant conféré peu de temps ensemble, ils reprirent

leur place. Alors l'archevêque de Gnesne prenant la parole remercia le souverain pontife et le légat, au nom de toute l'assemblée, des soins qu'ils prenoient pour la paix et pour le salut de la Pologne, et l'assura que le sénat tâcheroit de suivre ses conseils et ses avis salutaires, qui partoient d'un esprit éclairé et d'un cœur animé d'une tendresse paternelle. Après cela Commendon se retira, tout le sénat l'accompagna jusqu'à son carrosse, excepté le palatin de Sandomir qui l'avoit interrompu et quelques autres hérétiques.

Le sénat fit une sévère réprimande au palatin, qui s'attira par son indiscrétion la haine de bien des gens, au lieu que la douceur et la modération de Commendon augmentèrent l'estime et l'amitié que tous les ordres du royaume avoient déjà pour lui. Il est certain que si le légat n'eût apaisé les esprits par cette tranquillité qui parut sur son visage, les affaires auroient été troublées ce jour-là; les meurtres auroient commencé, et ce premier feu auroit sans doute causé un très-funeste embrasement; ce qui fit qu'on loua Commendon d'avoir détourné par sa gravité et par sa constance le tumulte que le palatin avoit excité par son imprudence et par son emportement.

Le lendemain les ambassadeurs de l'empereur furent conduits à l'audience par le palatin de Dublin et par le châtelain de Gdantzko. Ils avoient fait de grandes instances pour obtenir qu'on laissât entrer avec eux Pierre Fassard, Espagnol, ambassadeur de Philippe II, qui étoit venu pour recommander les intérêts du prince Ernest. Ils alléguoient pour raison

que l'ambassadeur d'Espagne étoit venu avec eux; qu'il n'avoit que les mêmes ordres et les mêmes instructions, et que Philippe n'avoit aucun intérêt dans cette affaire, qui fût séparé de celui de l'empereur. Mais ils ne purent obtenir ce qu'ils demandoient, parce que les ambassadeurs de France s'y opposèrent, disant qu'ils devoient avoir la préséance sur celui d'Espagne. Ainsi Fassard, afin de n'être point blâmé d'avoir cédé aux François, se retira sans avoir eu audience du sénat.

Les ambassadeurs de France furent donc introduits immédiatement après ceux de l'empereur, et les autres ensuite, selon leur ordre. On leur répondit à tous en peu de mots; et, quelques jours après, on leur fit signifier une ordonnance du sénat, par laquelle on les obligeoit de partir de Varsovie et d'aller attendre ailleurs le succès de la diète. On leur assigna les villes où ils devoient se retirer : les Allemands allèrent à Louvitz, et les François à Plocsko.

Alors les hérétiques firent de nouvelles instances au sénat, et lui représentèrent qu'il étoit à propos d'assigner un lieu de retraite au légat; que les Polonois n'avoient pas besoin qu'il leur vînt de si loin un arbitre et un témoin de leurs affaires secrètes; que ce n'étoit pas l'ordre qu'il y eût dans le lieu de la diète une autorité étrangère qui leur pût ôter une partie de leur liberté; que les autres ambassadeurs auroient quelque sujet de se plaindre, si le légat demeuroit à Varsovie lorsqu'on les en faisoit sortir. Les catholiques résistèrent toujours; mais comme cette

contestation, qui revenoit tous les jours, embarrassoit continuellement le sénat, Commendon, qui ne voulut pas être le sujet d'une division civile, se retira volontairement à Schernevicie qui est à deux journées de Varsovie où il me laissa. Après sa retraite, tout le monde souhaita qu'on fît l'ouverture de la diète, et qu'on ne travaillât plus qu'à l'affaire de l'élection.

Les hérétiques proposèrent avec beaucoup d'empressement qu'on fît des lois et des ordonnances nouvelles pour établir leur liberté et pour diminuer l'autorité de leurs rois ; qu'on réformât les anciennes, et qu'on les accommodât au temps et à l'état présent de la république. Sous cette apparence de régler le droit public, ils prétendoient affoiblir ou abolir entièrement les anciennes ordonnances du royaume contre les hérétiques ; et ils s'imaginoient qu'ils auroient d'autant plus de licence que les rois auroient moins d'autorité. Ils passoient encore plus avant, et ils espéroient que s'ils pouvoient dépouiller la royauté de ses plus beaux droits, les princes étrangers ne persisteroient pas à demander une couronne de grand poids et de peu d'éclat, et qu'ainsi ils trouveroient l'occasion d'avancer quelqu'un de leur parti. Les catholiques rejetèrent toutes ces propositions.

Cependant cette contestation avoit déjà tenu plusieurs séances, et les hérétiques étoient bien-aises d'embrouiller ainsi les affaires. Ils croyoient qu'en faisant perdre beaucoup de temps ils viendroient à bout de leurs desseins par leur patience, ou ils lasse-

roient celle des catholiques, et que la diète se romproit ou qu'elle deviendroit inutile. Mais les Mazoviens, qui étoient venus en très-grand nombre, s'assemblèrent entre eux, et donnèrent charge à un homme de leur province, nommé Cossobuti, qui avoit de l'esprit et de l'éloquence, de convaincre les hérétiques et de faire connoître en pleine assemblée l'artifice qu'ils cachoient sous ces apparences de zèle pour la liberté publique. Ce qu'il fit avec beaucoup de soin et avec beaucoup d'éloquence, protestant au sénat que, si l'on ne procédoit promptement à l'élection d'un roi, pour laquelle seule ils étoient assemblés, les chevaliers étoient résolus de ne s'arrêter plus à l'autorité du sénat, et de pourvoir eux-mêmes à leurs affaires et à celles de l'état, qui ne pouvoit plus se passer de maître. Les sénateurs catholiques et une grande partie des Mazoviens appuyoient cet avis.

Les hérétiques se plaignirent que les Mazoviens se rendoient maîtres des affaires, et qu'ils avoient déjà la hardiesse de prescrire au sénat ce qu'il devoit faire et ce qu'il devoit laisser. Mais ils reconnurent un peu trop tard que le lieu où se tenoit la diète ne leur étoit pas avantageux. Quelques jours se passèrent à se plaindre les uns des autres. Enfin le sénat, pressé des cris et des menaces de la multitude qui demandoit un roi, ordonna qu'on procéderoit à l'élection le 4e jour de mai. Voici comme les choses se passèrent.

Chacun se rangea dans son quartier suivant son

palatinat; c'est ainsi qu'ils nomment leurs tribus. Les évêques y président ordinairement; ils opinent toujours les premiers, et rapportent dans leurs assemblées toutes les affaires dont il faut délibérer. Les suffrages ne s'y donnent ni par des billets ni avec des fèves, mais on y dit hautement son avis, et chacun même a droit de raisonner sur son opinion. Les évêques, chacun dans sa tribu, se prosternèrent avant que de proposer l'élection du roi. Toute l'assemblée en fit de même; et tous ensemble à genoux ils entonnèrent l'hymne que l'Église chante ordinairement lorsqu'elle invoque l'assistance du Saint-Esprit.

On ouvrit ensuite les avis, et presque tous les chefs des tribus parlèrent fort avantageusement du prince Ernest. Quelques-uns proposèrent le roi de Suède. Plusieurs nommèrent un des principaux seigneurs de Pologne, nommé Piast; mais la plus grande partie des suffrages étoit pour le duc d'Anjou. Je ne veux pas faire ici un dénombrement ennuyeux des avis de tous les palatinats; je me contenterai de rapporter ce qui se passa dans celui des Mazoviens.

Pierre Miscow, évêque de Plocsko, tenoit l'assemblée. Ce prélat grave, judicieux, et des plus éloquens de son temps, avoit de l'inclination pour le prince Ernest; et connoissant que la multitude le refuseroit sans aucun sujet, et par une pure prévention pour son concurrent, en disant son avis il fit adroitement le portrait de ce jeune prince sans le nommer. Il le représentoit sorti de la plus noble famille de l'Europe, qui commandoit à plusieurs peuples; qui avoit tous

les rois et tous les princes chrétiens pour ses alliés ou pour ses vassaux. Il expliquoit les grands avantages que la Pologne pouvoit recevoir de la puissance de cette illustre maison. Il finissoit par une description et par un éloge de la personne et des grandes qualités du prince qu'il proposoit. Comme tout le monde lui demandoit le nom de ce prince : Je le nommerai, dit-il, si le portrait que je viens d'en faire vous plaît, et si je connois que vous vous attachez aux choses plutôt qu'aux noms.

Après cela il se moqua de l'orgueil des ambassadeurs de France, de leurs discours pleins d'ostentation, et de la vanité de leurs promesses qu'ils n'auroient jamais pu exécuter, quand ils auroient été de la meilleure foi du monde. Comme on le pressoit encore de nommer ce prince qu'il avoit tant loué, il nomma enfin le prince Ernest. On témoigna tant d'aversion pour ce nom, que tout le peuple s'écria : Que, quand toutes les promesses de la France seroient encore plus fausses, ils aimoient mieux le duc d'Anjou sans biens, qu'Ernest et les autres avec des montagnes d'or.

Alors Volski, un des sénateurs, répondit avec beaucoup de chaleur à ce que l'évêque venoit de dire; et, se servant de tout ce qui pouvoit animer les esprits contre la maison d'Autriche, il fit voir que si le prince Ernest étoit élu, cette puissance, ces richesses, ces alliances, cette commodité et ce voisinage des états de l'empereur serviroient plutôt à opprimer leur liberté, qu'à les protéger et à rendre

leur royaume plus considérable. Après cela, il fit un éloge du duc d'Anjou; il s'étendit sur son illustre naissance, sur ses inclinations nobles et royales, sur sa clémence, sur sa libéralité, sur la grande connoissance qu'il avoit de l'art militaire, sur ses victoires et sur la gloire qu'il s'étoit acquise par sa valeur et par l'heureux succès de ses armes.

Cet avis fut si généralement approuvé que, comme l'évêque persistoit dans le sien, ses plus intimes amis et ses domestiques mêmes l'abandonnèrent. La préoccupation eut tant de force, que la puissance de l'empereur, et tout ce qui pouvoit servir pour la gloire et pour la grandeur de la Pologne, ne fit que donner des soupçons d'oppression et de tyrannie, au lieu que tout ce que les ambassadeurs de France publioient et tous les bruits incertains d'une vaine renommée étoient reçus comme véritables.

Ainsi, tout ce qui pouvoit servir à Ernest, la proximité des deux états qui se joignent et la connoissance que plusieurs avoient de ce jeune prince ne firent que lui nuire; et la distance des lieux, que les François craignoient comme une raison qui leur étoit très-contraire, fut d'un grand secours pour eux et décida presque l'affaire. Les Polonois étoient bien-aises d'avoir un roi d'un pays éloigné, qui n'eût pas dans son voisinage des puissances prêtes à se joindre à lui; et l'éloignement donnoit de la force et de la créance à tous les bruits que les partisans du duc d'Anjou avoient fait courir de lui. C'est la nature de la renommée de grossir toujours, et de faire valoir ce

qui vient de loin; comme ces fleuves qui s'enflent et qui deviennent plus rapides, plus ils s'éloignent de leurs sources.

Quoique la plus grande partie des voix dans tous les palatinats fût pour ce prince, néanmoins, parce qu'Ernest avoit eu ses partisans et le roi de Suède les siens, et qu'il y avoit eu un parti assez considérable pour Piast, on résolut, afin que tout le monde se déterminât à un choix, de les proposer tous au sénat. Les catholiques, qui s'aperçurent que Piast avoit un grand parti et qu'on n'avoit rien à lui reprocher, trouvèrent cette invention pour l'exclure. Premièrement, ils proposèrent que celui qui s'estimeroit digne de régner se levât et demandât publiquement le royaume, afin que les tribus pussent procéder à son élection. Personne n'osa se montrer. Il y auroit eu de l'orgueil et de l'imprudence à se déclarer soi-même digne de commander à tous les autres. Les hérétiques dirent que la pudeur et la modestie empêchoient les gens d'honneur et de mérite de se nommer; que personne n'osoit porter un jugement avantageux de soi-même; mais qu'il falloit choisir un des principaux seigneurs du pays, et d'un commun consentement l'obliger à recevoir le royaume.

On leur répondit que, puisque personne n'osoit se présenter, ils présentassent eux-mêmes ceux qu'ils estimoient les plus capables de bien régner. Ils s'en excusèrent long-temps; et, comme ils se virent pressés, ils nommèrent quelques catholiques qu'ils souhaitoient le moins. Mais tous ceux qui furent nommés

déclarèrent qu'ils n'y prétendoient pas, et l'un d'eux leur parla en ces termes : Pour moi, messieurs, je vous remercie de l'affection que vous me témoignez. Je connois que je n'ai nulle qualité qui me puisse faire élever au-dessus des autres. Je ne dois et ne veux me préférer à qui que ce soit. Ne me chargez pas d'un fardeau que les forces d'un homme privé ne sauroient porter. Chacun disant la même chose, ceux mêmes dont on savoit les brigues et l'ambition s'en désistèrent par pudeur, car la chose s'étoit tournée en raillerie. Ils se nommoient les uns les autres jusqu'aux plus indignes et aux plus misérables. Ainsi Piast perdit ses prétentions et les hérétiques leur espérance.

On choisit après cela neuf personnes pour examiner dans le sénat les raisons d'Ernest, du duc d'Anjou et du roi de Suède. On donna trois commissaires à chacun de ces princes : au duc d'Anjou, l'évêque de Cujavie, le palatin de Sandomir et le châtelain de Dantzick ; à Ernest, l'évêque de Plocsko, le palatin de Mariembourg et le châtelain de Lublin ; au roi de Suède, les palatins de Cracovie, de Rava et de Podolie. Chacun redit à peu près les mêmes choses qu'il avoit dites dans sa tribu. L'évêque de Plocsko tâcha, par un discours fort grave, de ramener les esprits, de faire revenir les voix à Ernest. Il fit l'éloge de ce prince, il en montra même un portrait à l'assemblée. Il s'acquit par là la réputation d'un homme ferme et éloquent ; mais il ne persuada ni le sénat ni les chevaliers. Il fut même souvent interrompu par le bruit de ceux qui se moquoient de son discours.

Les hérétiques et particulièrement le palatin de Cracovie voulurent faire l'éloge du roi de Suède; mais Cotchevic les interrompit, et ruina toutes leurs vaines espérances par un discours si fort, qu'ils n'osèrent plus en faire aucune mention. L'évêque de Cujavie parla pour le duc d'Anjou et fut écouté très-favorablement. Toute l'assemblée, par son attention et par son silence, témoignoit son inclination. On voyoit sur tous les visages de la gaîté et de l'approbation. On entendoit de temps en temps des éclats de joie et des applaudissemens. Ce prélat, qui, comme nous avons dit, affectoit d'être populaire, se servoit de la faveur et de l'affection qu'on lui faisoit paroître; et, toutes les fois qu'il vouloit qu'on s'écriât ou qu'on battît des mains, il s'arrêtoit un peu, et il passoit son mouchoir ou sur sa bouche ou sur son front comme pour donner le signal.

Enfin, comme on eut remarqué de tous côtés les intentions de la multitude, chacun eut ordre de se ranger à sa tribu et d'en apporter les avis au sénat. Ainsi, par les soins et par la faveur des principaux de la noblesse, on revint au sénat le 12ᵉ jour de mai; et tout le monde nomma le duc d'Anjou, excepté le palatin de Cracovie et quelques chefs des hérétiques qui, pour n'être pas obligés de consentir à son élection, se retirèrent dans leurs tentes et déclarèrent qu'ils recevroient le roi que le sénat leur voudroit donner.

C'est à l'archevêque de Gnesne, selon l'ancienne coutume du royaume, à proclamer le roi qui est élu.

Mais les contestations ayant duré jusqu'à la nuit, ce prélat fut d'avis qu'on différât jusqu'au lendemain, ne faisant pas réflexion que c'étoit le jour de la fête de la Pentecôte, et que le sénat ne s'assembloit pas. Cette erreur faillit à être fatale à l'état; car les hérétiques se servirent de ce temps pour faire de nouvelles intrigues, et pour troubler encore la diète. Le jour d'après la fête, ils refusèrent de se trouver au sénat, et s'assemblèrent tous chez le palatin de Cracovie. Cette séparation auroit excité de grandes séditions et de grandes guerres, si les hérétiques eussent eu autant de force qu'ils avoient d'animosité.

Les catholiques furent si irrités de cette division, qu'ils crièrent qu'il ne s'agissoit plus de réduire ces rebelles par raison, qu'il falloit réprimer leur insolence par les armes, et les forcer d'obéir au sénat. A ces mots ils sortirent brusquement du sénat et coururent aux armes. Cotchevic fit ranger devant sa tente les canons qu'il avoit fait traîner, et commanda à tous ses gens de prendre les armes et de monter promptement à cheval. Laski et les autres chefs des catholiques firent de même, et une troupe de braves Mazoviens se joignit à eux. Ils se rangèrent en bataille au milieu de la plaine; ils se partagèrent en escadrons, et menacèrent ces révoltés qui se séparoient, et refusoient de reconnoître un roi qui avoit été élu d'un commun consentement. Les hérétiques avoient pris les armes et ils étoient sortis en campagne; et, quoiqu'ils n'eussent ni le courage ni la force des catholiques, ils sembloient pourtant résolus d'en venir aux mains.

Les plus anciens sénateurs et les évêques tâchoient d'arrêter ces premiers emportemens : ils conjuroient les catholiques de ne faire aucune violence ; ils exhortoient les hérétiques de ne se pas séparer du corps de l'état. Je fus envoyé par les évêques à Laski et à Cotchevic, qui avoient beaucoup de déférence pour Commendon. Ils me dirent que je pouvois attendre, sans m'alarmer, le succès de cette affaire ; qu'ils n'avoient pas pris les armes pour perdre ces rebelles, mais pour les épouvanter, et qu'assurément la crainte les feroit rentrer dans leur devoir. Ils ne furent point trompés ; on quitta les armes de part et d'autre ; on retourna au sénat, et Henri fut déclaré roi par l'archevêque de Gnesne.

Les ambassadeurs du roi de France furent aussitôt appelés et introduits dans le sénat où ils prêtèrent le serment au nom du roi à la manière accoutumée. Tous les assistans firent de grands cris de joie, et souhaitèrent à leur nouveau roi toute sorte de prospérités. Le palatin de Cracovie, parmi le bruit des acclamations et la confusion d'une grande foule de monde qui s'étoit poussée dans le sénat, voulut obliger l'évêque de Valence, qui étoit chef de l'ambassade, de faire un serment particulier et de s'engager au nom du roi à ne poursuivre jamais criminellement ceux qui auroient changé de religion.

L'archevêque de Gnesne en ayant été averti, se rendit promptement à l'endroit où étoit l'ambassadeur, et lui déclara que le roi n'étoit obligé qu'aux lois qui avoient été publiées d'un commun consente-

ment. Aussitôt on nomma douze ambassadeurs qui furent envoyés en France pour saluer le roi et pour le conduire en Pologne. Les chefs de cette ambassade furent Adam Conarschi, évêque de Posnavie, Albert Laski, palatin de Siradie, et Nicolas Radzivil, duc d'Élicie. Ils partirent chacun de leur côté, et s'étant rendus à Metz, qui est une des plus belles villes de la Lorraine, ils allèrent tous ensemble à Paris.

CHAPITRE XII.

Commendon part de Pologne. Le roi y est long-temps attendu.

Commendon, après avoir fait élire un roi catholique, nourri dans le camp et dans les armées, et accoutumé dès son enfance à vaincre les ennemis de la religion; après avoir renversé tous les projets des hérétiques, et réduit les affaires en l'état qu'il souhaitoit; après s'être acquitté de tous les devoirs de sa légation avec beaucoup de fidélité et de constance; Commendon, dis-je, écrivit au pape et lui demanda congé de retourner en Italie. Le roi ne devoit arriver de long-temps en Pologne, soit qu'il voulût sonder les intentions des princes d'Allemagne avant que de passer dans leurs états, soit qu'il ne voulût sortir de France qu'avec un grand attirail et un équipage très-magnifique.

Le pape eût bien souhaité que Commendon eût attendu le roi, et qu'il l'eût assisté dans ces commen-

cemens de ses soins et de ses conseils ; les François l'en avoient même prié; mais sa sainteté ne put refuser cette grâce à un homme qui avoit si bien servi l'Église, et qui avoit pris tant de peine pendant les deux années de sa légation : il lui écrivit donc en des termes fort obligeans. Il louoit son zèle, sa fermeté et son adresse à faire élire un roi catholique dans un état très-florissant, malgré tous les efforts et toute la puissance des hérétiques. Il lui laissoit la liberté de venir à Rome ou d'attendre le roi pour lui donner les conseils et les instructions nécessaires pour bien régner. S'il étoit résolu de quitter la Pologne, sa sainteté m'ordonnoit d'aller en France, d'instruire le roi de l'état des affaires de son royaume, de l'y accompagner et de demeurer auprès de lui dans les commencemens de son règne. Mais Commendon trouva plus à propos que j'attendisse en Pologne jusqu'à ce que le roi fût parti de France, afin que si les hérétiques, dans ce renouvellement d'affaires, vouloient encore troubler l'état, il y eût quelqu'un qui pût, au nom du souverain pontife, exciter les catholiques et les évêques à ne laisser rien entreprendre contre la religion.

Les principaux seigneurs du royaume firent tous leurs efforts pour retenir le légat; et, le voyant résolu à partir, lui rendirent tous les devoirs que le respect, l'amitié et la reconnoissance peuvent inspirer. Il laissa une si grande opinion de sa vertu, et son nom fut en si grande vénération, qu'on se souvient encore de toutes ses actions et de toutes ses paroles. On se sert encore de ses avis; de sorte que, depuis la mort

du roi Étienne, le sénat voulant faire publier un édit très-important, ils ont cru qu'ils ne pouvoient mieux l'autoriser qu'en mettant au commencement que Commendon leur en avoit autrefois souvent parlé.

En ce temps les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à Paris; ils furent reçus des rois et de toute la France avec autant d'honneur et de mérite que le méritoit une ambassade si magnifique et si honorable. Ce fut un spectacle fort agréable aux François que de voir ces seigneurs étrangers en si grand nombre et avec des trains si magnifiques; ils étoient richement vêtus et d'une manière extraordinaire; car, outre les fourrures précieuses dont ils étoient couverts, ils brilloient eux et leurs chevaux d'un assemblage d'or, de pourpre et de pierreries; ils présentèrent au duc d'Anjou un édit du sénat, par lequel il étoit prié de venir prendre possession du royaume de Pologne, et de vouloir prêter le serment dans les formes accoutumées. Le roi prêta le serment entre leurs mains, et il arriva en cette occasion une contestation honteuse entre les ambassadeurs.

Il y avoit parmi eux quelques seigneurs hérétiques, que le parti avoit députés à dessein, qui demandèrent au roi la liberté de vivre selon leur religion, et lui proposèrent de jurer qu'il leur accordoit ce privilége comme ses ambassadeurs l'avoient juré en Pologne. Les catholiques s'y opposèrent et dirent que le roi n'étoit obligé qu'à maintenir les lois reçues dans le royaume, et que les propositions des particuliers ne pouvoient préjudicier au droit public.

Comme le roi vit que les hérétiques s'échauffoient selon leur coutume, il les apaisa en leur disant qu'il suivroit la volonté et le consentement du sénat sur ce sujet lorsqu'il seroit dans le royaume.

Les Polonois furent traités magnifiquement : on leur donna des fêtes, des courses de bague, des carrousels, des bals, et tous les autres divertissemens qui se pratiquoient dans la cour de France. Ils étoient ravis de voir cette agréable liberté, et cet air doux et aisé des rois et des reines qui s'entretenoient avec leurs hôtes et avec leurs courtisans, et qui donnoient aux uns et aux autres tous les droits d'une honnête familiarité. On fit aux ambassadeurs de grands présens et toutes les honnêtetés qu'ils pouvoient attendre d'une cour très-polie, très-galante et très-libérale.

Enfin il fallut songer à partir. Les ambassadeurs catholiques avertissoient le roi que sa présence étoit nécessaire; que les troubles de la vacance et de la diète n'étoient pas si bien apaisés qu'il n'en restât encore des impressions et des mouvemens; et qu'il n'y auroit point de paix solide que lorsqu'il seroit arrivé. Les François avoient vu avec plaisir des étrangers qui venoient des extrémités du septentrion pour demander un roi à la France; ils avoient admiré leurs habits et leurs façons; et, remplis qu'ils étoient de la gloire de leur nation, ils avoient tâché de les divertir. Mais lorsque le prince fut prêt à partir, ils commencèrent à penser sérieusement à leurs affaires. Les catholiques, qui avoient si heureusement combattu sous

lui contre la faction des huguenots, faisoient tous leurs efforts pour le retenir en France.

Ils lui persuadoient qu'étant né dans une fortune suprême, dans un pays très-riche, il n'avoit que faire d'un royaume qu'on lui avoit cherché à l'extrémité de la terre et presque dans un autre monde; qu'il ne pouvoit être ailleurs ni plus absolu, ni plus exactement obéi qu'il l'étoit; et qu'il se laissoit entraîner dans un état où il seroit éloigné de sa maison, de ses amis, et de tout ce qu'il avoit de plus cher; qu'il alloit être sujet à une infinité de lois fâcheuses, et que son pouvoir seroit si fort borné qu'il n'auroit que le nom et l'ombre de la royauté; qu'il trouveroit un sénat bizarre, qui le tiendroit comme obsédé et comme esclave; qu'il n'auroit aucun pouvoir ni aucune liberté de faire la paix ni la guerre; qu'il ne seroit pas le maître de ses finances ni de lui-même; et, ce qui étoit encore plus fâcheux, qu'il n'y auroit plus de retour pour lui, si les nécessités de la France le rappeloient un jour; que, si le roi son frère, qui n'avoit point d'enfans et qui étoit infirme, venoit à manquer, il se trouveroit des gens qui, par des intérêts et par des espérances secrètes, solliciteroient le duc d'Alençon à se faire roi; que les huguenots ne lui avoient déjà que trop inspiré des maximes de jalousie et de division.

Ces discours touchèrent ce jeune prince. Son équipage se préparoit fort négligemment; on cherchoit tous les jours de nouveaux prétextes pour différer le voyage. Les Polonois s'aperçurent que cette ardeur qu'il avoit d'abord témoignée étoit refroidie, et qu'il

dédaignoit presqu'un royaume qui lui devoit coûter tant de soins et tant de fatigues. Le roi et la reine-mère estimoient que ce seroit une chose indigne et une tache éternelle d'inconstance, de mépriser par foiblesse et par lâcheté un royaume demandé avec tant d'empressement, et donné avec tant d'affection ; et de tromper les espérances et les souhaits d'une nation très-puissante. Aussi employèrent-ils tout le crédit pour faire presser ce voyage, et pour achever cette affaire qui coûta des sommes immenses et qui incommoda la France notablement.

La résolution de partir étoit prise, le roi de Pologne ne voulut point sortir de Paris que le roi son frère dans son conseil, en présence des ambassadeurs de Pologne, de la reine-mère et de tous les seigneurs de la cour, ne l'eût déclaré successeur et légitime héritier du royaume de France, s'il venoit à mourir sans enfans. Alors il envoya demander à l'empereur et aux princes d'Allemagne la liberté de passer dans leurs états, et partit de Paris.

Cependant on n'avoit reçu aucune nouvelle en Pologne, si ce n'est que les ambassadeurs étoient arrivés en France, et que les rois les avoient accueillis avec une magnificence tout-à-fait royale. On attendoit avec impatience l'arrivée du roi. Comme l'état des affaires demandoit sa présence, on espéroit qu'il ne différeroit pas son voyage, et qu'il quitteroit tout pour partir. On croyoit même qu'il étoit déjà entré dans l'Allemagne, et que depuis six mois qu'il étoit élu il pouvoit être bien près de leurs frontières, lorsqu'un cour-

rier qu'il avoit dépêché de Paris apporta des lettres de sa part, par lesquelles il remercioit le sénat de la grâce qu'il lui avoit faite. Ces lettres étoient précieuses et fort obligeantes, mais elles ne faisoient aucune mention de son départ.

Cela émut si fort les esprits, que nous étions plus incertains si nous avions un roi qu'avant qu'il fût élu; car les hérétiques se servirent de cette occasion qu'ils avoient attendue. Ils faisoient courir des lettres contrefaites et ils semoient des bruits très-fâcheux : tantôt que le roi étoit retenu par des troubles arrivés en France; tantôt qu'il méprisoit un royaume où il ne pouvoit venir sans faire de grandes dépenses, et sans souffrir de grandes incommodités; tantôt qu'il n'avoit pas de quoi fournir aux frais du voyage, qu'il étoit occupé à emprunter de l'argent pour faire son équipage, et qu'il ne viendroit que l'été suivant. Ils décrioient même ses mœurs. Ils disoient quelquefois que c'étoit un prince efféminé et adonné à ses plaisirs; souvent qu'il étoit cruel, et que c'étoit lui qui étoit l'auteur de toutes les séditions de son pays. Ils passoient même jusqu'à cet excès d'insolence qu'ils faisoient prier Dieu dans leurs prêches qu'il détournât de la Pologne un règne si dangereux.

Ils commencèrent à faire des cabales et à méditer quelque changement dans l'état. L'espérance des gens de bien étoit languissante; les retardemens du roi donnoient quelque apparence à tous ces faux bruits; et l'on ne pouvoit s'imaginer que les hérétiques eussent la hardiesse de décrier ouvertement le roi, s'ils

n'avoient des avis certains qu'il ne viendroit pas.

Plusieurs catholiques, qui avoient donné leurs suffrages plutôt par complaisance que par raison, s'en repentoient et alloient prendre de nouvelles mesures. Nous eûmes bien de la peine à encourager ces esprits abattus et à les empêcher de brouiller les affaires sur ces bruits répandus sans sujet ou semés malicieusement par les adversaires. La chose eût passé plus avant si le roi n'eût envoyé Jean Sborowi qui étoit un des ambassadeurs de Pologne et le marquis de Rambouillet qui étoit un seigneur françois, qui dissipèrent à leur arrivée tous ces nuages et tous ces tristes soupçons qui agitoient les esprits crédules des Polonois.

Sborowi assura le sénat que le roi étoit parti de Paris. Il fit un éloge de toutes ses grandes qualités; et il persuada d'autant plus, qu'il étoit grand ennemi de la religion catholique et un des chefs des hérétiques, quoiqu'à la sollicitation de son frère André, dont nous avons parlé, il eût donné son suffrage à ce prince. Ces députés relevèrent l'espérance des gens de bien et réprimèrent l'insolence des hérétiques. Mais ce qui arrêta davantage ceux-ci et qui confirma les autres, ce fut l'arrivée de Cotchevic à Cracovie. Il avoit appris par des bruits publics, par mes lettres et par celles d'André Sborowi, le plus constant et le plus ferme de tous les partisans du roi, l'abattement des nôtres et l'orgueil de nos adversaires; et il étoit venu en grande diligence en Pologne.

Il déclara d'abord au nom de toute la Lithuanie et au sien, qui n'avoit pas moins d'autorité que ce-

lui de toute sa province, qu'il avoit ouï dire que quelques esprits séditieux vouloient troubler et faire même casser, s'ils pouvoient, l'élection du roi, en persuadant au peuple qu'il ne viendroit jamais en Pologne; que ni lui ni les Lithuaniens n'avoient pas voulu croire qu'il y eût de si méchans citoyens; mais que s'il s'en trouvoit qui, contre la fidélité qu'ils doivent à leur patrie, fussent assez hardis pour penser à quelque changement, pour jeter des semences de division dans l'état, il leur protestoit que les Lithuaniens et lui les tiendroient pour des traîtres et des rebelles et les traiteroient comme des ennemis du repos public. Qu'ils avoient élu un roi d'une naissance si illustre et d'un si grand mérite, qu'ils devoient espérer qu'ils en seroient satisfaits, et qu'il soutiendroit la grande réputation qu'il s'étoit déjà acquise. Mais que quand il en arriveroit autrement, puisque Dieu le leur avoit donné, il falloit le recevoir et le souffrir tel qu'il pût être, et ne pas imiter l'inconstance de ces peuples barbares qui ôtent les royaumes aussi légèrement qu'ils les ont donnés. Cela détourna le danger qui menaçoit l'état, et fit qu'on attendit le roi avec beaucoup de tranquillité, quoique le mois de février de l'année suivante 1574 fût presque passé, avant qu'il fût arrivé sur la frontière de Pologne.

CHAPITRE XIII.

L'auteur de cette histoire donne quelques avis importans au roi à son arrivée.

Aussitôt que j'eus des nouvelles certaines que le roi étoit sorti de France et qu'il avoit passé le Rhin, je partis de Cracovie. Je vis l'archevêque de Gnesne et quelques seigneurs catholiques. Je reçus les ordres qu'ils me voulurent donner, et je m'avançai jusque dans la Saxe où je rencontrai le roi. Il n'y avoit personne auprès de lui qui pût l'instruire des affaires de Pologne et du caractère des seigneurs de cette cour.

Les Polonois qui l'accompagnoient avoient leurs intérêts particuliers. Les ambassadeurs de France qui étoient venus demander le royaume étoient dispersés. L'abbé de l'Isle avoit traversé la Russie et la Valachie, pour se rendre à Constantinople, où il devoit être en ambassade près du grand-seigneur. Lansac s'étant embarqué à Dantzick dans l'espérance d'arriver plus tôt en France par la mer Baltique, si les vents lui étoient favorables, avoit été arrêté par le roi de Danemarck à Copenhague. Monluc, évêque de Valence, qui étoit chef de l'ambassade s'étoit si fort engagé qu'il ne put exécuter aucune des grandes promesses qu'il avoit faites. Il avoit même malicieusement caché ou diminué tous les services qu'on avoit rendus au roi pour faire valoir les siens; ce qui

avoit tellement irrité les Polonois contre lui, que le roi trouva à propos de le laisser en France.

Ce prince et ceux qui étoient de son conseil témoignèrent qu'ils étoient bien-aises de me voir. Je n'avois aucune passion ni aucun intérêt qui pût me rendre suspect. Je n'étois attaché à aucun parti ni à aucun seigneur en particulier. J'avois à leur dire des choses certaines et véritables. Ils me donnèrent donc audience, et comme je les entretenois de la forme et de l'état présent du royaume, je remarquai que ce jeune prince prenoit plaisir d'apprendre que l'autorité royale n'étoit pas si affoiblie ni si diminuée qu'on avoit voulu lui faire accroire, et que les Polonois n'avoient pas la même liberté de gouverner le roi qu'ils avoient de l'élire.

Je l'assurai que le roi de Pologne étoit maître absolu de là vie et de la mort de tous ses sujets; qu'on appeloit à lui de tous les magistrats des villes et des provinces; qu'il étoit l'unique interprète des lois et du droit public; que la fonction du sénat étoit de lui donner conseil, sans lui rien prescrire; que celle du roi étoit d'entendre les opinions et de décider par lui-même; que les édits se proposoient dans le sénat et se faisoient dans son cabinet; qu'il recevoit les avis des autres, mais qu'il n'y avoit que lui qui donnât des ordres; qu'enfin le sénat étoit le témoin et non l'arbitre des actions et de la vie du roi, à qui rien n'étoit interdit que l'injustice et la violence.

Qu'outre cela on ne pouvoit obtenir aucun titre d'honneur ou de prééminence, ni même des biens

considérables, que par la faveur et par les libéralités du roi; qu'il n'y avoit aucune dignité que celles des sénateurs, et qu'on n'y arrivoit ordinairement qu'après avoir eu des gouvernemens, ou quelques administrations des finances; et qu'enfin ces charges ne se laissoient pas dans les familles comme des héritages, mais qu'elles se distribuoient par le roi comme des grâces; qu'ainsi il étoit le maître des lois, de l'honneur, des biens et de la vie de ses sujets qui ne pouvoient espérer aucune dignité que par ses bienfaits; que c'étoit le moyen de faire mouvoir, d'arrêter et de régler l'état comme il vouloit.

Qu'au reste, il avoit la disposition entière de ses finances; qu'on n'en rendoit aucun compte au sénat; et que les trésoriers ne s'adressoient qu'au roi, qui faisoit les trésoriers et les sénateurs; qu'il falloit pour cette raison choisir les magistrats et les sénateurs avec beaucoup de précaution; qu'il trouveroit beaucoup de fidélité parmi les catholiques; qu'il pourroit donner les charges aux plus gens de bien, pour exciter les autres à mériter les mêmes grâces par les mêmes vertus; que certains hommes adroits et artificieux lui conseilleroient infailliblement de ménager les hérétiques et de les gagner par des récompenses; que ce conseil n'étoit ni sûr ni fidèle; que ce seroit rendre ses adversaires plus puissans et leur donner moyen de nuire; et qu'ils s'imagineroient qu'on leur feroit du bien par crainte et par intérêt plutôt que par inclination, parce que les esprits aigris et animés s'imaginent toujours qu'on l'est aussi; que c'étoit une chose

importune, quand les peuples se mettoient dans l'esprit d'arracher les grâces par force et par nécessité, plutôt que de les mériter par la soumission et par l'obéissance; qu'il étoit à craindre qu'en voulant attirer ses adversaires par des civilités et par des bienfaits, il ne désobligeât ses amis qui verroient avec regret emporter des récompenses qui n'étoient dues qu'à leur fidélité; qu'il ne falloit non plus croire ceux qui voudroient lui faire appréhender la haine des hérétiques, s'il ne se servoit d'eux dans les affaires; qu'il n'y avoit nul danger; qu'ils étoient foibles, sans chefs et sans forces; qu'au contraire, les charges n'étant que pour les catholiques, les hérétiques reviendroient peu à peu dans l'ancienne religion; que s'il déclaroit une fois que les honneurs et les récompenses sont pour les gens de bien, et non pour des séditieux et pour des rebelles, il abattroit bientôt cet orgueil que la négligence du roi Auguste et la corruption de l'esprit humain avoient long-temps entretenu.

Un des François qui étoient avec le roi m'interrompit en cet endroit: Voulez-vous donc, me dit-il, que le roi déclare d'abord la guerre à tous les hérétiques? Vous prétendez qu'on les chasse de la cour et du royaume? Il faudra donc lever des armées et se mettre en campagne contre eux? Ce n'est pas mon dessein, dis-je, qu'on les traite comme des ennemis déclarés. Il n'est pas nécessaire de lever des armées ni d'employer la force et les armes, quand les lois et la discipline peuvent suffire. Je ne veux chasser personne

de la cour ni du royaume; je suis d'avis que le roi traite les hérétiques civilement; qu'il leur offre sa faveur s'ils veulent quitter les doctrines nouvelles qui causent de si grands désordres dans l'état; que, s'ils veulent persister dans leur opiniâtreté, il faut qu'ils soient humiliés et qu'ils connoissent au moins qu'il n'y a point d'honneur pour eux d'avoir abandonné la religion catholique; je ne sais point de remède plus doux ni plus aisé.

Je lui représentai ensuite que, s'il ne falloit choisir que des gens de bien pour les charges de magistrature et pour le sénat, il falloit être encore plus circonspect pour le choix des évêques qui étoient les pères des rois et des peuples, les chefs du sénat, les présidens nés des assemblées des provinces et des états de tout le royaume, les dépositaires de la foi et de la discipline, et les pasteurs établis de Dieu pour gouverner son Église; que, puisque le roi jouissoit du droit de nomination que ses prédécesseurs s'étoient attribué, il devoit être persuadé qu'il ne pouvoit nommer un homme déréglé à l'épiscopat sans se rendre coupable devant Dieu et devant les hommes d'un très-grand crime; qu'il n'auroit point de plus grands ennemis que les méchans évêques; que les bons seroient toujours attachés et à ses intérêts et à ceux de l'état; en sorte que par eux il seroit absolu dans le sénat et dans toutes les provinces; qu'enfin, la plus considérable autorité du royaume étoit celle des évêques, et qu'il devoit avoir beaucoup de soin et d'exactitude à les bien choisir.

Il y avoit encore une chose qui n'étoit pas à négliger, c'étoit là coutume d'envoyer aux assemblées générales des députés de chaque palatinat, qu'ils appellent parmi eux les nonces des terres ou des provinces. Ils les choisissent entre les chevaliers, car ils regardent le menu peuple comme une troupe d'esclaves, et ne lui donnent aucune part au gouvernement. Chaque palatinat nommoit un ou plusieurs de ses députés, selon qu'on le jugeoit à propos. Autrefois ils n'étoient envoyés que pour recevoir les ordonnances du sénat et les publier ensuite dans leurs provinces, afin que ces édits publics fussent connus et observés dans tous les endroits du royaume. Mais sous le roi Auguste ils avoient usurpé tant d'autorité, qu'ils gouvernoient l'état, absolument semblables à ces anciens tribuns du peuple de Rome qui étoient établis pour protéger les citoyens contre les tyrans, et qui étoient devenus des tyrans eux-mêmes.

Je fis connoître au roi que ces envoyés avoient eu l'insolence de prescrire au sénat ce qu'il devoit ordonner, et de s'opposer à ses ordonnances; que c'étoit là la source de plusieurs désordres, et que les hérétiques avoient par là des occasions fréquentes de faire des harangues et des propositions séditieuses; qu'il étoit important de leur ôter cette autorité qu'ils avoient usurpée, de réprimer leur insolence et de faire en sorte qu'on députât des catholiques zélés pour le service du prince et de l'état, plutôt que des hommes inquiets et séditieux; que pour cela il falloit les obliger par des bienfaits d'accepter les députations

et de venir dans des assemblées où il y avoit à soutenir de grandes contestations, ce qui feroit que l'état seroit mieux servi et que les plus hardis ne prendroient pas la place des plus sages. Que si sa majesté exhortoit les catholiques à sortir de cette oisiveté et de cette langueur qui les éloignoit des assemblées, animant les gens d'honneur par des prix et des récompenses, les catholiques seroient les plus forts, l'amour des nouvelles doctrines se refroidiroit, l'hérésie tomberoit presque d'elle-même, et tout le monde se tiendroit dans le devoir et la soumission.

Qu'il devoit surtout s'imaginer que son sénat seroit tel qu'il le feroit, soit en choisissant les sénateurs, soit en leur montrant l'exemple; et que toute la noblesse du royaume se règleroit sur lui, selon l'humeur des Polonois qui sont très-grands imitateurs de leurs rois; qu'il fît d'abord paroître deux grandes qualités: la piété, qui fait qu'on craint Dieu et qu'on s'attache à sa religion; et la valeur, qui fait qu'on aime la guerre et qu'on cherche les occasions d'acquérir de la gloire; qu'il écoutât volontiers ceux qui l'entretiendroient sur ces deux sujets.

Qu'il tînt toujours les jeunes gens en haleine, leur faisant faire des courses de cheval, des jeux, des exercices militaires et des représentations de combats qui plaisent à cette nation naturellement guerrière, et qui se pratiquent sous des rois même négligens; qu'il assistât à ces exercices, qu'il en instituât de nouveaux et qu'il y présidât lui-même, autant que son âge le pourroit permettre; que ces petites choses lui

attireroient l'amitié et la vénération des peuples, et serviroient plus qu'il ne pensoit à rétablir la religion et la discipline militaire.

Je l'avertis que le cardinal Commendon lui conseilloit de déclarer la guerre aux Moscovites, qui sont les ennemis éternels des Polonois, et qui peuvent exercer leur valeur en leur donnant de l'émulation; que ce conseil avoit plusieurs avantages; qu'il n'y avoit rien qui rendît les états plus illustres que la réputation et la gloire des armes; qu'un roi, qui venoit de loin comme lui, qui avoit de la naissance, du courage et de la sagesse, devoit affermir sa couronne par les mêmes vertus qui la lui avoient acquise, et qu'il ne pouvoit se rendre plus illustre étant présent que par ce qui l'avoit rendu illustre étant absent; que ceux qui connoissoient les véritables intérêts de la Pologne jugeoient que la guerre étoit nécessaire non-seulement pour la gloire d'un nouveau règne, mais encore pour remettre l'ordre dans les affaires; que, si l'on laissoit ces peuples dans le luxe et dans une molle oisiveté, ils seroient ruinés par quelque puissance étrangère, ou ils se ruineroient par leurs propres forces.

Que la guerre dissiperoit tous ces mouvemens et tous ces troubles que plusieurs souhaitent pour s'agrandir, et que les sources des hérésies, qui naissent ordinairement de l'orgueil et de l'oisiveté, et qui s'entretiennent par la licence, par le luxe et par l'intempérance, seroient taries par la discipline et par l'occupation de la guerre; que cette coutume et

cette liberté de discourir, de disputer et de décider des plus hauts mystères de la religion pendant leurs festins cesseroit; que c'étoit le moyen de rendre l'état florissant, de rétablir le respect pour les rois et pour les magistrats, que la corruption des temps avoit un peu diminué; d'ouvrir le chemin aux conquêtes, et de se faire considérer non-seulement par les Polonois, mais encore par tous les rois et par tous les peuples voisins; que tout le royaume souhaitoit la guerre, excepté ceux qui profitoient dans la paix de leurs séditions et du tumulte des assemblées.

Que chacun se réjouissoit d'avoir enfin rencontré un roi sous lequel ils pourroient réparer les pertes qu'ils avoient faites par la négligence et par l'oisiveté d'Auguste; que, s'il ne se servoit de cette ardeur, il ne jouiroit que de la gloire qu'il s'étoit acquise en France; et que, s'il suivoit les mouvemens de ces assemblées et se laissoit lier une fois, il se trouveroit embarrassé dans des affaires d'où il ne pourroit se dégager; qu'il ne manquoit pas de raisons pour entreprendre cette guerre; et que, s'il agissoit avec un peu de vigueur, il n'y avoit point à douter de l'événement, parce qu'il auroit affaire à un ennemi qui étoit moins puissant, moins aguerri et moins accoutumé que lui à combattre et à vaincre.

Le roi Étienne, qui lui succéda depuis, se servit de ce conseil, chassa les Moscovites de toute la Livonie, remit toute cette grande province en liberté, et rendit son nom célèbre dans toute l'Europe; et, quoique ce ne fût qu'un homme nouveau qui s'étoit élevé

d'une condition non-seulement privée, mais encore obscure, il gouverna les Polonois plusieurs années avec plus d'autorité que s'il fût né leur roi.

Henri m'écouta avec plaisir; mais je connus que rien ne lui avoit tant plu que le conseil que lui donnoit le cardinal Commendon d'entreprendre la guerre, et l'avis que je lui donnois que l'autorité royale n'étoit pas si bornée ni si affoiblie que quelques-uns lui avoient dit. On me fit après cela mille questions sur la cour de Pologne et sur tous les seigneurs qui la composoient; en quoi je reconnus la sagesse de ce prince qui les distinguoit tous par leur religion, et qui demandoit d'abord s'ils étoient catholiques ou hérétiques. Pour moi, je l'entretins fort au long des mœurs et du naturel d'un chacun, des liaisons qu'ils avoient entr'eux, des raisons de leurs amitiés et de leur intelligence, de leurs démêlés et des sujets de leurs inimitiés.

Je lui nommai ceux qui l'avoient servi de bonne foi dans la diète, ceux qui s'étoient déclarés contre lui, ceux dont la fidélité étoit éprouvée, ceux qui devoient lui être suspects, ceux qu'il falloit employer dans les affaires, ceux qu'il falloit entretenir par des espérances, ceux dont il falloit se défier, ceux qui méritoient d'être bien reçus. Le roi parut satisfait des avis que je lui donnois; il m'ordonna de les lui donner par écrit, et depuis ce temps, toutes les fois qu'il fallut résoudre quelque chose, il me fit l'honneur de me faire appeler et de me demander mon sentiment.

CHAPITRE XIV.

L'arrivée du roi et son couronnement.

Un mois après le roi arriva à Cracovie. L'évêque de Cujavie et dix autres députés du sénat s'étoient avancés sur la frontière pour le recevoir. La plupart des seigneurs de Pologne s'y rendirent, chacun avec une grande suite de gens à cheval : les uns pour faire voir leur empressement et leur zèle particulier, les autres pour accompagner les députés du sénat.

Dès que le roi parut, suivi d'un grand nombre de gens fort lestes et fort bien vêtus, toute la cavalerie qui l'attendoit tourna à droite et se posta sur des éminences. On voyoit des escadrons rangés sur des collines éloignées, autant que la vue pouvoit porter. Il y avoit quinze mille chevaux. Les Allemands, qui avoient accompagné le roi pour lui faire honneur et pour l'escorter, s'arrêtèrent sur la gauche. Ils étoient environ trois mille cavaliers. Ils se rangèrent en escadrons sur les limites de leur pays, et passèrent comme en revue devant le roi, avant que de s'en retourner chez eux.

Ces deux corps de cavalerie n'avoient rien de semblable l'un à l'autre. Les Allemands étoient montés sur des chevaux pesans, nés dans leur pays et presque tous noirs. Ils avoient des bottes noires, des vestes noires, courtes, et toutes d'une façon. Leurs visages basanés et leurs barbes longues et malpropres

leur donnoient un air non-seulement guerrier, mais encore farouche. Ils avoient tous pour armes une longue épée, deux pistolets à l'arçon de la selle et un marteau d'armes qui pendoit sur le caparaçon de leurs chevaux.

Il y avoit beaucoup de variété parmi les Polonois. Leurs armes, leurs habits, leurs chevaux, étoient de couleur différente. Quoique leur pays soit très-fertile en chevaux, ils en sont si curieux, qu'ils en font venir de Thrace et d'Italie qu'ils achètent fort chèrement; et l'on en voyoit plusieurs que les principaux de la noblesse montoient, ou qu'ils faisoient mener en main par des palefreniers. Pour l'habillement, les uns étoient vêtus à la mode de leur pays, les autres à la hongroise, quelques-uns à la turque, plusieurs à l'italienne, et quelques-uns même à la françoise; tant cette nation se plaît à imiter les étrangers.

Il n'y avoit pas moins de variété dans leurs armes: les uns étoient armés à la turque, d'un arc, d'une trousse et d'un sabre; les autres portoient de longs boucliers et une lance; quelques-uns avoient pris le casque et la cuirasse. Il y en avoit peu qui eussent des armes pesantes; car ils n'aiment pas tant la variété qu'ils ne songent aussi à la commodité. Pour la façon du corps, les uns avoient des cheveux courts, les autres étoient tout-à-fait rasés, les autres portoient une longue chevelure; les uns avoient la barbe longue, les autres n'avoient que la moustache; chacun s'ajustant presqu'à la mode de ses voisins. On voyoit une compagnie bleue, une verte, une rouge, toutes

ornées de fourrures avec des broderies d'or et de soie. Enfin cette variété étoit très-agréable et très-divertissante.

Le roi fut ravi de voir tant de braves guerriers; et ce grand appareil, accompagné des sons de mille trompettes et des cris de joie qui résonnoient de tous côtés et qui témoignoient le plaisir qu'on avoit de le recevoir, le toucha si fort, qu'il avoua qu'il commençoit à connoître et à sentir qu'il étoit roi. L'évêque de Cujavie et les autres députés, environnés d'une troupe de jeunes seigneurs, descendirent tous de cheval dès qu'ils virent leur prince qui, les ayant aperçus, s'avança aussi vers eux et descendit de cheval. Comme ils se jetèrent à ses pieds, le roi les embrassa tous avec beaucoup de douceur et de civilité, appelant l'évêque son père. Après que les complimens furent faits de part et d'autre, et que le roi eut donné sa main à baiser à tous ceux qui se présentèrent, ils remontèrent à cheval. Les Allemands prirent congé de ce prince, qui leur fit de grands présens; après quoi le roi continua son voyage.

Les Polonois étoient si satisfaits de son air doux et honnête et des choses obligeantes qu'il leur disoit, qu'ils ne pouvoient se lasser de lui souhaiter mille prospérités. Ils avoient autant de joie dans le cœur qu'ils en faisoient paroître par leurs applaudissemens. Tous les chemins étoient bordés de peuple; une foule de gens de tout sexe et de tout âge sortoit des villes et de la campagne. Les principaux de la noblesse abordoient de tous côtés avec des compagnies de ca-

valerie rangées en bataille. Il arriva enfin à Cracovie sur la fin de février; et deux jours après, quelques efforts que pussent faire les hérétiques, qui vouloient lui imposer de nouvelles obligations et limiter son autorité, il fut couronné, avec les solennités accoutumées, par l'archevêque de Gnesne; car selon leurs lois le roi n'est pas entièrement établi, s'il n'a reçu cette marque de la royauté.

Alors on commença à examiner le mérite des personnes, à préparer des récompenses, et à faire la distribution des gouvernemens et des places vacantes dans le sénat. Il y avoit déjà deux ans que le roi Auguste étoit mort. On n'avoit disposé d'aucune charge pendant ce temps, afin de laisser au roi qui seroit élu des moyens de gratifier ceux qui l'auroient servi. Sa majesté donna libéralement et de bonne grâce tout ce qu'elle put distribuer. Mais parce que toutes les dignités de l'état n'étoient pas capables de contenter l'avidité et les espérances de tous les prétendans, et que tout ce que le roi pouvoit donner étoit au-dessous des désirs de plusieurs qui exigeoient plutôt qu'ils ne demandoient, et qui prenoient pour justice les grâces qu'on leur pouvoit faire, outre les distributions de l'argent qu'il avoit apporté, il fut obligé de donner des pensions sur les revenus qu'il tiroit de France. De sorte que quelques hérétiques et plusieurs de ceux qui avoient été contraires à ses intérêts obtinrent de grands présens d'un prince naturellement libéral, et qui ne vouloit renvoyer personne mécontent.

Il ne trompa les espérances d'aucun, mais il ne les assouvit pas. Ceux qui avoient reçu les plus grandes récompenses, croyoient avoir rendu encore de plus grands services; et comme chacun est porté à juger favorablement de son mérite, ils pensoient qu'on leur demeuroit encore fort obligé. On entendoit de tous côtés des plaintes fâcheuses de ceux qui attendoient une plus grande reconnoissance, et qui trouvoient mauvais qu'on eût fait autant de grâces à leurs adversaires qu'à eux. Ceux qui peu de temps auparavant levoient les mains au ciel, et qui remercioient Dieu publiquement de leur avoir inspiré celui qu'ils désiroient élire, qui le louoient avec une affection et une tendresse extraordinaire, qui l'adoroient presque comme une divinité, et qui se vantoient de n'avoir considéré que l'intérêt de l'état lorsqu'ils avoient élu ce jeune prince sorti d'une maison royale, et de qui les inclinations étoient aussi nobles que la naissance; ceux-là même, comme s'ils eussent été d'autres hommes, maudissoient alors leurs suffrages et la malheureuse affection qu'ils avoient eue pour lui. Tant il est vrai que nous ne parlons que des intérêts publics et que nous ne pensons qu'aux nôtres.

Mais lorsque le roi n'eut plus rien à donner, et qu'ils virent que par bonté et par amitié il avoit donné du sien propre et qu'il s'étoit même fort engagé, ils se repentirent de s'être plaints; et chacun s'appliqua à lui rendre de nouveaux services, et à mériter ses bonnes grâces par un zèle et par un attachement plus sincère. Le roi, après avoir congédié

l'assemblée qui s'étoit trouvée à son couronnement à Cracovie, délibéroit avec ses principaux conseillers, de la guerre qu'il vouloit entreprendre contre les Moscovites, et il avoit déjà fait le plan d'un règne qui selon toutes les apparences devoit être heureux et illustre, lorsque plusieurs courriers arrivèrent de France presqu'en même temps, et lui apportèrent la nouvelle que le roi Charles étoit mort d'une fièvre lente; que le duc d'Alençon son jeune frère, à qui le roi de Navarre et les huguenots donnoient de méchans conseils, avoit dessein de troubler l'état; que la reine-mère, qui avoit donné des gardes à ces deux princes et qui les tenoit comme prisonniers chez eux, auroit de la peine à les arrêter s'il ne partoit en diligence; et que, s'il tardoit ou s'il étoit retenu en Pologne, les troubles alloient éclater. Toutes les lettres de la reine le conjuroient de quitter tout et de sortir comme il pourroit de ce royaume, et l'avertissoient que le seul soupçon qu'on avoit qu'il seroit retenu en Pologne donnoit du courage aux huguenots, qui pressoient le duc d'Alençon de se servir de l'occasion, et de se saisir du royaume.

CHAPITRE XV.

La fuite du roi.

Le roi, surpris d'une nouvelle si peu attendue, fit retirer tout le monde, et consulta, pendant la nuit, avec les François qui étoient de sa confidence, ce qu'il avoit à faire. Il ne comptoit déjà pour rien le royaume de Pologne ; et, jugeant qu'il étoit très-important de presser son départ, il résolut, par le conseil de ses amis, de s'enfuir la nuit suivante.

Le lendemain, pour ne donner aucun soupçon du dessein qu'il avoit pris, il reçut avec beaucoup de civilité tous les seigneurs de sa cour qui venoient lui faire compliment sur la mort du roi son frère. Il leur dit que la France le redemandoit; que c'étoit un royaume qui lui appartenoit par droit de succession, et qu'il étoit nécessaire qu'il partît en diligence pour y aller régler toutes choses; mais qu'il avoit tant d'obligation aux Polonois, qu'il devoit aimer leur pays comme le sien propre, et qu'il avoit résolu d'avoir autant de soin du royaume où il avoit été appelé, que de celui où il étoit né; qu'il les prioit donc de lui conseiller quel ordre il pouvoit donner pour la conduite des affaires pendant qu'il seroit absent.

Ceux qui avoient été les auteurs de son élection, et qui avoient conçu de grandes espérances de lui, furent fort surpris. Les autres donnèrent des avis dif-

férens, chacun selon ses intérêts. Mais ils répondirent tous qu'on ne pouvoit rien résoudre là-dessus sans assembler la diète; qu'il falloit dépêcher des courriers dans toutes les provinces pour convoquer l'assemblée à Cracovie; ce que le roi ordonna qu'on fît promptement.

La nuit d'après, les gardes françoises eurent ordre de fermer les portes de l'appartement du roi, de n'y laisser entrer personne, et de dire à ceux qui se présenteroient que le roi, accablé de douleur et de tristesse, vouloit reposer. Cependant lorsque tout le monde fut endormi, ce prince partit lui dixième; et, sortant par la porte du derrière du palais, il trouva des chevaux qu'on lui avoit préparés. Dès qu'ils furent hors de la ville, ils coururent à toute bride. Il faisoit clair de lune par hasard, et un valet, qui étoit dans la grande cour du palais, ayant reconnu le roi qui passoit, il en alla avertir son maître, qui d'abord ne fit pas grand compte de l'avis.

Mais enfin, après avoir reconnu la vérité de l'avis, il craignit qu'on ne l'accusât d'avoir trahi l'état, s'il eût célé aux sénateurs une chose de cette importance; et, jugeant qu'il étoit moins dangereux de donner un faux avis que d'en cacher un véritable, il alla trouver à la pointe du jour le comte de Tenzin qui étoit un des principaux seigneurs de la cour, pour lui déclarer ce qu'il avoit appris. Le comte communiqua la chose à quelques sénateurs, qui lui répondirent qu'il ne falloit rien croire ni rien faire de mal à propos, et le chargèrent d'aller lui-même au palais et d'observer

ce qui en étoit, d'autant plus qu'il avoit été nommé à la charge de chambellan, quoiqu'il n'en eût pas encore pris possession.

Après que le soleil fut levé, le comte entra dans le palais. Cependant le bruit courut par la ville que le roi étoit parti, et il se fit en très-peu de temps un grand concours de monde devant le palais. Le comte éveilla les gardes de la porte, qui lui répondirent qu'ils avoient ordre de n'ouvrir à personne et d'empêcher qu'on ne troublât le repos du roi. Alors on ne douta plus de la chose. Le comte força les portes de la chambre, et il n'y trouva que deux lettres sur la table, l'une au sénat, l'autre à l'évêque de Cujavie, dans lesquelles le roi leur rendoit compte de son dessein, et leur protestoit qu'il avoit été expédient pour les deux royaumes qu'il partît promptement.

Dès que la nouvelle se fut répandue, ce fut une émotion et un empressement extraordinaire par toute la ville. Chacun monta à cheval avec précipitation. Les Polonois poursuivoient leur roi pour le retenir, les François couroient après pour le suivre. Mais il étoit déjà bien avancé; et, quelque diligence qu'on fît, personne ne put l'atteindre que lorsqu'il fut sorti de Pologne et qu'il se fut sauvé dans la Silésie, qui n'est pas éloignée de Cracovie de plus d'une journée. Là, tous les Polonois se jetèrent à ses pieds et le supplièrent à genoux de ne les point quitter. Mais il les exhorta de s'en retourner à Cracovie, et les chargea d'assurer le sénat qu'il n'avoit pris la résolution de se retirer qu'à l'extrémité, et qu'il reviendroit aussi-

tôt qu'il auroit mis ordre aux affaires de son pays; après quoi il leur fit mille caresses et les renvoya. Les uns pleuroient son départ, les autres se plaignoient de leur mauvaise fortune.

Les Polonois retombèrent dans les mêmes difficultés qu'auparavant; et comme l'état ne pouvoit subsister sans roi, après avoir envoyé une solennelle ambassade en France et avoir connu qu'il n'y avoit plus d'espérance que le roi revînt, ils convoquèrent leur diète, qui ne se passa pas si tranquillement que la précédente. Il y eut deux rois qui furent élus. La plus grande partie du sénat avoit été gagnée par les lettres, par les ambassades et par les présens de l'empereur Maximilien, et le reste de la noblesse avoit jeté les yeux sur Étienne Bathori, prince de Transylvanie. Celui-ci s'étant aperçu que l'empereur étoit lent et qu'il ne donnoit que des espérances éloignées, il le prévint par sa diligence et par sa hardiesse. Il entra dans la Pologne avec quelques troupes qu'il avoit ramassées; et les Polonois, voyant sa fermeté et sa résolution, le reconnurent pour leur roi.

Cependant les François que le roi avoit laissés à Cracovie le joignirent. Plusieurs princes, chez qui il avoit passé, l'accompagnoient par honneur : de sorte qu'il couroit droit à Vienne avec un train qui n'étoit pas indigne d'un roi; et, soit qu'il fût pressé par la nécessité des affaires de France, soit qu'il ne voulût pas donner le temps aux Allemands de prendre quelque fâcheuse résolution, il fit tant de diligence

qu'on apprit en même temps qu'il étoit sorti de Pologne et qu'il étoit proche de Vienne. Maximilien fut bien-aise de l'un et de l'autre, et comme quelques-uns de ses courtisans lui conseilloient d'arrêter ce prince, qui étoit le seul qui pouvoit donner de la jalousie à sa famille et à ses états, et de ne le renvoyer qu'après avoir disposé selon ses desseins les affaires de France et de Pologne, non-seulement il rejeta cette proposition si contraire à la foi publique et à tous les droits d'alliance et d'hospitalité qui doivent être sacrés parmi les rois, mais il blâma ceux qui l'avoient faite; et, après les en avoir repris fort aigrement, il leur dit que bien loin d'arrêter ce prince qui sortoit de Pologne, il falloit lui faire des ponts d'or pour le faire passer en France.

D'abord il envoya ordre à Rodolphe et à Ernest, ses deux fils aînés, qui étoient en Hongrie, de venir promptement à Vienne. Pour lui, il monta en carrosse, à cause qu'il étoit goutteux, et il alla au devant du roi. Il l'attendit sur le bord du Danube, et le reçut avec tant de civilité, qu'il sembloit que ces deux princes disputoient à qui se feroit plus d'honneur; car Maximilien étoit le prince du monde le plus civil et le plus honnête lorsqu'il vouloit obliger quelqu'un. Le roi, après avoir été traité très-magnifiquement, partit de Vienne; et, traversant la Styrie et la Carinthie, il se rendit en Italie à grandes journées sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Venise. Là tous les princes d'Italie le visitèrent ou lui envoyèrent des ambassadeurs. Il y demeura quelques jours, et y reçut tant

d'honneurs et tant de témoignages de respect et d'amitié de tous les ordres de cette république si magnifique et si polie, qu'on peut dire qu'ils n'oublièrent rien de tout ce qui pouvoit l'honorer et le divertir, ou régaler ceux qui l'accompagnoient. Enfin toute cette grande ville les traita comme un ami civil et comme un hôte obligeant auroit pu faire.

CHAPITRE XVI.

Commendon retourne à Rome. Il est inquiété par le cardinal Farnèse. Le pape l'abandonne à ses envieux.

Pour quitter enfin les affaires de Pologne et revenir à notre sujet, ce roi fit tant de cas de la sagesse et de la probité de Commendon, qui étoient si révérées en Pologne et estimées même en France, qu'il ne parloit jamais de lui qu'avec beaucoup d'honneur. Lorsqu'il racontoit toutes les magnificences de son entrée dans la Pologne et de son couronnement, il avouoit qu'il n'auroit rien manqué à sa satisfaction s'il y eût trouvé Commendon.

Il avoit conçu tant d'estime et d'affection pour ce cardinal, qu'il écrivit au pape pour le prier très-instamment de l'envoyer encore une fois légat en Pologne, parce que ses soins et ses conseils lui étoient très-nécessaires pour la conduite de son royaume. Sa majesté me fit l'honneur de me dire plusieurs fois que s'il venoit en Pologne il auroit le nom de légat,

mais qu'il y seroit le maître de toutes les affaires; qu'il le considèreroit et l'honoreroit comme son père; qu'il n'entreprendroit rien sans son autorité et sans son conseil; et que, s'il étoit obligé de se trouver en personne à la guerre qu'il alloit entreprendre contre les Moscovites, il le laisseroit en Pologne pour être régent du royaume en son absence.

Commendon reçut l'honneur que le roi lui faisoit avec tout le respect et toute la reconnoissance possibles; mais comme il savoit que c'étoit une grande grâce que d'être appelé par un grand roi pour gouverner un grand royaume, il jugeoit aussi que c'étoit un emploi très-dangereux, et qu'un étranger s'exposoit à toutes les persécutions de l'envie lorsqu'il se chargeoit de toute la faveur et de la toute-puissance dans un état. Il pria donc le pape de ne prendre point encore de résolution là-dessus, et la mort du roi Charles et le retour de Henri en France l'exemptèrent de ce voyage.

Ce fut là la fin des actions et des légations glorieuses de Commendon; il passa le reste de ses jours dans le repos, et son esprit, n'ayant plus l'occasion d'agir, demeura dans une obscure oisiveté.

Le pape Grégoire le reçut fort civilement lorsqu'il arriva à Rome, et loua publiquement ses grands services. Il permit toutefois que le cardinal Alexandre Farnèse, qui étoit alors très-puissant, lui intentât un grand procès, quoiqu'il eût pu et qu'il eût même dû l'empêcher. Lorsque l'empereur parut offensé contre lui, et qu'il se plaignit qu'il avoit préféré les

intérêts de la France aux siens pour l'élection d'un roi de Pologne, le pape l'abandonna à la haine et aux ressentimens de plusieurs personnes de la faction d'Allemagne, soit qu'il craignît de se brouiller avec Maximilien, soit qu'il se fût laissé prévenir par quelques envieux qui lui avoient persuadé que Commendon faisoit le réformateur, et qu'il s'étoit mêlé de censurer les actions de sa sainteté dans les commencemens de son pontificat.

Ce grand homme souffrit l'une et l'autre de ces injustices avec beaucoup de constance. Il soutint vigoureusement ses droits contre le cardinal Farnèse, et il s'acquitta toujours de toutes les fonctions de sa dignité avec tant de force, tant de prudence et tant de connoissance des affaires étrangères, qu'il n'y avoit personne dans le sacré collége qui fût plus estimé pour sa vertu et pour sa vie réglée. Les avis qu'il proposa dans les assemblées particulières des cardinaux ou dans le consistoire, avoient toujours je ne sais quoi de plus grave et de plus libre que ceux des autres.

Ceux qui avoient voulu lui faire perdre un peu de son crédit, en lui suscitant un grand adversaire, lui attirèrent, sans y penser, de très-puissans et de très-fidèles amis; car deux cardinaux très-considérables par leur naissance, par leur autorité et par celle de leurs parens, s'étant brouillés avec Farnèse par je ne sais quelles raisons d'émulation et de jalousie, se joignirent à Commendon. C'étoit Louis d'Est de Ferrare, et Ferdinand de Médicis Florentin, frères de deux

princes souverains, qui eurent tant d'estime et tant d'amitié pour lui qu'ils s'accordèrent pour le faire pape. Ils engagèrent dans leur parti Alexandre Sforze, Flavie Ursin et Marc Altaëms, qui étoient les plus puissans de tous les cardinaux.

En effet, le bruit ayant couru que le pape Grégoire étoit dangereusement malade, le cardinal d'Est, qui vivoit en grand prince, qui étoit très-libéral, qui avoit un talent particulier à s'insinuer dans les esprits, qui par ses bons offices et par ses bienfaits avoit engagé toute la ville et la plus grande partie de ses collègues d'entrer dans ses intérêts, et qui étoit protecteur et chef de la faction de France, fit une ligue très-forte pour Commendon, tant pour l'estime qu'il avoit pour lui, qu'à la recommandation du roi Henri III. Toute l'affaire avoit été si bien concertée que si le pape fût mort, Commendon auroit été élu infailliblement; mais Grégoire revint de cette maladie, et Commendon mourut quelques années après. Avant que de parler de sa mort, il ne sera pas hors de propos de parler de quelques-unes de ses inclinations.

CHAPITRE XVII.

L'esprit et la conduite du cardinal Commendon.

Il eut dès son enfance une gravité et un air sérieux qu'il conserva toute sa vie. Dans son jeune âge on

ne le vit jamais jouer avec ses compagnons ni faire aucune action de jeunesse. Lorsqu'il fut un peu plus avancé, il fit habitude avec des personnes de grande réputation et de grande expérience, évitant les festins, les jeux, la comédie et tous les autres divertissemens qui servent d'occupation aux jeunes gens; il n'eut jamais beaucoup de gaîté, et l'on ne le vit rire que rarement; mais il avoit une raillerie fine et quelquefois un peu forte.

Il se servoit de certaines ironies délicates et spirituelles qui touchoient agréablement ses amis, et qui piquoient quelquefois très-sensiblement ceux qui l'avoient irrité. Il n'eut pas sur ce sujet toute la retenue qu'on eût espéré d'un homme si grave et si modéré; car ayant l'esprit vif et la repartie prompte, il avoit de la peine à réprimer ce premier feu. D'où vient que, se laissant emporter à son génie, il offensa plusieurs personnes par des reparties pleines d'esprit, mais un peu trop aigres et trop piquantes. Il étoit beaucoup plus doux et plus affable qu'il ne paroissoit; et, comme il avoit un air un peu trop sérieux et trop sévère avec ceux qui ne le connoissoient pas, il étoit très-commode et très-honnête à tous ceux qui avoient quelque affaire à traiter avec lui, et il avoit tant de soin de rendre à chacun les civilités qu'il lui devoit, qu'il alloit presque jusqu'à la superstition sur ce sujet.

Pour la discipline et les pratiques de la religion chrétienne, il les observoit avec beaucoup de pureté et beaucoup d'exactitude. Il célébroit la sainte messe fort souvent et fort dévotement; il exigeoit de ses

domestiques qu'ils allassent souvent à confesse et qu'ils approchassent des autels pour recevoir cette hostie pure et sainte qu'il leur administroit lui-même ordinairement; et, lorsqu'ils étoient malades, il leur rendoit tous les devoirs de la charité chrétienne, et il n'épargnoit rien de tout ce qui pouvoit leur être nécessaire pour la santé du corps ou pour le salut de l'âme.

Mais cet homme, qui mena toujours une vie si pure et si innocente, qui eut tant d'estime et tant de tendresse pour ceux qui s'attachoient à l'étude des choses divines et aux saintes maximes de l'Évangile, et qui n'aimoit rien tant que la modestie; cet homme, dis-je, si réglé, ne pouvoit souffrir l'orgueilleuse affectation de certains faux dévots qui s'attachent à des apparences extérieures, plutôt qu'à l'essence de la piété; qui ne cherchent que l'approbation des hommes qu'ils trompent, et qui aiment mieux passer pour gens de bien que de l'être véritablement. Par cet artifice et par ces grimaces de religion et d'honnêteté, qu'ils n'ont que sur le visage, ils tâchent d'acquérir des biens et des honneurs, et cachent si adroitement leurs intentions, qu'on diroit qu'ils ne cherchent que la gloire de Dieu, lorsqu'ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Ils évitent le faste et la dépense plutôt par cupidité que par modestie; et, couvrant leur avarice des apparences d'une honnête frugalité, ils veulent qu'on les prenne pour des gens réglés et qui se contentent de peu, lorsqu'ils travaillent à se rendre riches par leurs épargnes. Il méprisoit et il

blâmoit dans les rencontres ces dévots de mauvaise foi; et il disoit souvent que la religion ne consistoit pas dans cet extérieur dissimulé ni dans cette vaine ostentation de piété, mais dans une grande pureté d'esprit et dans une sainte conformité des sentimens de l'âme avec les actions et avec le culte extérieur que nous rendons à Dieu.

Les esprits les plus médisans et les plus jaloux de sa gloire ne nioient pas qu'il ne fût très-éloigné de toute sorte de volupté. Quelques-uns même lui reprochoient qu'il ne jouissoit pas assez des plaisirs honnêtes, et prenoient sa continence et son application aux choses sérieuses pour une espèce de chagrin et d'insensibilité. Ceux qui l'ont connu long-temps et qui l'ont vu dans son domestique, peuvent assurer qu'il se réjouissoit quelquefois avec ses amis d'une manière fort gaie et fort agréable; mais ils ne l'ont jamais vu descendre à aucune sorte de plaisir qui pût être soupçonné de légèreté ou de délicatesse, ou qui fût tant soit peu contre la bienséance, non pas même à des divertissemens qu'il permettoit quelquefois aux autres, soit que ce fût un effet de son tempérament et de son naturel austère, soit que ce fût une sainte obstination de ne rien relâcher de sa vertu.

Il ne s'étoit jamais plu à la chasse; mais il aimoit à se promener à cheval dans les bois et dans les forêts, et à monter jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, sans s'étonner de la difficulté des chemins. Il considéroit toutes les situations différentes des

lieux jusqu'à fatiguer et à ennuyer tous ceux qui l'accompagnoient. Il est vrai qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'on le quittât; mais il continuoit toujours de marcher jusqu'à ce qu'il eût contenté sa curiosité. Il prit plaisir toute sa vie d'aller plus vite que ses palefreniers et ses valets de pied; et, lorsqu'il les avoit lassés, il s'en réjouissoit avec un peu d'intempérance.

Il étoit naturellement prompt; et, s'il ne se fût modéré, il auroit été fort emporté. Mais ce n'est pas la moindre louange qu'on puisse lui donner que celle d'avoir su réprimer ces mouvemens naturels de colère, et de s'être rendu maître de son esprit. Pour les inimitiés et les querelles, il ne les poussa jamais, quelque sujet qu'il en eût, mais il les soutint vigoureusement. Il rendit toujours de bons offices auprès des souverains pontifes, à tous ceux qui furent ses collègues dans les emplois et dans les ambassades; et il les loua lors même qu'ils tâchoient de le décrier par jalousie.

Par cette modération, il remporta souvent lui seul la gloire qui lui étoit commune avec les autres. Il avoit un peu trop d'obstination et d'aigreur contre ceux qui lui résistoient. Il étoit inflexible; et, quoiqu'il eût un grand fond d'équité, on l'auroit plutôt poussé à faire même un peu d'injustice qu'à rendre justice par force et contre son gré. Il n'y avoit ni intérêt, ni raison, ni autorité, ni considération qui pût le toucher en ces occasions. D'où vient que pour des choses de peu d'importance, et dont il ne se fût pas

mis en peine sans la résistance qu'il trouvoit, il se fit quelquefois de grandes affaires, et il s'exposa à de grands dangers. Mais, lorsqu'on lui cédoit et qu'on agissoit par prières, il étoit si doux et si traitable, qu'il relâchoit volontiers de son droit.

CHAPITRE XVIII.

Sa fermeté contre les grands.

Lorsque Commendon, qui n'étoit encore qu'évêque, visita toute l'Allemagne pour exhorter les princes et les prélats de cette nation à venir au concile de Trente, il demeura quelque temps chez l'électeur de Brandebourg. Ce prince avoit embrassé les opinions de Luther; et les docteurs de cette secte se trouvoient à tous ses repas; soit qu'ils eussent accoutumé de l'entretenir des choses de la religion, soit qu'ils craignissent que le nonce n'ébranlât son esprit par ses discours. L'un d'eux, nommé Abdias, après quelques jours de conversation, étoit devenu plus hardi; et, comme la présomption est ordinairement attachée à l'hérésie, il avoit lâché mal à propos quelques paroles injurieuses à l'Église romaine, disant qu'elle avoit été de tout temps ennemie de l'Allemagne, et qu'elle y avoit causé de grands désordres.

Alors Commendon, quoiqu'il fût dans le palais du prince, entre les mains des hérétiques, reprit sévèrement cet homme. Non-seulement il lui reprocha son

audace, mais encore il lui prouva, par plusieurs endroits de l'histoire, que les papes avoient toujours eu grand soin de la gloire et de l'accroissement de l'Allemagne; et se tournant après vers le prince : Pourquoi m'arrêtai-je, lui dit-il, à l'histoire ancienne? Vous avez dans votre famille une preuve de ce que je dis. A qui devez-vous cet honneur que vous avez d'être un des électeurs de l'empire? De qui tenez-vous ce privilége qui vous élève au-dessus de tant d'autres princes d'Allemagne? N'est-ce pas du souverain pontife? Le prince, qui étoit fort doux et fort civil, fut touché de ce discours, se leva, et ôtant son chapeau par respect : Je l'avoue, dit-il, et je veux que mes enfans et toute ma postérité en conservent une reconnoissance éternelle. Puis s'adressant au docteur luthérien : Cet évêque vous a repris, ce me semble, avec raison, lui dit-il, car il ne faut jamais rien dire qui puisse faire quelque peine à nos hôtes. Voyez-vous le courage et la fermeté de cet esprit qui ne craint rien lorsqu'il s'agit de soutenir les intérêts et la dignité de l'Église romaine? Qu'auroit-il fait si vous eussiez été dans Rome, puisqu'il n'a pu souffrir ce mot dans mes états et dans ma maison?

Lorsqu'il fut envoyé légat en Allemagne par le pape Pie V vers l'empereur Maximilien, il passa par Inspruck. Ferdinand, frère de l'empereur, qui commandoit en ce pays-là, n'alla point au devant de lui quand il arriva; ne le conduisit pas quand il partit, et ne lui rendit aucun de ces honneurs que la civilité, la coutume, le mérite et la dignité de légat

exigeoient de lui, soit qu'il fût occupé à traiter quelques princes d'Allemagne qui étoient venus chez lui, soit qu'il ne fit pas réflexion à ce qui se pratique en ces occasions. Quelques mois après Commendon, revenant de sa légation et passant de Vienne en Italie, fut obligé de passer par Inspruck. Il apprit que Ferdinand avoit dessein de réparer sa négligence passée. Néanmoins il arriva avant le jour dans cette ville où l'on ne l'attendoit que le lendemain; et, sans s'arrêter, il alla loger dans un monastère à une demi-lieue de là.

Ferdinand envoya d'abord des gens pour le prier de venir prendre un appartement dans son palais, et pour lui faire des excuses de ce qu'on ne lui avoit pas rendu les honneurs qui lui étoient dus, à cause de son arrivée imprévue. Le légat leur répondit qu'il étoit résolu de demeurer dans ce monastère et de continuer son voyage après dîner; qu'il les prioit de rendre grâce à leur maître et de le saluér de sa part. Ferdinand, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il manquoit de respect pour le saint-siége ni d'estime pour un cardinal d'un mérite extraordinaire, qui avoit de la fierté et qui prétendoit être traité avec les mêmes cérémonies que les princes, craignit de passer pour incivil. Il monta donc à cheval et vint avec une grande suite trouver le légat au monastère où il étoit descendu. Il demeura plusieurs heures avec lui et tâcha de l'apaiser par toutes sortes d'honnêtetés. Alors Commendon lui témoigna aussi toute sorte de civilité et d'amitié. Ainsi Ferdinand se repentit de

l'avoir négligé, et ils se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre.

Il savoit fort bien tenir son rang; et il n'y avoit ni faveur ni crainte qui pût l'obliger à céder ce qui étoit dû à sa dignité. Après que le duc d'Anjou eut été élu roi de Pologne et que le fils de l'empereur eut été exclu, les ennemis de Commendon et les ambassadeurs mêmes, qui étoient bien-aises de faire tomber sur quelqu'un la haine de ce refus, l'accusèrent d'avoir eu plus d'inclination pour la France que pour l'Allemagne. Le succès donnoit sujet de le croire ainsi. L'empereur se plaignit des mauvais offices que Commendon lui avoit rendus, soit qu'il le crût effectivement, soit qu'il voulût bien trouver un prétexte pour couvrir son irrésolution et sa négligence.

Ce prince en témoigna tant de ressentiment que, sachant qu'il revenoit de Pologne, il lui fit écrire par Jean Delfin, évêque de Toricelle, nonce du pape en Allemagne, qu'il se gardât bien de passer non-seulement par Vienne où étoit sa cour, mais encore par l'Autriche. Il y avoit des chemins aussi courts et aussi commodes pour s'en retourner en Italie, et ceux qui l'accompagnoient l'exhortoient de passer par la Bohème, et lui représentoient que le duc de Bavière l'avoit prié de venir se reposer quelques jours chez lui; qu'il falloit craindre la colère de l'empereur; que l'Autriche étoit une province ennemie des légats du pape et révoltée contre l'Église.

Mais il crut qu'il ne devoit pas obéir à l'empereur

en cette occasion, et que ce seroit avouer ce qu'on lui reprochoit, et témoigner quelque lâcheté s'il se détournoit du chemin qu'il avoit résolu de prendre. Il alla non-seulement droit à Vienne, mais il y demeura trois jours dans un couvent du faubourg pour y solenniser la fête de tous les saints. Il fut visité de plusieurs personnes de qualité et de tous les ambassadeurs qui étoient à Vienne; et, afin qu'on ne crût pas qu'il avoit perdu l'affection qu'il avoit eue pour le service de l'empereur, il lui fit demander par le nonce Delfin s'il vouloit qu'il eût l'honneur de le voir et de le saluer. L'empereur évita cette entrevue; et le légat partit sans qu'on lui eût fait aucune injure ou qu'on eût dit aucune parole indiscrète qui pût l'offenser.

Lorsqu'il fut de retour en Italie, il eut un procès très-fâcheux contre un des plus puissans cardinaux de la cour de Rome, et il soutint son droit avec sa fermeté ordinaire. Le pape Pie V lui avoit donné une riche abbaye aux environs de Véronne, vacante par la mort d'André Corneille. Le cardinal Alexandre Farnèse prétendoit qu'elle lui appartenoit; mais, sous le pontificat du pape Pie, il avoit été convaincu de fraude et de confidence; et, craignant la sévérité du jugement, il avoit juré qu'il abandonnoit absolument cette affaire.

Après la mort de ce pape, il obtint de Grégoire XIII, qui lui avoit succédé, la permission de recommencer le procès, non qu'il eût aucune juste prétention, mais pour se venger du jugement qu'on avoit pro-

noncé contre lui, dont il se sentoit fort offensé. Commendon ne s'étonna point; il se défendit vigoureusement contre un homme puissant par ses biens et par son crédit, et l'on ne put jamais l'obliger de recommander ses intérêts au pape qui se déclaroit presque ouvertement contre lui. Il espéroit toujours que la constance et la justice de sa cause auroient autant de pouvoir que le crédit de son adversaire, et il ne voulut pas même qu'on rendît à sa sainteté des lettres que le roi de France avoit écrites de sa main en sa faveur.

Ce cardinal Farnèse étoit neveu de Paul III qui s'étoit rendu fort illustre par sa politique et par sa grande sagesse, et qui auroit mérité des louanges éternelles s'il eût employé ses grandes qualités pour le bien public plutôt que pour la fortune de son fils et de ses neveux; en quoi il se ménagea si peu, qu'au lieu qu'il pouvoit s'acquérir de l'honneur et de la réputation en gouvernant sagement l'état ecclésiastique, il s'attira la haine de tout le monde en ruinant les affaires publiques pour établir celles de sa famille. Avant qu'il fût cardinal il avoit eu un fils naturel nommé Pierre-Louis, à qui il donna d'abord la principauté de Camérino, quoique les peuples de ce pays, qui s'étoient rangés sous la domination de l'Église romaine, ne voulussent relever que du saint-siége. Il le fit ensuite seigneur de Castro et de quelques autres bourgs voisins. Enfin il le fit duc de Parme et de Plaisance, villes que Jule II avoit autrefois reprises sur des rois qui s'en étoient emparés, et qu'il avoit

fortifiées afin qu'elles fussent comme des barrières qui arrêtassent toutes les nations barbares qui pouvoient descendre des Alpes. En donnant ces deux villes à son fils, il lui redemanda Camérino comme pour dédommager l'Église; et, se moquant des jugemens des hommes, il fit mettre dans l'acte de possession que ce n'étoit pas un don qu'il faisoit à son fils, que c'étoit un échange qu'il estimoit très-avantageux à l'Église.

Je ne veux point passer ici sous silence l'opiniâtreté du cardinal Grimani, qui fut une espèce de révolte injurieuse au pape, mais avantageuse à l'état, si elle eût eu quelque succès. Ce cardinal, qui commandoit en qualité de légat en ces deux villes, désapprouva si hautement le dessein du pape, qu'ayant eu ordre de les remettre entre les mains de Pierre-Louis, il refusa long-temps d'obéir, et protesta devant Dieu et devant les hommes que, s'il eût eu dix mille écus d'or pour lever quelques troupes et pour jeter une garnison suffisante dans ces deux places, il n'auroit jamais obéi; qu'il auroit fait arborer sur les plus hautes tours l'étendard de l'Église romaine, et qu'il auroit défendu et gardé ces deux villes pour le premier pape qui auroit été élu.

Quoi qu'il en soit, Paul III éleva son fils à un si haut point de fortune, que Charles V et Henri II, qui étoient les deux plus grands princes de la chrétienté, ne dédaignèrent pas son alliance; car Octave Farnèse, fils de Louis, épousa Marguerite, fille naturelle de l'empereur; et Horace, frère d'Octave, épousa Diane,

fille naturelle du roi de France. Le pape voulut donner à ces dames un train et un équipage proportionné à sa dignité et à leur naissance. Il fit des profusions et des dépenses extraordinaires ; et il porta si loin son ambition et son espérance, qu'il travailla à faire tomber dans sa famille le duché de Milan, pour lequel l'empereur et le roi de France se faisoient une très-cruelle guerre. Il eut bien la hardiesse de sonder là-dessus l'esprit de Charles V dans le temps de l'entrevue qu'il eut avec lui à Crémone.

Dès les premiers jours de son pontificat il donna le chapeau à Alexandre, troisième fils de Pierre-Louis ; à Ascagne Sfortia, fils de Constance, sœur du même Louis ; et, peu de temps après, à Rannce, frère d'Alexandre, quoique le plus âgé des trois n'eût pas encore quinze ans. Il leur donna les plus riches bénéfices de l'Église et les plus belles charges de l'état. Il fit Alexandre vice-chancelier, Ascagne grand camérier, et Ranuce grand pénitencier. Surtout il eut tant de soin de la fortune d'Alexandre, il le combla de tant de richesses, il lui donna tant de charges, il lui fit tant de créatures en n'accordant aucune grâce qu'à sa recommandation, en lui donnant la disposition de toutes les grandes abbayes et en ne conférant aucun bénéfice considérable à ses amis qu'à condition qu'ils le lui résigneroient s'ils venoient à mourir, que toutes les personnes de la cour espéroient de recevoir des bienfaits de lui, ou lui étoient obligées de ceux qu'elles avoient déjà reçus. Ainsi toute la ville dépendoit en quelque façon

de lui, et notre siècle n'a point vu d'homme plus riche ni plus puissant.

Ce fut avec ce cardinal que Commendon eut ce grand procès qui dura plus de deux ans. Les esprits étoient échauffés de part et d'autre. Farnèse, du temps de Pie V, parlant à Commendon, lui avoit dit avec beaucoup d'animosité qu'il ne devoit pas tant se prévaloir de la faveur; que tous les temps ne se ressembloient pas, non plus que les pontificats. Commendon lui avoit répondu que ce qu'il disoit étoit fort vrai, et que le petit-fils d'un pape, qui avoit autrefois gouverné l'Église, en pouvoit savoir plus de nouvelles que les autres. Cette réponse avoit fort piqué Farnèse, qui avoit naturellement beaucoup de fierté.

Mais ce qui lui paroissoit plus insupportable, c'étoit que Commendon, qu'on avoit sollicité et prié même plusieurs fois de s'accommoder, n'avoit jamais voulu entendre à aucune proposition d'accommodement avec lui. De sorte qu'un ami de Farnèse lui ayant représenté qu'il devoit terminer une affaire qui n'étoit pas fort honorable, et qui faisoit de la peine à une personne d'un grand mérite et d'une grande réputation, il répondit avec indignation : Il me traite comme s'il étoit le cardinal Farnèse.

Les amis de Commendon le pressoient aussi de finir une si fâcheuse affaire, et lui représentoient qu'il ne tenoit qu'à rendre une visite au cardinal Farnèse; que la moindre civilité le toucheroit; que, s'il pouvoit se faire cette petite violence, il se mettroit en repos pour le reste de ses jours. Mais il leur répondit qu'il

mourroit plutôt que de faire cette soumission; qu'il n'avoit pas demandé son abbaye, et qu'il ne la rendroit jamais que par force; qu'il n'avoit pas voulu en parler même au pape, qu'on pouvoit dire être l'auteur de cette injustice, puisqu'il la souffroit; et qu'il n'étoit pas résolu d'aller faire le suppliant dans le palais Farnèse.

Il faisoit instruire ses juges par ses domestiques, de l'état de l'affaire. Il les faisoit prier par ses amis et par des personnes d'autorité, de rendre justice, et de considérer la cause et non la faveur. Il ne sollicita jamais lui-même, ce que Farnèse, qui étoit si élevé et si puissant, ne dédaignoit pas de faire; tant la colère et l'avarice avoient abaissé cette âme vaine. Commendon eut toujours cette retenue, de ne l'offenser par aucune de ses actions ou de ses paroles; ne jugeant pas qu'il fût d'un homme de bien et d'un homme modeste, tel qu'il étoit, de pousser les inimitiés jusqu'à l'excès. Il se contenta de soutenir son droit avec beaucoup de soin, et toutefois avec tant de modération, qu'on connoissoit qu'il surpassoit autant son adversaire en prudence et en modestie, que son adversaire le surpassoit en richesses et en crédit.

Farnèse enfin se lassa de la persévérance de Commendon. Soit qu'il se défiât de sa cause, soit qu'il s'aperçût que cette affaire lui attiroit la haine de la plupart des cardinaux, il fit quelques propositions d'accommodement; et, par l'entremise du cardinal Alexandre Sfortia et du cardinal Nicolas Caëtan, ce procès fut terminé par l'autorité du pape; et toute la

ville fut confirmée dans l'opinion qu'elle avoit de la fermeté et du courage de Commendon dans ces rencontres difficiles.

CHAPITRE XIX.

Sa coutume de ne se justifier jamais lorsqu'on l'accusoit injustement.

S'il s'apercevoit que quelqu'un s'éloignât de lui, ou par quelque soupçon mal fondé, ou par l'artifice de ses envieux, on ne l'eût jamais obligé de le détromper ou de se justifier. Le pape Paul IV eut une tendresse de père pour lui; et l'on crut qu'il avoit dessein de lui donner le chapeau à la première promotion. Il l'appela d'abord pour le faire son secrétaire, et l'envoya quelque temps après vers l'empereur et vers tous les princes d'Italie. Il rendit si souvent des témoignages publics de sa fidélité, de son esprit et de sa vertu, que personne ne doutoit qu'il n'eût dessein de l'élever au cardinalat.

La guerre étant déclarée entre le pape et les Espagnols, il fut envoyé à Venise pour engager les Vénitiens à joindre leurs forces à celles du souverain pontife. Quelques envieux persuadèrent aisément au cardinal Charles Carafe de ne souffrir pas qu'on élevât ce jeune homme qui avoit de la hardiesse et de la fermeté, qui auroit de la peine à se soumettre, et qui alloit être bientôt aussi avancé que lui dans la

faveur, s'il étoit une fois cardinal. Les mœurs honnêtes et chastes de Commendon n'étoient déjà que trop suspectes à Carafe, qui menoit une vie fort déréglée. Ce cardinal étant donc prévenu contre lui, l'accusa d'avoir eu des liaisons secrètes avec les Espagnols et d'avoir sollicité foiblement la république de Venise.

Lorsque Commendon fut de retour à Rome, il sut les mauvais offices qu'on lui avoit rendus et l'erreur où étoit le pape. Il lui étoit facile de faire connoître son innocence; toutes les entrées lui étoient ouvertes, s'il eût voulu s'en servir; ses amis l'exhortoient de rendre compte à sa sainteté de toute sa conduite; il refusa toujours de le faire, se consolant sur son innocence, et connoissant que le pape n'agissoit que par les conseils et par la volonté de ses parens.

Lorsqu'il étoit nonce en Pologne, il fut toujours fort considéré du roi Sigismond Auguste. Il avoit toutes les entrées libres en tout temps, et toutes les fois qu'il vouloit. Le roi le faisoit souvent venir chez lui, et lui communiquoit les affaires les plus importantes du royaume, et ses affaires mêmes domestiques. Il se plaisoit à sa conversation, il écoutoit ses avis, il élevoit aux premières charges ceux qu'il lui avoit recommandés. Quelques-uns prirent de là sujet de le calomnier; et, comme le roi souhaitoit avec passion de répudier la reine sa femme, et rouloit dans son esprit ces desseins dont nous avons parlé, ils firent courir le bruit que Commendon étoit d'intelligence avec le roi pour son divorce, et jetèrent malicieusement ces soup-

çons dans l'esprit de la reine et de l'empereur son frère; en sorte que César-André Dudits évêque de Cinq-Églises, et le comte de Cerbach, qui étoient ses ambassadeurs auprès du roi de Pologne, pour l'affaire de sa sœur, eurent ordre de se défier du nonce et de ne lui rien communiquer de tout ce qui pouvoit regarder la reine. Les ambassadeurs s'étant souvent trouvés avec lui, avoient eu plusieurs conversations sur divers sujets et ne lui avoient jamais dit un seul mot des affaires pour lesquelles ils étoient envoyés.

Commendon s'aperçut qu'ils avoient le même soupçon que la reine lui avoit avoué qu'elle avoit eu; et, quoiqu'il eût dissipé lui seul cet orage, soit en détournant le roi d'une si fâcheuse résolution, soit en réprimant ceux qui l'entretenoient dans ses passions, toutefois il ne dit jamais un mot aux ambassadeurs pour se justifier, et ne leur parla jamais des affaires de la reine. Il ne prit aucun soin de désabuser l'empereur, jusqu'à ce que les ambassadeurs ayant été informés de la vérité, le vinrent trouver, et lui rendirent des lettres que l'empereur lui écrivoit de sa propre main, par lesquelles il louoit sa prudence et sa piété, et le remercioit des bons offices qu'il avoit rendus à sa sœur, à lui et à toute la maison d'Autriche; quoiqu'il fût très-persuadé qu'il avoit agi par des principes de religion et de conscience, et non par aucuns motifs d'intérêt, ou par aucune considération humaine. Depuis ce temps les ambassadeurs ne firent rien sans sa participation.

Lorsqu'il fut de retour à Rome, après sa dernière

légation, comme l'empereur étoit fort irrité contre lui, parce qu'il étoit persuadé qu'il avoit appuyé les intérêts de la France au préjudice des siens, le pape, qui savoit la vérité des choses et qui devoit justifier la conduite de son légat, l'abandonna; et, de peur d'être suspect lui-même, il fut bien-aise de faire tomber tous les soupçons sur Commendon; de sorte que l'empereur Maximilien, et Philippe roi d'Espagne qui avoit beaucoup de crédit et peut-être plus qu'il ne falloit dans la cour de Rome, firent éclater en plusieurs rencontres leurs ressentimens contre lui. Ses amis lui conseillèrent de ne point négliger une affaire si importante, et de produire les ordres secrets qu'il avoit reçus, tant pour apaiser ces princes irrités, que pour se venger du pape qui l'abandonnoit, après avoir servi si utilement. Mais on ne put jamais l'obliger de se justifier sur le sujet de la diète de Pologne, ce qui lui auroit été fort aisé. Il se contenta de dire qu'il n'avoit pas été ambassadeur des rois, mais légat du pape; qu'il avoit rendu compte de ses actions à sa sainteté, et qu'il ne se mettoit pas fort en peine de ce que les autres en pouvoient dire. Qu'il ne falloit pas causer un désordre public pour faire connoître une injustice particulière qu'on lui faisoit, ni commettre le pape avec les deux plus puissans princes de la chrétienté, quoique sa sainteté ne lui rendît pas toute la justice qu'il en devoit attendre. Qu'au reste on auroit sujet de le soupçonner d'être ambitieux ou intéressé, s'il s'empressoit à se rendre agréable à ceux qu'il n'avoit point offensés. Qu'on ne sauroit s'excuser sans

faire croire qu'on a failli ; et que quand on a failli, on ne doit point s'excuser.

Il ne se repentit point de sa constance ; car, comme le temps découvre toujours la vérité des choses, ces princes reconnurent enfin l'un et l'autre l'innocence de Commendon, lui écrivirent des lettres très-obligeantes, et lui donnèrent des témoignages d'une très-sincère amitié. Le roi d'Espagne lui demanda depuis un os du bras de saint Philippe pour mettre dans une église qu'il faisoit bâtir en l'honneur de cet apôtre. Commendon avoit apporté d'Allemagne cette sainte relique. Elle lui avoit été donnée à Trèves avec plusieurs autres par des ecclésiastiques qui avoient soin de l'église de Saint-Matthieu. Il la fit enchâsser dans une boîte d'argent et l'envoya au roi, qui la reçut avec beaucoup de piété, de respect et de reconnoissance.

CHAPITRE XX.

Le désintéressement de Commendon.

Comme il ne faisoit point de profusion de ses biens, aussi ne toucha-t-il jamais à ceux des autres. Dans les grands emplois qu'il eut dans les pays étrangers, il fit paroître partout une grande modération et une pureté de vie inviolable. Non-seulement il fut désintéressé, il voulut encore que tous ses gens le fussent. Quoiqu'il eût un pouvoir beaucoup plus ample que

les papes n'ont accoutumé d'en donner aux autres légats, à cause de son exactitude et de sa probité qu'on avoit si souvent éprouvées, il n'en usa jamais pour ses intérêts, et ni lui ni ses officiers ne reçurent jamais rien pour toutes les expéditions de la daterie.

S'il étoit quelquefois obligé, pour l'exemple et pour l'observance des lois, d'avoir quelque sévérité, il renvoyoit toutes les amendes aux églises ou aux hôpitaux. S'il pouvoit découvrir que quelqu'un de ses domestiques eût reçu quelques présens pour quoi que ce fût dans les provinces, il le chassoit ignominieusement de sa maison; et il n'étoit pas moins irrité contre ceux qui avoient donné que contre ceux qui avoient accepté. Ils ne l'obligeoient jamais davantage que lorsqu'ils refusoient les présens; et il récompensoit autant qu'il pouvoit ceux qui avoient fait ces pertes honnêtes. Ainsi il se fit craindre et il se fit aimer de ses domestiques, qui avoient soin de leur réputation et de celle de leur maître. Il en fit un jour une expérience qui lui fut très-agréable.

Au retour d'une de ses ambassades, il passa chez un archevêque très-riche et très-puissant, et qui savoit que Commendon avoit soupçonné sa foi et sa religion, à cause des grandes liaisons qu'il avoit avec les hérétiques. Ce prélat, ou pour couvrir ses sentimens présens, ou pour se justifier du passé, affecta de le recevoir dans son palais avec une magnificence extraordinaire. Il lui rendit tous les honneurs et toutes les civilités dont il se put aviser, et lors-

qu'il le vit prêt à partir, il lui offrit des vases d'argent fort bien travaillés, le suppliant avec obstination de les recevoir. Il fit offrir au même temps des présens à tous les domestiques qui le suivoient, selon l'état et selon la fortune de chacun; mais il ne s'en trouva pas un seul, non pas même des derniers officiers de sa maison, qui voulût prendre ce qu'on lui offroit. Commendon fut extrêmement satisfait de voir que les mœurs de ses domestiques s'étoient formées sur les siennes, et que la libéralité ambitieuse de son hôte n'avoit tenté l'avarice d'aucun des siens.

Il donna de grandes preuves de son désintéressement; car, pouvant s'enrichir sans injustice en très-peu de temps, il aima toujours mieux acquérir de la gloire que du bien dans tous ses emplois. J'en rapporterai seulement ici deux exemples.

Lorsqu'il fut en Allemagne pour la convocation du concile, étant arrivé chez Joachim de Brandebourg, qui est un des électeurs de l'empire, et qui étoit de la secte des luthériens, ce prince le reçut avec beaucoup de magnificence, et le voyant sur le point de partir, il voulut lui faire des présens dignes de lui. Il lui présenta quatre chevaux les plus beaux de son écurie, plusieurs vases d'argent, deux coupes de vermeil doré d'une grandeur extraordinaire, fort bien travaillées, propres à servir dans les festins solennels de cette nation, et une montre très-précieuse faite par un des plus excellens ouvriers d'Allemagne. Il ajouta cinq cents écus d'or, et lui témoigna fort obligeamment qu'il savoit les grandes

dépenses qu'on faisoit ordinairement lorsqu'on voyageoit loin de son pays. Commendon ne voulut rien prendre de tout ce qu'on lui offroit; et, comme l'électeur le pressoit et lui témoignoit que ce refus étoit une espèce de mépris, il l'assura qu'il ne recevroit pas ses présens mais qu'il lui en auroit toute sa vie l'obligation.

Dans le temps qu'il partit de Pologne, après avoir été fait cardinal, pour s'en retourner en Italie, le roi Auguste jugeant qu'il seroit honteux de laisser sortir de son royaume une personne d'un si grand mérite et qui avoit rendu de si grands services à l'état, sans lui avoir fait quelques présens, lui envoya par Pierre Miscow, évêque de Ploscko, qui étoit un des principaux prélats de Pologne, un brevet de deux mille écus de pension, signé de sa main et scellé de son sceau, payable en deux termes. Dans ce brevet, le roi exposoit qu'il n'avoit pas manqué jusqu'à ce jour d'occasion de témoigner sa reconnoissance à un si grand homme, mais qu'il n'avoit jamais voulu recevoir ce qu'il lui avoit offert. Commendon, quoique le présent fût petit et peu proportionné à sa nouvelle dignité, renvoya le brevet au roi par le même évêque avec de très-humbles actions de grâces, jugeant qu'il étoit glorieux de recevoir des présens des rois, mais qu'il étoit encore plus glorieux de les refuser. Mais le roi en écrivit au pape, et lui fit ordonner par sa sainteté de recevoir cette pension. Ainsi la libéralité du roi et le désintéressement du légat parurent admirablement.

Ces exemples d'intégrité furent d'autant plus admirés et loués des étrangers, que nous étions auparavant décriés parmi eux sur le sujet de l'intérêt. L'on a cru même que ç'avoit été une des principales raisons de la séparation des peuples d'avec l'Église romaine, que l'avidité honteuse et la sordide avarice de ceux qui, ayant été envoyés pour les retenir dans la foi et dans les devoirs de la piété chrétienne, n'avoient songé qu'à leurs propres intérêts, ce qui avoit extrêmement décrié les ministres de la cour de Rome. Commendon, par sa conduite pure et désintéressée, ôta toutes ces impressions fâcheuses de l'esprit des peuples chez qui il fut.

CHAPITRE XXI.

Son extérieur, sa maladie, sa mort.

Il avoit la taille moyenne et droite; la démarche grave sans être lente; le visage agréable, sur lequel on voyoit une honnête gravité; le teint fort brun mais frais et fleuri; les joues presque toujours vermeilles; les cheveux noirs et épais; les yeux noirs, vifs, perçans et pleins de feu; le nez un peu élevé, et qui avoit un petit mouvement dont on pouvoit s'apercevoir lorsqu'il sourioit; les oreilles petites; les dents rares et assez menues, en sorte que sur la vieillesse à peine sortoient-elles hors de la gencive d'en bas; le corps assez bien proportionné, et d'un tem-

pérament sain et fort vigoureux. Il mangeoit et buvoit fort peu, et toujours fort vite et avec beaucoup d'avidité. Il n'aimoit pas les ragoûts ni la délicatesse dans ses repas, et il se contentoit des viandes les plus communes. Il avoit le sommeil si à commandement, qu'il s'endormoit et s'éveilloit toujours à l'heure qu'il avoit destiné.

Il eut toute sa vie beaucoup de santé ; et, quoiqu'il eût parcouru presque toutes les provinces de l'Europe en des saisons très-rigoureuses, il supporta toutes les incommodités et toutes les peines de ses voyages, sans paroître jamais abattu, ni fatigué. Il n'eut jamais la fièvre ni aucune maladie violente qui l'obligeât à garder le lit. Il étoit sujet de temps en temps à une espèce d'évanouissement qui lui prenoit particulièrement lorsqu'il voyoit du sang ou quelque plaie ouverte, ou lorsqu'il avoit quelque grande inquiétude et quelque grand chagrin dans l'esprit. Mais, dès qu'on le secouoit un peu ou qu'on lui jetoit de l'eau froide, il revenoit sans avoir rien perdu de sa force et de sa vigueur.

Cela fit qu'il négligea ce mal et qu'il ne voulut pas même le faire connoître aux médecins, ne soupçonnant pas qu'il pût être dangereux. Il sentit pourtant que cette maladie croissoit avec l'âge, et qu'au lieu qu'elle n'arrivoit qu'en cinq ou six ans une fois, elle devenoit plus fréquente et plus forte ; toutefois elle ne diminuoit encore ni ses forces ni sa santé. Mais cette humeur maligne gagnant insensiblement le cerveau faisoit plus d'impression sur l'esprit que sur

le corps, et affoiblissoit peu à peu sa mémoire. Tous ses domestiques étoient étonnés de voir qu'il n'étoit presque plus le même. Ce changement d'esprit, de tempérament, de mœurs, étoit visible, et la cause ne l'étoit pas. Il devenoit tous les jours plus chagrin et plus incommode. Lorsqu'il avoit quelque fantaisie, il ne savoit plus se modérer, et l'on ne pouvoit le retenir. Toutes ces grandes qualités qui l'avoient rendu si illustre commencèrent à s'évanouir et à se flétrir, et cet esprit si vif devint tous les jours plus pesant.

Les médecins firent de grandes consultations; mais les remèdes qu'ils lui donnèrent irritèrent le mal au lieu de le soulager. Car cette humeur se développa peu de temps après avec tant de violence, qu'il en perdit la parole et la respiration. Il demeura longtemps insensible et presque mort sans qu'on pût le faire revenir ni par le fer ni par le feu, tant ses sens étoient accablés; jusqu'à ce que ce venin secret venant à se dissiper de lui-même, il reprit la force et le sentiment.

Depuis ce temps-là il n'eut plus aucune liberté d'esprit. Cette partie de l'âme, qui est la gardienne de toutes les autres, se perdit peu à peu; et sa mémoire, qui avoit été admirable, fut si affoiblie, qu'il s'oublioit lui-même aussi bien que les autres. Comme on reconnut qu'il étoit plus incommodé lorsqu'il étoit seul, on lui donna des gens pour le garder, qui tâchoient de l'entretenir lorsqu'il étoit plongé dans ses rêveries. Pour lui, il n'auroit jamais commencé à

parler, mais il prenoit le discours commencé et il parloit très-long-temps, redisant toujours les mêmes choses. Il n'eût jamais abandonné une matière si on ne lui en eût proposé une autre. Il s'arrêtoit toujours sur les dernières choses qui avoient été dites sans se souvenir des précédentes. Il ne laissoit pas d'observer quelque ordre lorsqu'il racontoit quelque chose; sa conversation avoit même encore quelque pointe et quelque agrément; les termes étoient propres et bien liés; les sentimens étoient justes; il entremêloit même des railleries et des bons mots où il en falloit; mais il revenoit toujours à ce qu'il avoit dit.

Il passa près d'une année en cet état pitoyable, où ses amis ne le pouvoient voir sans un extrême déplaisir. Ils se souvenoient de cette gravité, de cet esprit, de cette éloquence, de cette connoissance de tant de belles choses qui rendoient sa conversation très-agréable; et, voyant ce grand changement, à peine pouvoient-ils retenir leurs larmes.

Enfin nous le fîmes conduire à Padoue dans une litière, tant pour ôter à la ville de Rome un si triste spectacle, que parce que nous avions encore quelque espérance de guérir son mal. Là il fut quelque temps en repos; il essaya plusieurs remèdes, et il mourut cinq mois après, le 25 décembre 1584, à la soixantième année de son âge.

C'étoit le jour de Noël. Il avoit assisté à la messe avec beaucoup de piété, et il alloit se mettre à table; mais tout à coup il sentit une grande foiblesse et il tomba à la renverse. On le porta sur son lit, où il

demeura le reste de ce jour et la nuit suivante sans donner aucune marque de vie et de sentiment, sinon qu'il se rouloit avec une violence et des convulsions étranges. Le jour d'après, à la même heure qu'il étoit tombé, il mourut, roulant les yeux et tournant la bouche d'une manière terrible et pitoyable.

C'étoit le genre de mort qu'il avoit toujours appréhendé; et je me souviens que, parlant un jour du sentiment de Jules César, qui craignoit les maladies lentes et qui aimoit mieux mourir soudainement, il souhaita de ces maladies longues et douces qui laissent toute la liberté des sens et de la raison, et qui donnent le temps aux malades de se disposer à la mort et de tâcher de se mettre en la grâce du Seigneur par l'usage des sacremens et par les derniers devoirs de la piété chrétienne.

Il alléguoit souvent sur ce sujet ce sentiment de saint Augustin que, quelque juste et quelque saint qu'on puisse être, on ne doit sortir de ce monde qu'avec une grande douleur d'avoir offensé Dieu, et de ne l'avoir pas servi avec toute l'ardeur et toute la fidélité qu'il mérite.

Son corps fut porté sans aucune pompe dans l'église des pères Capucins, comme il l'avoit ordonné par son testament, et il fut enterré dans un tombeau simple et sans ornement.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE HUITIÈME VOLUME.

A

B

C

D

E

F

G

I

L

M

N

O

P

S

T

Z

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



